هكذا من الاصل

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 327 — 36 PAGES — JEUDI 13 AVRIL 1978

Quatre mille réfugiés du Sud-Liban ont regagné leurs villages

LIRE PAGE 8

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 19 din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le glissement du dollar n'a pas été arrêté par les adjurations de M. Carter

Le pain noir du président

Baisse du dollar sur les marchés des changes, repli des cours à la Bourse de New-York : telle a été la réaction immédiate au discours du président Carter consacré à la lutte contre l'inflation. Impatiemment attendu depuis une dizaine de jours, ce discours n'a suscité que « déception et tristesse » dans les milieux internationaux, qui tablaient sur des mesures énergiques et contraignantes.

Rejetant tout contrôle des salaires et des prix, sauf en cas d'« urgence nationale » — comme si l'accélération de l'inflation n'était pas une « urgence nationale », — M. Carter s'en remet à la bonne volonté des partenaires sociaux, qu'il adjure d'être « raisonnables ». Et de leur donner en exemple la limitation des augmentations de salaires des employés du gouvernement fédéral, dont il espère qu'elle sera contagieuse.

Aux Etats-Unis et ailleurs, on estime que cette politique relève de la « pieuse exhortation », et l'on souligne avec ironie ou amertume, selon les cas, les « péchés » répétés que viennent de commettre plusieurs partenaires sociaux. Au terme d'une grève de plus de cent jours, et en dépit de l'application toute théorique de la loi Taft-Hartley, les mineurs de charbon ont obtenu des avantages appréciables et mérités, mais qui vont précisément servir d'exemple lors du renouvellement de nombreuses conventions collectives. Déjà, les producteurs d'acier ont tiré argument de la hausse du charbon pour procéder immédiatement à une majoration de leurs prix de vente, que la Maison Blanche s'est contentée de critiquer vivement, espérant que les dits producteurs « reconsidéreraient leur décision ».

En fait, M. Carter a peut-être bien fini de manger son pain blanc. Après avoir connu deux années solitaires de forte croissance économique — et cela dans une relative stabilité des prix, — les Etats-Unis risquent fort maintenant de connaître une période difficile. La consommation des ménages pourrait se ralentir, de même que la marche des affaires. C'est du moins l'avis d'un grand nombre d'experts. La morosité et le pessimisme qu'entraînerait ce changement de climat coïncideraient — le paradoxe n'est qu'apparent — avec une accélération de l'inflation.

Alors même que 80 % du déficit commercial américain proviennent des échanges avec les pays de l'OPEP, le président a été incapable depuis un an de convaincre le Congrès d'adopter son programme énergétique. Les accusations lancées contre le lobby des compagnies pétrolières ou les menaces de contingentement par voie administrative des importations d'hydrocarbures ont pesé de peu de poids face à la volonté des sénateurs de s'opposer à la réglementation du prix du gaz et à l'ensemble des taxes destinées à limiter la consommation de pétrole. Dans ces conditions, la présentation prévue pour le 1er mai par M. Schlesinger au Congrès d'une seconde phase de ce programme visant à promouvoir combustibles de synthèse et énergies nouvelles d'ici à 1990 paraît un peu dérisoire.

Egoïsme d'un peuple, soucieux avant tout de limiter le chômage et tenté de croire à nouveau en la toute-puissance économique après la double humiliation du Vietnam et du Watergate ? Déception devant le refus des autres pays industrialisés — Allemagne et Japon notamment — d'emboîter le pas et, par crainte de l'inflation, de relancer la croissance économique à l'intérieur de leurs frontières ? Il y a probablement un peu des deux dans l'affaire. Ce qui est sûr, c'est que Washington mène depuis des mois vis-à-vis de Tokyo et de Bonn une politique du bras de fer extrêmement dangereuse, qui commence à indisposer sérieusement ses alliés traditionnels, inquiets de voir le yen et le deutschemark se revaloriser au point de mettre en péril leur économie et... l'activité mondiale tout entière.

Le glissement du dollar, interrompu depuis quelques jours dans l'attente du discours de M. Carter, a repris dès mardi soir 11 avril, les milieux financiers internationaux exprimant ainsi leur déception devant l'absence de mesures énergiques annoncées par le président. A Paris, la devise américaine était cotée, mercredi, 4,5350 francs contre 4,5450 la veille ; à Francfort elle valait à peu près 2 DM contre 2,01 mardi.

M. Carter n'a, en effet, rien promis de bien nouveau par rapport au programme de lutte contre l'inflation exposé dans son message sur l'état de l'Union du 19 janvier. Pour l'essentiel, il continue de miser sur le civisme des citoyens américains, excluant toute politique autoritaire des prix et revenus « *sauf urgence nationale* », « *même si l'inflation continue de grimper jusqu'à un très haut niveau* ».

Le président s'est contenté d'annoncer une limitation cette année des augmentations de salaires des fonctionnaires (+ 5,5 % au lieu de 7 % l'an dernier), pour donner l'exemple au secteur privé, et quelques actions destinées à faire baisser les tarifs aériens, à limiter la hausse des tarifs médicaux et hospitaliers, à réduire le coût du bois de construction. Il a de nouveau brandi la menace d'une utilisation du veto présidentiel à l'encontre du Congrès, dont les projets risquent d'alourdir considérablement le déficit budgétaire. Sur le sujet essentiel de la politique énergétique, l'impasse subsiste.

(Lire page 30 l'article de notre correspondant à Washington, MICHEL TATU.)

Phnom-Penh accuse Hanoï de nouvelles incursions

Selon Radio-Phnom-Penh, la situation est à nouveau tendue le long de la frontière khméro-vietnamienne. Les troupes vietnamiennes auraient lancé, le 7 avril, une attaque d'envergure qui aurait été repoussée. D'autre part, un représentant de l'ambassade du Vietnam à Paris a tenu, mardi 11 avril, une conférence de presse pour réaffirmer la volonté de Hanoï de trouver une solution négociée au conflit de Phnom-Penh. Il a de nouveau accusé les dirigeants du P.C. cambodgien d'avoir commis des atrocités contre les populations civiles du Vietnam.

Au Vietnam, trois ans après la fin de la guerre et le renversement du régime sudiste, plus de cinquante mille personnes demeurent détenues dans les camps de « rééducation ». Notre envoyé spécial Roland-Pierre Paringaux analyse ci-dessous les conditions dans lesquelles s'effectue cette « rééducation ».

Cinquante mille Vietnamiens en « rééducation »

De notre envoyé spécial

Ho-Chi-Minh-Ville. — Il y eura trois ans en mai, plusieurs dizaines de milliers d'officiers, de policiers, d'agents de renseignement, de fonctionnaires et de cadres supérieurs de l'ancien régime sud-vietnamien, tous considérés par les autorités communistes victorieuses comme des « *criminels de guerre* », étaient astreints à un programme de « *rééducation* » et dirigés vers des camps de prisonniers au sud puis au nord du pays.

Depuis, à plusieurs reprises, des responsables vietnamiens avaient laissé entendre que la durée de cette punition n'excéderait généralement pas trois années (1). Or il apparaît que la majorité de ces personnes restent détenues, et rien n'indique qu'il soit question de libérations massives dans les prochaines semaines. Au contraire, le conflit avec le Cambodge, qui a contraint à déplacer des camps de rééducation établis à proximité de la frontière, l'accélération de la socialisation du Sud et la « *mise au pas* » de la communauté affairiste sino-vietnamienne de Cholon posent de nouveaux problèmes de sécurité. Il est peu probable, dans ces conditions, que l'on relâche bientôt des milliers de détenus, qui pourraient mettre à profit la situation pour se livrer à des « *activités contre-révolutionnaires* ».

Les autorités sont réticentes à aborder le sujet des rééduqués, et il n'est guère possible d'obtenir de chiffres officiels. Par des recoupements qui restent sujets à caution, on estimait fin mars que de vingt mille à vingt-cinq mille prisonniers avaient été relâchés, compte non tenu des sans-grade (soldats, petits fonctionnaires...) qui ont fait une période initiale de quelques jours avant d'être renvoyés dans leurs foyers.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 7.)

(1) Le 10 juin 1976, le G.R.P. publiait une directive en douze points, signée de son premier ministre, M. Huynh Tan Phat, spécifiant que la « *rééducation* » ne devrait pas dépasser trois ans, sauf certaines exceptions : « *Ceux qui ont travaillé contre la révolution et le peuple, ceux qui ont commis de nombreux crimes, les contre-révolutionnaires encore actifs* » (*le Monde* du 12 juin 1976). *(N.D.L.R.)*

M. Barre voudrait relancer la politique contractuelle

M. Raymond Barre ouvre la série d'entretiens qu'il aura jusqu'à la fin du mois avec les dirigeants des organisations syndicales et professionnelles en recevant, ce mercredi 12 avril, à 15 h., à l'hôtel Matignon, une délégation de F.O. conduite par M. André Bergeron, secrétaire général.

Le premier ministre a pris également rendez-vous avec la C.F.D.T., le vendredi 14 avril, à 9 h. 30, la C.F.T.C., le vendredi 21 avril, à 10 h., la FEN, le même jour à 16 h., et la C.G.T., le mardi 25 avril à 16 h. Il s'entretiendra aussi avec les représentants du C.N.P.F., de la C.G.C., des petites et moyennes entreprises, des syndicats agricoles et des associations familiales. Le groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale souhaite que le gouvernement engage sa responsabilité lors du débat de politique générale qui s'ouvrira le 19 avril au Palais Bourbon.

Au conseil des ministres, le chef du gouvernement a présenté une communication sur la situation économique et sociale.

M. Valéry Giscard d'Estaing avait convié à déjeuner à l'Elysée, à l'issue du conseil des ministres, tous les membres du nouveau gouvernement, ainsi que les présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat, du Conseil constitutionnel et du Conseil économique et social.

Il y a dix-neuf mois que M. Raymond Barre n'a plus reçu personnellement les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. à l'hôtel Matignon. Sa dernière entrevue avec M. Georges Séguy remonte au 6 septembre 1976, et il n'a pas reçu M. Edmond Maire depuis le 8 septembre de la même année.

A l'époque, il s'agissait pour le nouveau premier ministre, succédant à M. Jacques Chirac, d'engager prioritairement la lutte contre l'inflation en préparant un programme d'action dont les syndicats ouvriers dénonçaient à l'avance l'austérité. Les « consultations » engagées par M. Barre avaient été purement formelles. Il avait écouté les délégués syndicaux sans répondre à leurs questions et son mutisme les avait vivement irrités. Le dialogue avait aussitôt tourné court et le premier « plan » Barre avait suscité de nombreuses réactions hostiles.

Aujourd'hui, la situation apparaît différente, et pas seulement à cause du résultat des élections. L'hôtel Matignon estime, en effet, que le paysage syndical évolue très sensiblement depuis plusieurs mois. Les élections professionnelles font ressortir un recul de la C.G.T. dans certains secteurs industriels importants, tandis que F.O. a tendance à progresser.

La C.F.D.T. renforce, elle aussi, son audience en manifestant une attitude plus réaliste dans ses méthodes d'action revendicative. Il n'en faut pas davantage pour que l'Elysée et l'hôtel Matignon espèrent, par leurs initiatives, débloquer les relations avec les partenaires sociaux.

L'ouverture prônée par le président de la République demeurant pour l'instant un vœu pieux sur le plan politique, le gouvernement est tenté de la rechercher sur le terrain social, qui semble plus favorable. Tel est l'objet des « consultations » de Matignon, qui seront moins formelles que celles de septembre 1976, et plus concrètes que celles qui ont eu lieu à la fin du mois dernier à l'Elysée.

Dans son allocution du 22 mars, M. Giscard d'Estaing avait demandé à ses hôtes de répondre à une seule question : « *Quels sont, à votre avis, les problèmes que la France doit résoudre par priorité ?* » M. Raymond Barre, lui, se propose d'étudier avec ses interlocuteurs les moyens à mettre en œuvre pour résoudre ces problèmes et d'examiner notamment la possibilité de relancer la politique contractuelle. Il n'est pas question de négocier, mais de parler avec les intéressés de la réalisation des objectifs fixés dans le programme de Blois.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 8.)

LAURENCE JYL

LE MARI DE MAMAN

"Un roman qui sous sa légèreté, sa cocasserie, est peut-être plus vrai et plus sensible que ne le laisse croire le premier plaisir qu'on y prend."
MICHEL DEON "LE JOURNAL DU DIMANCHE"

"Les manœuvres irrésistibles d'un petit Machiavel en jupon... Le premier livre acide et drôle d'une jeune romancière pleine d'avenir."
PIERRE DEMERON "MARIE-CLAIRE"

ROMAN JULLIARD

Du XXIIe congrès du P.C.F. à l'échec de la gauche

I. - LA RÉVOLUTION N'EST PLUS CE QU'ELLE ÉTAIT

par JEAN ELLEINSTEIN (*)

L'échec de la gauche aux élections législatives de 1978 est celui de toutes les forces qui la constituent, indépendamment même de la responsabilité de chacune d'entre elles. Il est donc celui du P.C.F. Il l'est d'autant plus que celui-ci a lui-même régressé en pourcentage (— 0,8 % par rapport à 1973), ce qui est, à l'exception des élections catastrophiques de 1958 (19,2 %), son plus mauvais score depuis 1945. Pour la première fois depuis cette même date, le parti socialiste le devance et d'environ 2 %. Tels sont les faits qu'il faut voir lucidement. Rien ne sert, en effet, de masquer la réalité. Ce n'est pas en cassant le thermomètre qu'on supprime la fièvre. Ces articles ont pour but d'apporter ma contribution à la discussion à laquelle le bureau politique du P.C.F. a appelé les communistes dans le cadre de la préparation du comité central des 26 et 27 avril.

J'aurais souhaité les publier dans la presse de mon parti, mais il apparaît que cela n'est pas possible dans l'état actuel des choses. Je prie les camarades qui pourraient me tenir rigueur de cette façon de faire de considérer les raisons d'une telle situation et les arguments développés ici, plus que de maudire l'intellectuel communiste en train de faire ses confidences à un journal non-communiste. N'est-ce pas précisément un des problèmes que pose l'évolution du P.C.F. ?

D'autres communistes ont été amenés à s'exprimer en dehors de la presse de leur parti pour la même raison. Quelques-uns parmi eux le font pour mettre en cause le XXIIe congrès avec lequel ils avaient été en désaccord sur des points importants (par exemple, l'élimination du concept de dictature du prolétariat). Je les approuve de demander un fonctionnement plus démocratique du centralisme démocratique, mais je refuse l'amalgame que l'on tente de faire entre tous ceux qui expriment un point de vue critique sur la politique actuelle du parti. « *Nous ne souffrons pas de trop de XXIIe congrès, mais de pas assez* », disait, à juste titre, Georges Marchais au lendemain de la conférence nationale du P.C. en janvier 1978, ce que j'avais fortement souligné dans mon intervention. Mon désaccord avec le bureau politique du P.C. ne porte pas sur l'esprit des décisions du XXIIe congrès, mais sur la façon dont celles-ci sont appliquées.

On me fera observer que je sous-estime le rôle de la bourgeoisie et que j'alimente la campagne anti-communiste du parti socialiste. Non, je n'accepte pas cette façon de poser les problèmes qui conduit le P.C.F. à se recroqueviller sur lui-même comme s'il était une forteresse assiégée. La bourgeoisie a toujours combattu le P.C.F. et continuera à le faire, mais je ne vois pas en quoi l'existence d'un véritable débat publie entre communiste peut l'aider. Bien au contraire, il ne peut que démontrer la vitalité démocratique d'un grand parti.

(Lire la suite page 9.)

(*) Directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, candidat du P.C.F. aux élections législatives dans le cinquième arrondissement de Paris.

La représentation proportionnelle

NÉCESSAIRE ET DANGEREUSE

par MAURICE DUVERGER

Lire page 9

AU JOUR LE JOUR

Géométries

Au cours des derniers « Dossiers de l'écran », on a rappelé la formule de « convergences parallèles » employée par un homme politique italien pour caractériser la situation parlementaire de son pays.

Cette géométrie non euclidienne pourra paraître surprenante. Pourtant, elle correspond à une situation que nous connaissons bien, à cela près que notre majorité et notre opposition offrent plutôt des exemples de divergences parallèles.

Mais il est visible aussi que le véritable débat, à droite comme à gauche, est entre les partisans de la géométrie fixe et ceux de la géométrie variable.

ROBERT ESCARPIT.

Mort de Joseph Delteil

La fin d'un paléolithique

L'écrivain Joseph Delteil est mort dans la nuit du 11 au 12 avril, à l'hôpital de Montpellier. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Avec Joseph Delteil disparaît un des écrivains les plus singuliers de la littérature française contemporaine.

Né le 21 avril 1894, à Pieusse, dans l'Aude, non loin de Limoux et de sa célèbre blanquette, il monte à Paris vers les années 20, s'intègre au milieu surréaliste, qui fait alors feu de tous ses orifices, sur les décombres d'un après-guerre saisi par les vertiges de la musique noire et du rythme américain. Il n'en est pas le représentant le plus pétaradant, plus près sans doute des stylistes comme Morand, Cendrars, Montherlant, mais le plus coruscant, le plus insolite. Il cultive l'adjectif rare, déroutant, l'association audacieuse, à l'image des symbolistes, qui furent ses premiers maîtres. *Sur le fleuve Amour, Choléra* (1923), étonnent, déconcertent, mais enchantent. « *Chauves*, s'écriait Drieu La Rochelle, *lisez* Choléra, *vos cheveux repousseront.* »

En 1925, il obtient le prix Femina pour une *Jeanne d'Arc* qui va diviser, passionner, l'opinion. « *Votre Jeanne d'Arc est une belle salopiaude* », lui écrira André Breton, qui rompt avec lui à cette occasion. Mais Claudel, Maritain, Raymond Poincaré, le Mikado, Barrès et Ravel sont pour. « *S'il y a irrévérence envers une sainte*, dira Paul Claudel, *ce sont plutôt les immondes effigies que nous avons le tristesse de voir dans nos églises qui en sont la marque.* » Ce succès à parfum de scandale ne sera cependant pas suivi d'une notoriété durable avec les œuvres ultérieures des années 30, un *La Fayette*, un *Vert-Galant*, un *Don Juan*.

PAUL MORELLE.

(Lire la suite page 23.)

LE MONDE diplomatique

DU MOIS D'AVRIL EST PARU

Au sommaire :

L'ITALIE
DE LA VIOLENCE
LA LOGIQUE
DE L'INTRANSIGEANCE
AU PROCHE-ORIENT

idées

LOISIRS

Le point de vue de...

Jean-Marie DESPINETTE

Jean-Marie Despinette est président de l'association Loisirs Jeunes (*).

Les quatre-vingts jours critiques

ALORS que tous les enfants et adolescents français sont obligatoirement scolarisés jusqu'à seize ans, le régime scolaire et l'organisation sociale les livrent à eux-mêmes dès la sortie de l'école, chaque jour vers 16 ou 17 heures, ainsi que les mercredis et pendant les petites et moyennes vacances. Sans parler de la période des grandes vacances pendant laquelle les parents n'ont pas de congés payés.

Il est clair que de moins en moins de mères, et bien entendu de pères, peuvent prendre en charge leurs enfants à ces moments-là. Le phénomène de démocratisation de l'école et de généralisation de plus en plus large du travail de la femme oppose cent cinquante-six jours scolarisés ouvrables aux deux cent trente-six jours minimum de travail des parents. Soit quatre-vingts jours critiques par an et cinq heures d'école (*contre huit* heures de travail des adultes).

Il serait inconcevable que l'opinion et la puissance publique continuent d'envisager ce problème sous une forme dépassée. Une part énorme du coût de la « prévention » et de l'« inadaptation sociale » ne parvient pas à corriger les effets cernus de cet errement.

L'ensemble de la population française vient de le montrer clairement : s'ils s'opposent parfois, il est des domaines où une écrasante majorité de Français se retrouvent. C'est lorsqu'ils sont confrontés aux vrais problèmes, ceux du quotidien. Il en est un, criant, qui nous est très souvent posé à Loisirs Jeunes et pour lequel, *malgré notre expérience* de plus de *vingt ans dans le* demaine de l'information sur les loisirs des enfants, notre équipe, notre documentation et notre travail avec d'autres associations nationales sur ce plan précis, il nous est difficile, voire impossible, de répondre : c'est lorsque les parents, à l'occasion des périodes de petites vacances, nous demandent « *où ils pourraient faire garder leurs enfants* ».

Sans vouloir nier ni minimiser l'action louable et continue des associations de toutes tendances qui, régulièrement, accueillent les enfants dans les centres aérés et les clubs de quartier, il faut bien reconnaître que la demande est nettement supérieure aux réelles possibilités d'accueil. En outre, les demandes formulées par les parents à nos centres de renseignements indiquent clairement qu'ils souhaitent autre chose qu'une simple « garderie ». Et cela se comprend aisément. Mais, dans de nombreux cas, on peut affirmer qu'aujourd'hui la mode de garde le plus souvent retenu — faute de mieux — pendant les petites vacances, le mercredi et les fins d'après-midi, c'est la télévision.

Puisque c'est la masse immense des enfants et des adolescents qui est en cause, il faut une solution à la mesure du problème et à la mesure des besoins des enfants et des parents d'aujourd'hui. Ce qui ne veut pas dire que, seule, l'école soit concernée. Les maîtres ont raison de vouloir que d'abord elle fasse bien ce qu'elle a à faire, et les associations de parents d'élèves travaillent aussi en ce sens.

A Loisirs Jeunes, nous disons : « *Pourtant, ne serait-il pas souhaitable que quotidiennement, au sein de l'école, se développent des réalisations éducatives, des formations sportives et culturelles multiples, en dehors du temps scolaire proprement dit ?* » Par exemple dans des clubs d'enfants, dans les bibliothèques, cinémathèques, discothèques, ateliers de travaux artistiques et manuels, dans les gymnases, piscines, patinoires, sur les stades, parcours pédestres ou cyclables, dans les centres de plein air, centres sociaux, maisons de la culture, groupements sportifs.

Une révision déchirante

Pour résoudre les problèmes des mercredis et des divers congés, devraient être développés, parallèlement, des centres, foyers, clubs, maisons des enfants, pas nécessairement séparés d'ailleurs de ceux de la jeunesse ou du troisième âge, souvent liés à eux, comme aussi des groupements d'enfants, disons, pour simplifier, scoutisme au francs et franches camarades.

Les associations de gestion existent, offices municipaux spécialisés, comités d'entreprise, associations familiales, scolaires, paroissiales, mouvements divers appuyés démocratiquement sur le bénévolat de leurs administrateurs et d'une partie, indemnisée à la vacation, de leurs animateurs. Elles sont à soutenir par des financements publics ou semi-publics adéquats sauvegardant les libertés de choix, conjurant les pluralités d'initiatives locales agréées de fait par la confiance des parents et de droit par l'administration de tutelle nationale ou régionale compétente.

Mais, sans hommes et femmes professionnels formés pour les aider à organiser eux-mêmes leurs vies d'enfants en groupe, comment y parvenir ? Les écoles de formation existent, les budgets pour embaucher leurs élèves en fin d'études, eux, sont absents. Les formations de bénévoles sont coûteuses, et à leur charge ! Enfin, on ne sait pourquoi, seuls les jeunes sont requis. Bien des personnes du troisième âge ne demandent qu'à servir socialement.

Il y a aussi un problème d'équipements simples. On parle souvent des équipements lourds et de prestige — voire lucratifs, — rarement, très rarement des équipements gratuits qui répondent aux besoins premiers. Dans le cadre de la consultation nationale de la jeunesse lancée par le gouvernement, Loisirs Jeunes a mené une enquête auprès de ses lecteurs et presque toutes les réponses ont souligné l'intérêt des parents, d'une part, pour les équipements rapprochés du lieu du domicile et accessibles librement *sans danger aux enfants et*, d'autre part, pour les équipements de loisirs pour toute la famille.

Mais ne faudrait-il pas parallèlement une révision déchirante : prévoir une organisation nouvelle du rythme scolaire et des rythmes de vie des familles telle que les temps de séjour à l'école des enfants et les temps de travail des parents soient plus conciliables, sinon réellement conciliés ?

A l'école pourquoi ne pas envisager deux heures de classe (16 h.-18 h., par exemple), après une large coupure, en début d'après-midi, pour des activités libres « à options » ou des temps d'études ? Et, dans les conventions collectives, pourquoi ne pas permettre des aménagements d'horaires fructueux — quelques jours par an et le mercredi après-midi — pouvant faire l'objet de congés sans solde ou compensés ? Et si l'on envisage moins d'heures travaillées, pourquoi ne pas penser aux mercredis d'abord ?

Cela concerne, il est vrai, beaucoup de monde, non seulement le ministère de l'éducation mais bon nombre de départements ministériels, non seulement les enseignants et leurs syndicats mais aussi les associations familiales et de parents d'élèves, les instances où les *partenaires sociaux s'affrontent ou se concertent*, en tout cas se consultent et s'informent, enfin les assemblées politiques où ces problèmes doivent être posés.

Après les nécessaires consultations préalables, un arbitrage, au plus haut niveau, indiquerait comment le gouvernement entend mener une politique autant familiale que démographique, autant culturelle que d'enseignement. Et l'Etat manifestera concrètement sa position à l'égard de la famille et précisément à l'égard des enfants.

(*) 36, rue de Poothieu, 75006 Paris ; tél. : 225-60-22.

L'HYPNOSE TÉLÉVISUELLE

par JEAN CLUZEL (*)

QUELLE est au juste la place de la télévision dans la vie d'un jeune Français d'aujourd'hui ? On ne se trompe sans doute pas en disant que celui-ci passe environ mille heures par an devant le poste familial alors qu'il ne consacre guère que huit cents heures à la classe, tout au moins dans l'enseignement secondaire. Le fait est donc établi ; il faut l'admettre, bien qu'il soit à peine imaginable ; dès lors comment ne poserait-il pas un problème ?

Les parents qui sont aujourd'hui quinquagénaires ont vécu l'irruption de la télévision dans le cercle de famille. Ils se souviennent que ce fut presque toujours un événement et que, aussitôt, le poste est devenu le principal centre d'intérêt dans la maison. Des changements décisifs n'ont pas tardé à s'imposer, les uns visibles, les autres cachés.

De cette désorganisation de la vie familiale, les enfants sont évidemment les premières victimes. Elle rend les adultes indisponibles à leur égard et les prive d'interlocuteurs qui leur sont indispensables : plus personne pour écouter leurs petites histoires, qui leur donneraient l'occasion de s'extérioriser et de confier tant de choses pour eux utiles à dire et, pour les parents, à savoir. Mais, inversement, ils n'entendent plus beaucoup leurs parents et n'appartiennent donc pas à leur monde.

Mais tous les enfants ne sont pas également victimes de cette intrusion de la télévision dans la vie familiale. Suivant les milieux auxquels ils appartiennent, les conséquences diffèrent. Dans les milieux dits « sans culture », on avale tout ce que présente la chaîne que l'on a choisie. Dans les milieux qui ont quelque culture — j'entends livresque, — et ce sont généralement les milieux aisés, on choisit davantage ; peut-être sait-on mieux s'arrêter et ne pas tout accepter sans critique ou sans protestation ?

Il est une forme supplémentaire d'inégalité devant la télévision. Les enfants des familles aisées ne sont pas réduits à n'avoir d'autres divertissements qu'elle. Ils partent en vacances ; ils voyagent ; ils font du ski, etc. Non seulement ils échappent ainsi à l'abus quotidien du petit écran, mais ils voient des choses réelles et peuvent mieux comparer et juger.

Depuis quel âge les enfants souffrent-ils de la tyrannie de la télévision dans la vie familiale ? Pour beaucoup, c'est depuis leur plus tendre enfance. Le temps est passé où l'enfant d'une famille modeste, quand il avait une mère attentive et intelligente, pouvait faire envie à de plus riches dont la mère était accaparée par la vie mondaine.

Cependant, la télévision n'influence pas seulement les enfants par la place qu'elle prend dans la vie familiale et les contre-coups qui en résultent, elle agit aussi par les effets qu'elle exerce directement sur leur esprit. Chacun sait qu'ils sont en général extraordinairement malléables, mais on n'y pense guère dans le cas particulier.

Rien n'est plus affligeant que le spectacle d'un grand immeuble, le soir, lorsque, au même moment, à chaque étage, tout le monde est assis devant un appareil de télévision et que l'on absorbe les mêmes choses dans la même attitude et le même mutisme. Et comment ne pas songer alors que, à cet instant, la grande majorité des Français se trouvent dans le même cas : une sorte de paralysie frappe toute la nation en l'immobilisant, fascinée, devant l'un des trois spectacles qui sont livrés à son hypnose !

On ne peut en effet prétendre que la télévision soit un divertissement qui suscite l'activité et qui invite à exercer ses talents ! Elle est excellente pour les personnes âgées qui ont besoin de se distraire, et nous serons sans doute tous contents de la trouver un jour, à l'âge de la retraite. Mais pour les jeunes ? Pour les enfants ? Ne risque-t-elle pas de leur inculquer la passivité ? C'est une critique que l'on a formulée très tôt. L'immobilité de l'enfant devant l'écran symbolise et manifeste un abandon psychologique total. Est-ce bien l'attitude mentale qui lui permet de s'instruire ? *N'est-elle pas le contraire* de l'effort intellectuel et peut-on s'enrichir l'esprit et se fermer sans cet effort ?

Il en est ainsi de la télévision comme de l'enseignement, et pour cause. Ce n'est pas pour rien que l'on a préconisé, il y a un quart de siècle, les « méthodes actives », et que l'on a souligné l'insuffisance de la parole du maître, lorsqu'elle descend de haut en bas, sans susciter de réponse, de *feed-back*, comme on dit en termes de communication de masse.

Une question se pose alors : la télévision peut-elle vraiment instruire ? Met-elle l'esprit dans les conditions nécessaires pour qu'il puisse assimiler, c'est-à-dire enregistrer et comprendre ? Si l'on y réfléchit, il apparaît que son efficacité didactique est réduite pour deux raisons : d'abord les images qu'elle nous offre défilent trop vite, ensuite, ce ne sont que des images.

Etant donnée la rapidité avec laquelle ils balaient toutes sortes de sujets, on peut se demander si les programmes de télévision peuvent réellement enseigner quelque chose quand ils ne rencontrent pas dans l'esprit une interrogation préalable ou une préparation intellectuelle suffisante. N'en va-t-il pas ici comme les fleuves chargés d'alluvions ? *Leurs dépôts ne se font* que là où leur cours se ralentit ; mais là où les eaux se précipitent, elles creusent encore leur lit. On peut craindre que les programmes de télévision, alors même qu'ils veulent faire plus que divertir, n'éveillent qu'une curiosité superficielle, sans permettre de construire en soi une culture cohérente. Ce n'est pas rien, dans une certaine mesure, et c'est sans doute mieux que rien. Mais ce n'est pas grand-chose pour qui ne possède pas déjà une formation obtenue par de tout autres moyens et qui fournit des points d'ancrage et de cristallisation à certaines des choses entr'aperçues parmi tant d'autres.

Nous pouvons maintenant préciser en quoi consiste exactement la passivité, dont chacun sent bien qu'il faut parler à propos de la télévision. Elle est l'attitude mentale du badaud qui regarde un accident par opposition à l'attitude de l'artisan qui se sert d'un outil (puisqu'il est vrai que l'homme pense avec ses mains). C'est donc toute une partie de leur vie que les enfants abandonnent à la passivité du spectateur fasciné qui ne peut, faute de temps, s'approprier l'image dans sa signification intellectuelle et qui se laisse bercer au flux et au reflux du spectacle.

Lorsque l'on constate, chez nous, la débilité de certains programmes « pour la jeunesse », on doit avouer que notre télévision d'Etat est loin de faire ce que certaines chaînes étrangères ont su réaliser. Ne devrait-elle pas, cependant, fonctionner comme un véritable service public et se soucier davantage d'apporter au travail de l'école, par certaines émissions intelligemment conçues, la contribution compatible avec la nécessité où elle se trouve d'être d'abord divertissante ?

(*) Sénateur, Union centriste, auteur du livre *Télé-violence* (Editions Plon).

Réplique... à Mireille Chalvon

Nous avons publié dans le Monde *du 19 janvier un article de Mme Mireille Chalvon, assistante du chef de service des émissions pour la jeunesse de FR 3, sur « L'école et le petit écran ». Nous avons reçu, à propos de cet article, une lettre dont voici l'essentiel :*

La télévision doit-elle ne jouer aucun rôle, comme le laisse entendre Mireille Chalvon, qui ne voit que l'école à qui faire la leçon ? On pourrait avoir d'autres ambitions, et, pour la télévision et pour la pédagogie, que de ne voir leur rapport que par l'utilisation du « folklore télévisuel » pour rendre l'école moins rébarbative.

En ce qui concerne la place que la télévision peut tenir dans une pédagogie de l'image, trois exemples au moins peuvent être donnés qui ne relèvent donc pas du domaine du vœu pieux ou de l'option idéologique, sans parler d'actions ponctuelles plus nombreuses.

On laissera ici de côté l'expérience réalisée en la matière par la télévision canadienne à Montréal, qui est déjà ancienne et éloignée. On retiendra, par contre, car elle est actuelle et voisine, celle lancée par la radio-télévision éducative romande, organisme de collaboration de la radio-télévision suisse-romande et des départements de l'instruction publique des cantons suisses romands.

Eduquer les téléspectateurs

Les objectifs d'une télévision éducative y sont sans équivoque ceux de la préparation de l'enfant à être un téléspectateur averti. Il s'agit de « *contribuer à la compréhension de l'actualité et de la façon dont les médias la présentent tout en encourageant la curiosité et l'intérêt pour l'information* » ; il s'agit aussi de contribuer « *à la connaissance de la télévision, de ses genres, de ses langages et des médias correspondants, en vue d'une meilleure appréciation, d'une meilleure compréhension, d'un meilleur choix et d'un usage mieux maîtrisé* » (1).

Le second exemple est paradoxalement dû à la télévision française, et plus exactement à Antenne 2 et à l'INA (Institut national de l'audio-visuel). Il s'agit de la série « Réalité-fiction » programmée en 1977. Le principe de ces émissions qui montrent aux téléspectateurs comment se fabrique une émission de fiction à partir du texte d'une interview télévisée est selon nous double. Il s'agit, d'une certaine façon, d'une réflexion sur le travail même de la télévision et d'une entreprise d'initiation du téléspectateur à des aspects généralement méconnus.

Lorsqu'on sait que le télescopage entre réalité et fiction, entre actualités et feuilletons, est l'un des problèmes majeurs des effets de la télévision chez l'enfant, comme le rappellent des études américaines citées par J. Mousseau (2), on voit l'intérêt du principe de telles émissions.

Dire que la télévision doit participer à l'éducation du regard n'est en rien une proposition révolutionnaire ou utopique. Une telle initiative serait un signe : celui de l'atteinte par la télévision de l'âge adulte. Il y a bien là, en effet, un souci de rigueur envers les téléspectateurs que l'on cesserait de considérer comme un public capable de tout ingurgiter sans remous, le pire comme le meilleur. Certes une telle entreprise oblige, en retour, à concevoir les métiers de télévision sous un aspect plus contraignant dans la mesure où l'éducation du public peut changer le sens et le mode de ses attentes. Mais n'est-ce point là le but de toute éducation ? Et la télévision n'en a-t-elle pas fait une de *ses missions*, avec l'information et la distraction ?

CL. THOLLON-POMMEROL.

(1) Radio - télévision éducative romande. *Télévision, principes et programme*, CS. Bron S.A., Lausanne, 1977.

(2) J. Mousseau, *les Enfants et la télévision*, nouvelles conclusions. *Communication et langages*, n° 30, page 19.

RECTIFICATIF. — Dans l'article de Gisèle Halimi, « Les miroirs grossissants » (*le Monde* du 17 mars), des erreurs se sont produites, à la composition, dans les renvois en coeurs et en fin de texte. Ainsi, les allusions aux montages (et non aux « *montagnes* ») de textes « *malicieusement truqués* » faisaient référence à l'article de P. Viansson-Ponté « La cause des femmes », paru dans *le Monde* daté 12-13 février. En revanche, « *toutes les femmes sont féministes, cela va de soi* » était une affirmation de Brigitte Gros.

La bougeotte

par PIERRE DROUIN

« *TOUT le malheur des hommes vient* de ce qu'ils ne *peuvent rester au repos dans une chambre.* » Nos contemporains bravant allègrement Pascal, il leur, au week-end, pendant les vacances, mettre un certain nombre de kilomètres entre son lieu de résidence habituel et son aire de détente. Bien sûr, cela concerne surtout les citadins. Mais cette famille s'agrandit tous les ans, grâce au phénomène d'urbanisation et malgré les écologistes, les phalanges de jeunes qui ont *trouvé* des charmes à la profession de berger, l'aménagement du territoire, ou les publicités pour attirer les industries à la campagne, etc.

Sans doute, aussi, *près* de la moitié des Français ne partent pas en vacances, pour des raisons en reste qui ne sont pas toujours économiques. Mais ce taux ira en s'abaissant graduellement, sauf cataclysme financier général, si l'on en juge d'après les statistiques les plus récentes.

L'O.C.D.E., qui tient à jour le tableau des entrées de touristes pour les dix-neuf pays qui la *composent*, nous donne pour 1977 (neuf premiers mois) des chiffres qu'il faut méditer. Les recettes touristiques ont augmenté globalement de 20 % l'an dernier, contre 7 % en 1976. Même si l'on tient compte d'un taux moyen d'inflation de 8 %, l'accroissement réel des déplacements est important.

Ainsi, malgré la crise, les habitants des pays industrialisés continuent de dépenser de plus en *plus* pour *leurs* voyages d'agrément. Malgré ou à cause de la crise ? C'est un phénomène de mieux en mieux observé qu'eux temps de troubles on rogne sur la nourriture plutôt que sur le superflu (les ventes de bouteilles de champagne ont augmenté de plus de 10 % en 1977). Le superflu est alors chose plus nécessaire, pour compenser la grisaille des temps. Les stations de sports d'hiver sont de mieux en mieux remplies et les agences de voyage se plaignent beaucoup moins que les agences immobilières. Tout plutôt que rester face à soi-même, dans une perspective de morosité ?

« *Rien n'égale en les boiteuses [journées,*
Quand sous les leurds flocons [des neigeuses années
L'ennui, fruit de la morne [incuriosité
Prend les proportions de [l'immortalité. »

Baudelaire, qui ne méprisait pas le tranglais, savait ce que *spleen* voulait dire. Nos contemporains aussi, qui auraient toujours besoin de demander à leur voisin de bureau ou à leur poste de télévision, comme Diaghilev à Cocteau : « *Etonne-moi !* »

Changement... On n'entendait que cela dans la campagne (électorale) française. Bouger est aussi une leçon de changer. « *Plus me plaît le séjour qu'ont bâti* mes aïeux... » C'était peut-être vrai du temps de Du Bellay. Aujourd'hui, il faut avoir atteint l'âge de la sagesse forcée pour le « choisir ».

L'envie de fuir n'explique heureusement pas complètement le phénomène. La passion de la découverte anime les jeunes et les moins jeunes. La race des marcheurs, des cyclistes, des amateurs de « safari-photos », etc., s'est multipliée. Elle est en train de supplanter heureusement celle des « bronzeurs ».

C'est vrai, il y a toujours ceux qui aiment aller le plus loin possible pour épater la galerie de leurs amis, et jalonner leur parcours de l'envoi de cartes postales, mais dans ce sens une poussée sociologique plus subtile est constatée aujourd'hui.

Même dans certains quartiers populaires, les marchés se vident en période de vacances d'hiver ou de printemps et les commerçants ont constaté à quel point les familles se privaient afin d'emmener leurs enfants à la montagne. Pour leur redonner des couleurs *certes*, mais aussi parce qu'il est très mal vu du voisin de ne pas sacrifier à ce rite. Le déplacement de la tribu, comme « effet de signe », comme reconnaissance d'un certain statut social.

Il faudra sans doute attendre que la classe dirigeante ait trouvé à la sédentarité des charmes nouveaux pour que la bougeotte s'apaise.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Le Monde

étranger

L'EUROPE ET SES DIFFICULTÉS

EN ITALIE

Le terroriste blessé à Turin se déclare membre des Brigades rouges

De notre correspondant

Rome. — L'attentat qui a coûté vie à un gardien de prison, le mardi 11 avril, à Turin, présente un caractère particulier : pour la première fois, un terroriste déclarant appartenir aux Brigades rouges a été arrêté en flagrant délit. Cristoforo Piancone sera interrogé, son état n'étant pas désespéré, comme on l'avait cru aussitôt après la fusillade.

Il n'existe, sauf erreur, qu'un seul précédent, et il ne concerne pas les Brigades rouges : le 14 décembre 1976, un membre des Noyaux armés prolétariens a avait été, lui aussi, blessé et arrêté. Avec Piancone, les enquêteurs ont entre les mains un militant des nouvelles Brigades rouges, alors que les quinze détenus du procès de Turin, dont aucun n'avait été pris en flagrant délit, appartiennent au groupe fondateur de l'organisation, lequel semble être un peu sur le touche.

Né en 1950 à Grenoble, Turinois d'adoption, Cristoforo Piancone a un casier judiciaire vierge. La police ne lui connaissait que de vagues sympathies pour l'extrême gauche, et notamment pour Lotta continua. C'est un ancien ouvrier de Fiat, licencié il y a deux ans pour absentéisme. Détail important, Piancone travaillait dans l'atelier des presses, là où plusieurs dirigeants ont subi des attentats ces dernières années. Selon plusieurs journaux, le terroriste aurait appartenu quelque temps au parti communiste. *L'Unità* souligne, pour sa part, qu'il vendait aux portes de Fiat *Miraflori Rosse*, un journal édité par les autonomes.

« Je me considère comme un prisonnier de guerre »

Piancone était, en tout cas, le parfait clandestin. Il menait une vie régulière, allant ouvrir chaque matin la blanchisserie gérée par sa mère près de l'usine. Marié, il vivait chez ses parents, comme beaucoup de jeunes Italiens sans logement. « Je suis un *brigadiste*, a-t-il déclaré à l'hôpital. Je me considère comme *un prisonnier de guerre.* »

On en a informé Renato Curcio, chef présumé des Brigades rouges, qui est détenu à la prison de Turin. « *Ce sont des choses qui ne nous regardent pas* », a-t-il dit, alors qu'il s'était félicité publiquement du rapt de M. Aldo Moro.

Turin semble être devenue la ville de prédilection des terroristes. Depuis le 1er janvier, la violence politique y a fait cinq morts et seize blessés. Cette vague d'attentats avait commencé en juin 1975, touchant surtout des cadres de Fiat. Mais des conseillers démocrates-chrétiens, des magistrats, des journalistes et des policiers devaient faire également les frais de cette nouvelle « *stratégie de la tension* » revendiquée généralement par les Brigades rouges.

ROBERT SOLÉ.

LA POLICE LIBÈRE DEUX OTAGES

Rome *(A.F.P.)*. — A vingt-quatre heures d'intervalle, les policiers italiens ont fait échec à deux bandes de ravisseurs en libérant leurs otages lors des remises de rançon.

Le 11 avril au soir à la périphérie de Rome, les policiers ont intercepté les ravisseurs de l'entrepreneur romain Angelo Appoloni, qui avait été enlevé le 12 mars dernier. Les ravisseurs ont tenté de forcer le barrage de la police, qui a ouvert le feu. L'otage qui se trouvait dans le coffre de la voiture des ravisseurs a été libéré par la police. Il souffre de blessures légères. Les deux ravisseurs ont pu prendre la fuite à pied. L'un d'eux a été blessé, mais il semble que les malfaiteurs ne puissent plus échapper aux policiers qui les cerne.

La veille, également à la périphérie de Rome, les enquêteurs avaient réussi à arrêter deux autres ravisseurs lors de la remise d'une rançon pour la libération de Michela Marconi, fille d'un industriel italien. L'otage a été libérée peu de temps après ces deux premières arrestations, avec la même technique que celle utilisée par les policiers français dans l'affaire Empain.

Le débat sur l'adhésion de l'Espagne à l'OTAN est ouvert à Madrid

De notre correspondant

Madrid. — Le débat est ouvert à Madrid sur la candidature de l'Espagne à l'OTAN. Une intervention au Sénat du ministre des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, puis une déclaration de l'Union du centre démocratique (U.C.D.) ont nettement marqué les préférences atlantistes du gouvernement Suarez. Les milieux politiques se sont étonnés que ce problème — polémique entre tous — ait été abordé si tôt. L'U.C.D. affirmait en effet qu'il ne serait pas soulevé avant l'année prochaine, le gouvernement ne voulant pas diviser l'opinion espagnole avant le référendum sur la Constitution.

Pourquoi un tel empressement ? Selon l'opposition de gauche, Madrid a senti son isolement quand l'Organisation de l'unité africaine a lancé son offensive, en février, à propos des Canaries : les Espagnols ont constaté alors avec amertume que les Etats-Unis et la France avaient observé un silence équivoque. A leur avis, l'attitude américaine était calculée : il s'agissait de démontrer à l'Espagne qu'elle avait tout intérêt à rejoindre le « club » atlantique pour éviter ce genre de mésaventure. A tort ou à raison, plusieurs journaux ont écrit que, si Washington avait fait les démarches nécessaires, la résolution de l'O.U.A. sur « le caractère africain » des Canaries n'aurait sans doute pas été aussi unanime.

Les milieux diplomatiques nient, bien sûr, que Washington tente de forcer l'adhésion de l'Espagne. A les en croire, les Etats-Unis se contentent de conseiller ce qui leur paraît le « bon choix ». Mais les arguments avancés ici et là pour justifier les préférences officielles rejoignent finalement ceux de la gauche. « *L'adhésion au pacte atlantique rendrait notre politique étrangère plus cohérente* », dit M. Javier Ruperez, ancien chef de cabinet du ministre des affaires étrangères, actuellement responsable des relations internationales de l'U.C.D. « *Franco avait choisi l'isolationnisme. Nous avons donc été pratiquement absents de la scène internationale. Aujourd'hui, nous voulons démontrer que nous appartenons au monde occidental et adopter une formule qui nous assure la solidarité de nos alliés.* »

Une solution pour Gibraltar

L'U.C.D. et l'Alliance populaire (droite) de M. Fraga avancent de nombreuses raisons pour expliquer leur atlantisme. Une neutralité, même armée, est impossible, disent-ils, même si la formule est populaire dans un pays qui a été épargné par les deux guerres mondiales. L'Espagne « *se trouve plus près du front théorique qu'en 1939 en raison des nouvelles armes* ». La neutralité de la Suède ou de l'Autriche, donnée en exemple par les socialistes, *est due à leur situation géographique et a été imposée par les résultats de la dernière guerre* ». L'Espagne doit se prémunir non seulement contre les menaces de l'Est, mais aussi contre celles du Sud : pour monter un système autonome de défense, il faut « *des moyens financiers que nous n'avons pas* ». Enfin, la neutralité opérerait « *un vide dans le flanc sud de l'Europe* » et déséquilibrerait l'actuel rapport de forces.

Mais ne auffirait-il pas de reconduire le traité militaire signé avec les Etats-Unis quand celui-ci arrivera à échéance, en janvier 1981 ? A ce sujet, les centristes formulent des critiques qui rappellent étrangement celles des antifranquistes quand ils s'en prenaient au traité. Cette alliance remonte à 1953, c'est-à-dire « *à des circonstances historiques particulières* ». Franco cherchait alors un protecteur face à un environnement européen hostile, et Washington un « *allié sûr* » au bord de la Méditerranée. « *Mais un accord entre superpuissance et moyenne puissance, aussi équilibré soit-il, introduit toujours un rapport de dépendance* », disent les dirigeants madrilènes.

En outre, le traité d'amitié et de coopération de 1970 offre, dans le domaine militaire, plus de risque que de sécurité. Les risques sont évidents. Les Américains disposent de quatre bases en territoire espagnol : l'une — celle de Torrejon — est située à vingt kilomètres de Madrid, une autre — celle de Rota, près de Cadix, — reçoit des sous-marins nucléaires porteurs d'engins Polaris. En revanche, la protection américaine n'est pas garantie. Le traité est très vague sur la riposte que fourniraient les deux pays « *en cas de menace ou d'attaque extérieure contre l'Occident* » ; à tel point que M. Fraga, quand il était ministre de Franco, a pu dire que « *les Etats-Unis n'ont contracté aucune obligation envers l'Espagne pour la défendre contre un pays tiers* ».

Les milieux officiels estiment que l'OTAN fournirait une protection supérieure. En outre, « *l'Espagne pourrait participer aux décisions des alliés, ce qui n'est pas le cas actuellement* », dit M. Ruperez. Pourtant, le système militaire hispano-américain est relié au système atlantique. Les partisans de l'adhésion présentent aussi une série d'arguments politiques : une Espagne intégrée ou candidate à l'OTAN aurait plus de chance d'entrer dans le Marché commun. Les Européens seraient convaincus d'avoir un allié à part entière et pas seulement un partenaire en quête d'avantages commerciaux. En outre, l'intégration permettrait de moderniser l'armée espagnole, et sans doute — cette arrière-pensée n'est pas absente des calculs officiels, — de la détourner des affaires politiques en accentuant son caractère professionnel. Enfin, il serait plus facile de trouver une solution au problème de Gibraltar au sein de l'OTAN : c'est-à-dire une formule intermédiaire entre la souveraineté britannique et la souveraineté espagnole. « *L'Espagne, dans ce domaine, a acquis une certaine crédibilité depuis qu'elle a amorcé une politique d'autonomie régionale* », dit-on chez les diplomates madrilènes.

L'hostilité des socialistes

Telles sont les raisons des Atlantistes. Elles se heurtent évidemment à celles de la gauche, et même à celles de l'extrême droite. Les communistes sont hostiles à une formule qui, selon eux, renforce la politique des blocs, accentue l'hégémonie des super-grands et accélère la course aux armements. Ils préféreraient encore un gel de la situation, c'est-à-dire une prorogation du traité avec les Etats-Unis, mais ne renoncent pas pour autant à leur opposition de principe au maintien de bases militaires étrangères.

L'hostilité des socialistes — qui représentent 30 % de l'électorat — est plus gênante pour les centristes. Ceux-ci notent cependant qu'après avoir adopté un point de vue très proche de celui de M. Brejnev, au point de signer un communiqué commun avec lui, le parti socialiste plaide maintenant en faveur d'un système européen de défense. M. Mugica, dirigeant du P.S.O.E., et M. Solana, député du parti, se sont entretenus pendant une semaine en mars avec les chefs militaires américains.

« *Nous leur avons dit que notre neutralisme n'était pas tiers-mondiste ni pro-communiste*, indique M. Mugica. *Nous avons également expliqué que, si les Etats-Unis faisaient pression pour forcer l'entrée de notre pays dans l'OTAN, ils rompraient l'unité des forces démocratiques espagnoles.* » M. Mugica ajoute que l'idée d'une « armée européenne » a été examinée l'an dernier, au cours d'une réunion de partis sociaux-démocrates, et qu'elle a la préférence du P.S.O.E. Les socialistes espagnols se disent définitivement opposés à l'OTAN, formule héritée de la guerre froide, et ce malgré les invitations pressantes de leurs amis allemands.

Dès qu'ils ont eu vent des projets espagnols, les Soviétiques se sont agités. En décembre, ils ont invité à Moscou M. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du P.S.O.E., pour lui parler du pacte atlantique. Ils viennent d'affirmer que Madrid ne pourrait pas être le siège de la troisième conférence sur la sécurité, en 1980, si l'Espagne posait sa candidature à l'OTAN. Le gouvernement madrilène a d'autres difficultés à surmonter : il a affirmé qu'aucune décision ne serait prise sans l'appui « *d'une grande majorité de la population* ». Comment s'y prendra-t-il ? Sans doute en demandant un statut particulier au sein de l'alliance atlantique, « *à mi-chemin de la formule allemande et de la formule française* », dit M. Ruperez, qui précise : « *Nous n'accepterions pas de troupes étrangères en Espagne et il n'y aurait pas de troupes espagnoles à l'étranger.* » La possibilité d'un référendum, réclamé par la gauche, n'a pas encore fait l'objet d'une décision.

CHARLES VANHECKE.

● *Le ministre des affaires étrangères* a adressé, mardi 11 avril, un message au secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine pour protester contre les « *insinuations algériennes* » à propos de l'attentat contre M. Antonio Cubillo, secrétaire du Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance des îles Canaries (M.P.A.I.A.C.). De son côté, M. Luis Yanes, secrétaire chargé des relations internationales du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), a qualifié mardi de « *démentielles, ridicules et inadmissibles* » les déclarations de M. Cubillo impliquant le P.S.O.E. dans l'attentat. — *(A.F.P.)*

Aux « Dossiers de l'écran »

QUELLE « DÉMOCRATIE EN ÉCHEC » ?

De quelle Italie parlait-on, mardi soir 11 avril, aux « Dossiers de l'écran », entre le film de Victor Vramant et Gilbert Larriaga, et le long, très long débat dont les partenaires, seuf deux, ne représentaient en fait qu'eux-mêmes ? Entre l'image globale sur laquelle s'investissent tous les préjugés du téléspectateur français (« *les touristes sont-ils en sécurité ?* ») et les cartes postales d'une très grande qualité filmique sur lesquelles Victor Vramant avait couru un commentaire assez nourri et juste, les discussions n'ont guère établi de coïncidences.

Parlant dans une langue et pour un public étrangers, les participants, en effet, restreignaient la liberté de polémique, celle des nuances ou des allusions, qu'ils auraient eues en italien. Alain Jérôme, dont c'était le rôle, tentait de simplifier encore, pour éviter que la confusion n'entraîne une querelle compréhensible à la seule classe politique italienne. Du coup, entre deux schématismes, celui de « *l'Italie telle que le Français s'imagine qu'elle est* », et celui de « *l'Italie, telle que l'homme politique italien aime à la dénigrer* », l'équilibre ne fut pas trouvé.

Pourquoi le terrorisme ? A quoi aboutira-t-il ? C'étaient les questions de fond dont Claire Sterling, correspondante du *Washington Post*, souligna très justement qu'elles se rapportaient à une situation purement italienne, où la C.I.A., le K.G.B. et la Mafia n'avaient rien à voir. Alors, la responsabilité incombe-t-elle à la démocratie chrétienne et à ses trente ans de pouvoir ? Sur ce thème usé, personne n'apporta rien de neuf, et surtout pas le représentant de ce parti, M. Alfredo De Poi, jeune député de Pérouse. Né en 1945, il est sans doute un bon témoin, mais un peu jeune; de la jeune génération modérée démocrate-chrétienne, qui vaut rétablir un équilibre opposition-majorité.

Il fallait bien constater que, une fois de plus, la génération des dirigeants de la D.C., celle qui gouverne véritablement depuis la guerre, s'était dérobée à toute confrontation, à tout risque d'interpellation, absente ainsi d'un procès souvent excessif.

Les procureurs en sont constamment les mêmes et leurs termes ne varient pas. Ainsi Marco Pannella, député radical, toujours aussi maître dans l'art d'exploiter son temps de parole pour tempérer le justesse de l'argument par le plaisir de le déborder. Ainsi M. Broggi, représentant du mouvement gauchiste Lotta continua, le seul à nuancer sa condamnation des Brigades rouges.

Gianiario Pajetta, membre de la direction du parti communiste, incarnait bien la situation présente du P.C.I., privé d'interlocuteurs responsables depuis l'enlèvement de M. Aldo Moro. Ayant perdu son humour, sa combativité, montrant à quel point certaines questions l'excédaient, M. Pajetta n'engagea pas le débat sur le fond et trop souvent s'en tira par la boutade.

Deux participants, finalement, ont approché l'essentiel : Paolo Vittorelli, directeur de l'*Avanti*, quotidien du parti socialiste, et Bruno Trentin, membre du secrétariat de la C.G.I.L. Ce dernier rétablit avec pertinence les jugements trop dramatiques sur la gravité de la situation économique et la conception syndicale de la nécessaire politique d'austérité. Pour M. Vittorelli, majorant peut-être l'impact du parti socialiste, la gauche dans son ensemble tient son rôle dans la majorité actuelle. — J. N.

« Le Monde » tient à la disposition de ses lecteurs les pages « Événements » parues depuis octobre 1973.

Ces pages, extraites de numéros maintenant épuisés, sont susceptibles de compléter une documentation personnelle sur les sujets les plus divers (la liste en sera adressée sur demande écrite exclusivement).

Prix de l'exemplaire : 1 F + 0,80 F de frais d'envoi

« Le Monde », Vente au numéro : 5, rue des Italiens. — 75427 Paris Cedex 09

Saudia : les plus beaux Super Jets

Presque tous nos vols entre l'Europe et le Royaume d'Arabie Saoudite se font en Tristar ou en Jumbo 747. Vous pourrez y étendre les jambes. Et profiter d'un service impeccable.

Saudia : gastronomie en plein ciel

Si les lignes aériennes entre l'Europe et l'Arabie Saoudite étaient classées comme les restaurants, nous serions parmi les meilleures. Pour la cuisine. Et pour le service.

Saudia : formalités accélérées à l'arrivée

A l'aéroport de Djedda, nous venons d'inaugurer de nouvelles installations de livraison rapide des bagages à l'arrivée. Et de nouveaux salons.

HORAIRES FRANCE-ARABIE SAOUDITE

		LUN.	MAR.	MER.		VEN.		DIM.
Service		SV 782 B 707	SV 680 DC8 cargo	SV 770 B 707	SV 172 L1011	SV 770 B 707	SV 630 DC8 cargo	SV 770 B 707
Paris CDG	D	14.15	21.00	12.10	14.15	12.10	19.40	12.10
Genève GVA	A			13.15		13.15		
	D			14.15		14.15		
Djedda JED	A	22.00	02.30 MER.		22.00	21.35	01.10 SAM.	
	D		04.40				03.00	
Riyad RUH	A		06.00	22.00			04.20	20.05
	D		08.00				06.20	
Dhahran DHA	A		08.50				07.10	

■ 1 heure plus tard à partir du 3 avril. Heure locale.

Saudia : les distractions en vol

Nous vous offrons le cinéma et la musique sur tous nos vols entre l'Europe et l'Arabie Saoudite. Profitez-en en tournant le bouton de votre fauteuil.

Saudia : un service intervilles exclusif

Saudia vous offre des correspondances faciles avec 20 villes du Royaume.

En Boeing 737. Et notre Arabian Express vous offre ses navettes, (sans réservation en classe économique), entre Riyad, Djedda et Dhahran, sans oublier des vols réguliers dans le Moyen-Orient, les Etats du Golfe, plus des vols fréquents vers le Pakistan et les Indes.

7460

Saudia: 42 vols hebdomadaires entre l'Europe et l'Arabie Saoudite.

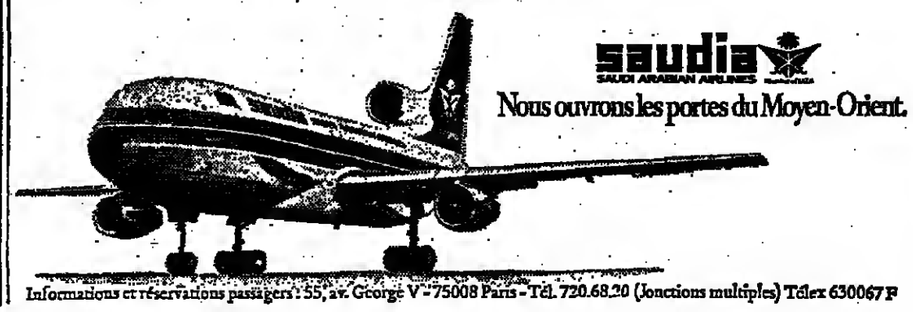

saudia SAUDI ARABIAN AIRLINES

Nous ouvrons les portes du Moyen-Orient.

Informations et réservations passagers : 55, av. George V - 75008 Paris - Tél. 720.68.20 (Jonctions multiples) Télex 630067 F

EUROPE

Ankara s'étonne du renvoi des entretiens gréco-turcs

De notre correspondant

Ankara. — A la demande du gouvernement grec, la rencontre des secrétaires généraux des ministères des affaires étrangères turc et grec, qui devait avoir lieu entre le 12 et le 14 avril dans la capitale turque, a été renvoyée « *à une date ultérieure* ».

Le gouvernement grec invoque des « *causes techniques* » pour ne pas assister à cette rencontre destinée à explorer les « *nouvelles approches* » du contentieux entre les deux pays, comme il avait été décidé à la conférence de Montreux le 11 mars.

Si M. Caramanlis proteste contre la levée de l'embargo sur l'aide militaire américaine à la Turquie, il n'y a aucune raison qui justifie le report des contacts diplomatiques entre les deux pays, dit-on à Ankara, et l'on qualifie l'attitude d'Athènes de « *tactique d'atermoiement* », contraire à l'esprit de réconciliation créé à Montreux. La question de l'embargo ne regarde qu'Ankara et Washington, et l'on est déçu par le refus de coopération des autorités grecques.

« *Elles ne peuvent même pas s'abriter derrière le prétexte de l'insuffisance des propositions chypro-turques concernant le futur statut de l'Etat chypriote, puisque celles-ci ne seront communiquées au secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, que le jeudi 13 avril* », dit-on ici.

M. Ecevit, qui croit toujours qu'un rapprochement est possible avec Athènes, alors que l'opposition de la droite à Ankara l'accusait de nourrir trop d'espoirs à cet égard en lendemain du « sommet » de Montreux, se trouve dans une situation embarrassante. Mais il n'est nullement découragé, car l'opinion publique, qui souhaite sincèrement le règlement de l'affaire chypriote et du contentieux avec la Grèce, le soutient et considère comme « inévitables » les concessions à Chypre.

Les Grecs chypriotes et Athènes préféreront probablement attendre l'issue du vote au Congrès relatif à la levée de l'embargo. C'est pourquoi la reprise du dialogue intercommunautaire à Chypre risque de ne pas avoir lieu avant cette date, en raison de l'attitude de « blocage » de Nicosie et d'Athènes.

ARTUN UNSAL.

Danemark

UN FRONT NATIONAL CONTRE LA C.E.E. POURRA PRÉSENTER DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN.

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le Front national danois contre la C.E.E. est parvenu à réunir les 62 000 signatures de soutien qui lui permettront de présenter en juin 1979 des candidats aux élections directes au Parlement européen. Une loi adoptée l'automne dernier par le Folketing exige que pour participer à ce scrutin les partis ou mouvements qui ne seront pas représentés à ce moment-là au Parlement remettent au ministère de l'intérieur un minimum de 62 000 signatures de soutien dont l'authenticité sera soigneusement contrôlée.

Ces résultats rapides ont été obtenus en grande partie grâce à une campagne tapageuse lancée le lundi de Pâques par le quotidien « Indépendant » à gros tirage *Ekstra-Bladet* — qui avant comme après l'adhésion du Danemark au traité de Rome — n'a cessé d'attaquer avec acharnement le Marché commun et tous les malheurs qu'il apporte au royaume. De plus, depuis la mi-mars, le Front national contre la C.E.E. avait organisé dans une série d'entreprises des réunions pour recueillir les bulletins indispensables. Le Front national qui avait organisé durant le Conseil européen des Neuf du 7 avril une manifestation devant le palais de Christiansborg, n'a pas l'intention de s'en tenir aux 62 000 signatures réglementaires. Il va continuer la collecte afin de démontrer qu'il jouit d'une sympathie étendue dans toutes les couches de la population.

CAMILLE OLSEN.

LE MONDE diplomatique

Au sommaire du numéro d'avril

L'ITALIE DE LA VIOLENCE...
(par Percy Allum)

... ET L'ITALIE DU CAPITAL ET DES PORTEURS DE PESTE
(par Ferdinando Scianna)

LA RÉPUBLIQUE, UNE DÉPOUILLE ?
(enquête de Maurice T. Maschino)

LE PRÉSIDENT CARTER, DES PROMESSES ÉLECTORALES AUX ACTES
(Sylvia E. Crane)

SAPER L'IDÉOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT
(Georges Corm)

PROCHE-ORIENT : LA LOGIQUE DE L'INTRANSIGEANCE

- La sécurité d'Israël et le glacis libanais (A. Kapeliouk.)
- L'art et la manière de faire avorter des perspectives de paix (Livia Rokach).
- Stratégie de désespoir et échecs des Palestiniens (Selim Turquié).
- La Syrie des militaires, un régime aux assises mal assurées (E. Picard).

AMÉRIQUE LATINE. — Comment le pacte andin fut vidé de sa substance. (JAMES F. PETRAS et MORRIS H. MORLEY.)

AFRIQUE. — Congo : un régime en sursis ? (HUGUES BERTRAND.)

REPORTAGE :
LE COMMUNISME VIETNAMIEN EN MARCHE
(par Nayan Chanda)

Le numéro : 6 F
(en vente dans tous les kiosques)
Abonnement et vente au numéro :
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

LES PAYS BALTES ENTRE LA FIERTÉ ET LA RÉSIGNATION

II. — Une richesse relative

De notre envoyé spécial DANIEL VERNET

Dans un précédent article (« le Monde » du 12 avril) Daniel Vernet a présenté les traits communs et les différences des pays baltes. Les plus « jeunes » Républiques membres de l'Union soviétique n'ont connu à l'époque moderne qu'une brève période d'indépendance. Pourtant leur niveau de vie est supérieur à la moyenne de l'U.R.S.S.

Riga. — A une vingtaine de kilomètres de Riga, le « kolkhoze du 9 mai » n'est pas à proprement parler une entreprise modèle. Par la richesse, il n'est que le cinquième kolkhoze de pêcheurs de la Lettonie. Il n'en réalise pas moins un chiffre d'affaires annuel de 10 millions de roubles et un bénéfice net de 2 millions. Créé tout de suite après la guerre, « *il s'est d'abord heurté au scepticisme des pêcheurs,* nous explique le vice-président, qui revient justement d'Arcachon. *Puis l'Etat a accordé des subventions, on a acheté de nouveaux chalutiers. Ceux qui doutaient sont venus* ». Le kolkhoze compte maintenant quinze cents membres, dont quatre cents pêcheurs. Il possède sept gros chalutiers pour la pêche en Atlantique, sur une flotte d'une vingtaine de bâtiments. La dernière acquisition est un grand yacht blanc, pour les croisières des kolkhoziens, surtout des jeunes, en mer Baltique.

Les gros chalutiers rapportent en moyenne 3 000 tonnes de poissons par an. « *Le record a été de 5 000 tonnes. Quand le capitaine nous l'a annoncé,* dit le vice-président, *on lui a télégraphié qu'une Volga l'attendait à terre.* » La voiture est toujours une récompense convoitée. Dans le kolkhoze, il y en a déjà trois cents — moyenne honorable pour l'U.R.S.S. — et cent personnes sont encore sur la liste d'attente. Sur les quelque 25 000 tonnes qu'il pêche chaque année, le kolkhoze en conditionne 1 200 dans ses propres usines par fumage et mise en boîte. En association avec d'autres kolkhozes de la côte, il a entrepris la construction d'une usine de congélation. A la chaîne semi-automatique travaillent surtout des femmes. La moitié sont mariées à des pêcheurs, la moitié viennent de la ville. La main-d'œuvre manque. Le kolkhoze va construire un jardin d'enfants pour inciter les jeunes mères à s'embancher à l'usine.

Des statistiques flatteuses

Même si l'extension des limites des eaux territoriales, partout dans le monde, et la diminution de la quantité de poissons dans les mers créent de nouveaux problèmes — en partie résolus par le développement de l'élevage du poisson — la pêche reste dans les pays baltes une activité lucrative. A côté de Tallin, le « kolkhoze Kirov » est le plus riche de l'Estonie. Avec quatre mille cinq cents membres, il réalise un bénéfice net annuel de 11 millions de roubles. Il a absorbé tous les petits kolkhozes de la côte nord de l'Estonie et une boutade veut que « *si Tallin était sur son territoire, il achèterait aussi la ville* ». Les kolkhoziens qui ne vivent pas dans des maisons individuelles aux toits pentus couverts de tuiles vertes, habitent des petits bâtiments collectifs de trois étages, équipés au rez-de-chaussée de saunas et de salles de réception. Le kolkhoze édite son propre journal, possède un centre culturel, une bibliothèque, une maison de retraite, une polyclinique, une école, un atelier de réparations pour les voitures — « *bien meilleur qu'en ville* », dit-on — et des chantiers de construction et de réparation navale. Un petit Etat dans l'Etat. Le président a la réputation de « bien payer » mais de ne pas tolérer les paresseux.

Les responsables de l'économie alignent des statistiques flatteuses : on traite en Lettonie 200 kilos de poissons par habitant (deux fois plus qu'au Japon) et 100 kilos en Estonie (deux fois plus qu'en Finlande). Ce n'est pas seulement dans le domaine de la pêche que les Républiques baltes battent des records. Ces petits pays apportent à l'économie soviétique des contributions proportionnellement bien supérieures à l'importance de leur population ou à l'étendue de leur territoire. Avec moins de 1 % de la superficie et 0,5 % de la population, l'Estonie assure 2,5 à 3 % de la production industrielle soviétique. Les salaires moyens y sont beaucoup plus élevés que dans l'ensemble de l'Union puisqu'ils atteignent déjà, en Estonie par exemple, l'objectif fixé par le plan pour 1980 à la fin du quinquennat. La Lettonie et la Lituanie ne sont pas loin derrière.

Le manque de main-d'œuvre

Il suffit de se promener dans les rues des capitales baltes, d'entrer dans les magasins d'alimentation ou de vêtements pour comprendre que ces statistiques recouvrent une réalité. Nous n'avons pas vu devant les magasins de légumes — relativement bien garnis — les queues traditionnelles à Moscou. Les rayons d'habillement des grands magasins ne sont pas pris d'assaut par une foule qui attend impatiemment, souvant depuis des heures, le manteau espéré.

Les responsables prennent volontiers 1940 comme année de référence. Ainsi apprend-on que la production industrielle de l'Estonie a été multipliée par quarante-deux depuis l'instauration du pouvoir soviétique. Si en Lettonie le chiffre est moins impressionnant (la production n'a été multipliée que par neuf, mais les échanges commerciaux avec l'étranger par vingt), c'est à cause du développement plus avancé de la République. Troisième centre industriel de la Russie tsariste en 1913, Riga, où sont encore concentrés 60 % de l'industrie lettone, a toujours été favorisée par sa situation géographique, sur l'estuaire de la Dvina occidentale, qui, avant l'apparition du chemin de fer, constituait la voie de passage entre la Russie centrale et l'Europe occidentale.

L'économie des trois Républiques est dominée par l'industrie légère, l'industrie de précision incorporant beaucoup de valeur ajoutée et fabriquant des produits de qualité très demandés dans toute l'Union soviétique. Les Baltes se plaignent parfois que trop de produits partent au-delà de leurs frontières et qu'il n'en reste pas toujours suffisamment pour la consommation intérieure. Les pays baltes sont célèbres pour leurs constructions mécaniques, leurs meubles *design* presque scandinaves (Riga fournit notamment le Kremlin et le comité central), les postes de radio, de télévision (les tubes fabriqués en Lituanie sont montés au Japon), les chaînes haute fidélité, les appareils de mesure, les centraux automatiques et les appareils téléphoniques (plus de la moitié des téléphones en service en U.R.S.S. viennent de Lettonie).

Ils possèdent peu de matières premières industrielles (sauf du bois), peu de minerais et pas de combustibles, à l'exception de l'Estonie, qui exploite des gisements de schistes bitumineux lui permettant de produire 18 milliards de kilowatts-heure par an, ce qui place cette petite République à la troisième place dans le monde pour la production d'électricité par habitant. Elle exporte l'énergie dans les autres pays baltes, à Leningrad et jusqu'en Carélie.

L'industrie des trois Républiques souffre d'un mal commun à toute l'économie soviétique : le manque de main-d'œuvre. Les réserves sont depuis longtemps épuisées. La natalité est faible, surtout dans l'Estonie et la Lettonie protestantes, l'agriculture relativement mécanisée n'emploie que 13 % de la population active en Estonie, 18 % en Lettonie, mais 23 % en Lituanie, contre plus de 25 % en moyenne en U.R.S.S. L'immigration de travailleurs des autres Républiques a des limites : dans les centres industriels, ils sont déjà très nombreux (« trop nombreux », pensent certains indigènes), parfois même la population autochtone est minoritaire (c'est le cas à Riga, où l'on entend autant parler russe que letton) et l'industrialisation des régions limitrophes de la Russie a diminué l'attrait des pays baltes.

C'est pourquoi le mot d'ordre de la productivité et de l'efficacité du travail est ici plus qu'un slogan ; une nécessité vitale qui exige un redéploiement des investissements pour la modernisation et l'automatisation des entreprises, alors que la productivité est déjà deux fois plus élevée que dans l'ensemble de l'U.R.S.S.

« *La qualité de la production est la question des questions,* déclare le vice-président du comité du plan de Lettonie. *Non seulement vis-à-vis des pays étrangers vers lesquels nous exportons 15 % de notre production industrielle, mais pour le marché intérieur, où les exigences des clients sont de plus en plus élevées.* » Il faut pourtant bien reconnaître que, si les transistors ou les téléviseurs présentés à l'exposition des réalisations de la République paraissaient au-dessus de toute critique, le dernier modèle de machine à laver avec ses deux programmes ressemblait fort à celui qui ornait les vitrines occidentales dans les années 50. Dans les pays baltes, « *satisfaction des besoins* » n'est pas encore synonyme de « *société de consommation* ».

L'agriculture, avec ses industries de conditionnement, est également on des points forts de ces Républiques qui s'énorgueillissent d'obtenir des rendements aussi élevés — parfois plus — que les pays scandinaves au climat comparable. Le beurre, le fromage, le lait sous toutes ses formes, la viande et la charcuterie sont conditionnés et expédiés dans *toute* l'Union soviétique.

Un problème aigu : le logement

Comme partout en U.R.S.S., les gouvernements de Tallin, Riga et Vilnius accordent une attention particulière à ce que l'on appelle ici la « *sphère de production non matérielle* » : éducation, loisirs, santé, logement, etc. Ces secteurs absorbent environ un tiers des investissements et devraient occuper jusqu'aux deux tiers de la main-d'œuvre dans quelques années. Le problème du logement demeure aigu, comme dans toute l'Union soviétique, malgré la construction à la périphérie des capitales de villes nouvelles qui ne sont pas plus laides que les habituels alignements de cubes de béton, et témoignent même d'une certaine recherche architecturale.

Malgré les affirmations officielles, l'avance des Républiques baltes par rapport au reste de l'U.R.S.S. aurait plutôt tendance à se creuser qu'à se réduire. Bien que les comparaisons chiffrées soient difficiles, il est en effet possible, comme nous l'affirmait une personnalité, que ce niveau de vie soit parmi les plus élevés des pays socialistes. « *Tout est relatif* », remarquait une vieille Estonienne qui se rappelait la période d'avant-guerre, peut-être embellie par le temps, où « *les Estoniens traitaient les Finlandais comme des parents pauvres* ».

Les Baltes éprouvent en tout cas le sentiment parfois réconfortant d'être non seulement en avance sur les autres, mais aussi à part, culturellement autant qu'économiquement.

Prochain article :
LES PILIERS DU SENTIMENT NATIONAL

LE MONDE
met chaque jour à la disposition
de ses lecteurs des rubriques
d'Annonces Immobilières.
Vous y trouverez peut-être
LA MAISON
que vous recherchez.

DISQUE VENDU AU PROFIT DE LA BRETAGNE SINISTREE

Introduction par Roger Gicquel
ALAIN BARRIERE : A regarder le mer
YVES DUTEIL : Quand les bateaux reviennent
JULIEN CLERC : Yann et les dauphins
NICOLAS PEYRAC : Il y avait (Les Arbres Déracinés)
TINO ROSSI : J'aime la mer comme une femme
GEORGES JOUVIN : Le concerto de la mer
CHARLES TRENET : La mer
GILBERT BECAUD : Monsieur Cousteau
IL ETAIT UNE FOIS : Il a juste besoin d'un bateau
CHARLES DUMONT : Nuit blanche à Honfleur
MICHEL ZACHA : Viens dans mon esprit
FRANCK POURCEL : Tous les bateaux, tous les oiseaux

Existe également en K7
PATHE MARCONI EMI
Cet espace est offert gracieusement par le journal.
331 : 2C066-14583 Photogravure Parisienne.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

EUROPE

Grande-Bretagne

GRÈVE MODÈLE AU CLARIDGE

Londres (*U.P.I.*). — *La première grève survenue au Claridge, l'un des hôtels les plus prestigieux de Londres, depuis sa création il y a cent soixante-trois ans, entre ce mercredi 12 avril dans son troisième jour.*

Quelque quatre-vingts cuisiniers, valets et femmes de chambre ont cessé le travail lundi pour protester contre la mise à pied d'un jeune cuisinier de dix-neuf ans, M. Richard Elvidge, accusé d'incompétence. M. Elvidge estime qu'il a été en réalité sanctionné pour avoir fait de l'agitation syndicale.

Plantés devant l'entrée de l'hôtel, les grévistes brandissent des pancartes qui proclament : « Je ne savais pas que le système féodal existait encore jusqu'à ce que j'arrive au Claridge » *et* « Nous ne voulons plus de l'idéal victorien qui domine encore la direction. » *Les manifestants exigent la reconnaissance de leurs droits syndicaux, mais la direction déclare* « ne pas vouloir négocier sous la contrainte ».

En attendant, elle a décidé de réduire de 30 % le prix des chambres.

Un touriste américain, furieux, a quitté sa suite à 150 livres par jour (1 350 F) tout en déclarant qu'il était favorable à la grève. Un client, arrivé en limousine avec chauffeur, a pris la même position : « J'ai été, moi aussi, dans l'hôtellerie pendant quinze ans, *a-t-il dit*, et je peux confirmer que les salaires y sont beaucoup trop bas. » *Un groupe d'habitants du quartier de Mayfair, où se trouve le Claridge, a donné 100 livres au fonds de grève des cuisiniers, parce qu'ils trouvent scandaleux que les prix de l'hôtel soient aussi élevés quand son personnel est si mal payé.*

Selon des rumeurs à l'ONU

LA VIE PRIVÉE DE M. CHEVTCHENKO EXPLIQUERAIT SA RUPTURE AVEC MOSCOU

M. Arkady Chevtchenko, le plus haut fonctionnaire soviétique des Nations unies, n'aurait pas quitté son poste et rompu avec son gouvernement pour les motifs politiques et idéologiques qu'il a invoqués (*le Monde* du 12 avril), mais en raison de difficultés d'ordre personnel et familial. Tel est du moins l'avis de plusieurs observateurs aux Nations unies.

Selon des rumeurs qui courent à l'ONU, M. Chevtenko aurait été aperçu à plusieurs reprises en état d'ébriété. Le *New York Times* écrit qu'il aurait une liaison avec une Américaine. M. Chevtchenko est apparu pour la dernière fois dans son bureau jeudi dernier. Il aurait indiqué à ses collaborateurs qu'il devait regagner précipitamment Moscoa pour des raisons familiales. Selon des « sources diplomatiques », il aurait pris sa décision après avoir eu connaissance du rapport d'un agent du K.G.B. présent à New-York depuis plusieurs mois, réprouvant son comportement privé et indiquant qu'il buvait trop.

Interrogée aa téléphone par l'A.F.P., au domicile moscovite de M. Chevtchenko, mardi 11 avril, une personne se présentant comme la femme du haut fonctionnaire a déclaré : « *Mon mari est probablement tombé malade. C'est un malentendu. Je ne le crois pas* (qu'il ait décidé de quitter son poste). »

Très tendue, émue, bégayant un peu, Mme Chevtchenko s'est insurgée à l'idée de divergences entre son mari et son gouvernement. « *Quels problèmes ?* a-t-elle interrogé. *Je ne sais pas. Je ne comprends pas. C'est un malentendu* ». « *J'ai vécu avec lui vingt-sept ans et je ne comprends pas son action. C'est une provocation ou bien il est tombé malade* », a-t-elle répété.

Elle a précisé qu'elle avait regagné Moscou le dimanche 2 avril et que son mari devait la rejoindre le 9. Mais elle avait reçu jeudi dernier deux lettres de lui, annonçant qu'il était retenu par des impératifs de travail imprécisés. « *Dans la première lettre, il expliquait qu'il serait absent de New-York pendant un long délai*, a-t-elle déclaré, *et dans la seconde, qu'il devait s'absenter.* » Mme Chevtchenko a ajouté que son mari avait également écrit qu'il n'avait pu revenir chez lui (probablement à New-York) à cause d'un rapport qu'il avait rédigé jusque très tard dans la nuit. « *C'est probablement une provocation, je ne crois pas qu'il ait accepté tout cela volontairement. Ce n'est pas possible* », a-t-elle conclu.

La version soviétique : provocation

La presse soviétique n'a fait mardi aucune allusion à la défection de M. Chevtchenko, mais la délégation soviétique à l'ONU a publié la déclaration suivante : « *Les circonstances de la disparition d'Arkady Chevtchenko ne laissent aucun doute sur le fait qu'il a été victime d'une provocation préméditée et que les services secrets des Etats-Unis ont été directement mêlés à ce piège méprisable. Il est de même évident que l'intéressé se trouve à présent entre les mains de ces services, qui le séquestrent et le privent de sa liberté d'action. Le gouvernement soviétique a élevé la protestation la plus énergique auprès du gouvernement des Etats-Unis au sujet de cette scandaleuse provocation et a exigé que le citoyen soviétique Chevtchenko soit remis à l'Union soviétique. La mission soviétique auprès des Nations unies a eu des contacts avec le secrétaire général des Nations unies au sujet de cette affaire.* »

M. Ernest Gross, avocat de M. Chevtchenko, a rejeté ces accusations et indiqué que son client avait signifié sa décision à deux diplomates soviétiques dimanche soir, dans l'appartement de l'avocat, en présence d'un observateur du département d'Etat.

A Dublin, où il est en visite officielle, M. Waldheim a qualifié cette affaire de « *fâcheuse* ». « *J'ai été surpris* », a-t-il dit. Il a indiqué que M. Chevtchenko lui avait annoncé une lettre d'explication qu'il n'avait pas encore reçue. — (*A.F.P., Reuter.*)

Union soviétique

Les attaques contre la politique américaine se multiplient avant la visite de M. Vance

De notre correspondant

Moscou. — Une semaine avant l'arrivée de M. Cyrus Vance à Moscou, le climat des relations soviéto-américaines ne s'améliore pas. La presse soviétique, qui n'a pas encore commenté la défection de M. Chevtchenko, continue de critiquer la décision du président Carter d'ajourner la production de la bombe à neutrons et dénonce l'aide apportée par Washington à la « *politique annexionniste* » d'Israël au Sud-Liban.

La *Literatournaïa Gazeta* s'en prend directement ce mercredi 12 avril à l'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou. L'hebdomadaire reproche à M. Malcolm Tonn sa conduite « *peu habituelle* » pour un diplomate et affirme que, dans une interview accordée à « la Voix de l'Amérique » le 3 avril dernier, « *il est allé jusqu'à se permettre de prodiguer à la partie soviétique des recommandations, à savoir : comment nous devons nous comporter dans notre pays à l'égard de citoyens soviétiques qui se livrent à des activités hostiles à la société (1). Il a répété les fables sur la « menace militaire » qui émanerait de l'U.R.S.S.* ».

Le repentir d'un écrivain ukrainien

Un long article sur les violations des droits de l'homme aux Etats-Unis, publié le même jour dans la *Pravda*, laisse à penser que les Soviétiques préparent un contre-feu au cas où M. Vance voudrait soulever le problème des droits de l'homme comme lors de sa première visite à Moscou en mars 1977. L'organe du P.C. dénie aux Américains le droit de parler des libertés civiques dans le monde, alors que chez eux « *des gens sont enterrés vivants dans les prisons* » ; la presse soviétique mène depuis des mois une grande campagne contre la condamnation à mort d'un militant noir John Harris convaincu d'avoir tué un gardien de prison.

La *Literatournaïa Gazeta* publie également l'autocritique de l'écrivain ukrainien Hélie Snéguirev, arrêté le 22 septembre 1977. Peu après la condamnation de deux activistes du groupe ukrainien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, il avait, dans un texte retentissant, renoncé à la citoyenneté soviétique (*le Monde* da 7 juillet 1977). La revue d'émigrés *Continent* avait commencé alors la publication d'une enquête menée par M. Snéguirev sur un des procès fabriqués de toutes pièces dans les années 30. Puis, dans une lettre ouverte à M. Brejnev et une aotre au président Carter, il s'élevait contre le régime soviétique basé, selon lui, uniquement sur le mensonge (*le Monde* du 20 septebre 1977).

Aussi excessif dans son repentir que dans ses précédentes critiques, M. Snéguirev affirme, selon l'organe des écrivains soviétiques, qu'il « *regrette infiniment, aujourd'hui, tous ses péchés* ». « *Je renie une fois pour toutes les oeuvres que j'ai fait publier à l'étranger à des fins antisoviétiques. Je déplore le jour où j'ai rallié une poignée de renégats du genre de Nekrassov* (2) *et de Grigorenko, gens malhonnêtes qui se sont enlisés dans le marécage de la propagande bourgeoise nationaliste et sioniste. Je déplore, je réprouve résolument mon passé. Je m'engage à expier ma faute par un travail honnête, par mes écrits, par ma vie.* »

Au cours de l'enquête dont il a fait l'objet, « *il s'est rendu compte du « grave préjudice » qu'il avait causé à son pays : des centres antisoviétiques de l'étranger et les traîtres politiques de tout acabit ont besoin précisément des « combattants pour les » droits civiques » de ce genre pour exciter de nouvelles campagnes contre les pays socialistes, en premier lieu contre le premier Etat socialiste du monde.* »

L'écrivain réfute par avance l'argument selon lequel des pressions auraient pu être exercées sur lui. Au cours de l'enquête, dit-il, « *je voyais et je ressentais constamment le désir de m'aider à m'engager dans la voie juste. Je ressentais notre humanisme socialiste et la sollicitude à mon égard, jusqu'à l'octroi d'une assistance médicale qualifiée* (3). *Je remercie les organismes du pouvoir soviétique qui ont fait preuve d'un si grand humanisme, qui ont eu confiance en moi et qui, en dépit de mes graves crimes ont jugé possible de me soustraire au châtiment que je méritais.* » — D. V.

(1) L'ambassadeur avait déclaré que le procès éventuel du militant juif des droits civiques, Anatole Chtcharanski, aurait « un *effet négatif* » sur les relations soviéto-américaines.

(2) Son amitié avec l'écrivain, aujourd'hui exilé à Paris, lui avait déjà valu d'être exclu de l'Union des écrivains.

(3) Une grave affection cardiaque et la perte des trois quarts de sa vision eo ont fait un invalide depuis plusieurs années.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LE PRESIDENT AGOSTINHO NETO se trouve actuellement en Crimée, a annoncé mardi 11 avril à Luanda l'agence Angola Presse, en précisant que le chef de l'Etat est en « *visite d'amitié et de repos* » en U.R.S.S. depuis le 20 mars. — (*A.F.P.*)

● DEUX REPRESENTANTS DU FRONT NATIONAL DE LIBERATION DE L'ANGOLA (F.N.L.A.), que dirige M. Holden Roberto, ont affirmé, mardi 11 avril, à Washington, que « *les Cubains procèdent actuellement à une véritable recolonisation de l'Angola* ». MM. Hendrik Vaal Neto et Paul Tuba, respectivement chargé des relations extérieures et conseiller de M. Roberto, ont dénoucé les ratissages, l'usage du uapalm et l'installation de colonies agricoles cubaines. Ils ont, par ailleurs, été reçus au département d'Etat et aa Congrès. — (*A.F.P.*)

Argentine

● UN SOUS-SECRETAIRE AU MINISTERE DE L'ECONOMIE, M. MIGUEL PADILLA, a été tué, mardi 11 avril, alors qu'il quittait son domicile. L'attentat a été revendiqué par les Moutoueros. M. Padilla était notamment chargé de la fixation des salaires des ouvriers. — (*A.P.*)

Chili

● LE CHILI A REÇU PRES D'UN MILLIARD DE DOLLARS DE PRETS des banques privées américaines, affirme l'Institut des études politiques, un organisms travaillant pour la commission des droits de l'homme des Nations unies, dans nn rapport publié le mardi 11 avril. Ces prêts, souligne le texte, ont permis à la junte chilienne de faire fi des « *pressions internationales visant à améliorer la situation des droits de l'homme* ». — (*Reuter.*)

El Salvador

● UN GROUPE DE PAYSANS, appartenant à la Fédération paysanne catholique du Salvador, a occupé, mardi, le siége de l'ambassade de Panama au Salvador, en vue d'obtenir l'amnistie pour soixante-quinze de leurs compagnons inculpés de désordres publics, a-t-on appris le 11 avril. Dans le même temps, des membres du « bloc populaire révolutionnaire » (réunissant plusieurs syndicats d'opposition) ont investi la cathédrale de San-Salvador. — (*A.F.P.*)

Finlande

● M. KALEVI SORSA, premier ministre finlandais, est parti, lundi 10 avril, pour une visite officielle d'une dizaine de jours en Zambie et en Tanzanie, pays avec lesquels la Finlande coopère étroitement dans le cadre de l'aide au développement. Le premier ministre finlandais rencontrera, en outre, des représentants des fronts de libération d'Afrique australe. — (*Corresp.*)

Maroc

● LE ROI HASSAN II a invité le président guinéen, M. Sekoo Touré, à se rendre en visite officielle au Maroc. Cstte invitation a été transmise, lundi 10 avril, au cours d'une réception en l'honneur d'une délégation guinéenne dirigée par Mme Sekoa Touré et comprenant notamment le président de l'Assemblée législative et quatre ministres de Conakry. — (*A.F.P.*)

Mauritanie

● ATTAQUE DE LA VOIE FERREE NOUADHIBOU-ZOUERATE. — Le train minéralier Nouadhibou-Zouérate a déraillé dimanche 9 avril à la suite d'un acte de sabotage du Front Polisario et a ensuite été attaqué par les maquisards, a-t-on appris mardi à Nouakchott. Il n'y aurait aucune victime. Les dégâts matériels seraient « *relativement* » importants. La voie ferrée a été détruite sur une centaine de mètres.

Aussitôt après le déraillement, un groupe du Polisario, à bord d'une dizaine de véhicules, a tiré à l'arme lourde sur le convoi, endommageant sérieusement l'une des motrices. — (*A.F.P.*)

Somalie

● LE PRESIDENT SYAAD BARRE a révélé mardi 11 avril, à l'occasion de la journée anniversaire de l'armée, qoe vingt partisans du régime ont été tués lors de la tentative de coup d'Etat militaire du 9 avril. Trente-quatre aatres ont été blessées. Il a précisé qoe la plupart des comploteurs avaient été capturés. Le vice-président somalien, M. Mohamed Ali Samantar, e indiqué, pour sa part, que Mogadiscio continuerait à soutenir les maquisards somalis de l'Ogaden. — (*U.P.I.*)

Tunisie

● LES EMEUTES DU 26 JANVIER A TUNIS ONT FAIT CINQUANTE ET UN MORTS selon *Al Amal*, organe du parti socialiste destourien, qui a poblié, le mardi 11 avril, la liste nominativs des victimes. Auparavant, les chiffres officiels faisaient état de quarante-six morts et de trois cent vingt-cinq blessés. Le journal publie cette liste en réponse aux « *mensonges* » de M. Ahmed Mestiri, ancien ministre de l'intérieur et chef de file du mouvement d'opposition des démocrates socialistes, qui avait avancé, à plusieurs reprises, le chiffre de cent quarante victimes. — (*Corresp.*)

DES CRÉATIONS GRAPHIQUES QUI FONT VENDRE
Pour rendre plus efficace la présentation de vos annonces, imprimés, catalogues, conditionnements, etc., assurez-vous la confiance collaboration d'un spécialiste graphique publicitaire.
E. DULAC 67, R. STE-ANNE 75002 PARIS ● 742-46-09
MULTIPLES RÉFÉRENCES

A lire en priorité...
Débloquez vos émotions
par le Dr JÉRÔME LISS
Dénouer ce qui a été noué pour être bien dans sa peau
TCHOU

104 GL Peugeot
Econome et sobre
555 F PAR MOIS EN CRÉDIT BAIL

5 CV 5 PORTES 5 PLACES
Peugeot fait confiance à Esso
crédit bail par Loca-Bin

Consommations à vitesses stabilisées, essence ordinaire		
à 90 km/h	à 120 km/h	en ville
6 l	8,5 l	8,7 l

Année Modèle 1978	Prix clés en main au 13.02.1978	Loyer constant sur 48 mois	Dépôt de garantie
104 GL	21 900 F	555 F	3 285 F
soit prix d'acquisition : 29 925 F dont dépôt de garantie déjà versé.			

DÉPÔT DE GARANTIE 3 285 F
offre valable pour livraison jusqu'au 30 juin 1978

cuisines équipées
Haute perfection technique - style parfait qualité irréprochable.
tielsa®
17 modèles différents, 50 façades différentes. — Pour chaque modèle, il existe plus de 300 meubles disponibles au choix. — Plan de travail en 5 exécutions différentes, en 3 ou 4 cm d'épaisseur, en 13 coloris différents. — Éléments hauts livrables en 5 hauteurs différentes.
tielsa
Pour recevoir une documentation, de Paris ou de la région parisienne, envoyez votre carte de visite au : Centre de documentation et de vente Tielsa 281, rue du Fg Saint-Antoine - 75011 Paris - Tél. 628.46.27/345.66.63

Koweit Airways: des affaires importantes pour vous en 1978.

Koweit Airways a le plaisir de vous annoncer la mise en service d'un troisième vol direct Paris/Koweit à partir du 1er Avril, à une heure convenant aux hommes d'affaires, 15 h 10, tous les lundi, mardi et jeudi.

Seule Koweit Airways vous offre 3 vols directs par semaine.

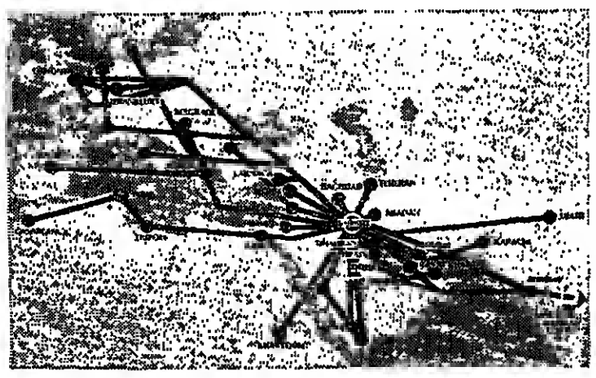

Le 707 de l'homme d'affaires.

Voyagez avec Koweit Airways, la ligne conçue pour l'homme d'affaires.

Nous avons entièrement réaménagé l'intérieur de nos avions, permettant ainsi un meilleur service de la part de nos hôtesses, davantage de confort, d'espace et de calme. Ainsi, si vous devez étudier des statistiques ou lire un rapport, vous pourrez trouver l'atmosphère nécessaire à une telle concentration.

La détente de l'homme d'affaires.

Nous savons que vous souhaitez aussi vous distraire pendant le vol, c'est pourquoi nous avons été les premiers à mettre en place un programme de divertissements sur tous nos vols: projection de films, écoute en stéréo des dernières nouveautés... Nous sommes aussi la seule ligne à vous offrir un choix de menus: 3 en première classe (toujours avec Caviar) et deux en classe touriste.

Une promesse faite à l'homme d'affaires.

Demandez à Koweit Airways de transporter vos marchandises, elles arriveront au Koweit avant les autres.

Naturellement, être la ligne nationale donne la priorité à vos marchandises qui sont déchargées le jour de l'arrivée et rapidement dédouanées. Une prise en charge attentive pendant tout le voyage et aucun retard, telle est notre promesse.

Une belle année en perspective pour les hommes d'affaires.

Nous avons d'autres projets pour l'avenir. Nous mettons en service nos nouveaux Jumbo, les derniers en date, avec un aménagement intérieur unique. Le premier Jumbo de l'homme d'affaires! De plus l'ouverture du nouvel aérogare rendra les formalités de douane aussi rapides et efficaces que votre vol.

Avec l'aide de votre agent de voyage mettez-vous au rythme de Koweit Airways, la ligne aérienne qui suit le rythme des affaires.

La ponctualité de l'homme d'affaires.

Voyagez avec Koweit Airways et vous arriverez à l'heure. Dans ce domaine nos records sont sans égal. Nos Boeings décollent trois fois par semaine à une heure convenant aux hommes d'affaires, 15 h 10, ils sont directs et vous permettent d'atteindre Koweit dans les meilleurs délais, prêts pour les affaires dès le lendemain matin.

KUWAIT AIRWAYS
Fait plus pour assurer le succès de vos affaires.

McCann-Erickson

Koweit Airways, 6 rue de la Paix 75008 Paris. Tél. 261.24.25.

PROCHE-ORIENT

POUR LA QUATRIÈME JOURNÉE CONSÉCUTIVE

Les affrontements se poursuivent dans la banlieue sud-est de Beyrouth

A Beyrouth, pour la troisième journée consécutive, des accrochages ont opposé les habitants de Chyah (palestino-progressistes) et d'Ain-Remmaneh (conservateurs chrétiens). Mardi, après un début de matinée calme, les affrontements avaient repris vers midi et s'étaient transformés en certains points en confrontation violente entre les milices chrétiennes et la FAD qui a pris position entre les belligérants. Il y aurait en huit morts venant s'ajouter aux sept des journées précédentes.

Ce mercredi matin, après une nuit calme, on entendait des coups de canon répondre au tir plus léger de mitraillette : la FAD mettait ainsi en exécution son avertissement de dimanche, en réduisant au silence, sans sommation et à l'arme lourde, les positions d'où partaient les tirs. Vers midi, la canonnade, qui semblait s'intensifier, opposait surtout les soldats syriens aux phalangistes.

● DANS LE SUD, la première étape du *repli israélien partiel* s'est achevée mardi 11 avril, sans incident. Elle concernait une zone de quelque 12 kilomètres de long sur une profondeur de 2 à 5 kilomètres, allant du pont de Khardala, sur la Litani, jusqu'au cœur du Fathland (Arkoub). Les « casques bleus » norvégiens contrôlant désormais les sept villages évacués par les Israéliens : Rachaya-El-Foukhar, Kaukaba, Ibl-El-Saki, El-Faradis, Habbarieh, Kfar-Chouba et Chebaa.

Un retrait symbolique

De notre envoyé spécial

Château de Beaufort. — Les voûtes du vieux château franc ont admirablement résisté à la guerre moderne : tenu par les Palestiniens, il a été bombardé par l'aviation et au canon durant l'invasion du Liban par Israël. Arcboutés, faisant corps avec la montagne, il paraît à peine égratigné. En contrebas, le village d'Arnoun est effondré ; tout autour, des crevasses parsèment la route et les champs. Perché sur son nid d'aigle, s'intégrant parfaitement dans le paysage et d'ailleurs en partie taillé dans le roc, dominant le fleuve du Litani par un à-pic vertigineux, le château de Beaufort constitue un remarquable observatoire, permettant de découvrir tout le sud du Liban, aussi bien la partie occupée par Israël que l'autre. Nous sommes là pour observer le retrait israélien.

Tel-Aviv a évacué sept villages sur une zone représentant un peu moins de 50 kilomètres carrés, sur les 1 100 kilomètres carrés occupés. Le 14 avril, il est prévu un deuxième retrait d'une zone un peu plus vaste, de l'ordre de 60 kilomètres carrés. Il restera sous occupation un millier de kilomètres carrés, soit 90 % du territoire investi par l'armée de Tel-Aviv au Liban.

Du haut du château de Beaufort, on distingue les positions israéliennes et l'on se rend mieux compte que de partout ailleurs à quel point ce premier retrait est symbolique. D'autant plus que, comme le souligne le commandant Mountasser (« *Le Victorieux* ») — et cela sera confirmé de source militaire à Beyrouth, — s'ils évacuent les villages, les Israéliens conservent toutes les collines et les pitons environnants. La garnison du château de Beaufort est constituée d'une cinquantaine d'Iraniens — « d'*origine palestinienne* », précisent-ils, — qui affirment respecter les instructions du chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, recommandant de se conformer au cessez-le-feu. Sur le vieux chemin de garde du château fort, l'atmosphère est plutôt détendue.

Le retrait israélien a coïncidé avec le premier jour du retour organisé des « *sudistes* » vers le territoire libanais occupé. Signe d'espoir : il est reparti de Beyrouth en une journée presque autant de monde qu'au cours des deux semaines précédentes : vingt-sept autobus et quelque deux cents voitures de tourisme chargés de passagers et de baluchons, soit au total près de quatre mille personnes, ont repris le chemin du sud. Elles ont été prises en charge de Beyrouth à Zahrani par la Force arabe de dissuasion (FAD), de Zahrani au fleuve du Litani, par la gendarmerie libanaise, enfin de là jusqu'à leur destination finale dans les villages situés derrière les lignes israéliennes par le Comité international de la Croix-Rouge.

Pourquoi tous ces réfugiés estiment-ils le moment venu de retourner chez eux ? Chacun invoque une raison particulière. Nemr Hamzé (cinquante-quatre ans) et sa femme (quarante-cinq ans) pensent au tabac qu'il faut planter, « *et puis, à Beyrouth, des gens qui n'avaient rien à voir avec le Sud accaparaient les vivres distribuées...* ». Hassan Mehdi (soixante ans) pense à ses chèvres. Abdallah Hussein (vingt et un ans), qui vivait pourtant à Beyrouth depuis 1976, a vu son cousin, arrivé trois semaines plus tôt du Sud, tué sous ses yeux par les balles d'un franc-tireur au cours des troubles dont la capitale est le théâtre ces jours-ci. « *Mourir pour mourir, autant que ce soit chez moi, dans ma maison, sur ma terre* », dit-il.

Certains, qui n'osent pas encore faire le grand saut dans l'inconnu en allant vivre derrière les lignes israéliennes, se sont rapprochés autant qu'ils ont pu de leur village. Nous avons assisté à l'arrivée de Hussein Soueydane (trente-deux ans), de sa femme et de ses sept enfants à Zaoutar. Lui-même est originaire de Aadchit et Ksayr, près de la frontière. Il se contente d'une maison abandonnée que ses parents lui cèdent en attendant d'être suffisamment rassuré pour regagner son village, « *que les Israéliens y soient encore ou qu'ils l'aient quitté* ».

LUCIEN GEORGE.

● *Le dialogue euro-arabe.* — La commission scientifique et technologique du dialogue euro-arabe, réuni à Damas, a adopté tôt mercredi matin 12 avril, deux grands projets : la création à Damas d'un institut polytechnique arabe et la construction au Koweit d'une usine de dessalement de l'eau de mer. Elle a adopté la procédure pour l'adoption des autres projets à son ordre du jour. La commission tiendra sa prochaine réunion en Europe au début d'octobre. — (*A.F.P.*)

Faites valider vos bulletins chez tous les dépositaires portant l'enseigne

LOTO

LO 42

Une « Palestinienne du silence »

Personnalité bien connue des journalistes étrangers, avocate fervente de la cause palestinienne, Mme Raymonde Tawil vient d'être placée en « détention administrative » par les autorités israéliennes. La décision qui, en vertu des lois d'exception, permet de détenir sans jugement une personne « susceptible de nuire » a été signée, le 10 avril, par le général Hegoel, gouverneur militaire de Cisjordanie. Elle peut faire l'objet d'une prolongation, de mois en mois...

Mme Tawil avait été arrêtée, à fin d'enquête, dans la nuit du 22 au 23 mars, à son domicile de Ramallah, par « sept hommes en civil » (le Monde du 30 mars). Son avocat, Me Amnon Zikhzoni, malgré des démarches répétées, n'a pu obtenir, de source officielle, la moindre précision sur ce qui est reproché à sa cliente. Il compte saisir la Cour suprême pour que Mme Tawil soit jugée conformément à la loi ou immédiatement relaxée.

Selon des informations officieuses émanant de la police et citées par la presse israélienne, Mme Tawil aurait essentiellement eu le tort de photographier des brutalités commises par les Israéliens lors des manifestations du mois de mars en Cisjordanie et, surtout, à Ramallah ; manifestations qui avaient pour but de protester contre l'intervention israélienne au Sud-Liban. D'une façon générale, les autorités de Jérusalem, qui avaient déjà placé Mme Tawil en résidence surveillée, il y a trois ans, ne semblent pas lui pardonner la sympathie qu'elle a su s'attirer dans tous les milieux de la presse internationale. Sa « détention administrative » permet de réduire au silence (1) une voix sans doute trop convaincante en évitant les inconvénients d'un procès qui deviendrait surtout celui des juges. Devant l'émotion que suscite déjà à l'étranger cette mesure « administrative » on peut néanmoins se demander s'il s'agit d'un bon calcul.

J.-C. G.

(1) Raymonda Tawil a notamment apporté une longue contribution à l'ouvrage de Clara Halter *les Palestiniens du silence* (Belfond, 1974).

Egypte

PRÈS DE DEUX CENTS MILITANTS COMMUNISTES VONT COMPARAÎTRE EN JUSTICE

Le Caire (*A.F.P.*). — Près de deux cents membres d'organisations communistes égyptiennes démantelées comparaîtront à partir de la semaine prochaine devant des tribunaux chargés de la sécurité de l'Etat, indique mardi 11 avril le quotidien *Al Ahram*.

Un premier groupe, composé de dix-neuf personnes, sera jugé pour la deuxième fois samedi prochain. Accusés d'avoir formé une organisation communiste subversive, les inculpés avaient été acquittés en mai 1976. Le tribunal a estimé que la « *Centrale de la sécurité nationale* » qui avait mené l'enquête et procédé aux arrestations n'était pas habilitée à traiter les questions intérieures et que ses activités devaient se limiter à l'étranger. L'acquittement n'a pas été ratifié par le président Sadate. Constitué par un avocat, ce réseau comprenait des étudiants et des ouvriers.

Le deuxième groupe comprend cent soixante-dix-neuf inculpés dont onze étudiantes. Ils sont accusés de « *tentative de renversement du régime par la force, de terrorisme et de participation aux émeutes de janvier 1977* ».

LES JUIFS FRANÇAIS ET LE VOYAGE DE M. SADATE A JÉRUSALEM

Dans son article « Une Diaspora perplexe » (*le Monde* du 7 avril), Wladimir Rabi avait indiqué qu'il n'avait pu trouver dix juifs en France pour approuver publiquement l'initiative de M. Sadate. M. Jean-Pierre Allali nous écrit à ce propos pour signaler que le bimensuel sioniste *la Terre retrouvée* a publié le 15 décembre dernier un texte dont il était signataire, conjointement avec Mmes Francine Szapiro et Jacqueline Tar-Kielkauh et MM. Jean-Luc Allouche, Roger Ascot, Serge Benaderette, Philippe Boukara, Jules Jefroykin, Chlomo Malka, Gilles Pudlowski et Shmuel Trigano.

Ce texte, répondant à un appel de l'écrivain égyptien Tewfik El Hakim, paru dans *le Nouvel Observateur*, qui proposait la création d'une association arabo-israélienne, saluait dans le voyage à Jérusalem du président Sadate « *une merveilleuse page de courage et d'audace comme la politique en offre très peu d'exemples* » et poursuivait :

« *En marge du règlement qui s'amorce, il importe aujourd'hui de tisser autour des négociateurs un climat de dialogue et d'échange. Multiplier les lieux de parole. Dénouer partout les crispations et les rancœurs accumulées. Créer un, deux, trois... comités israélo-arabes, judéo-arabes, israélo-palestiniens, judéo-palestiniens. Chacun dans son espace. Chacun à sa mesure. Nous souhaitons dire dans ces colonnes à Tewfik El Hakim que nous sommes disponibles pour une contribution effective à notre niveau et avec nos moyens, à sa proposition. L'appel qu'il vient de lancer, nous l'attendons depuis trop longtemps pour le laisser sans écho.* »

(PUBLICITE)

URGENT

AMÉRIQUE LATINE

Le numéro d'Avril est paru

Sommaire :

— Brésil ;
— L'exil en Europe ;
— Les élections en Colombie.

En vente dans les kiosques et librairies de presse.
Abonnez-vous et gagnez un voyage au Mexique.

هكذا من الاصل

RNÉE CONSÉCUTI

banlieue sud-est de Beyr

arme lourde, les positions d'où par... s. Vers midi, la canonnade, qui se... sifier, opposait surtout les soldats... halangistes.

DANS LE SUD, la première étape ... israélien partiel s'est achevée ... il, sans incident. Elle concernait une ... elque 12 kilomètres de long sur une ... ir de 2 à 3 kilomètres, allant du pont ... ala, sur le Litani, jusqu'au cœur ... nd (Arkoub). Les casques bleus ... s contrôlent désormais les sept villages ... s par les Israéliens : Kankaba, Ibl-El-Saki, El-Faradis, Rachaya-El-... Kfar-Chouba et Chebaa.

bolique

LUCIEN GEORGE

inienne du silence

Egypte

AFRIQUE

République Sud-Africaine

M. Vorster tente d'amener le Transkei à revenir sur la rupture avec Pretoria

De notre correspondante

Johannesburg. — Prononçant devant le Parlement du Cap un discours d'une modération étonnante, le premier ministre sud-africain, M. John Vorster, a regretté, mardi 11 avril, que le Transkei ait décidé de rompre ses liens diplomatiques avec Pretoria (*le Monde* du 12 avril). Cette décision, a-t-il précisé, ne peut que porter préjudice au Bantoustan devenu indépendant. Il s'est ensuite étonné que celle-ci ait été prise alors que, selon lui, le gouvernement continue d'examiner les revendications territoriales transkéiennes, motif officiel de la rupture.

Selon M. Vorster, le chef Matanzima aurait réclamé pour la première fois au début de cette année le territoire contesté. Aucune réponse ne lui aurait encore été donnée, demandes et documents étant toujours à l'étude. « *Je suis conscient*, a-t-il ajouté, *du fait que, de temps en temps, certaines personnes susurrent à l'oreille du premier ministre du Transkei que ses chances de reconnaissance seraient bonnes s'il rompait totalement avec l'Afrique du Sud* », a dit M. Vorster, faisant allusion à une récente visite de MM. Humphry Berkeley, ardent avocat de la lutte contre l'« apartheid ».

M. Matanzima a cependant nié dans une conférence de presse, que sa décision ait une relation quelconque avec son entrevue avec l'ancien député travailliste britannique.

Il a également qualifié de « *ridicule, risible et enfantin* » les affirmations selon lesquelles son attitude serait guidée par un souci de resserrer les rangs dans son pays, actuellement secoué par des rivalités tribales et des dissensions politiques. Qu'il ait eu ou non l'intention de la provoquer, on a assisté, mardi, à une réconciliation au Parlement d'Untata, où tous les députés, y compris les originaires du Pondoland (tribu aux velléités séparatistes), ne tarissaient pas d'éloges sur l'attitude du premier ministre du Transkei.

Revenant sur ses déclarations de lundi, M. Mantanzima a précisé que, en fait, son gouvernement n'avait pas encore « *vraiment décidé* » s'il soutiendrait les mouvements de libération d'Afrique australe. Il s'est dit d'accord avec la politique de « *développement séparé* » menée par le gouvernement sud-africain et avec l'indépendance des « Homelands » (Bantoustans), pourvu que ceux-ci soient dotés d'un territoire équitable. « *Si le litige territorial est résolu*, a-t-il ajouté, *nous continuerons à être un voisin pacifique de l'Afrique du Sud* ».

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Les Blancs de l'Église réformée rompent avec la hiérarchie hollandaise

De notre correspondante

Johannesburg. — La récente décision de l'Eglise réformée des Pays-Bas (N.G.K.) d'apporter son soutien financier au programme de lutte contre le racisme lancé par le conseil mondial des Eglises a provoqué de vives réactions, souvent contradictoires, au sein de son homologue sud-africaine et de ses trois branches sœurs noire, métisse et indienne).

L'Eglise réformée hollandaise implantée en Afrique du Sud et dont les fidèles sont surtout des Blancs a immédiatement fait savoir qu'elle décidait de couper ses liens — qui datent de plus d'un siècle — avec l'Eglise mère de Hollande. Expliquant cette décision, le révérend D.P.M. Beukes, président du synode général de la N.G.K., a déclaré que son Eglise ne désirait pas soutenir un programme « *qui aidera le terrorisme menaçant les frontières sud-africaines* ».

Les relations entre la N.G.K. de Hollande et celle d'Afrique du Sud s'étaient détériorées au cours des dernières années, la pierre d'achoppement étant toujours le combat contre le racisme. La N.G.K. occupe la première place parmi les Eglises sud-africaines blanches. Elle est surtout implantée en milieu afrikaner, peuple très croyant. Bien qu'elle se défende de « *faire de la politique* », son influence auprès du gouvernement n'est plus à prouver (le frère du premier ministre, M. John Vorster, le docteur Koot Vorster, est lui-même président de l'Eglise).

Ses représentants ne cachent pas qu'ils soutiennent le « *développement séparé* », dans lequel ils ne voient aucune contradiction avec la Bible, à laquelle ils aiment à se référer.

Ce point de vue n'est pas partagé par les trois branches sœurs. Jeudi 6 avril, plusieurs de leurs membres ont fait savoir qu'ils applaudissent à la décision de l'Eglise mère de Hollande : « *Le programme pour combattre le racisme n'est pas destiné à aider la violence, et nous croyons la N. G. K. de Hollande quand ses représentants disent que leur argent sera utilisé à des fins humanitaires seulement* », ont-ils déclaré, en ajoutant : « *Nous considérons que l'aide aux mouvements de libération est un choix chrétien contre l'injustice en Afrique* ».

Ch. C.

Maroc

90 % DES ENSEIGNANTS SONT EN GRÈVE DANS LES VILLES

(De notre correspondant.)

Rabat. — La grève des enseignants des établissements primaires et secondaires, ainsi que du personnel administratif dépendant du ministère de l'éducation nationale, prévue pour les 11 et 13 avril, a été très suivie, mardi. Selon les responsables du Syndicat national de l'enseignement (S.N.E.), proche de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), qui a pris l'initiative de ce mouvement, plus de 95 % du personnel enseignant et administratif ont observé les consignes d'arrêt de travail. Les précisions recueillies dans les milieux officiels font état de 90 % de grévistes dans les villes et de 45 % dans les campagnes. *Al Mouarrir*, organe de l'U.S.F.P. (Union socialiste des forces populaires) a rappelé que cette action tendait à soutenir « *les revendications essentielles des enseignants et du personnel administratif* ».

Al Alam, quotidien du parti de l'Istiqlal, qui défend le point de vue de la Fédération autonome de l'enseignement, opposée à la grève, estime que les membres de cette fédération « *mettent en ligne de compte, avec réalisme, le fait que le ministère* (de l'éducation nationale, dont le responsable appartient à l'Istiqlal) *a déjà pris des mesures concrètes, n'a pas rompu le dialogue et s'emploie activement à asseoir la politique de l'enseignement sur des bases saines et claires* ».

Maroc Soir, proche du gouvernement (Indépendant) a fait observer, sous la signature de son directeur, M. Ammed Alaoui, ancien ministre, que le budget d'austérité du royaume ne permet pas de satisfaire toutes les revendications. — L. G.

ASIE

Cinquante mille Vietnamiens en « rééducation »

(Suite de la première page.)

Il en resterait à ce jour plus de cinquante mille dans les camps, de soixante à quatre-vingt mille selon certains libérés. Interrogés, un membre du comité populaire de Ho-Chi-Minh-Ville s'est borné à nous répondre : « *Les prisonniers sont relâchés en fonction de leurs progrès. Ils seront gardés plus longtemps s'ils n'ont pas acquis l'esprit de bon citoyen.* »

Après l'examen et le tri des dossiers et des autocritiques, ce qui a pris plus d'un an, quarante mille cas considérés *comme particulièrement graves* : officiers parachutistes des forces spéciales et de l'action psychologique, exécuteurs de basses œuvres et tortionnaires policiers des services parallèles, agents de renseignement et aussi aumôniers et militants politiques anticommunistes ont été conduits par bateaux puis par trains dans la région montagneuse de Yen-Bai, au nord-ouest de Hanoï (2). Là, ils ont été répartis dans cent camps groupés par dix unités renfermant chacune quatre cents détenus. Quelques centaines ont été libérés à la fin de 1977. Parmi eux se trouvaient des officiers de l'armée de Saigon capturés avant 1973 et que les Nord-Vietnamiens et le G.R.P. n'avaient pas « *échangés* » lors des libérations de prisonniers de guerre intervenues au printemps 1973, après l'entrée en vigueur des accords de Paris.

De façon générale, les anciens détenus que nous avons rencontrés ont souligné le caractère exemplaire de la discipline, l'absence de brutalités, la nourriture « maigre, mais correcte », et aussi le minimum d'endoctrinement qui leur était dispensé. Passée la phase initiale des « dix leçons » — sur les crimes impérialistes et ceux de l'ancien régime, sur l'histoire de la lutte révolutionnaire et sur l'édification d'un Vietnam unifié et socialiste, — les prisonniers sont affectés à des tâches collectives : jardinage pour l'autosuffisance alimentaire, aménagement du camp, travaux des champs et réfection de bâtiments publics dans le Sud notamment.

Libéré mais chômeur

« *Nous étions d'abord là pour des raisons de sécurité et d'isolement, pas pour être transformés en de bons communistes. Personne n'en était dupe, ni eux ni nous* », nous a dit un ex-détenu. En revanche, tous soulignent l'importance donnée aux autocritiques répétées et aux « progrès » faits pour se corriger de ses fautes antérieures. Ce sont là, semble-t-il, les conditions essentielles du rachat. « On y adhère avec zèle, poursuit notre interlocuteur, *car, aucune date de libération n'ayant été fixée, on croit toujours qu'elle dépend des progrès de l'autocritique.* »

« *Nous savons tout sur votre passé. Vous n'avez pas tout dit. Nous voulons vous aider à aller au fond de vous-mêmes, à vous rappeler vos crimes, vos activités* (...). » Certains voient dans cet appel suave à la confession une forme pure et simple de délation, le moyen habile utilisé par les communistes pour apprendre ce qu'en fait ils ignoraient. D'où la quantité de documents à analyser, le temps mis pour opérer un tri et la poursuite des arrestations de personnes mises en cause dans les autocritiques.

« *Selon ce qui nous a été dit*, explique un ancien captif, *le gouvernement ne s'est jamais formellement engagé à libérer les détenus au bout de trois ans. Sont libérés ceux qui font des progrès ; les autres, passé ce délai, sont passibles des tribunaux populaires.* » Va-t-on alors encombrer les prétoires de dizaines de milliers de réfractaires au « progrès », cette notion subjective laissée à l'arbitraire des cadres ? Parmi les libérés se trouvent notamment des spécialistes, des techniciens civils et militaires, des médecins (...) dont le pays a le plus grand besoin pour son développement. Certains sont réemployés facilement, mais beaucoup d'autres, qui se disent victimes de l'ostracisme des nouveaux cadres et qui sont incapables de trouver un emploi, sont contraints à végéter, à partir pour les nouvelles zones économiques ou à choisir l'exil.

M. Le Khac An Vu, âgé de trente-six ans, est un exemple parmi d'autres. Il était professeur au lycée de Phan-Thiet et, comme tous les fonctionnaires, membre obligatoire du parti du président Thieu. Il nous a dit : « *Après dix-huit mois de rééducation pas trop pénibles, j'ai été libéré. J'estimais avoir largement payé ma dette. Je ne suis pas anticommuniste et j'ai même un frère qui est cadre au Nord. Malgré son intervention, je n'ai pas pu trouver d'emploi. Je suis un enseignant. Je n'avais pas l'intention de partir pour défricher les nouvelles zones économiques. Je ne voulais pas non plus quitter le Vietnam (...). Formellement, les décrets du gouvernement parlent de pardon, de réinsertion des prisonniers, du droit au travail, du droit à l'éducation. Mais l'application de ces directives est souvent bien différente.* »

M. Vu s'est embarqué en août dernier sur un bateau de pêche de 12 mètres de long, avec soixante-quatorze autres personnes. Ils ont été recueillis en mer par un cargo norvégien et débarqués à Bangkok. L'histoire de M. Vu, parti aujourd'hui pour les Etats-Unis, est banale. Par opposition aux méthodes radicales des dirigeants cambodgiens, celles des Vietnamiens, qui consistent à réformer et à récupérer plutôt qu'à éliminer physiquement, peuvent paraître clémentes et adéquates. Mais est-il nécessaire qu'elles se prolongent si longtemps ?

Nombre de détenus ne sont pas au sens strict du terme des criminels de guerre, et certains ont même toutes les caractéristiques de prisonniers politiques. La réunification passe aussi par la possibilité qui leur sera offerte de récupérer leurs pleins droits, de vivre à nouveau normalement au sein de la société vietnamienne et d'y trouver un emploi pour subvenir aux besoins de leur famille. Cela prendra sans doute encore du temps. En effet, mises à part les questions de sécurité, il est évident que ces milliers de collaborateurs de l'ancien régime ne constituent pas le souci prioritaire des autorités dans un pays qui compte plus d'un million et demi de chômeurs et des centaines de milliers de victimes de la guerre.

R.-P. PARINGAUX.

(2) Dans un ouvrage récent, *Decent Interval*, un ancien fonctionnaire de la C.I.A., M. Frank Snepp, a révélé notamment que, dans leur précipitation, les Américains avaient abandonné à Saigon, en avril 1975, les listes de leurs agents et collaborateurs ; parmi ceux-ci, mille employés de la centrale et trente mille agents du contre-terrorisme engagés dans le programme Phoenix de liquidation des cadres communistes (*le Monde* du 23 novembre 1977).

● L'OUVERTURE D'UNE LIAISON PEKIN - ADDIS-ABEBA par la compagnie aérienne nationale chinoise CAAC a été saluée, samedi 1er avril, par la presse chinoise comme une « nouvelle page » dans les « échanges amicaux » entre la Chine et l'Ethiopie. C'est la première liaison que la CAAC assure avec l'Afrique.

La Chine entend ainsi conserver avec l'Ethiopie des relations de coopération et d'échanges en dépit de son soutien à la Somalie dans le conflit de la corne de l'Afrique, souligne-t-on dans les milieux diplomatiques à Pékin. La Chine n'a toutefois jamais critiqué directement l'Ethiopie dans ce conflit, mais a seulement accusé l'U.R.S.S. d'avoir aggravé la situation entre Mogadiscio et Addis-Abeba. — (A.F.P.)

VIENT DE PARAITRE

Le Monde
DOSSIERS ET DOCUMENTS

LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1978

La défaite de la gauche

PARTIS • PROGRAMMES • RESULTATS

152 pages • EN VENTE PARTOUT • 15 francs

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. CEAUSESCU FAIT SA QUATRIÈME VISITE A WASHINGTON

Washington (*U.P.I., A.F.P.*). — M. Nicolas Ceausescu, chef du parti et de l'Etat roumain, est arrivé le mardi 11 avril à Washington pour sa quatrième visite aux Etats-Unis. Il s'entretiendra à deux reprises avec le président Carter, puis se rendra au Tennessee, où il visitera des installations nucléaires, au Texas, à Houston, au centre d'études spatiales, en Lousiane, où il verra des plates-formes de forage *off-shore*, et enfin à New-York, d'où il regagnera la Roumanie le 17 avril.

L'attribution à la Roumanie de la clause de la nation la plus favorisée a permis au commerce entre les deux pays d'atteindre une valeur annuelle de près de 500 millions de dollars ; M. Ceausescu tentera sans doute de trouver les moyens de redresser l'équilibre de la balance des paiements, actuellement légèrement défavorable à son pays.

Aucun résultat spectaculaire n'est attendu de cette visite. Mais l'on pense à Washington que M. Ceausescu souhaiterait remplacer le président Tito dans le rôle d'intermédiaire influent entre l'Est et l'Ouest. On s'attend, par exemple, qu'il plaide en faveur de relations directes entre la Corée du Nord et les Etats-Unis. A Washington, on n'accepterait de tels entretiens qu'à condition que la Corée du Sud y participe. En ce qui concerne la Chine (la Roumanie avait servi d'intermédiaire dans l'établissement des premiers contacts entre Pékin et Washington), M. Ceausescu pourrait insister sur l'utilité d'un éventuel établissement de relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la Chine. La situation au Proche-Orient sera sans doute également évoquée au cours des entretiens.

Équateur

VIOLENTS INCIDENTS A QUITO

Quito (*A.F.P., Reuter*). — Un policier a été tué et une dizaine de manifestants blessés, lors des troubles qui se sont à nouveau produits, mardi 11 avril, dans la capitale équatorienne. Les manifestants protestaient contre la hausse de 40 % du prix des transports en commun. Plusieurs centaines d'arrestations ont été opérées, et le gouvernement a ordonné la fermeture, jusqu'à lundi prochain, de toutes les écoles primaires et secondaires. La majorité des manifestants sont des écoliers et des étudiants.

Les désordres durent depuis une semaine, et ont provoqué la paralysie quasi totale des transports en commun. Les rares autobus en circulation sont attaqués par les manifestants, et quelques véhicules ont été brûlés. La police a fait usage de véhicules blindés pour disperser les étudiants qui dressaient des barricades et allumaient des brasiers dans le centre de la ville. Les troubles ont été particulièrement violents près de la faculté de médecine et de la maternité, qui a été investie par la police.

PREPAREZ les DIPLOMES D'ETAT
DE COMPTABILITÉ

Aucune limite d'âge - Aucun diplôme exigé - Début des cours à votre convenance - Possibilité de séminaires de regroupement

Demandez le nouveau guide gratuit numéro 698

ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION

Et. Privé fondé en 1873 d'Enseignement à distance et de formation permanente

4, rue des Petits-Champs 75080 PARIS CEDEX 02

Normandy Ferries vous fait mieux voyager en mer et en Angleterre

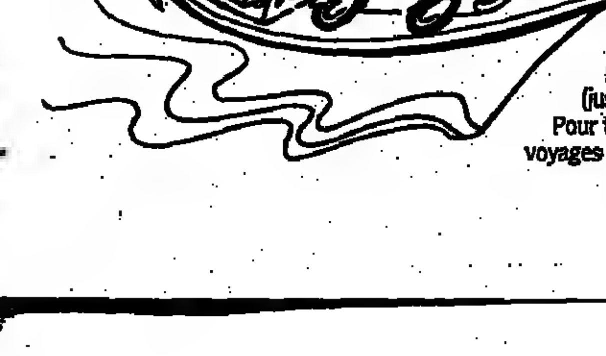

En mer : Des navires très confortables, d'une capacité voiture importante.
Une ligne plus relax : Le Havre-Southampton (c'est la mini-croisière).
Une ligne plus rapide : Boulogne-Douvres (1 h 40 de traversée) et jusqu'à 8 traversées par jour.
En Angleterre : Votre Agence peut réserver par Normandy Ferries votre chambre d'hôtel (2 ou 3 étoiles) la première nuit dans 16 villes d'Angleterre (y compris Londres).
Normandy Ferries vous propose un forfait facultatif d'assistance au prix exceptionnel de 50 F comprenant une garantie voiture et passagers pendant tout votre séjour (jusqu'à 32 jours).
Pour toute information, renseignez-vous auprès de votre Agent de voyages et demandez-lui la nouvelle Brochure Normandy Ferries.

Normandy Ferries
9 Place de la Madeleine - 75008 Paris

LE HAVRE/SOUTHAMPTON • BOULOGNE/DOUVRES

L'ORGANISATION DES FORMATIONS DE LA MAJORITÉ

M. Soisson fixe un cadre précis à l'action de son successeur à la tête du P.R.

M. Jean-Pierre Soisson a évoqué, mardi 11 avril au micro de France-Inter, les conséquences possibles du congrès extraordinaire du R.P.R. sur les relations au sein de la majorité. Le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui s'apprête à céder jeudi 13 avril son poste de secrétaire général du parti républicain à M. Jacques Blanc, a réaffirmé qu'il est nécessaire de faire prévaloir, au sein de la majorité, un climat serein. Il a souhaité que le gouvernement reçoive, le 19 avril prochain, à l'occasion de la déclaration de politique générale, « le soutien le plus complet » des deux grands courants qui composent la majorité.

Jeudi matin, M. Soisson doit préciser devant le bureau politique du P.R., avant de remettre sa démission, quelles doivent être, selon lui, les lignes de force de l'action des giscardiens.

Presque un an après avoir pris en charge les destinées de la formation giscardienne, M. Soisson peut se prévaloir d'avoir gagné son pari : d'une part, le parti républicain, sans être devenu un grand parti, a une existence plus réelle que ne l'était celle des républicains indépendants ; d'autre part, l'U.D.F. a été mise sur pied.

De retour au gouvernement, après avoir annoncé le 6 avril qu'il donnerait sa démission de son poste de secrétaire général (*le Monde* du 8 avril), il conserve la *vice-présidence du conseil* de l'U.D.F. et se considère un peu comme étant « en réserve » du *parti du président*. Souhaitant que l'œuvre entreprise au congrès constitutif du P.R. à Fréjus, en mai 1977, soit poursuivie, et désireux, semble-t-il, de se prémunir contre un éventuel changement de *cap*. M. Soisson laisse à son successeur des instructions précises.

En ce qui concerne les relations au sein de la majorité, l'objectif est d'instaurer un climat plus serein. « *Oui à l'identité et à la différence, non à la crispation et à la querelle !* » Tel est, selon lui, le mot d'ordre qui doit inspirer l'action du parti giscardien, et qui *guidera* l'action du vice-président du conseil de l'U.D.F.

Pour répondre aux critiques adressées par M. Jacques Chirac au président de la République à l'occasion du congrès extraordinaire du R.P.R., M. Soisson fait valoir que le pays ne peut vivre en état de crise permanente et que l'on ne peut déjà poser la question de savoir « *qui sera ou ne sera pas candidat à l'élection présidentielle* de *1981* ».

Les relations avec l'U.D.F.

Accréditer l'idée que le maire de Paris a, par ses éclats du dimanche 9 avril, posé les premiers jalons de *sa propre candidature* à l'Elysée paraît constituer, aux yeux des giscardiens, une bonne tactique. *Mais surtout M. Soisson* rappelle que les députés du R.P.R., comme ceux de l'U.D.F., ont été élus au deuxième tour « *sur le nom du président de la République* ». De plus, il affirme : « *Il n'est pas question pour nous de changer quoi que ce soit à l'esprit et à la lettre du manifeste de la majorité signé en juillet 1977* ». Enfin, il fait appel aux convictions « *légitimistes* » des députés de la majorité pour qu'ils se conforment au schéma de la Ve République : « *Le président fixe les options, le gouvernement définit l'action politique, la majorité approuve, à l'Assemblée nationale, cette action.* » Convaincu que le premier ministre, à l'occasion de sa déclaration de politique générale, engagera la responsabilité du gouvernement, M. Soisson estime que les deux groupes de la majorité « *se retrouveront dans l'unité pour soutenir le gouvernement* ».

Dénoncer les ambitions élyséennes du président du R.P.R. ne dispense pas les responsables giscardiens de se placer dès maintenant dans la perspective du scrutin de 1981.

Pour donner au candidat Giscard d'Estaing l'appui logistique qui lui fait encore défaut, il convient donc à la fois de consolider l'U.D.F. et de renforcer le P.R. Faciliter les relations entre ces deux organisations n'est pas le moindre des problèmes que devra résoudre le successeur de M. Soisson. La réunion du conseil *national* du P.R. *le 3 avril* dernier (*le Monde* du 4 avril) avait été marqué par de vives critiques à l'égard de l'U.D.F. qui témoignaient d'un fort patriotisme de parti. Une commission au sein de laquelle siègent notamment Mme Christiane Scrivener et M. François Delmas, chargée d'étudier la question des relations entre le P.R. et l'U.D.F. pourrait proposer au nouveau secrétaire général de distinguer deux niveaux d'intervention. L'U.D.F. interviendrait au niveau des départements, le P.R. conserverait ses compétences au niveau des circonscriptions.

Cette consolidation de l'U.D.F. va de pair avec un renforcement du parti républicain. M. Soisson souhaite en effet qu'une nouvelle étape soit franchie dans le développement du parti. Une vaste campagne d'adhésion va être lancée pour tenter d'atteindre le seuil des deux cent mille adhérents. Elle aura pour thème : « *le printemps de la France* ».

Enfin le P.R. doit être doté d'une nouvelle équipe dirigeante. Il semble, en effet, que la question de la succession de M. Soisson ait été tranchée, après une dure bataille, en faveur de M. Jacques Blanc, ancien secrétaire d'Etat, membre du bureau politique. L'offensive menée par les caciques du parti (MM. d'Ornano et Fourcade, notamment) paraît avoir tourné court. Les noms de MM. Jacques Larcher, sénateur de Seine-et-Marne, et Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, avaient également été évoqués.

Les partisans de M. Soisson ont finalement obtenu que le nouveau secrétaire général incarne la « *Ligne de Fréjus* », à savoir le réformisme et l'ouverture. Aussi M. Soisson a-t-il proposé M. Jacques Blanc. Celui-ci a été reçu par le chef de l'Etat, puis par M. Michel Poniatowski.

Même si, en ce domaine comme dans les autres, le choix appartient, en fait, beaucoup plus à M. Giscard d'Estaing qu'aux militants, la procédure statutaire sera respectée. Les vingt membres du bureau politique doivent élire, jeudi matin, à la majorité des deux tiers, un secrétaire général intérimaire. Ce dernier convoquera, pour les 19 et 20 mai prochain, un nouveau congrès, qui est le seul habilité à ratifier la désignation du nouveau secrétaire général. Placé sous le signe de la continuité, ce congrès se tiendra à Fréjus. — J.-M. C.

M. Chirac a mis en place les nouvelles structures du R.P.R.

M. Jacques Chirac a mis en place les nouvelles structures du R.P.R., dont il est le président. Un communiqué précise que M. Chirac sera « entouré » des présidents des deux groupes parlementaires, MM. Claude Labbé et Pierre Carous, et « assisté » de MM. Alain Devaquet, secrétaire général désigné le 20 mars dernier (le Monde du 23 mars) ; Yves Guéna, conseiller à l'action politique et trésorier national ; Charles Pasqua, conseiller à l'organisation ; René de La Charrière, conseiller technique, et Roger Romani, délégué aux relations avec les groupes parlementaires.

La présence de MM. Labbé et Carous aux côtés de M. Chirac et la création du poste de M. Romani ont pour objectif d'éviter toute coupure entre le mouvement et les parlementaires.

Quatre secrétaires généraux adjoints assisteront M. Devaquet. Il s'agit de Mme Nicole Chouraqui, qui avait abandonné ses *fonctions* de membre du bureau du parti radical en janvier 1977 et s'était présentée sans succès aux élections municipales, à Paris, sur une liste soutenue par M. Chirac, de MM. Pierre Charpy, *Philippe* Dechartre et Jacques Toubon.

Le secrétariat général comportera cinq départements : financier (M. Jean Chérioux) et administratif (M. Jean Gailhat) ; des études (M. Alain-Gérard Slama) ; des élections (M. Toubon) ; de l'animation (M. Roland Vernaudon) ; de l'information (M. Charpy, presse du mouvement ; Mmes Lydie Gerbaud, service de presse ; Marie-Antoinette Isnard, relations publiques).

Les huit délégations sectorielles seront détenues par MM. Dechartre et Georges Repeczki (participation), Gérard Kuster (jeunesse), Michel Giraud (collectivités locales), Etienne Pinte (action familiale), Bernard Pons et Mme Jacqueline Crépy (action sociale), Mmes Noëlle Dewavrin (action féminine), Chouraqui (vie associative) et M. Jean de Lipkowski (affaires internationales).

Le secrétaire général a désigné des chargés de mission dont la liste sera complétée ultérieurement : MM. Jean Falala (commerce et artisanat), Hubert Buchou et Jean Mouchel (monde agricole et rural), Benoît Macquet (anciens combattants), Florian Delbarre (santé), Jean Fressl (enseignement et recherche), Pierre Dux (affaires culturelles et artistiques), Roland Nungesser (cadre de vie : environnement et écologie), Alain Gillot (cadre de vie : architecture et urbanisme), André Turcat (technologies de pointe), Guy Guermeur (problèmes de la mer), Philippe Seguin (rapatriés).

Le nom de quelques personnalités n'apparaît plus dans l'organigramme du R.P.R. Par exemple, celui de Mme Marie-France Garaud, précédemment chargée de mission auprès du président du R.P.R., et ceux de MM. Robert Grossmann, Alain Juppé, Jacques Kosciusko-Morizet, Pierre Mazeaud et Jean-Claude Servan-Schreiber, qui s'étaient présentés sans succès aux dernières élections législatives. De même, un certain nombre d'anciens ministres, qui ont retrouvé un siège à l'Assemblée nationale, ne figurent plus dans les instances dirigeantes du mouvement : MM. Vincent Ansquer, Georges Gorse et Pierre Messmer.

M. Barre voudrait relancer la politique contractuelle

(Suite de la première page.)

Le premier ministre désire d'abord améliorer les procédures de concertation entre les syndicats et les responsables des secteurs public et privé, afin de « décrisper » les relations des parties en présence. Le chef du gouvernement souhaite aussi que la reprise du dialogue aboutisse ensuite, assez rapidement, à de véritables négociations. A cela s'oppose la volonté de poursuivre la politique de rigueur qu'il s'est fixée depuis septembre 1976 et dans laquelle l'Elysée vient de le conforter. Le premier ministre réaffirmera à ses interlocuteurs qu'il ne veut pas prendre le risque de remettre en question ses orientations actuelles. En revanche, il s'affirme prêt à aller « *jusqu'aux limites des possibilités de notre économie* » pour satisfaire en partie certaines revendications rejoignant les « objectifs d'action pour les libertés et la justice » définis le 7 janvier à Blois. M. Barre se *montrera* d'autant plus *ferme* qu'il paraît assuré de bénéficier d'une certaine durée.

Bien que le calendrier de ses rendez-vous aille au-delà du 19 avril, date du débat de politique générale devant l'Assemblée nationale, M. Barre envisage de proposer, à cette occasion, certaines mesures allant dans le sens souhaité par les syndicats et les partis. Parmi celles-ci figureraient notamment : la reconduction du pacte national pour l'emploi des jeunes, le gel des charges fiscales et sociales pendant deux ans, des exonérations de cotisations sociales pour les petites et moyennes entreprises embauchant de nouveaux apprentis, des incitations financières à la création d'entreprises, une relance de la « participation » dans les entreprises, une certaine progression du SMIC en pouvoir d'achat, une augmentation des prestations familiales, l'instauration d'un revenu minimum familial, la poursuite de l'effort de solidarité en faveur des personnes âgées. Il est aussi envisagé de généraliser progressivement la cinquième semaine de congés payés, à laquelle est particulièrement attaché M. André Bergeron, qui a été souvent reçu à l'hôtel Matignon au cours de ces derniers mois, et qui l'était encore mardi matin.

Si les premières réactions des syndicats se révélaient moins négatives qu'en 1976, le premier ministre détiendrait un atout supplémentaire, le 19 avril pour faire approuver, par les députés, ses orientations économiques et sociales malgré l'opposition de la gauche et la grogne du R.P.R. Le groupe U.D.F., dont le président, M. Chinaud s'est entretenu mardi avec M. Barre, souhaite que le gouvernement engage sa responsabilité afin de placer les amis de M. Chirac devant leurs responsabilité. *A M. Chinaud qui lui* disait qu'il serait « *tout à fait normal* » qu'en ce début de nouvelle *législature sa déclaration de poli*tique générale soit sanctionnée par un vote, M. Barre n'a pas dit le *contraire*.

La marge de manœuvre du chef du gouvernement reste, toutefois, *très étroite et on attend de lui* peut-être plus qu'il n'entend donner.

« *Si le premier ministre se bouche les oreilles, il aurait tort de croire qu'il sera suivi par les députés les yeux fermés* », écrit, mercredi 12 avril *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R.

Pareillement, « *la compréhension* » espérée des dirigeants syndicalistes ne sera pas obtenue sans compensations sérieuses.

ALAIN ROLLAT.

LE « WALL STREET JOURNAL » : on peut espérer que M. Giscard d'Estaing a abandonné l'idée d'une « ouverture à gauche ».

Le quotidien américain des milieux financiers *The Wall Steet Journal* écrit :

« *Nul ne sait si le président Giscard d'Estaing a abandonné l'idée d'une « ouverture à gauche », ou bien s'il l'a simplement ajournée, mais on peut espérer qu'il l'a enterrée. En Italie, la même idée a eu pour seul résultat un flottement politique et une augmentation de la dette publique. Si la France pouvait échapper au même sort, cela renforcerait la puissance économique de l'alliance atlantique (...).*

» *La rhétorique de la gauche est attirante, mais quand on regarde les vraies propositions contenues dans le « programme commun » d'avant les élections, on y trouve l'assurance de la stagnation économique. Augmenter notablement le salaire minimum est une bonne façon de mettre les Français les plus mal payés au chômage et de créer des emplois en Espagne et en Italie (...).*

» *Les élections françaises ont beaucoup fait pour restaurer la confiance dans la France et dans l'Europe. M. Giscard d'Estaing et M. Barre devraient abandonner l'idée de coopérer avec la gauche et concentrer leurs efforts sur ce qui peut justifier ce regain de confiance.* »

DANS LES MINISTÈRES

Partages de compétences et de locaux

MM. René Monory, ministre de l'économie, et Maurice Papon, ministre du budget, tous deux installés dans le bâtiment de l'ancien ministère de l'économie et des finances, rue de Rivoli (75002 Paris), se partagent les directions qui y étaient réunies.

M. Monory aura la responsabilité du Trésor, de la prévision, de la concurrence et des prix, de l'INSEE, des assurances et des relations économiques extérieures.

De M. Papon dépendent la direction du budget ainsi que celles des impôts, de la comptabilité publique, des douanes et droits indirects, de l'Imprimerie nationale et des monnaies et médailles.

Les services qui dépendaient de l'ancien secrétariat d'Etat à la consommation pourraient être rattachés au ministère de l'économie.

L'ancien ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat est également coupé en deux. M. André Giraud, ministre de l'industrie, reste au 101, rue de Grenelle (75007), tandis que M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, s'installe au 80, rue de Lille (75007 Paris), qu'occupait l'ancien secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, ayant décidé de quitter la Maison de la radio pour l'hôtel de Clermont, 69, rue de Varenne (75007 Paris), qu'occupait M. Jacques Dominati, les locaux du 118, avenue du Président-Kennedy reviennent aux services de M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, chargé de la petite et moyenne industrie. *Toutefois, la direction des sports* reste avenue du Président-Kennedy.

M. Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, qui hérite des attributions de l'ancien secrétaire d'Etat à la fonction publique, s'installe dans les locaux de celui-ci, 32, rue de Babylone (75007 Paris).

Dans les cabinets ministériels

● ECONOMIE : M. Pebereau, directeur du cabinet de M. Monory.

M. Michel Pebereau a été nommé directeur de cabinet de M. René Monory, nouveau ministre de l'économie.

[Né le 23 janvier 1942, M. Michel Pebereau est ancien élève de l'Ecole polytechnique (1961) et de l'ENA (1965-1967, promotion « Marcel Proust »). M. Michel Pebereau entra *en 1967 à l'inspection générale des finances* ; il fut le collaborateur de M. Giscard d'Estaing au ministère de l'économie et des finances de janvier 1971 à mai 1974 comme chargé de mission puis conseiller technique à son cabinet, étant parallèlement chargé de mission à la direction du Trésor de mai à novembre 1972. Chef du bureau des prêts, aides et garanties aux entreprises à la direction du Trésor de 1974 à juin 1976, il devait ensuite y être depuis cette date chargé de la sous-direction des relations financières avec l'outre-mer et les pays étrangers et être nommé au grade de sous-directeur en août 1976. Secrétaire général du comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles depuis 1974, M. Michel Pebereau est en outre membre du bureau de l'Association des membres de l'inspection générale des finances.]

BUDGET : M. Pierre Bilger, directeur du cabinet de *M. Papon*.

M. Pierre Bilger, inspecteur des *finances, sous-directeur* à l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances, est *nommé directeur* du cabinet de M. Maurice Papon, nouveau ministre du budget.

[Né le 27 mai 1940 à Colmar (Haut-Rhin), M. Pierre Bilger, diplômé de l'Institut d'études politiques de *Paris* et ancien élève de l'ENA, entre à l'inspection des finances en mai 1967. En janvier 1972, il est chargé de mission à la direction du budget, puis, en juin 1973, au ministère de l'économie et des finances. Chargé de mission (juin 1974), puis conseiller technique (janvier 1976) au cabinet de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, M. Bilger conserve ces fonctions dans les cabinets des deux ministres délégués à l'économie et aux finances, MM. Michel Durafeur (septembre 1976) et *Robert Boulin (avril 1977)*. En février 1977, il a été nommé sous-directeur à l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances.]

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE : M. Jacques Darmon, directeur du cabinet de M. d'Ornano.

M. Jacques Darmon, inspecteur des finances, est nommé directeur du cabinet de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie.

[Né le 12 août 1940 à Alger, M. Jacques Darmon est ancien élève de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique et de l'Ecole nationale d'administration. Entré à l'inspection des *finances* en juin 1966, il est chargé de mission (novembre 1969), puis conseiller technique (avril 1970) au cabinet de M. Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale. Chargé de mission à la DATAR de juin 1973 à mai 1974, M. Darmon est ensuite directeur du cabinet de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, puis chargé de mission au cabinet de M. d'Ornano lorsque ce dernier est nommé, en avril 1977, ministre de la culture et de l'environnement.]

JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS : M. Jean-Louis Berthet, directeur du cabinet de M. Soisson.

M. Jean-Louis Berthet, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est *nommé* directeur de cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, nouveau ministre de la jeunesse, des *sports* et des loisirs.

[Né le 3 juillet 1941 à Paris, titulaire d'un D.E.S. de droit public et d'une licence ès lettres, M. Jean-Louis Berthet, ancien élève de l'ENA, entre à la Cour des comptes en juin 1966. De 1969 à 1972, il est chargé de mission auprès du président de la mission interministérielle pour l'aménagement de la côte aquitaine. Conseiller technique au cabinet de M. Alain Peyrefitte, ministre chargé des réformes administratives (janvier 1974), puis ministre des affaires culturelles et de l'environnement (mars 1974), M. Berthet occupe les mêmes fonctions dans les cabinets de MM. Jean-*Pierre Soisson*, secrétaire d'Etat aux universités (juin 1974 - janvier 1976) et Jean de Lipkowski, ministre de la coopération [*février - septembre* 1976], de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture (septembre 1976 - avril 1977) et de M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement (avril 1977 - avril 1978).]

M. Jean Pelissier, sous-préfet hors classe, est nommé chef de cabinet.

PREMIER MINISTRE.

MM. Jean-Claude Paye, Raymond Soubie, Jean-Claude Casanova et *Albert Costa de Beau*regard, conseillers auprès du premier ministre, conservent leurs fonctions. *MM. Raphaël Hadas*-Lebel et Antoine de Clermont-Tonnerre passent du rang de *conseillers techniques* à celui de conseillers auprès du premier ministre. M. Jacques Alexandre, chef du *service* de presse, est nommé conseiller technique, et M. Jean-Louis Chaussende, *conseiller technique*, chargé des relations avec le Parlement, conserve ses fonctions.

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT.

Au cabinet de M. Jacques Limouzy, nouveau secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, M. Loïc Rossignol est nommé chargé de mission. M. Roger Roche conserve les fonctions de conseiller technique, qu'il occupait dans les cabinets de MM. André Bord et Christian Poncelet, précédents secrétaires d'Etat.

PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE.

Au cabinet de M. Jean-Pierre Prouteau, nouveau secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, chargé de la petite et *moyenne* industrie, M. Jean-Paul Benoît, administrateur civil hors classe, est nommé chargé de mission.

M. GUICHARD PLAIDE POUR L'APAISEMENT AU SEIN DE LA MAJORITÉ

Interrogé, mardi 11 avril, au micro de TF 1, sur les conséquences que pourrait avoir sur la majorité le récent congrès extraordinaire du R.P.R., M. Olivier Guichard (R.P.R.), député et maire de La Baule, a notamment déclaré : « *Je voudrais bien que l'on fasse la part des choses. Il y a les discours et il y a la notion de politique générale adoptée par le congrès. Voulez-vous me dire si ce texte a quelque chose qui puisse faire penser à quelqu'un que le R.P.R. s'éloigne de principes politiques qui ont toujours été les siens et qui sont ceux de la totalité de la majorité. Dans* ce *texte, il n'y a aucun point qui puisse être considéré comme le désir du mouvement d'échapper à la politique de la majorité. (...) Le respect de l'indépendance nationale reste un des points forts de la politique française par exemple.* »

Il a évoqué ensuite la déclaration de politique générale que doit faire le premier ministre le 19 avril prochain : « *Les grandes orientations du gouvernement ne me paraissent pas contradictoires avec celles du R.P.R.* »

M. Guichard a conclu en souhaitant qu'au sein de la majorité « *on aille vers l'apaisement. (...) Les conditions sont réunies pour le retour au sein de la majorité* d'un *psychodrame que nous connaissons ; elles sont aussi réunies pour la réalisation d'une politique unitaire de la majorité. L'attitude des gens qui ont participé au mouvement gaulliste* doit *aller vers la seconde solution.* »

Dans l'Essonne

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ SE RASSEMBLENT

Evry. — Quatre cents personnes se réclamant de toutes les organisations membres de la majorité, parmi lesquelles de nombreux élus, viennent de constituer officiellement l'association Union pour l'Essonne. M. Jean Colin, sénateur centriste, maire de Longjumeau, ex-président de l'association, a indiqué : « *Après avoir constaté que l'unité nous était bénéfique — aux sénatoriales, notre liste unique ayant tout de même obtenu deux sièges sur cinq, — nous avons voulu concrétiser ce besoin d'organisation. Et ce n'est pas tellement fréquent dans la majorité.* »

● *Au P.S.D.* (parti socialiste démocratique), M. Eric Hintermann, secrétaire général, propose, dans une lettre aux militants, que ce parti s'associe à l'U.D.F. en conservant « son *idéologie socialiste et ses structures propres* ». Le P.S.D. deviendrait ainsi l'« *aide sociale-démocrate de la majorité* ». Le projet sera soumis au conseil national du parti, qui se tiendra le 7 mai.

Du ... congrès du P.C.F. à l'...ec de la gauche

LA COURSE A LA PRÉSIDENCE DU M.R.G.

JEAN ELLEINSTEIN

Prochain article : LA MUTATION NÉCESSAIRE

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Du XXIIe congrès du P.C.F. à l'échec de la gauche

(Suite de la première page.)

Quant au parti socialiste, je n'ai ni sous-estimé ni caché ses responsabilités dans la crise de l'union de la gauche qui a causé sa défaite, mais, précisément, si le P.S. connaît une dérive social-démocrate, n'est-ce pas dans une large mesure parce que le P.C.F. n'a pas été capable d'exercer *« cette influence dirigeante »* dont Georges Marchais montrait la nécessité au XXIIe congrès ? C'est donc bien les problèmes du P.C.F. qu'il importe de débattre parce que c'est d'eux qu'il s'agit aujourd'hui et maintenant.

Les résultats électoraux du P.C.F. sont très inégaux d'un département à l'autre et, dans chaque département, d'une circonscription à l'autre. Il se dégage cependant quelques constantes. Le P.C.F. gagne dans un certain nombre de circonscriptions où la crise économique est d'autant plus ressentie que les industries y sont peu diversifiées. Il progresse dans les petits centres urbains, dans quelques villes moyennes ainsi que dans quelques régions rurales (du Languedoc au Centre de la France). Il perd au contraire, et parfois lourdement dans la plupart des grandes agglomérations, non seulement au centre des métropoles mais dans les « banlieues rouges » elles-mêmes. C'est le cas tout particulièrement dans la région parisienne (—4,5 % à Paris, —3,5 % dans la Seine-Saint-Denis, —3,3 % dans le Val-de-Marne, —5 % dans l'Essonne, —3,88 dans les Yvelines). Il progresse très légèrement dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Loire.

Le P.C.F. n'a pas mordu sur les couches moyennes salariées et sur les intellectuels, mais, au contraire, il a perdu très nettement par rapport à 1973. Il gagne souvent dans les municipalités qu'il dirige, mais perd dans les anciennes. S'il gagne un peu dans les campagnes, il perd chez les ouvriers très qualifiés, et cela principalement dans les régions dont le développement culturel est le plus grand.

En somme, le P.C.F. reste toujours incapable — à la différence du parti communiste italien — d'étendre son influence au-delà de l'espace politique et social dans lequel il se meut. Celui-ci tend même à se rétrécir quelque peu malgré le programme commun, le droit de vote à dix-huit ans et même le renforcement réel du parti, car le rapport entre le nombre d'adhérents, l'activité des organisations du parti et son influence électorale n'est pas direct.

Les raisons d'une telle situation sont nombreuses et ne peuvent pas toutes être mises au compte du parti et de sa direction. Il faut tenir compte, par exemple, du matraquage idéologique d'une partie des médias et de la presse, qui utilisent des réalités dont la responsabilité n'incombe pas au P.C.F., comme par exemple la situation en U.R.S.S., en Tchécoslovaquie, en R.D.A. ou dans d'autres pays de ce type. Le poids de l'histoire pèse sur les épaules du P.C.F. On ne peut cependant se contenter de constater, comme le faisait Charles Fiterman devant les secrétaires fédéraux, que le vingt-deuxième congrès ne date que de deux ans pour comprendre l'échec électoral de mars 1978.

A mon sens, les raisons en sont plus anciennes et plus profondes. C'est le retard mis par le P.C.F. à se transformer et à prendre en compte les problèmes nouveaux posés par l'évolution de la société française depuis vingt-cinq ans qui en est la cause. Déjà en 1956, après le vingtième congrès du parti communiste de l'Union soviétique, le P.C.F. refusa d'aller au-delà des problèmes posés alors et même reste en deçà. Sans doute condamna-t-il l'intervention militaire des pays du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie en 1968, mais il se contenta de critiques ponctuelles et se réfugia dans un silence prudent et embarrassé. Encore aujourd'hui, l'analyse des réalités soviétiques reste très en-dessous du nécessaire.

L'Humanité continue à enjoliver cette réalité et à masquer un certain nombre de traits cependant tout à fait essentiels pour comprendre ce qui se passe en U.R.S.S. Les articles consacrés à Lionbimov et à Rostropovitch sont un exemple de ce qu'il faudrait faire d'une façon plus profonde. La politique étrangère soviétique n'est que rarement mise en cause, par exemple, à propos de l'Afrique ou de la Chine.

L'analyse des causes de cette situation reste l'œuvre de spécialistes auxquels les colonnes de la presse populaire communiste restent fermées. Le numéro de novembre de la *Nouvelle Critique* consacré à l'U.R.S.S. n'a guère été présenté aux lecteurs de *l'Humanité*. Pendant la campagne électorale une brochure sur la liberté a été mise en pilon uniquement parce qu'elle comportait une photographie de Leonid Plioutch et de Pierre Juquin se serrant la main au meeting de la Mutualité en novembre 1976.

Il est clair que subsistent des réticences à poser nettement ces problèmes en 1978. Il est facile de comprendre l'origine de ces reculs. Il suffit de lire le livre d'Harris et Sedouy *Voyage à l'intérieur du P.C.*, qui date de 1974. De nombreux communistes, à commencer par un certain nombre de dirigeants, ne sont pas prêts à aborder de façon frontale ces problèmes. Il me semble cependant que, sans une position de principe sur l'U.R.S.S., nos interventions insuffisantes apparaissent comme peu crédibles, désorientent nombre de militants sans convaincre pour autant en dehors du parti.

L'U.R.S.S., un antimodèle

Il faut avoir le courage de reconnaître que le socialisme n'existe que de façon très imparfaite, très incomplète en U.R.S.S. On y trouve des morceaux de socialisme, un socialisme inachevé, parce que la bureaucratie domine là-bas et que la démocratie politique n'existe pas. Non seulement l'U.R.S.S. n'est pas un modèle ni un exemple, mais elle constitue plutôt un antimodèle. Le socialisme tel que nous l'entendons n'existe nulle part. Nous ne savons pas vraiment ce qu'il peut être, mais nous savons, en vérité, ce qu'il ne doit pas être. Le fait que notre parti porte le même nom que les partis-Etats qui dirigent l'U.R.S.S. et les autres pays de ce type constitue un lourd handicap par rapport à l'opinion française. Raison de plus pour aller jusqu'au bout de notre démarche et poser clairement ces problèmes — sans anti-soviétisme, naturellement : quel communiste peut oublier le sacrifice des vingt millions de Soviétiques pendant la deuxième guerre mondiale ? — mais sans trop de ces précautions oratoires qui semblent, pour nombre de Français, être une façon de « tourner autour du pot ».

A travers la critique de principe de l'U.R.S.S. se trouve, en réalité, posée la véritable question de la véritable identité du communisme français. Celui-ci s'est constitué à Tours, en 1920, à partir de conditions nationales et internationales qui sont devenues caduques. Le vingt-deuxième congrès a été, en partie, la première grande tentative pour rejeter clairement les dogmes du passé et pour dégager les fondements d'une politique nouvelle. La conception de la révolution elle-même ne peut plus être dans la France contemporaine ce qu'elle fut jadis. Le monde a changé et la France s'est transformée. Il s'agit de trouver une nouvelle voie qui n'est ni la ligne social-démocrate traditionnelle ni l'orientation communiste de Tours et du Komintern.

JEAN ELEINSTEIN.

LA COURSE A LA PRÉSIDENCE DU M.R.G.

Après l'annonce de la candidature de M. Michel Crépeau, député, maire de La Rochelle, à la présidence du M.R.G. et en prévision de celle, attendue, de M. Jacques Maroselli, maire de Luxeuil, M. Pierre Bracque, secrétaire national, a souhaité, mardi 11 avril, que M. Robert Fabre revienne sur sa démission de président du Mouvement, car, dit-il, il est seul capable de faire l'unité au prochain congrès les 20 et 21 mai. M. Bracque préconise le retour à l'autonomie totale du M.R.G. et de ses députés.

« Il faudrait tout d'abord, déclare-t-il, que les députés radicaux de gauche, qui ne forment plus un groupe commun avec le parti socialiste à l'Assemblée nationale, soient apparentés administrativement (ce qui leur donnerait la liberté de vote), et non plus politiquement comme à présent. Il faudra ensuite que les radicaux de gauche se présentent en tant que tels à l'élection du Parlement européen au suffrage universel de juin 1979, qui se fera à la proportionnelle, et non sur un quota que leur concéderait le P.S. »

Prochain article :

LA MUTATION NÉCESSAIRE

LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

Nécessaire et dangereuse

par MAURICE DUVERGER

Le retour à la proportionnelle pour l'élection des députés devient une condition fondamentale pour que la démocratie puisse normalement fonctionner en France. Qui a toujours été jusqu'ici l'adversaire d'un tel système n'écrit pas ces lignes sans regret. La représentation proportionnelle risque toujours de multiplier les partis, de rendre plus difficiles leurs alliances, de priver les gouvernements de majorités stables et cohérentes qui assurent leur efficacité. Mais ce danger est devenu moins grand que le suppression de l'alternance où conduit maintenant le scrutin majoritaire.

Ce dernier a engendré les conséquences qu'on attendait. Il a provoqué la bipolarisation de la vie politique par la formation de grandes coalitions, l'une de droite, l'autre de gauche. Chacune regroupe à peu près la moitié du pays, comme dans la plupart des démocraties d'Occident. Ailleurs, elles se succèdent au pouvoir à intervalles plus ou moins éloignés, l'ancienne opposition devenant majorité et vice versa. Ainsi les diverses parties de la nation peuvent successivement appliquer leurs programmes.

Ce système est la forme de démocratie politique le plus efficace qui soit. Il aurait pu s'appliquer en France si le parti communiste avait accepté les conditions nécessaires pour que l'union de la gauche puisse réunir une majorité et gouverner ensuite : apparaître nettement en seconde position par rapport au parti socialiste, admettre un programme de législature réaliste qui n'implique aucune rupture révolutionnaire. Nous savons maintenant qu'il repousse ces conditions, et surtout la première.

Dans une telle situation — qui ne changera qu'à long terme, à supposer qu'elle change, — la gauche ne peut pratiquement pas gagner des élections législatives. En définissant un programme de socialisme démocratique, en se montrant indépendant des communistes, le P.S. pourrait atteindre les 30 % de suffrages dont il approchait dans les sondages des dernières années. Mais on peut être sûr qu'en ce cas le P.C.F. prendrait tous les moyens pour recommencer l'opération réussie en mars 1978. Par ce mécanisme élémentaire, la droite se trouve assurée de conserver indéfiniment le pouvoir.

Elle aurait tort de s'en réjouir. Une démocratie ne peut durablement fonctionner sur ces bases. Il n'est pas concevable qu'une moitié du pays soit perpétuellement réduite à l'impuissance, même si cette impuissance tient à la structure d'un des partis qui la représentent. Les institutions doivent ouvrir à la gauche une possibilité réelle d'alternance, en tenant compte du fait que les communistes n'évolueront pas au rythme qu'on pouvait espérer dans la décennie précédente. Seule la proportionnelle peut permettre d'obtenir un tel résultat. Le problème est plus urgent qu'il ne paraît. Il devrait être résolu en début de législature pour que la modification du système électoral n'apparaisse pas comme une manœuvre de dernière heure.

***

Une telle réforme dépend du président de la République. L'U.D.F. le souhaite depuis longtemps, le parti socialiste le réclame, le parti communiste y a toujours été favorable. Seul, le R.P.R. le refuse. Il aurait intérêt à réfléchir cependant sur les avantages qu'il pourrait en tirer. Les scrutins des 12 et 19 mars ont montré que l'U.D.F. exerce une attraction importante sur les électeurs gaullistes. S'il devient vraiment une organisation unifiée et solide, ce « parti du président » a toutes les chances de passer devant son rival aux législatives prochaines. A ce moment, le scrutin actuel deviendrait très dangereux pour le R.P.R., que la proportionnelle aiderait, au contraire, à limiter les dégâts.

De toute façon, un seul des quatre grands partis du pays ne peut empêcher les trois autres de faire une réforme qu'ils désirent. Si M. Giscard d'Estaing veut éviter des disputes dans sa majorité lors des débats parlementaires, rien ne lui interdit d'ailleurs de faire adopter la proportionnelle par référendum. Cette procédure serait parfaitement régulière, en l'occurrence, puisqu'il s'agirait d'une « loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics », sans caractère constitutionnel. Nul doute que le gouvernement Raymond Barre ferait la « proposition » nécessaire au président de la République, si tel était le souhait de celui-ci. On serait assuré d'un oui franc et massif si l'U.D.F., les socialistes et les communistes soutenaient le projet. Dans ces conditions, le vote d'une loi ordinaire par l'Assemblée nationale serait également garantie, d'ailleurs.

L'accord sur les modalités de la réforme pourrait être obtenu si l'on s'en tenait à deux principes simples. Il faut d'abord une proportionnelle honnête, qui garantisse une coïncidence aussi précise que possible entre les suffrages des citoyens et les sièges des députés. Il faut ensuite éviter au maximum le danger de la multiplication des groupuscules qui rendrait les Assemblées ingouvernables. Sur ces deux points, il existe maintenant des procédés éprouvés, d'ailleurs variés. Les exemples de la Suède, de la République fédérale d'Allemagne, de l'Autriche, montrent que plusieurs types de proportionnelles justes et bien aménagées n'empêchent pas la formation de majorités solides.

Du moins, si les partis existants sont eux-mêmes solides. La coagulation actuelle de l'opinion politique française en quatre grandes organisations paraît susceptible de limiter les dangers d'une réforme électorale par ailleurs nécessaire. A cet égard, la responsabilité du président de la République sera grande aussi dans les années qui viennent. Le R.P.R., les socialistes et les communistes ont une structure suffisamment forte pour résister à l'effet désagrégateur de la proportionnelle. L'U.D.F. n'est pas encore dans la même situation. Si M. Giscard d'Estaing ne le tenait pas fermement en main, on verrait ses trois composantes affronter seules le nouveau scrutin — les radicaux valoisiens formant sans doute des listes communes avec le M.R.G.

Alors on reviendrait aux Assemblées ingouvernables de la IIIe et de la IVe République, à cela près que le président aurait quelques moyens de les stabiliser. Ce serait au mieux la Finlande actuelle, au pis la République de Weimar. Ce risque doit être toujours présent à l'esprit de ceux qui préparent le projet de réforme électorale. A l'esprit du chef de l'Etat aussi. La démocratie française ne peut sans doute plus se passer de la proportionnelle. Mais des précautions doivent être prises si l'on ne veut pas que ce remède indispensable n'entraîne de graves séquelles.

Le Monde

régions

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

Le Sénat n'a pas été complètement rassuré par les déclarations du gouvernement

Le Sénat a consacré, mardi 11 avril, une longue séance d'après-midi et de nuit à l'examen des causes et des conséquances du naufrage de l'« Amoco-Cadiz ». Une quinzaine de sénateurs se sont exprimés, la plupart mettant en cause l'attitude des autorités maritimes auxquelles il a été reproché d'avoir trop attendu pour intervenir.

Tandis que M. Edouard Bonnefous (gaucha démocratique, Yvelines), président de la commission des finances, insistait sur le coût de ce désastre et demandait que ce soit « les pollueurs qui paient », M. Pierre Marcilhacy (non-inscrit, Charente) n'hésitait pas à préconiser « l'emploi de la force, y compris bors des eaux territoriales ». Le discours et les réponses de M. Bécam, au nom du gouvernemant, n'ont pas totalement satisfait le Sénat, qui envisage de constituer une commission d'enquête sur cette affaire et devra se prononcer sur la proposition du groupe centrista présentée par MM. André Colin et Georges Lombard, sénateurs du Finistère.

Premier orateur, M. LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine) réclame l'indemnisation totale des victimes, tant directes qu'indirectes. « *Le sinistre était prévisible*, affirme-t-il. *Il faut lutter contre le système inadmissible des pavillons de complaisance et la course effrénée au profit dénoncés récemment par l'évêque de Quimper. (...) Notre pays doit se faire respecter, (...) au besoin par la force.* »

Pour M. ANDRE COLIN, président du conseil régional de Bretagne, « *les autorités françaises pouvaient intervenir. Elles ne l'ont pas fait et l'on nous dit que c'est parce qu'elles n'ont pas été alertées. Mais cette explication n'est pas sérieuse* ». L'orateur suggère la conclusion d'un accord européen interdisant l'accès des ports aux navires qui ne respecteraient pas les règles internationales de navigation. Un « pool » des moyens d'intervention pourrait aussi être créé par les neuf pays de la Communauté. « *Pour le présent*, conclut-il, *ce ne sont pas les indemnités versées aux populations ou aux communes qui permettront à elles seules de réparer l'ensemble du dommage économique, social, moral, subi par ma région. Je n'hésite pas à le dire, il faut une politique de relance économique et de création d'activités nouvelles. Nos populations attendent que l'assurance leur soit donnée dès aujourd'hui, que telle est bien l'intention du gouvernement.* »

M. EDOUARD BONNEFOUS s'inquiète du coût de ce désastre pour le contribuable. Pour le seul département du Finistère, ce coût a été évalué, selon une estimation provisoire, à 80 millions de francs. Le nettoyage des côtes polluées de l'ensemble des départements coûtera, à lui seul, plus de 120 millions. Qui paiera ? Comme président de l'Association française pour la protection des eaux, M. Bonnefous pense qu'il est capital que ce soit le pollueur et non le pollué.

« *La communauté internationale*, conclut l'orateur, *doit mettre au point un système unique, complet et universel. Nous ne pouvons plus accepter des situations qui ont pour effet de faire payer par le contribuable français les dégâts provoqués par des transporteurs qui échappent aux obligations qui leur incombent. Exigeons du pollueur international ce que nous exigeons du pollueur français.* »

M. GEORGES LOMBARD (Union centriste, Finistère) approuve le décret du 24 mars dernier qui impose de strictes obligations aux pétroliers entrant dans nos eaux territoriales, mais le problème, pense-t-il, reste entier. Il est inconcevable, en effet, que l'aide aux navires en difficulté ressortisse encore à l'initiative privée. Il faut renoncer aux règles désuètes du libre passage « innocent ». La notion de protection du littoral dans le droit maritime a été trop sacrifiée au bénéfice des impératifs économiques, déclare le sénateur du Finistère.

M. MARCILHACY met en cause le respect inconditionnel d'usages maritimes qui datent de Colbert et ne répondent plus aux conditions actuelles de la navigation.

« *Moquez-vous de ces règles anachroniques*, proclame-t-il, *et agissez au besoin par la force.* On *n'a pas le droit d'attendre qu'un navire soit dans les eaux territoriales pour intervenir. Notre marine de guerre serait bien utilisée à faire cette police. Et quel risque y aurait-il à arraisonner ainsi un bâtiment qui navigue sous pavillon de complaisance ?* »

M. HUBERT MARTIN (R.I., Meurthe-et-Moselle) réclame des mesures d'urgence pour protéger nos côtes, et souligne l'ampleur de l'effort de solidarité. M. ANTOINE ANDRIEUX (P.S., Bouches-du-Rhône) dénonce, à son tour, le respect abusif de « *règles archaïques qui doivent être abrogées à l'heure des supertankers* ». M. PALMERO (Union centriste, Alpes-Maritimes) critique cette « course au gigantisme » des armateurs de pétroliers et déplore que la marine nationale manque de remorqueurs.

M. CHANTY (R.P.R., Loire-Atlantique) suggère la création d'un service de garde-côtes analogue à celui des Etats-Unis et indépendant de la marine nationale. M. YVON (Union centriste, Morbihan) propose l'institution d'un corps de pilotes de haute mer pour le passage des pétroliers au large d'Ouessant, et M. GOETSCHY (Un. centriste, Haut-Rhin) voudrait que l'on proscrive les supertankers.

(Dessin de RONEZ.)

M. Becam expose ensuite les décisions qui ont été prises pour attribuer des indemnités d'urgence aux pêcheurs, goémoniers et ostréiculteurs.

« *L'Etat*, dit-il, *pour ce qui sera estimé équitable, assurera l'avance de l'indemnisation des dommages subis. Il sera subrogé, pour cette avance, dans les droits des personnes qu'il aura indemnisées.* »

Des mesures particulières ont été prises pour alléger la part d'indemnisation à la charge des entreprises du fait des heures chômées qui sont payées à leurs salariés quand il y a réduction ou suspension d'activité (1 800 salariés, environ, ont été atteints). Les salariés licenciés bénéficieront de l'allocation supplémentaire d'attente (90 % de leur salaire antérieur).

Le montant total des indemnisations disponibles par la voie de la convention de Bruxelles et de l'assurance complémentaire souscrite par la société pétrolière adhérente au plan Cristal s'élèvera, indique le secrétaire d'Etat, à environ 145 millions de francs. D'autre part, l'agence judiciaire du Trésor public s'est constituée partie civile pour faire valoir les droits du Trésor en cas de faute pénale. Il n'y aura pas de *subrogation générale* de l'Etat dans les droits des victimes du sinistre, ceci afin de conserver à ces dernières toutes possibilités de recours si elles estiment que l'Etat ne les a pas correctement indemnisées.

Pour l'avenir, M. Becam, évoque diverses mesures de prévention. « *Devant le comité de la sécurité maritime*, déclare-t-il, *la France proposera aux réglementations de sécurité existantes un certain nombre d'aménagements qui tiendront compte de la double nécessité d'éloigner au maximum la navigation au large d'Ouessant, mais aussi de ne pas rejeter les navires à une distance excessive qui rendrait impossible leur localisation et leur surveillance par radar. (...) La France proposera également une nouvelle convention imposant aux navires en situation d'avarie au-delà des eaux territoriales d'alerter immédiatement les autorités des Etats côtiers, la duplication d'un certain nombre de dispositifs techniques des pétroliers dépassant un certain tonnage et le relèvement du plafond d'indemnisation prévu par les différents régimes existants.*

Elle s'efforcera aussi, dans le cadre national comme dans le cadre international, de relever le niveau des amendes qui sanctionnent les fautes de navigation. »

Reprenant la parole, M. EDOUARD BONNEFOUS déclare que le discours du secrétaire d'Etat « *a ajouté quelque peu à son inquiétude* ». Si aucun pays, dit-il, ne dispose des moyens de lutter contre une catastrophe comme celle qui vient de se produire, alors il faut interdire la construction des tankers de 700 000 à 800 000 tonnes.

M. LOMBARD, lui aussi, affirme qu' « *il est resté sur sa faim* », et M. LE PORS estime que le gouvernement sera « *pris au sérieux* » le jour où il fera arraisonner non pas un « *mais quinze ou vingt navires* ».

M. BECAM, qui a été applaudi lorsqu'il a annoncé au cours de la séance de l'après-midi l'arraisonnement d'un pétrolier grec au large d'Ouessant, reprend la parole pour préciser que huit navires étrangers en infraction ont déjà été retenus dans nos ports.

MM. COLIN et LOMBARD, au nom du groupe de l'Union centriste, réclament la convocation d'une commission d'enquête parlementaire.

ALAIN GUICHARD.

Chaque jour, une vingtaine de navires circulent en infraction au large des côtes françaises

De notre correspondant

Brest. — Le difficile et laborieux nettoyage de la côte bretonne salie par la marée noire de l'*Amoco-Cadiz* continue inlassablement. Sera-t-il achevé pour les grandes vacances ? Il n'est pas certain que cet objectif soit atteint. Nul ne peut dire en effet si tout le pétrole échappé des *flancs* de l'épave a été *neutralisé*. Il n'est pas exclu qu'il ait été entraîné au large par les courants et qu'il réapparaisse un jour au gré de la fantaisie de ces mêmes courants. Dans la nuit du 11 au 12 avril, une petite nappe a atteint la côte de l'île d'Ouessant située à une trentaine de kilomètres de Portsall et jusqu'alors épargné par la marée noire.

La marine nationale ne relâche pas sa surveillance pour tenter de discipliner les navires qui circulent à l'ouest d'Ouessant. Chaque jour, une vingtaine de bateaux sont signalés comme étant en infraction aux nouvelles règles de navigation décidées par la France dans ces parages. Un cargo grec, le *Felicity* de 11 000 tonnes de port en lourd a été arraisonné le mardi 11 avril. Il naviguait en sens inverse du couloir de circulation et se trouvait par surcroît dans les eaux territoriales françaises. Un autre bateau grec, le caboteur *Tassos-November*, a été surpris par un avion de l'aéronavale en patrouille au-dessus de la Manche au moment où il dégazait au nord de l'île de Batz.

Les uns et les autres continuent par ailleurs à préconiser toute une série de mesures pour éviter une nouvelle catastrophe. Et parmi tout cet ensemble de recommandations se situe au premier plan le boycottage des navires battant pavillon « de complaisance ». Un député du Finistère, M. Louis Le Pensec (P.S.), l'a préconisé pour sa part. Or l'application d'une telle disposition ne manquerait pas de porter un coup fâcheux à la réparation navale à Brest. Ainsi deux armements de complaisance, Olympic Maritime et N. J. Goulandris, sont des clients assidus de ce port. En 1977, trente bateaux représentant 5 500 000 tonnes de port en lourd sont entrés en carénage dans la grande forme de Brest. Parmi eux se trouvaient dix navires appartenant à des armements « de complaisance ». 75 % du volume de la réparation à Brest concernent des bâtiments étrangers. Un pétrolier de 200 000 tonnes de l'armement Goulandris est actuellement en révision dans le port. Il fournira soixante mille heures de travail aux ouvriers brestois. « *C'est bien la preuve*, ont expliqué dans un communiqué les réparateurs brestois, « *que ces armements, en venant dans un port sensiblement plus cher que d'autres ports voisins ou lointains, ont choisi la sécurité technique pour leurs navires. Parmi les navires étrangers, la Shell anglaise est un des clients les plus importants de Brest. Elle vient de renoncer à nous envoyer un navire de 200 000 tonnes au motif que Brest « n'est plus sûr ». D'autres armateurs nous manifestent leur inquiétude.* »

Pour les chefs d'entreprise du carénage « *la perte provisoire ou partielle de ces clients que nous ne pourrions en aucun cas remplacer aurait des conséquences dramatiques pour la profession et pour les mille cinq cents à deux mille emplois, directs ou indirects concernés* ».

Depuis trois ans, la réparation navale brestoise connaît une crise sérieuse. En 1975, elle a fait l'objet d'un plan de relance de la part des pouvoirs publics. La communauté urbaine et la chambre de commerce et d'industrie de Brest lui ont accordé des crédits très importants à fonds perdus.

JEAN DE ROSIÈRE.

M. BECAM : il n'existe pas de moyens efficaces et satisfaisants

Après avoir précisé les circonstances de l'accident, M. BECAM, répondant à ces orateurs, expose les conditions dans lesquelles les responsables du plan Polmar ont lutté contre les nappes d'hydrocarbures. « *Il faut savoir*, dit-il, *qu'aucun pays au monde ne dispose à l'heure actuelle de moyens d'intervention à la fois efficaces et satisfaisants sur le plan écologique pour venir à bout des marées noires. (...) L'inaccessibilité d'une épave et le mauvais temps constituent des facteurs limitants que personne au monde n'a encore trouvé le moyen de franchir.* »

Le secrétaire d'Etat dresse le bilan de l'effort accompli : plus de 60 bateaux, qui ont totalisé 570 jours à la mer, ont répandu 1 000 tonnes de produits dispersants. La marine nationale a consacré 4 500 hommes à cette action. A terre, plus de 1 000 engins (pompes, camions d'assainissement, camions-citernes, wagons-citernes, bennes, niveleuses, etc.) ont été utilisés. Près de 5 000 militaires, 250 sapeurs-pompiers, 300 agents des directions départementales de l'équipement et 2 500 bénévoles sont actuellement au travail ; 80 000 mètres cubes de produits ont été pompés ou ramassés sur les côtes depuis le naufrage.

● *Le Conseil des communes d'Europe*, qui vient de se réunir à Charleroi, « *déplore que les gouvernements de la Communauté n'aient même pas pu trouver un accord sur les actions de prévention, de contrôle et de réduction de la pollution causée par les déversements accidentels d'hydrocarbures en mer que la Commission européenne leur avait proposé de mettre en œuvre après l'accident d'Ekofisk, en juin 1977* ». Le Conseil « *saisit à nouveau les instances communautaires de l'urgence de la mise en œuvre d'une véritable politique de l'environnement marin et d'une réglementation des pavillons de complaisance* ».

● *Les Alsaciens et l'île de Batz. — Les Dernières Nouvelles d'Alsace* ont recueilli, au cours d'une souscription, 400 000 francs qui seront versés aux sinistrés de l'île de Batz adoptés par le quotidien alsacien.

● *Pollution au large du Brésil.* — Un produit violemment toxique déversé dans la mer, à la frontière du Brésil et de l'Uruguay, il y a environ une semaine, a provoqué l'hospitalisation de plusieurs personnes, la mort d'animaux domestiques et celle de nombreux poissons, crustacés et oiseaux de mer, a annoncé, à Porto-Alegre, au sud du Brésil, une association de protection de la nature. — (*AFP.*)

LES COMITÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX VONT FAIRE DES PROPOSITIONS

(De notre correspondant.)

Rennes. — Huit des onze comités économiques et sociaux des régions littorales (les régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur n'étaient pas représentées) ont participé, le lundi 10 avril, à Rennes, à une réunion dont l'objet était, après une analyse des circonstances qui conduisent aux catastrophes du genre de celle de l'« Amoco-Cadiz », d'examiner les mesures à mettre en œuvre pour éviter leur renouvellement.

Les représentants des comités ont souligné l'inexistence de leurs possibilités d'intervention à courte échéance. M. Claude Champaud, président du comité économique et social de Bretagne a regretté de n'avoir « jamais été informé de façon précise et officielle ».

Ainsi, considérés comme quantités négligeables dans le quotidien, les comités économiques et sociaux entendent user au maximum des possibilités d'actions à longue échéance que le loi leur donne, par des avis dont le pouvoir politique tient plus ou moins compte.

Présenté, lundi à Rennes, par M. Joseph Martray, spécialiste des questions maritimes et vice-président du comité économique et social de Bretagne, au rapport sur les mesures à prendre aux niveaux régional, national, communautaire et international, sera soumis aux bureaux des onze comités économiques et sociaux concernés par la protection du littoral. Une synthèse sera réalisée à partir de ces onze avis lors de la nouvelle réunion interrégionale, qui se tiendra le 1er juin à Paris, pour ensuite être remise au président de la République et au gouvernement.

● *La Fédération générale des syndicats de la police nationale (C.G.T.)*, après les manifestations organisées à Paris les jeudi 6 et vendredi 7 avril, « *dénonce, en particulier, l'atmosphère d'insécurité entretenue tout au long des manifestations par un dispositif policier extrêmement « rapproché » et hors de proportion avec les risques réels de désordre* ».

L'EXEMPLE AMÉRICAIN

Trente-sept mille gardes-côtes et une « force de frappe » anti-pollution

De notre correspondant

Washington. — Comment les Etats-Unis font-ils face à la pollution pétrolière dans leurs eaux ? Bien que le problème se soit aggravé ces dernières années en raison de l'augmentation des importations de pétrole, son acuité reste bien en deçà de ce que connaissent l'Europe occidentale et le Japon. L'Amérique du Nord ne dispose pas de ports en eau profonde : ils ont construisent un au large des côtes de Louisiane. Mais, pour le moment, le tirant d'eau maximum autorisé dans les ports existants est de 40 à 45 pieds (11 à 12 mètres), équivalant à une capacité de 40 000 tonnes de brut. Il n'est donc pas question de supertanker.

Aussi bien, si le nombre d'incidents de pollution pétrolière s'est élevé à plus de douze mille en 1976, le volume de pétrole déversé de la sorte dans les eaux américaines, tant intérieures qu'extérieures, n'a pas excédé 80 000 tonnes. Encore cette année-là avait-on enregistré, en décembre, le plus gros incident connu : la perte du pétrolier libérien Argo Merchant, qui avait déversé les 27 000 tonnes de sa cargaison au large de la côte atlantique.

Les mesures défensives n'en ont pas moins été renforcées ces dernières années. L'autorité responsable en la matière est le corps des gardes-côtes, fort de trente-sept mille hommes environ et rattaché en temps de paix, malgré ses structures militaires, au ministère des transports. Une division pour la protection de l'environnement marin a été créé en son sein. Elle compte quarante-cinq personnes au quartier général de Washington. Sous sa direction, une « Pollution Response Branch » est chargée de répondre aux incidents qui lui sont signalés vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Cette section a mis sur pied une « force de frappe » (« Strike Force ») comptant soixante-dix spécialistes répartie en trois équipes géographiques (côte atlantique, côte pacifique et golfe du Mexique).

250 dollars la tonne

L'équipement dont dispose cette force est d'abord celui des gardes-côtes en général : plus de deux cent navires, dont dix-huit de fort tonnage et sept brise-glace, quarante-cinq avions (dont vingt et un gros porteurs C-13 et treize C-131) et cent trois hélicoptères. Le parc aérien va d'ailleurs être renouvelé ces prochaines années par l'achat, déjà conclu, de quarante et un Falcon construits sous licence française à Little-Rock et par l'acquisition, à négocier avec le Congrès, de quatre-vingt-dix hélicoptères plus modernes. En outre, l'armée et la marine peuvent être associées à l'aide si des moyens plus puissants sont exigés.

Le matériel plus spécialisé dont disposent les forces d'intervention antipollution comporte notamment dix-huit pompes d'une capacité de 3 800 litres-minute. Une quinzaine de réservoirs transportables à grande capacité (jusqu'à 900 000 litres), des barrières mobiles contre les marées noires et divers appareils permettant d'écumer les mers polluées. La valeur totale de cet équipement est estimée à une dizaine de millions de dollars (50 millions de francs), le budget de recherche pour la lutte contre la pollution des mers est de 2,5 millions de dollars par an (12,5 millions de francs).

En fait, explique-t-on au quartier général des garde-côtes, « le système américain de libre entreprise nous amène à préférer systématiquement le recours au secteur privé pour le nettoyage des effets de la pollution. Ce n'est que lorsque les entreprises privées disposent de moyens insuffisants que nous interveniens ». Ce dernier cas se produit le plus souvent en haute mer, où ont eu lieu un quart des incidents pour un volume de matière polluante composant plus du tiers du total.

Dans tous les cas, la facture est présentée au propriétaire du navire pollueur, à raison de 150 dollars la tonne de brut, mais pour un minimum de 250 000 dollars. Dans le cas du navire qui vient de s'échouer en Bretagne, la note à payer, selon les normes américaines, serait de 40 millions de dollars (200 millions de francs).

MICHEL TATU.

Le Monde
dossiers et documents

Gaspillages, pollutions, atteintes au cadre de vie

Un dossier pour mieux comprendre

L'ÉCOLOGIE

enjeu politique

84 pages : 10 F

En vente dans les kiosques

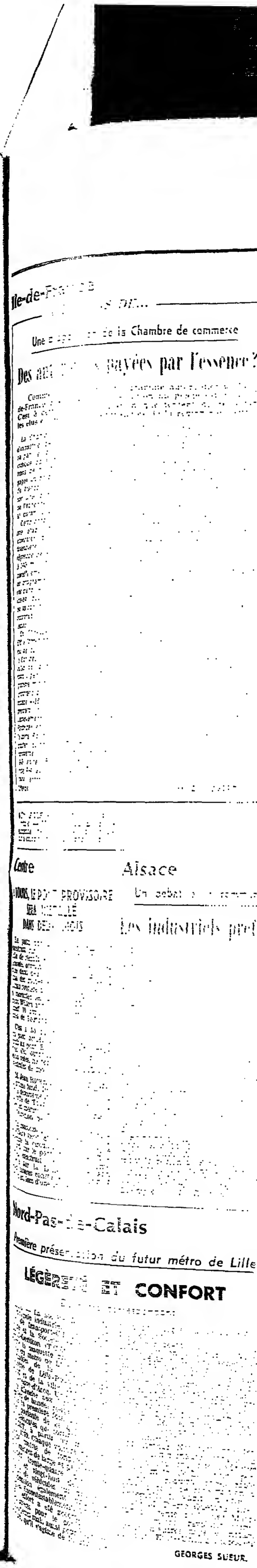

GEORGES SUEUR.

هكذا من الاصل

مكذ من الأهل

gouvernement

satisfait le Sénat, qui envisage une commission d'enquête sur ce devra se prononcer sur la proposition du groupe centriste présentée par Colin et Georges Lombard, au ministère.

CAIN

es-côtes anti-pollution

Ile-de-France

A PROPOS DE...

Une proposition de la Chambre de commerce

Des autoroutes payées par l'essence ?

Comment financer le programme autoroutier de l'Ile-de-France dès lors que la solution du péage est exclue ? C'est à cette difficile question que tentent de répondre les élus et les divers responsables de la région parisienne.

La Chambre de commerce et d'industrie de Paris vient, pour sa part, et comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de mardi, de proposer de gager un emprunt de 5 milliards de francs étalé sur cinq ans sur une augmentation du prix de l'essence de 5 centimes par an durant quatre ans.

Cette proposition se fonde sur une étude qui a permis de constater que la participation financière de l'Etat avait régressé de 800 millions en 1974 à 240 millions en 1976, et que, parallèlement, les autorisations de programme du budget régional dans le domaine autoroutier étaient passées de 75 à 30 %, en raison de la priorité absolue reconnue aux transports collectifs.

Or l'Ile-de-France compte 500 kilomètres de voies rapides qui ne suffisent plus à contenir le flot des 3,3 millions de véhicules de la région. Il apparaît donc urgent de financer un programme minimum autoroutier qui comprendrait : le bouclage de la rocade A-86, la construction des premiers tronçons de l'A-87, l'achèvement de l'A-15 (Paris-Pontoise) entre Gennevilliers et la porte Pouchet, à quoi il faut ajouter, selon la Chambre de commerce, la réalisation de l'A-3 entre Rosny et l'autoroute A-4 (autoroute de l'Est), et l'A-14 entre Orgeval et La Défense.

Pour « tenir » ces projets d'un coût total de 5 milliards de francs, la Chambre de commerce refuse, comme les élus de l'Ile-de-France, le recours au péage. La solution d'une carte mandarine d'un coût comparable à la carte orange donnant gratuitement accès aux transports en commun, paraît difficile à appliquer, puisqu'elle impose des contrôles. Reste donc la solution d'un emprunt gagé sur l'augmentation du prix de l'essence.

Cette proposition ressemble comme une sœur à celle que les élus régionaux ont l'intention de proposer à M. Joël Le Theule, le nouveau ministre des transports, lors de l'entrevue qu'ils lui ont demandée, afin de trouver une solution au financement du programme autoroutier. Elle risque néanmoins de se heurter une fois de plus à l'opposition du premier ministre qui l'avait écartée, voici quelques mois. Quant à la préfecture de région, elle est plutôt favorable à la solution de la carte mandarine.

Le désengagement de l'Etat et l'essoufflement financier de la région ne laissent pourtant pas beaucoup de solutions pour remédier à l'engorgement croissant des voies routières et autoroutières de l'Ile-de-France.

M.-C. ROBERT.

● *Des S.V.P.-chantiers dans la capitale.* — Un service de renseignements téléphonés concernant les chantiers ouverts sur la voie publique ou les bâtiments relevant de la Ville va être créé à Paris, annonce la mairie de la capitale.

UN PLAN POUR L'AFFICHAGE ET LA PUBLICITÉ DANS LA CAPITALE

Une commission de l'affichage et de la publicité chargée d'élaborer une nouvelle réglementation en la matière, vient d'être mise en place pour la capitale, indique un arrêté du maire de Paris publié au bulletin municipal officiel du 11 avril.

Cette commission préparera des propositions d'amendement des arrêtés préfectoraux actuellement en vigueur et établira un « plan de l'affichage et de la publicité de la Ville de Paris » qui fixera, zone par zone, les règlements applicables.

Parallèlement, elle instruira les projets prévoyant « l'utilisation de techniques ou des procédés nouveaux », les projets d'aménagements publicitaires à l'échelle d'un quartier, et ceux qui soulèvent une difficulté du point de vue de la protection historique et des sites. Enfin, cette commission pourra être saisie par le maire pour avis sur toutes les autres questions concernant la publicité (campagnes d'affichages, culturel ou à but non lucratif, campagnes d'affichage pour les causes d'intérêt national).

Présidée par M. Jacques Boitreaud, conseiller d'Etat, la commission est composée de représentants des services de la ville, des professions concernées et de personnalités qualifiées. Elle soumettra ses avis au maire, après consultation éventuelle des commissions d'arrondissement, extra-municipales et associations de défense.

● *Démolitions d'immeubles près de Beaubourg.* — La démolition des immeubles du dix-neuvième siècle situés aux numéros 50 et 56 rue Rambuteau, à Paris, dans le 3e arrondissement, serait une *« mutilation inacceptable du patrimoine architectural de Paris »*, déclare l'association S.O.S. Paris. Cette association affirme, dans un communiqué, que *« la démolition de ces immeubles est en non-conformité avec le cahier des charges du concours de Beaubourg, qui insiste sur la nécessité de ménager un environnement ancien au musée Pompidou, assurant le contraste des deux architectures »*.

Centre

A TOURS, LE PONT PROVISOIRE SERA INSTALLÉ DANS DEUX MOIS

Le pont provisoire, qui sera construit sur la Loire à Tours afin de remplacer celui qui s'est écroulé, devrait être mis en service dans deux mois. La direction des routes et de la circulation routière a en effet renoncé à raccorder les deux parties du pont Wilson après l'effondrement lundi 10 avril de deux autres piles de l'ouvrage.

C'est à 30 mètres en amont du pont actuel que sera construit un pont Bailey de 450 mètres. Cet ouvrage provisoire, à deux voies, ne sera ouvert qu'aux véhicules de moins de 15 tonnes.

M. Jean Royer, maire de Tours, a estimé lundi 10 avril que l'Etat et le département devraient aider la ville de Tours afin de financer les mesures d'urgences prises à l'occasion de l'accident.

La municipalité de Blois (Loir-et-Cher) vient, d'autre part, d'interdire la circulation des poids lourds sur le pont Jacques-Gabriel, construit au dix-huitième siècle sur la Loire, en raison des fissures constatées en février dernier, lors d'une inspection.

Alsace

Un débat à la communauté urbaine de Strasbourg

Les industriels préfèrent-ils l'Allemagne ?

La dernière réunion du conseil de la communauté urbaine de Strasbourg a été l'occasion d'un important échange de vues sur l'avenir de l'industrie dans la région de Strasbourg et le département du Bas-Rhin.

Selon le professeur F.G. Dreyfus, *« le Bas-Rhin est aujourd'hui en voie de sous-industrialisation »*. *« Cela apparaît*, a-t-il précisé, *dans l'évolution du trafic du port de Strasbourg, qui connaîtrait un déclin de son trafic s'il n'y avait pas les hydrocarbures et les graviers, qui représentent actuellement 92 % des sorties du port et 84 % du trafic total. Ce processus de sous-industrialisation apparaît très nettement quand on sait que, de 1956 à 1976, les emplois industriels ont progressé de 7 % en Alsace et de 34 % dans le pays de Bade. »*

Principale cause de cette situation, selon M. Dreyfus : le fait que la basse Alsace, et notamment la région de Strasbourg, est *« enclavée au point de vue des liaisons aériennes, routières, terrestres, et même fluviales »*. Exemple : *« Le Rhin ne s'ouvre pas vers le Midi, et la mise en place, dans les cinq ans à venir, de la liaison Main-Danube aggravera encore la situation tant que les deux liaisons Rhin-Rhône et Rhin-Seine n'auront pas été mises en place. »*

M. René Uhrich, vice-président du conseil de la communauté, juge *« trop pessimistes »* les vues de M. Dreyfus. Il faut, d'après lui, pondérer les chiffres qui permettent de comparer le développement industriel du pays de Bade et celui de l'Alsace. Mise à part la réduction des emplois dans le textile, on note une progression, en dix ans, de 28 % dans les autres branches. En un peu plus de vingt ans, trente-quatre entreprises se sont installées sur le territoire de la communauté.

Les remèdes et les objectifs ? M. Uhrich en cite quelques-uns : *« Accroître la surface des zones industrielles pour offrir un meilleur choix aux investisseurs »* ; accélérer les efforts permettant à Strasbourg — aidée par la DATAR — d'accueillir les quartiers généraux des firmes internationales ; étudier un développement des industries de la sous-traitance. En septembre, s'ouvrira à Strasbourg un Centre régional de documentation de l'innovation. *« On ne connaît pas aujourd'hui 80 % des matériaux et produits qui seront utilisés en l'an 2000 »*, note à ce propos M. Uhrich.

Nord-Pas-de-Calais

Première présentation du futur métro de Lille

LÉGÈRETÉ ET CONFORT

De notre correspondant

Lille. — La société Matra, la Compagnie industrielle de matériel de transport-C.I.M.T. Lorraine et la Société de traction CEM-Oerlikon (T.C.O.) ont présenté la maquette grandeur nature du métro de Lille aux responsables de la communauté urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing et de la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq. Une demi-voiture blanche aux lignes douces ornées de bandes rouges donnait, pour la première fois, une image très parlante de ce que seront les véhicules qui sortiront de la C.I.M.T. à partir du mois de mai 1979. Chaque voiture mesure 26,14 mètres de longueur sur 2,06 mètres de large et peut transporter trente-quatre passagers assis et vingt-huit debout. Il s'agit de véhicules sur pneus à suspension également pneumatique. Incontestablement, un très gros effort a été accompli non seulement pour le confort des voyageurs mais aussi pour l'esthétique, qu'il s'agisse de la conception des sièges ou de l'éclairage fluorescent.

Le garage-atelier de ce futur métro est en chantier à Villeneuve-d'Ascq. Il sera achevé en mai 1979. C'est au mois de juin 1981 que sera ouvert le premier tronçon de la ligne numéro 1 qui ira de la cité scientifique sur la ville nouvelle au C.H.R., après avoir traversé la totalité de la ville de Lille. La livraison de la totalité des éléments de deux véhicules est prévue pour la fin de l'année 1980.

M. Arthur Notebart, président de la communauté urbaine de Lille, a souligné que l'adoption pour le métro de Lille d'un « petit gabarit » réduira considérablement le coût de construction de l'ensemble. Il s'agit en effet, a ajouté M. Pierre Quetard, directeur du génie civil chez Matra, d'un « métro révolutionnaire » auquel d'autres pays, et notamment les Etats-Unis, s'intéressent.

GEORGES SUEUR.

TRANSPORTS

● *Concorde certifié aux Etats-Unis.* — L'administration fédérale américaine de l'aviation civile (F.A.A.) a accordé sa certification aux réacteurs Olympus 593 qui équipent le supersonique franco-britannique Concorde.

Des compagnies américaines sont ainsi autorisées à utiliser Concorde aussi bien pour des vols intérieurs que sur des lignes intercontinentales. Les observateurs rappellent à ce sujet que la compagnie américaine Braniff a conclu avec Air France et la British Airways un accord pour l'utilisation en coopération du supersonique. — *(A.F.P.)*

● *Fret aérien transatlantique : hausse en septembre.* — Le prix du fret aérien entre l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord va augmenter de 6 à 10 % le 1er septembre, annonce l'Association du transport aérien international (IATA).

Ce nouveau tarif, accepté par les vingt-neuf compagnies opérant sur ces lignes, restera valable jusqu'au 30 septembre 1978.

LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES
"EN MONTPARNASSE" 61, rue Froidevaux Paris 14e
A.T.P. SA AU CAPITAL DE 842380 F
standard vitrées
Juxtaposables et superposables sans aucune fixation, par simple pose

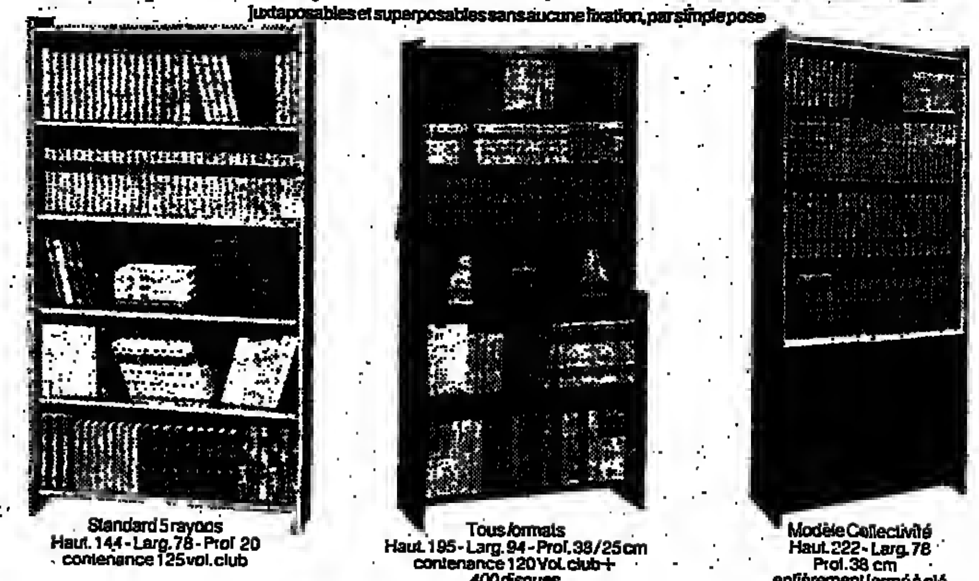

Standard 5 rayons Haut. 144 - Larg. 78 - Prof 20 contenance 125 vol. club
Tous formats Haut. 195 - Larg. 94 - Prof. 38/25 cm contenance 120 Vol. club + 400 disques
Modèle Collectivité Haut. 222 - Larg. 78 Prof. 38 cm entièrement fermé à clé

Installez-vous ULTRA RAPIDEMENT et FACILEMENT à des prix IMBATTABLES

150 MODELES VITRES Juxtaposables - Superposables - Démontables - Accordables sans fixation, par simple pose.
150 COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE par simple pose, sans fixation

Etagères en multipli, montants en aggloméré bois (panneaux de particules). Placage acajou traité ébénisterie, vernis cellulosique satiné, teinte acajou s'harmonisant avec tous les styles. Fonds contreplaqué. Vitres coulissantes avec onglets, bords doucis. Peuvent être exécutés en d'autres essences de bois ou présentation : Afromosia, Chêne, Sapelli, Merisier. Bois brut, à peindre ou à tapisser. En stratifié blanc (non vitrés).

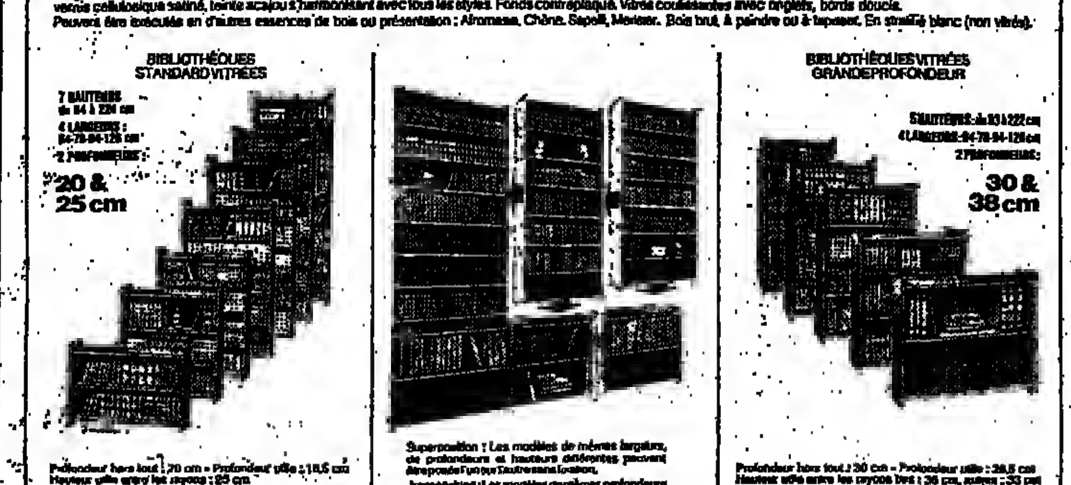

JUXTAPOSITION ET SUPERPOSITION de 6 meubles standard vitrés de différentes profondeurs
Sur 3 meubles juxtaposés de 30 cm de profondeur, on a superposé 3 meubles de 20 cm de profondeur de même largeur, sans aucune fixation par simple pose

Largeur de l'ensemble : 266 cm
Hauteur : 280 cm
Contenance : env. 800 vol. divers
MONTAGE en 3 heures par 1 seule personne

JUXTAPOSITION DE MODELES GRANDE PROFONDEUR
Ensemble obtenu en juxtaposant 3 meubles grande profondeur (30 ou 38 cm) sans aucune fixation par simple pose, permettant l'installation d'un poste de télévision. Largeur de l'ensemble 250 cm - Hauteur : 222 cm - Contenance : env. 350 volumes (qui peut être augmentée par l'utilisation de 1/2 tablettes "libraire") Livrés démontés.

Visitez nos Expositions:
à Paris
61, rue Froidevaux Paris 14e
Métro : Denfert Rochereau Gaîté - Raspail - Edgard Quinet
Autobus : 28, 38, 58, 68
Ouvert tous les jours même le SAMEDI de 9 à 19 h sans interruption
en Province
Ouverts tous les jours de 9 à 12 h et de 14 à 19 h (** sauf lundi - * sauf lundi matin)
* AMIENS 3, rue des Chaudronniers. Tél. (22) 91-97-15
BORDEAUX 10, rue Bouffard. Tél. (56) 44-38-42
CLERMONT-FERRAND 22, rue Georges-Clémenceau. Tél. (73) 93-67-06
* GRENOBLE 59, rue Saint-Laurent. Tél. (76) 42-55-75
* LILLE 88, rue Esquermoise. Tél. (20) 55-69-39
LIMOGES Zac de Beaubreuil, 2, rue F. Bastiat. Tél. (55) 37-48-53
LYON 9, rue de la République. Tél. (78) 28-38-51
* MARSEILLE 108, rue Paradis. Tél. (91) 37-60-64
* MONTPELLIER 5, rue Boussairolles (près gare). Tél. (67) 58-19-32
* NANTES 18, rue Gambetta. Tél. (40) 74-59-35
* NICE 8, rue de la Boucherie (Vieille Ville) Tél. (93) 80-14-89
** RENNES 18, quai E.-Zola (près du Musée) Tél. (99) 30-26-77
STRASBOURG 11, Av. du Général-de-Gaulle (Esplanade) Tél. (88) 61-08-24
TOULOUSE 2 et 3, quai de la Daurade. Tél. (61) 21-09-71
** TOURS 5, rue Henri-Barbusse. Tél. (47) 61-05-28
à l'Etranger
BELGIQUE : BRUXELLES 1000 54, rue du midi LIEGE
SUISSE : GENEVE SOVECO 17, Bd Helvétique 1211 Genève - Tél. (22) 35-18-21

EXPEDITION RAPIDE ET FRANCO

Meubles par ELEMENTS
Meubles RUSTIQUES
Meubles de STYLE
DEPARTEMENT SUR MESURES

BON GRATUIT Pour un catalogue en couleurs MO 47 à retourner à
LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES 75680 PARIS CEDEX 14
Veuillez m'envoyer sans engagement votre CATALOGUE BIBLIOTHEQUES VITREES contenant tous détails : hauteur, largeur, profondeur, bois, contenance, demande de devis, etc.
Nom ....
Adresse ....
Code Postal .... Ville ....

NOUVEAU NUMERO
320-73-33

Le Monde

société

SCIENCES

La France retraitera 1700 tonnes de combustibles nucléaires ouest-allemands

Les contrats signés par la COGEMA (12 milliards de francs) vont lui permettre d'agrandir l'usine de la Hague

La société allemande pour le retraitement des combustibles nucléaires (Deutsche Gesellschaft für Wiederaufarbeitung von Kernbrennstoffen mbH-D.W.K. a annoncé, mardi 11 avril, qu'elle avait signé avec la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema), filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), un accord prévoyant le retraitement, dans l'usine française de La Hague (Manche), de 1 705 tonnes de combustibles nucléaires irradiés. Ce contrat, a indiqué D.W.K., filiale commune à douze compagnies ouest-allemandes productrices d'électricité, porte sur un montant d'environ 2,5 milliards de D.M. (environ 5,65 milliards de francs).

Après la signature, à l'automne dernier, d'un contrat portant sur le retraitement de 1 600 tonnes de combustibles japonais et un contrat plus modeste (620 tonnes), signé le mois dernier avec une société suédoise, la direction de la Cogema devrait pouvoir prochainement annoncer officiellement le lancement de l'agrandissement de l'usine de La Hague, par la construction d'une nouvelle unité baptisée U.P. 3.

Compte tenu des besoins français en retraitement, l'installation actuelle, U.P. 2, d'une capacité nominale de 800 tonnes de combustibles par an, doit être saturée dans les années 1985-1986. La construction de telles installations, délicates et complexes, demandant du temps, la décision de lancer U.P. 3 devrait, en tout état de cause, être prise avant le début des années 80.

La mise en service d'U.P. 3 (800 tonnes par an dans un premier temps, 1 600 tonnes ensuite) en 1985, laissait à la Cogema une surcapacité importante de l'ordre de 6 000 tonnes, disponible pour des clients autres qu'E.D.F. Disposant jusqu'à une date récente d'un monopole total pour la fourniture de services de retraitement, la Cogema n'a pas eu trop de difficultés pour trouver des clients dont certains, et c'est le cas des Allemands, se voyaient contraints par leur réglementation ou leurs juridictions nationales de trouver une solution au problème des déchets pour pouvoir lancer la construction de centrales nucléaires.

L'utilisation judicieuse par la Cogema de sa position de prestataire de service unique lui a permis d'imposer à ses clients des conditions très avantageuses : ce sont, en effet, les pays étrangers qui vont financer l'agrandissement de La Hague, les sociétés clientes devant payer, avant même de livrer leur premier combustible à retraiter, la majeure partie du coût final de ce « service » d'un nouveau genre. Ainsi, les contrats déjà signés (3 925 tonnes) totalisent, compte tenu du prêt gratuit que leur règlement anticipé représente environ 12 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Le prix du retraitement, estimé aujourd'hui à environ 3 000 F le kilogramme, n'est au demeurant pas fixé à l'avance : ce n'est qu'à la fin des opérations qu'il est définitivement déterminé — notamment pour tenir compte d'imprévus techniques toujours possibles — la Cogema prélevant à cette occasion un bénéfice important.

Sous contrôle international

Selon les termes des contrats déjà signés — ceux qui sont encore en discussion suivront le même schéma — la France restituera, après retraitement, les déchets et l'uranium issus de cette opération, les premiers éventuellement sous forme vitrifiée. Le plutonium, quant à lui, sera retourné au client quand celui-ci en aura l'usage (par exemple comme combustible pour réacteur surrégénérateur), et en conformité avec les procédures internationales en vigueur à la date de ce retransfert. En tout état de cause, l'ensemble des opérations sera placé sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

La Cogema continue des négociations, de montants plus modestes, avec plusieurs pays européens, en particulier avec l'Autriche (le contrat, portant sur une centaine de tonnes, a été paraphé le 25 janvier), la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique et la Finlande.

La Cogema vient cependant de perdre son privilège de fournisseur unique de services de retraitement : le 22 mars dernier, un débat au Parlement britannique a, en effet, donné, après une très large enquête publique, le feu vert à la British Nuclear Fuels Ltd (B.N.F.L.) pour l'agrandissement de son usine de retraitement de Windscale. B.N.F.L. avait, d'ailleurs été la première à prospecter le marché : les Japonais prévoyaient au départ de leur confier 3 200 tonnes de combustibles à retraiter, avant de prendre la décision de donner la moitié de ce contrat à la Cogema.

Celle-ci, dont les capacités futures sont, du reste, virtuellement saturées par les accords déjà signés, dispose d'atouts non négligeables face à ses concurrents britanniques, et notamment une avance indéniable. Après sa deuxième campagne, portant sur 53 tonnes de combustible sortant de réacteurs à eau légère de type américain, et qui s'est récemment terminée, la Cogema reste la seule société au monde à avoir démontré son savoir-faire dans ce domaine.

Outre l'aspect commercial, les contrats de retraitement que signe ainsi la France ont un aspect politique, voire diplomatique : face aux Américains, qui continuent de réaffirmer leur opposition au retraitement, c'est, en effet, une sorte de pari que prend la France. Le contrat japonais, par exemple, porte sur de l'uranium enrichi aux Etats-Unis, et ceux-ci devront, le moment venu, en autoriser le transfert en France. Selon Paris, nul doute que cette autorisation, contraire à l'esprit de la nouvelle loi américaine sur la non-prolifération nucléaire — qui prévoit, au demeurant, de larges exceptions, — sera accordée en temps opportun.

Un des arguments, déterminant, qu'avance Paris — rejoint en cela, aujourd'hui, par Londres, comme en témoignent de récents propos, très nets, de M. Owen, secrétaire au Foreign Office — pour plaider en faveur de sa politique de « services de retraitement », est que celle-ci est de nature à dissuader d'autres pays, et notamment les pays en voie de développement, de construire leurs propres installations de retraitement, jugées extrêmement « sensibles » du point de vue de la non-prolifération.

Mais ce principe reste à être vérifié : plusieurs des pays qui ont déjà signé des contrats avec la France (le Japon et l'Allemagne de l'Ouest) possèdent déjà leurs propres installations ou envisagent sérieusement de s'en doter. Quant aux pays en voie de développement, dont deux au moins, le Pakistan et le Brésil, ont la même attitude, aucun ne semble avoir pour le moment manifesté de l'intérêt pour ces « offres de services ».

XAVIER WEEGER.

DEUX EXPÉRIENCES NUCLÉAIRES ONT EU LIEU AUX ÉTATS-UNIS

Washington (*A.F.P.*). — Deux expériences nucléaires souterraines, d'une puissance comprise entre 20 et 150 kilotonnes, ont eu lieu, mardi 11 avril, sur le site de Pahute Mesa, à 165 kilomètres de Las Vegas (Nevada). La première a été réalisée à la demande de la Grande-Bretagne. La seconde, deux heures plus tard, purement américaine, était la quatrième réalisée depuis le début de l'année par le département de l'énergie américain.

ARMÉE

● *Le Mouvement* de la jeunesse socialiste (*M.J.S.*) de Paris appelle ses militants sous les drapeaux à signer la pétition pour le droit aux permissions et à la gratuité des transports, qui circule actuellement dans les casernes (*le Monde* du 11 avril).

ÉDUCATION

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission a déformé le sens d'une partie du communiqué de la FEN publié dans *le Monde* du 7 avril, à propos de la nomination de M. Christian Beullac au ministère de l'éducation. Il fallait lire ainsi le troisième paragraphe : « *Si M. Beullac a accepté ce poste de haute responsabilité pour tenter de trouver enfin une solution correcte et valable à la grande question de la formation initiale des jeunes, la FEN rappelle qu'elle est prête à négocier et à proposer des solutions claires, fondées sur l'intérêt de la jeunesse et du pays tout entier.* »

Désormais, quand vous aurez quelque chose à demander à votre ordinateur, vous le ferez vous-même.

Jusqu'à aujourd'hui, l'informatique de gestion nécessitait une compétence certaine... Même pour de petites entreprises, il fallait des informaticiens à domicile. Parce que les langages étaient tous codés. Et les procédures complexes. Jusqu'à aujourd'hui...

A partir d'aujourd'hui, en mini-informatique de gestion, il y a le Sperry Univac BC/7 que vous propose le deuxième constructeur du monde. Avec le BC/7, vous dialoguez tout en français. C'est en français que vous demandez le solde ou l'en-cours de votre compte client, ou vos tableaux de bord. C'est en français que vous les obtenez. Et que vous programmez.

Autant le dire : vous n'avez plus vraiment besoin d'être vous-même informaticien pour mieux gérer votre entreprise. Plus de codes hermétiques. Vous avez le droit, enfin, de savoir vous-même, et vite, ce que vous voulez savoir.

SPERRY UNIVAC

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

MÉDECINE

EN AQUITAINE

Un bureau d'information sur la démographie médicale

De notre correspondant

Bordeaux. — M. Masson, préfet de la région Aquitaine, a mis récemment en place un organisme expérimental qui concernera, dans un premier temps, le département de la Gironde, puis la région Aquitaine et enfin l'ensemble de la France si elle est concluante. Il s'agit de mettre à la disposition des médecins et des étudiants en médecine une cellule d'information capable de les renseigner sur les lieux d'implantation possible et de leur donner une image précise de la démographie médicale. Déjà commencée en Gironde, cette expérience devrait être étendue à l'Aquitaine d'ici à la fin de l'année. Une extension nationale est envisagée pour 1979.

En ce qui concerne la démographie médicale, la cellule d'accueil dépendant de la DRASS (Direction régionale de l'action sanitaire et sociale) doit être capable de fournir, dans les huit jours, aux demandeurs aussi bien la liste des médecins classés selon divers paramètres (date de thèse, inscription à l'ordre, spécialité, médecine libérale ou semi-libérale, motif de fin d'exercice) que des renseignements sur l'évolution de la population, la structure et l'équipement des communes de la région.

Pour compléter cette diffusion à la demande, l'échelon statistique de la DRASS publiera chaque année une brochure contenant l'ensemble des données recueillies et présentera des indicateurs de position et de tendance utilisables par tous ceux qui s'intéressent à la démographie médicale.

PIERRE CHERRUAU.

UN CENTRE SUR LA RÉGULATION DES NAISSANCES A LILLE

(De notre correspondant.)

Lille. — Un centre d'information sur la régulation des naissances et sur les problèmes de la maternité va être ouvert à Lille. Ce centre, le premier de ce type en province, fonctionnera exclusivement par téléphone (Lille 52-76-76). Un médecin ou une sage-femme répondra aux questions posées par les futures mères de famille et les orientera vers les services compétents. Un juriste et une conseillère conjugale pourront aussi intervenir.

Ouvert au public, le nouveau service, qui disposera d'une documentation très complète, sera aussi à la disposition des professions paramédicales et sociales.

En annonçant cette création, qui s'inscrit dans la campagne « *Bien naître dans le Nord* », M. André Chadeau, préfet de région a rappelé « *que dans le Nord-Pas-de-Calais, il meurt chaque année trois cent cinquante prématurés et nouveau-nés de plus que la moyenne nationale* ».

D'autre part, un service d'assistance médicale d'urgence (SAMU) pour nouveau-nés, avec ambulances spéciales, vient d'être mis en place au Centre hospitalier régional de Lille. — G. S.

● *Près d'un millier d'agents hospitaliers ont manifesté*, le mardi 11 avril, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., dans le cadre de la journée d'action organisée dans ce secteur par ces deux organisations pour obtenir, notamment, des augmentations de salaires, de meilleures conditions de travail, et l'augmentation des effectifs (*le Monde* du mercredi 12 avril). Leurs représentants n'ont pas été reçus au ministère de la santé et de la famille, malgré leur demande. Les deux fédérations doivent se rencontrer, lundi prochain, pour « *envisager les suites à donner à l'action* », précise la C.F.D.T.

RELIGION

Un numéro spécial des « Informations catholiques internationales »

LES CURÉS DE CAMPAGNE

Plus de la moitié du clergé français travaille dans le secteur rural ; or on entend peu parler de ces fameux curés de campagne, immortalisés naguère par Bernanos, et qui aujourd'hui sont les plus touchés par la sécularisation, l'urbanisation et le dépeuplement des campagnes.

Après l'enquête publiée par *le Monde* l'année dernière sous le titre « Prêtres de campagne et campagne sans prêtres » (16 et 17 août 1977), la revue *les Informations catholiques internationales* (I.C.I.) consacre un numéro spécial aux curés de campagne en France (1).

Pendant quatre mois, les rédacteurs des I.C.I. ont enquêté à travers la France — et même en Suisse romande — et ont rapporté une série de portraits de curés de campagne, dans toute leur diversité. Ce dossier très riche montre en outre que si « *le métier de curé de campagne se perd* », de nouvelles formes d'expression du christianisme apparaissent en monde rural : assemblées dominicales sans prêtre, conseils pastoraux de secteur, multiplication des ministères laïcs.

(1) *Les Informations catholiques internationales*, n° 525, 15 avril 1978, 7,50 F. 163, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

JUSTICE

REMOUS DANS LA MAGISTRATURE A VERSAILLES

Le président du tribunal peut-il diriger le cabinet de M. Chaban-Delmas ?

Versailles. — Officiellement installé à la tête de la juridiction de Versailles le 31 mars dernier, M. Yves Monnet, président du tribunal de grande instance, a accepté, trois jours plus tard, d'occuper le poste de directeur de cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, nouveau président de l'Assemblée nationale. Le maire de Bordeaux connaît bien M. Monnet qui fut, pendant près de trois ans, son conseiller technique à l'hôtel Matignon. Mais ce cumul de fonctions provoque une vive controverse dans les milieux judiciaires.

Le souhait du nouveau président du tribunal de Versailles de diriger conjointement le cabinet de la présidence de l'Assemblée nationale a aussitôt rencontré l'opposition résolue du Syndicat de la magistrature dont la section locale a adopté une motion dans laquelle elle se félicite « *de l'arrivée à la tête de la juridiction d'un magistrat éminent à qui il n'aura fallu que vingt et une années de carrière pour atteindre ce poste placé hors hiérarchie* » ; et se demande si « *deux années passées en qualité de conseiller technique au cabinet d'un premier ministre avaient pu, de quelque façon, contribuer à une réussite professionnelle aussi exemplaire que rapide, même si une promotion de l'intéressé, en 1971, avait paru si singulière à l'époque qu'elle avait été rapportée* ».

Le communiqué souligne : « *Les interrogations et les inquiétudes des magistrats sur la manière dont les juridictions françaises sont administrées, et particulièrement le service public souvent sacrifié aux intérêts personnels* », et déclare :

« *Ces magistrats ne sauraient admettre que le président du tribunal de grande instance de Versailles cumule des activités juridictionnelles et administratives à Versailles et des fonctions éminemment politiques au cabinet du président de l'Assemblée nationale.* »

D'autre part, vingt-cinq magistrats de tendances diverses ont souhaité la convocation d'une assemblée générale. M. Yves Monnet a accepté de tenir cette assemblée le 26 avril prochain et, à cette occasion, de faire « *une communication sur sa situation administrative personnelle* ».

Interrogé, mardi 11 avril, à l'Assemblée nationale, M. Monnet a précisé en substance qu'il n'existait aucune incompatibilité juridique à cumuler les postes et que le plus important était de savoir s'il lui serait possible, sur le plan pratique, de remplir les deux fonctions. M. Monnet a souhaité réserver l'annonce de sa décision pour l'assemblée générale du 26 avril, mais il apparaît comme très probable qu'il décidera d'abandonner ses fonctions de président du tribunal de Versailles. — D. R.

● *Au ministre de la justice*, on indique que M. Monnet a été « *mis à la disposition* » du président de l'Assemblée nationale, et qu'il sera prochainement « *nommé pour ordre* » à une autre fonction judiciaire.

LA CHAMBRE D'ACCUSATION ORDONNE LA REMISE EN LIBERTÉ DE M. BELLAVITA

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a décidé, mardi 11 avril, la mise en liberté de M. Antonio Bellavita, qui était en prison depuis le 30 mars après la demande d'extradition formulée à son encontre par les autorités italiennes (*nos dernières éditions*). Siégeant dans une formation différente, la chambre d'accusation avait *une première fois*, au cours de son audience du 5 avril, rejeté la demande de mise en liberté formulée par les cinq défenseurs de l'ancien directeur de la revue milanaise *Contro informazione*.

Le 11 avril, c'est sous la présidence de M. Marcel Bellat, et après la présentation par M. Marcel Charasse, avocat général, de brèves remarques tendant au rejet de la demande, que l'arrêt de la chambre a ordonné la remise en liberté de M. Bellavita. Pas plus que le 5 avril, il n'a été possible aux uns et aux autres d'esquiver, à propos de l'opportunité ou de la légalité de l'arrestation de M. Bellavita, les questions de fond inhérentes à la nature même de la demande d'extradition italienne et aux faits qui lui sont reprochés, que ces faits soient de l'ordre du soupçon (appartenance aux Brigades rouges au moment de leur fondation) ou qu'ils soient avérés (direction d'une revue prétendant notamment ouvrir et entretenir le débat sur les contestations les plus radicales de l'Etat italien).

Ainsi, le président avait incidemment fait remarquer après l'énumération des pièces transmises par la justice italienne et désormais traduites : « *Il s'agit effectivement dans ce dossier d'une activité de presse.* » Et de rien d'autre, devait proclamer en substance, un peu plus tard, Me Henri Leclerc pour son client. Auparavant, Me Georges Kiejman avait développé une nouvelle fois les arguments produits il y a quelques jours à l'appui de la première demande de mise en liberté : illégalité de l'arrestation de M. Bellavita liée au caractère politique des délits reprochés à l'ancien directeur de *Contro informazione* et à l'activité même de journaliste qui était à l'époque la sienne. Me Kiejman énumérait enfin une nouvelle fois les « *garanties de représentation* » de Bellavita : travail, domicile connu, revenu régulier.

La chambre d'accusation a voulu s'en tenir à ces dernières considérations pour remettre en liberté M. Bellavita, sans même lui imposer de contrôle judiciaire jusqu'à la date du 10 mai, à laquelle sera examinée la demande d'extradition proprement dite. L'avocat général avait procédé à une timide « *mise en garde* » : « *On vous demande de préjuger entièrement du fond.* » Les juges ont cru devoir préciser que leur décision n'était pas une réponse à cette remarque et que tout restait à dire et à faire le 10 mai. — M. K.

Evadé en octobre 1975

LE « CERVEAU » DU « GANG DES LYONNAIS » EST ARRÊTÉ EN SEINE-ET-MARNE

Pierre Pourrat, cinquante et un ans, généralement présenté comme le « cerveau » du « gang des Lyonnais », et qui s'était évadé le 19 octobre 1975 de la prison de Valence où il attendait d'être jugé, a été arrêté vendredi 7 avril dans un super-marché de Provins, a-t-on appris ce mardi 11 avril au ministère de l'intérieur.

Surnommé « le Docteur », « le Vieux », ou « touton », Pierre Pourrat avait été le grand absent, en juin dernier devant la cour d'assises du Rhône, du procès du « gang des Lyonnais » à l'issue duquel Edmond Vidal et ses complices avaient été condamnés pour leur participation à plusieurs hold-up importants. Pourrat est en effet soupçonné d'avoir imaginé et préparé certaines actions du gang.

Arrêté le 24 décembre 1974 au casino de Charbonnières-les-Bains (Rhône), en même temps que le reste de la bande, Pourrat avait été incarcéré à la prison Saint-Paul de Lyon, puis à celle de Valence, d'où il s'évadait peu après, le 19 octobre 1975, avec l'aide d'un complice posté à l'extérieur (« le Monde » du 21 octobre 1975). Il avait été condamné à mort par contumace par la cour d'assises du Rhône le 7 juillet dernier.

Faits et jugements

Deux jeunes gens grièvement blessés dans le métro.

Deux adolescents, MM. Karim Bouabbane âgé de seize ans, et Mohamed Ichir, âgé de quinze ans, qui chahutaient sur les banquettes d'une rame de métro, alors que le convoi allait arriver à la station Lamarck, sur la ligne numéro 5, sont tombés sur la voie, mardi 11 avril à 13 h. 44. Les deux jeunes gens étaient montés dans la rame à la station porte de Pantin. Selon plusieurs témoins, ils commencèrent immédiatement à chahuter. Un des garçons a été projeté contre la vitre qui a cédé. Il est tombé entre le train et le mur, qui l'a renvoyé sous le convoi. Son camarade, qui a vraisemblablement essayé de le retenir, est également tombé par la fenêtre. Le convoi a immédiatement stoppé.

Karim Bouabbane a eu les deux jambes sectionnées ; Mohamed Ichir a perdu une jambe et un bras. La R.A.T.P. a indiqué qu'une enquête était actuellement en cours pour déterminer les circonstances exactes de cet accident. La police judiciaire a également été chargée de déterminer les causes du drame.

Carambouille dans le Val-d'Oise.

La section financière de la police judiciaire d'Argenteuil (Val-d'Oise) a été saisie d'une affaire de carambouille (escroquerie consistant à revendre une marchandise non payée), dont l'auteur serait M. Jean-Pierre d'Holleslager, âgé de trente ans, domicilié avenue de la Grande-Armée, à Paris, et gérant de la société R.T.M.D. (Récupération et traitement de métaux de Domont), située 43, route de Montmorency, à Domont. Mardi 11 avril, en fin de soirée, le parquet du tribunal de Pontoise devait d'ailleurs ouvrir une information contre X pour escroquerie et infraction à la législation sur les sociétés. M. Emmanuel Binoche, juge d'instruction, est chargé de l'affaire.

Etablie à Domont en 1974, la société R.T.M.D. se consacrait plus spécialement depuis 1977, à la vente de matériel de travaux publics. Jouissant d'une bonne réputation, le gérant de la société avait pu obtenir de ses fournisseurs d'importants crédits et revendait le matériel à des prix très avantageux, alors que les chèques étaient retournés sans provision et qu'une partie des traites, venant à échéance le 30 mars, demeuraient impayées. Des plaintes de fournisseurs ont été déposées auprès de la gendarmerie de Montmorency. Le préjudice s'élèverait à plus de dix millions de francs. — *(Corr.)*

Le baron Bracht a été tué d'une balle dans la tête.

« *Le baron Charles-Victor Bracht a été tué d'un coup de revolver tiré à bout portant, le mardi 7 mars, à 9 h. 30, à quelques mètres de son véhicule* », affirme on communiqué publié, mardi 11 avril, à Anvers, par M. Théo Bracht, fils de l'homme d'affaires. Selon ce communiqué, le baron Bracht était déjà mort quand les ravisseurs ont quitté le parking où a eu lieu l'enlèvement. « *Cela n'a pas empêché les ravisseurs de négocier la rançon pendant une semaine après la mort*, poursuit la déclaration. *L'ignominie de tels actes ne justifie-t-elle pas la sévérité la plus extrême? Si nous ne défendons pas nos sociétés contre la violence, nous serons dominés par elle* », conclut M. Théo Bracht. Moins précis et affirmatif, M. Marichal, proche collaborateur de l'homme d'affaires anversois, a déclaré à l'Agence France Presse, le 11 avril, que le baron Bracht a été tué soit le jour même de son enlèvement, soit le lendemain. Lundi 10 avril, M. Julian Van Hoeylandt, procureur du roi à Anvers, avait souligné que les résultats de l'autopsie faisait partie de l'enquête (*le Monde* du 12 avril). — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Le krach immobilier d'Alençon : des banques en cause ?

Pour cerner les éventuelles responsabilités des organismes bancaires dans le krach immobilier d'Alençon (*le Monde* des 6 et 7 avril), M. Raymond Lévy, juge d'instruction au tribunal d'Alençon (Orne), a délivré, mardi 11 avril, une commission rogatoire à la section financière du service régional de la police judiciaire de Rouen. Les cinq sociétés de M. Gérard Mureau, promoteur immobilier, dont le tribunal de commerce d'Alençon avait prononcé, le 28 mars dernier, la liquidation des biens, traitaient en effet essentiellement avec l'agence alençonnaise de la Banque nationale de Paris et, dans une moindre mesure, avec la Société générale. A plusieurs reprises depuis le krach, le comité de défense des deux cent soixante et onze artisans sous-traitants des sociétés Gérard Mureau a dénoncé l'attitude du directeur de l'agence de la B.N.P. Le comité reproche en effet à l'agence d'avoir, jusqu'à la veille de l'« écroulement » du groupe Mureau, assuré que la S.A. Mureau, la Saba, la société G. Mureau-pavillons individuels, le Groupe général Mureau et la société Toma, étaient saines et solvables. Les sociétés Mureau possédaient dix-sept comptes à la B.N.P. d'Alençon.

● *Un des chefs de la French Connection* assassiné dans un pénitencier américain. — M. Dominique Orsini, cinquante-cinq ans, l'un des responsables de la filière française d'héroïne à destination des Etats-Unis démantelée au début des années 70, a été assassiné à coups de poignard, lundi soir 10 avril, au pénitencier fédéral d'Atlanta (Géorgie) où il purgeait une peine de dix ans de prison. Arrêté à Dakar en 1975, il avait été extradé vers les Etats-Unis où on lui reprochait d'avoir dirigé avec Joseph Ricord, de 1968 à 1971, le réseau qui fit pénétrer aux Etats-Unis une tonne d'héroïne et de cocaïne. — *(A.F.P.)*

LE MONDE
LES BUREAUX

M. SÉGUY INTERVIENT POUR LE RETOUR EN FRANCE DE M. COHN-BENDIT

Poursuivant ses démarches officielles et officieuses (*le Monde* daté 22-23 janvier et du 31 mars), pour obtenir l'autorisation de revenir en France d'où il a été expulsé à la fin du mois de mai 1968, M. Daniel Cohn-Bendit, ancien porte-parole du mouvement étudiant, vient d'écrire aux dirigeants des trois grandes centrales syndicales françaises pour leur demander d'intervenir en sa faveur. La C.F.D.T. doit faire connaître sa position ce mercredi 12 avril, et F.O. le 24 avril. M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a, quant à lui, écrit au ministre de l'intérieur pour donner un écho favorable à la requête de M. Cohn-Bendit. M. Séguy écrit notamment : « *Attachée à la liberté et au respect des droits de l'homme sous tous les régimes, la C.G.T. s'élève contre toutes mesures contraires aux dispositions définies par l'acte final de la conférence d'Helsinki, notamment en ce qui concerne la libre circulation des personnes. (...)*

» *Indépendamment de ce que nous pouvons penser des griefs ayant conduit à l'expulsion de M. Cohn-Bendit en 1968, nous considérons que l'annulation de cette mesure discriminatoire serait conforme aux traditions démocratiques et humanitaires de notre pays.* »

[Cet échange de correspondance est publié intégralement ce mercredi 12 avril dans « l'Humanité ». Oubliés, les propos enflammés du même journal qui, en mai 1968, pourfendait « ce prétendu révolutionnaire » et indiquait que « les manifestations en faveur de Cohn-Bendit ne peuvent être que diversion, diversion, provocation ». M. Séguy lui-même a trouvé la réponse à son ironique question d'alors : « Cohn-Bendit, qui est-ce ? » Dix ans après...]

En français dans le texte !

En français, vos données pour la comptabilité clients, pour la gestion, pour l'édition des factures ! En français vos tableaux de bord. En français, vos nouveaux programmes. Plus d'abréviations en franglais ! C'est le BC/7 de Sperry Univac. C'est la mini-informatique de gestion à l'intérieur même de l'entreprise, avec vos propres collaborateurs. En un seul bureau.

Le BC/7 c'est aussi Sperry Univac derrière vous. Le deuxième constructeur du monde, avec toutes ses années d'expérience, avec son infrastructure technique sur tout le territoire, avec son département de formation. Sperry Univac prend sur lui tous les problèmes difficiles. Et vous laisse faire, en français, ce que vous savez faire : votre gestion.

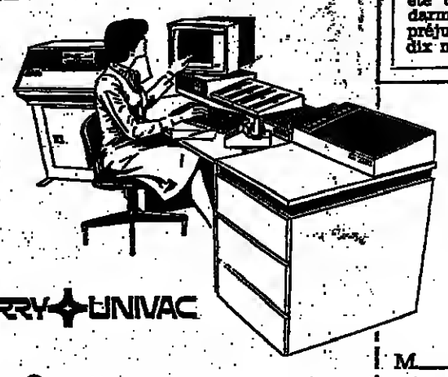

SPERRY UNIVAC

Sperry Univac
La mini-informatique tout en français.

A envoyer à Sperry Univac, Division Mini-Informatique de Gestion, 3, rue Bellini, La Défense, 92806 Puteaux

MO 13

M.
Société
Adresse
Tél.

Désire être plus amplement informé sur le BC/7 Sperry Univac.

chep

Rapport de la Mission d'étude présenté par Monique Pelletier
PROBLEMES DE LA DROGUE
284 p. 55 F
EDITIONS DE LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31 quai Voltaire 75340 Paris cedex 07 / 165 rue Garibaldi 69401 Lyon cedex 03

HOMMES GRANDS - HOMMES FORTS
Capel habille en long comme en large
• Magasin principal : 74 bd de Sébastopol Paris 3. 272.25.09.
• Capel Sélection : centre commercial Maine-Montparnasse Paris 15. 538.73.51.
• Capel Madeleine : 26 bd Malesherbes Paris 8. 266.34.21.
CAPEL

SPORTS

OMNISPORTS

LA F.S.G.T. PUBLIE UN DOCUMENT D'ORIENTATION

● « *Tous les sports pour tous* », tel est le nouveau mot d'ordre lancé par la F.S.G.T. (Fédération sportive et gymnique du travail), au terme de ses trois jours de congrès qui se sont déroulés à Argenteuil, le week-end dernier. Mille deux cents délégués ont participé à l'élaboration d'un document d'orientation qui analyse les difficultés économiques et les inégalités sociales qui entravent la pratique du sport par le plus grand nombre.

Forte aujourd'hui de trois cent mille adhérents, la F.S.G.T. a accentué son implantation et poursuit ses efforts en vue d'un développement qualitatif et quantitatif des activités physiques. La prochaine fête du sport travailliste, qu'elle organise au parc de La Courneuve les 20 et 21 mai, devrait lui permettre d'illustrer la formule selon laquelle il n'y a pas d'opposition entre sport de masse et sport de haut niveau.

PELOTE BASQUE. — *Dix nations participeront aux huitièmes championnats du monde de pelote basque qui auront lieu pendant la première quinzaine de septembre, à Bayonne et à Biarritz.*

AUTOMOBILISME

Porsche et Renault bien décidés à en découdre aux Vingt-Quatre Heures du Mans

L'Automobile club de l'Ouest (A.C.O.), organisateur des Vingt-Quatre Heures du Mans, a fait connaître, ce mercredi 12 avril, la liste des soixante-dix concurrents invités à participer aux essais qualificatifs de l'épreuve d'endurance qui aura lieu les 10 et 11 juin prochain. Après ces essais, cinquante-cinq voitures seront retenues pour prendre part à la course.

Comme d'habitude, la liste publiée n'a qu'une valeur indicative, et si elle est sujette, d'ici au mois de juin, à quelques modifications pour ce qui concerne certains concurrents privés, en revanche elle officialise l'engagement des équipes d'usine, sur lesquelles repose l'intérêt de la course. A propos des Porsche et des Renault, qui seront aux prises en 1976 comme en 1977 pour la victoire à la distance, le rapport des forces est celui annoncé depuis longtemps. Porsche, vainqueur ces deux dernières années, engage quatre voitures, dont trois prototypes 936 (c'est ce type de voiture qui a gagné en 1976 et en 1977) et une voiture « Silhouette ».

Renault, le challenger, aura l'avantage du nombre avec quatre prototypes, auxquels s'ajouteront deux Mirage à moteur Renault (*le Monde* du 1er avril). Ces dix voitures (quatre Porsche et six prototypes à moteur Renault) sont équipées de moteurs turbocompressés. Signe des temps, on remarque que parmi les soixante-dix concurrents invités à participer aux essais, vingt-huit ont des voitures à moteur turbocompressé.

Peu de modifications ont été apportées aux prototypes Renault, sauf pour ce qui a trait aux moteurs, lesquels avaient tous cassé l'année dernière, pour la même raison (piston), dans la longue ligne droite des Hunaudières où ils tournent à pleine puissance pendant plus d'une minute. La Régie Renault procède au demeurant, ce 12 avril, à une nouvelle séance d'essais d'endurance au Castellet dans le but de vérifier, entre autres choses, la robustesse des moteurs.

Si rien de spectaculaire ne distingue d'une année à l'autre les prototypes Renault, Porsche, lui, a fait un gros effort pour rendre ses voitures encore plus compétitives. Les hauts de moteurs ont été redessinés (quatre soupapes par cylindre au lieu de deux) et le refroidissement y est assuré par circulation d'eau, alors que le bas, comme par le passé, est refroidi par air. La puissance a considérablement augmenté et le potentiel des prototypes 936 devrait être d'autant plus élevé que quelques corrections ont été apportées à l'aérodynamisme.

La voiture dite Silhouette (935) la plus puissante de toutes (840 CV), est la caricature de ce qu'un constructeur habile peut faire pour tourner les règlements en en respectant la lettre. Métamorphosée par rapport à 1976, dotée d'une queue longue et d'une allure qui rappelle un peu les Porsche 917 de la belle époque, cette 935 sera à coup sûr l'attrait visuel numéro un des prochaines Vingt-Quatre Heures du Mans.

FRANÇOIS JANIN.

C-MOS*
Ce sont les semi-conducteurs complémentaires à oxyde métallique qui donnent aux HP-19 C et HP-29 C leur mémoire permanente.

Les HP-19C et HP-29C conservent données et programmes, même éteints.

Si les programmes que vous utilisez sont toujours les mêmes, les HP-19C et HP-29C vous feront gagner beaucoup de temps. Puissants, programmables au clavier, ils conservent en permanence vos données et programmes. En outre, le HP-19C dispose d'une imprimante thermique (silencieuse) incorporée, qui imprime les nombres et le programme.

Ces deux calculateurs vous offrent :
• une gamme complète de fonctions mathématiques et statistiques
• 98 lignes de programmes regroupant chacune jusqu'à 4 pressions de touches
• 30 mémoires adressables
• trois niveaux de sous-programmes
• adressage symbolique, indirect et relatif
• annulations ou insertions d'instructions
• 10 tests logiques différents, y compris incrémentation et décrémentation automatiques (boucles)
• une logique pour traiter simplement et rapidement les expressions numériques les plus complexes : la notation polonaise inverse
• des manuels détaillés de programmation et d'applications
• la qualité habituelle des produits de la gamme unique HP.

HP-19 C : longueur 16,5 cm, largeur 8,8 cm, hauteur 4 cm.
HP-29 C : longueur 13,02 cm, largeur 6,83 cm, hauteur 3,02 cm.

Deux calculateurs Hewlett-Packard programmables à mémoire permanente.

* Complementary metal oxyde semi-conductor.

HEWLETT hp PACKARD
France : B.P. 70, 91401 Orsay Cedex - Tél. 907 78.25

A renvoyer à H.P. France, Z.I. de Courtabœuf, B.P. 70, 91401 Orsay Cedex.
Je désire recevoir : votre documentation sur le HP-19 C ☐ le HP-29 C ☐
un guide pour le choix d'un calculateur, la liste de vos distributeurs et la solution du labyrinthe C-MOS* ☐
Nom
Fonction
Société
Adresse
Tél. :
C-MOS MON 78/2

NOTRE Télex POUR VOS COMMUNICATIONS
Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télexons. Vos correspondants nous répondent par télex : nous vous téléphonons.
étravel SERVICE TELEX
345.21.62 + 346.00.28
38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

GENÈVE
HOTEL d'ANGLETERRE
Nouvelles suites luxueuses face au lac
Tél. 1941/22/32 81 80
Télex 22.668

Dès jeudi vous pouvez jouer au LOTO
notices à votre disposition chez tous les dépositaires

Lentilles de contact souples
On les met et on les oublie...
Fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau, spécialement destinées aux yeux sensibles, elles apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles...
Essayez YSOPTIC
80, Bd Malesherbes 75008 PARIS
Tél. 522.15.52
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Une nouvelle «Tosca» à Strasbourg

L'émotion du théâtre

A première audition, l'opéra de Puccini ne laisse place à aucune doute : c'est bien là l'expression par excellence du vérisme italien, cette forme de réalisme cru qui, en Allemagne, donnera l'expressionnisme, tandis que le naturisme français, à tort ou à raison, tombait dans l'oubli ; un phénomène historique donc, et on se demande si, sans la partition, le drame cruel de Victorien Sardou, qui, au théâtre, devait déjà beaucoup à la personnalité de Sarah Bernhardt, serait arrivé vivant jusqu'à nous...

Mais, là encore, quelle musique, franche et tendre comme le bon pain, et qu'il faut, au moins une fois, aller écouter au « poulailler » : c'est là que se retrouvent les amateurs qui ne peuvent payer très cher le plaisir de suivre, en fredonnant les airs, un opéra qu'ils connaissent par cœur. Car *la Tosca* fait chanter, et c'est bien naturel : lorsque la moitié de l'orchestre double la ligne vocale à l'unisson, on éprouve inconsciemment le besoin de s'y joindre. Alors, voyant cela, certains font la fine bouche et parlent de grossièreté : un auteur n'a jamais fini de payer la rançon de la gloire populaire.

Pourtant, si on veut se montrer exigeant, du côté de l'orchestration il y aurait beaucoup à apprendre, et les jeunes compositeurs italiens actuels ne s'y trompent pas ; quant à l'harmonie, elle dépasse aisément son rôle banal d'accompagnement obligé ; bien plus, c'est comme un miroir du drame, révélateur des sentiments dans leur complexité ; elle n'est pas « intéressante » en soi, mais son instabilité porte le poids du drame.

Enfin, il y a dans l'écriture musicale de Puccini quelque chose qu'on appellerait, ailleurs le contrepoint — une superposition habile de lignes indépendantes énoncées simultanément — et qui chez lui ne se comprend vraiment que dans l'optique du théâtre : ainsi, lorsque la trame orchestrale reste encore imprégnée d'une situation qui vient de s'achever, comme un souvenir qui flotte, et que les chanteurs, dans un autre climat, sont déjà plus avant dans l'action ; lorsque, au contraire, la musique est en avance sur les événements ou lorsqu'elle semble contredire ce qu'on voit pour ménager ses effets... C'est que l'orchestre de Puccini est théâtre sous le théâtre ; il s'y joue un drame parallèle ; de là peut-être la nécessité de présenter sur scène une action sans ambiguïté, car c'est par rapport à elle que tout va se jouer ; c'est un point de rencontre, presque une convention.

Le grand mérite de la production présentée actuellement par l'Opéra du Rhin, c'est de prendre pour point de départ tout ce qu'il y a d'essentiellement théâtral dans un ouvrage comme *la Tosca*. Une scène de torture, un meurtre, une exécution par les armes, un suicide, les situations fortes ne manquent pas, et, plus que jamais, on pense que, en matière de spectacle, le malheur des uns fait le bonheur des autres. Mais, si on va au-delà, si on considère que l'art lyrique a besoin du tragique, qu'il sorte de la douleur et de la mort ni plus ni moins que toute forme de vie — à cela près, et c'est déjà beaucoup, qu'on n'y meurt pas vraiment, — on n'aura aucun scrupule à jouir de surcroît de la mécanique théâtrale pour elle-même : ce n'est pas que du théâtre, *c'est* du théâtre.

Déjà dans la pièce il y a des indications sans équivoques : Floria Tosca est une tragédienne, Scarpia, un ancien brigand sicilien devenu policier, Mario Cavaradossi, un républicain qui se maintient à Rome en peignant les fresques d'une église (un décor parmi tant d'autres) ; l'épisode de la torture est un spectacle destiné à faire parler Tosca, le meurtre de Scarpia, une scène de théâtre jouée pour de vrai, le simulacre d'exécution de Mario... un faux simulacre, et le suicide de l'héroïne se jetant du haut du château Saint-Ange, un ultime geste théâtral. D'où le parti pris de Jean-Pierre Ponnelle d'introduire le spectateur directement dans les coulisses : au premier acte, face à lui, un autel vu de dos, comme un décor renversé ; au deuxième, le bureau de Scarpia, tout en marbre vert, dithyrambique comme un tombeau ; au dernier, l'ange du château, creux en dedans et soutenu par des madriers.

Dans cet environnement critique, une mise en scène réaliste, forcée ainsi de trouver son rythme propre au-delà de la lettre de la partition à laquelle il arrive à Ponnelle de se laisser prendre dans d'autres ouvrages. Mais, au-delà du réalisme, il y a là tant de soin dans la direction d'acteurs où chaque geste compte, avec ses symboles, que, porté à ce degré, le travail devient émouvant par lui-même ; là encore c'est le théâtre qui triomphe.

On avait déjà pu entendre les principaux interprètes — Helena Doese (Tosca), Luis Lima (Mario) et Julian Patrick (Scarpia) — l'an dernier dans *la Bohème* (*le Monde* du 19 mars 1977), qu'ils retrouvent, les deux premiers surtout, avec la même surprise : ce sont là d'excellents chanteurs et de vrais comédiens. Dans la fosse, Alain Lombard et l'Orchestre philharmonique de Strasbourg font, plus que jamais, preuve d'excellence, et on se demande si les préjugés qui subsistent autour de Puccini ne tiennent pas d'abord aux représentations qu'on voit presque partout et qui, en ne considérant que l'effet le plus immédiat, oublient tout simplement de prendre ses ouvrages au sérieux.

GÉRARD CONDÉ.

(*) Prochaines représentations : les 14, 15 et 16 avril à Mulhouse ; les 19 et 30 avril à Colmar ; les 19, 21, 27, 28, 30 et 31 mai à Strasbourg. Cette coproduction avec l'Opéra de Lyon sera entièrement filmée par FR 3.

«La Barricade du Point-du-Jour»

Le temps de la Commune

LORSQUE les « Dossiers de l'écran » consacrèrent, le 7 février 1968, une soirée-débat à la Commune de Paris, les producteurs de l'émission ne trouvèrent, pour l'illustrer, qu'un court métrage de Robert Menegoz, réalisé en 1951 avec des documents d'époque. Le cinéma français — peur, censure, silence volontaire — a toujours ignoré ce sujet, qui ne fut même pas traité, en 1971, pour un centenaire qui donna lieu, pourtant, à de nombreuses études historiques.

Même dans le grand élan du Front populaire, la Commune fut oubliée. L'exemple, unique, d'un film français « conçu par le peuple et pour le peuple », produit avec l'argent d'une souscription (ouverte par le C.G.T.) auprès des futurs spectateurs, fut la Marseillaise, de Jean Renoir (1937), fresque populaire de la Révolution de 1789, unissant la province à Paris. Il s'agissait, il est vrai, dans l'esprit du temps, d'une œuvre de « réconciliation nationale ».

Or, curieusement, depuis le début de cette année, sont sortis trois films de jeunes réalisateurs qui font, enfin, surgir, dans notre cinéma, le sujet tabou : Mémoire commune, de Patrick Poldevin (le Monde du 1er février 1978), Guerres civiles en France (épisode de Joël Farges, le Monde daté 19-20 mars 1978) et, maintenant, la Barricade du Point-du-Jour, de René Richon.

Ce n'est pas vraiment un sursaut, une prise de conscience de la production française, dans ses efforts pour survivre (même si l'on annonce, sur la Commune, un projet beaucoup plus important de Jean-Louis Comolli, l'auteur de la Cecilia). C'est plutôt un phénomène de génération, la retombée tardive de mai 68 dans un cinéma marginal (Poldevin et Farges), mais obstiné à traduire, avec des moyens dérisoires, une réflexion politique. Le Barricade du Point-du-Jour, *par le recours au récit dramatique traditionnel, à la reconstitution avec acteurs, se veut, pourtant, un film destiné au grand public.*

Cosséniériste et assistant de Frank Cassenti pour l'Affiche rouge René Richon (vingt-neuf ans) débute dans le long métrage. C'est lui jeter le pavé de l'ours que comparer, comme on l'a déjà fait, la Barricade du Point-du-Jour à la Marseillaise. Renoir, en 1937, avait déjà toute une carrière derrière lui, et les conditions de production dont il avait bénéficié étaient sans commune mesure avec le budget, pourtant à peu près « normal », du film de Richon. La comparaison ne tient qu'à cause du retour à une tradition populiste par le choix et l'animation des personnages, qui n'est d'ailleurs pas propre, dans l'histoire du cinéma français, au seul Renoir.

René Richon n'a pu montrer, d'ailleurs, qu'un bref épisode de la Commune, à travers les réactions, les sentiments des habitants d'un quartier de Montmartre, les 22 et 23 mai 1871, au moment où l'armée « versaillaise » de Thiers investit Paris. C'est la fin d'un rêve, sur le pas des portes, dans une salle de café, la rédaction d'un petit journal, et deux ou trois boutiques. On élève une barricade, pour participer ; on se fait massacrer sans avoir bien compris ce qui se passait. La rue réelle d'un village, qui évoque le Montmartre encore campagnard d'il y a un siècle, sert de lieu scénique à des petites gens (un échantillonnage complet de ce que pouvait être alors la population d'un tel quartier) pris dans l'Histoire et victimes d'une répression implacable. La panavision élargit les dimensions de cet univers des croquis individuels (avec d'anciens et nouveaux acteurs du cinéma français, Edmond Ardisson, Raymond Bussières, Paulette Dubost, Ginette Leclerc, Anicée Alvina, Jean-Luc Bideau, Eliane et Martine Boeri, Jean-Pierre Laurent, etc.) aux tableaux collectifs. La mise en scène éclaire les comportements de « Parisiens moyens » attachés à leur coin de ville, et devenant, presque malgré eux, des héros de tragédie. Du réalisme quotidien au lyrisme, René Richon sait doser ses effets.

Au morceau de bravoure déjà vanté d'Eugène Pottier (Philippe Noiret), disant, à la veille du massacre, les paroles de l'Internationale, on peut préférer la vision juste, émouvante, d'un microcosme social au début de la « semaine sanglante ». L'important est que, sur cette base historique, René Richon ait tenté de faire revivre le meilleur cinéma populaire.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux, page 22.

Madeleine Renaud et Samuel Beckett

LES VOIX

JEAN-LOUIS BARRAULT présente au Théâtre d'Orsay deux pièces de Beckett, *Pas moi* et *Pas*, précédées d'un spectacle inspiré par son œuvre, composé et mis en scène par Jean-Pierre Soussigne avec, le Théâtre du Labyrinthe : un pâle démarquage de ce que font les Mabou mines ou Richard Foreman. Des tableaux qui s'essaient à l'hyperréalisme, avec tas de détritus sur fonds de portes grises comme celles des consignes de gare. Elles s'entrouvrent et dégorgent de monceaux de linge tandis que, côté jardin, une femme repasse, côté cour, une autre fait semblant de jouer du violoncelle, au milieu un jeune homme fait le mime. Le tout se passe dans un silence rythmé par le sifflement du fer à vapeur. Ce qu'il y a de plus beckettien dans ce spectacle invertébré est encore le passage régulier du métro sous le théâtre.

Il ne faut pas se décourager et partir à l'entracte, c'est après que vient le miracle toujours renouvelé : Beckett-Madeleine Renaud, Beckett-Madeleine Renaud-Delphine Seyrig.

*

Cette voix qui vient de la mort et parvient à travers une lumière en forme de lèvres. Les mots qui naissent du noir et se bousculent comme des poissons attirés par les vibrations de l'ovale fluorescent. Ils s'y plongent, se heurtent aux petites dents blanches qui les sculptent en structures sonores, chant scandé : des mots, à peine des phrases.

La voix raconte une existence, peut-être la sienne. Peut-être non. A quoi bon savoir puisque, dans l'instant, elles sont dissociées. Pour la voix, la question est d'articuler des paroles, de leur donner un sens, de perpétuer un souvenir, de transmettre en aveugle l'histoire de quelqu'un à qui l'amour a manqué, née « *de parents inconnus... dans un trou perdu* ». Il y a eu une rencontre, brève, décevante, « *lui est parti* »... Une femme résignée à son destin de souffrance. Une femme avec de la solitude plein la bouche pour l'empêcher de parler. Une femme de silence dont les yeux ont disparu, sans plus de visage ni de corps. Plus rien que la douceur précieuse — charnelle — de cette voix déshabituée d'elle-même et qui s'applique et s'émerveille de s'entendre, d'être entendue.

Est-ce enfin, est-ce une délivrance ? Peut-être raconte-t-elle un destin à venir, Cassandre aux avertissements inutiles environnée d'incompréhension. A quoi bon savoir, comment savoir ? Il n'y a rien que le noir qui recouvre et confond la scène et la salle. Qui transforme le public en un seul être, une seule attente faite de mille déchirures. Nous écoutons ensemble nos désirs malades, nos souffrances oubliées.

Dans le noir, comme des enfants dans la nuit, nous. Et la bouche à les frémissements mystérieux de l'embryon aux paupières opaques baignant dans l'apesanteur.

On pourrait croire à une abréviation de *Pas moi*, mais le titre anglais *Footfalls* désigne les pas qui traînent et crissent, huit à droite, huit à gauche, marche sans fin prisonnière d'un mince rectangle faiblement lumineux. Les pas d'une grande femme aux cheveux ternes, ébouriffée, perdue dans une somptueuse loque crayeuse : Delphine Seyrig, comme cachée par un maquillage gris, masque asexué qui dessine le modelé de son visage.

Il y a sa voix. Elle prononce « *Mère* »... demande « *Dormais-tu ?* »... De quel sommeil s'agit-il ? Faut-il éveiller les morts ? Venant du noir, une autre voix répond : « *Il n'est pas de sommeil si profond qu'il m'empêche de t'entendre.* » La voix si tendre habite l'enfant sans jeunesse qui essaie de retisser le temps — « *Quel âge ai-je déjà ?* » — de se recoudre au temps où quelque chose d'autre aurait été possible. May ne retrouve que celui de la maladie de sa mère, de sa mort, de la rupture dernière, de la blessure à jamais ouverte. Elle demande — sachant que le trop tard est là depuis longtemps — de quoi sa mère aurait eu besoin, coupable, et léchant sa brûlure avec des mots pudiques lancés dans le vide de sa solitude, des mots caressants comme pour un enfant fiévreux qui ne se plaint pas mais regarde, elle parle, inversant les rôles, inversant la culpabilité...

Duo de voix séparées par un mince fil de néon vertical, tranchant. L'une enfermée dans la petite surface blême de sa vie, l'autre ample et chaude, invisible. Dialogue impossible interrompu par un lointain gong funèbre. Noir.

Monologue ensuite de la mère « *Je rôde ici à présent... Elle s'imagine être seule* »... La voix tourne dans un tourbillon lent de remords tandis que May continue son va-et-vient, « *navette inlassable entre les mots dont on dispose, dont on croit disposer et ceux qui veulent bien vous venir* »... L'insupportable souvenir de l'anxiété maternelle interrompu par le lointain gong. Noir.

Monologue de May. Mais qui est-elle ? Elle s'est lassée de sa marche. Immobile, elle raconte le déroulement d'un malentendu entre une fille qui s'appelle Amy (anagramme de May) et sa mère. Histoire sans importance, conflit jamais résolu, blessure à jamais béante. Insupportable inquiétude née des mots qui ne se rencontrent pas, des voix qui chantent en solo.

Encore la cloche. Noir. L'éclairage revient, encore un peu plus faible. Nulle trace de May. Rien, plus rien que nous, étrangement autres, encore un instant, avec dans les mémoires les voix, la voix de Madeleine Renaud et son visage imaginé.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre d'Orsay, 20 h. 30.

LE RÉTRO DE LONDRES

L'art du grotesque

ELISABETH Ire, la reine vierge, rencontra un ange qui ressemblait à un éphèbe triste dessiné par Jean Cocteau. Il lui confie les causes de sa tristesse. Il lui fit voir l'avenir, le décadence du royaume livré à la violence d'une jeunesse désorientée par le béton, manipulée par des imprésarios sataniques. Et elle-même, devenue la reine clochardé et cruelle d'un monde à la dérive. Tel est le thème du film anglais et radicalement misogyne, *Jubilee*, dont le seul intérêt est de montrer d'authentiques jeunes femmes punk dans leurs extravagants maquillage et dans leurs costumes stylé poubelle. *Jubilee* restera peut-être dans les archives comme témoignage d'une mode vestimentaire déjà dépassée, comme exemple d'un pessimisme hypocrite, passablement recoleur.

Car, si les sujets d'Elizabeth II ont des raisons de se plaindre et de contester, ils n'ont pas l'humour lugubre. Leur art du grotesque, tradition culturelle aussi vivace que celle de la pause thé, n'a rien de désespéré au contraire. Il est signe de santé. Une preuve : l'actuelle attraction du Blitz, un cabaret décontracté de Covent Garden. Il y a un petit orchestre, une chanteuse du gabarit de Mae West, boudinée dans un fourreau court en soie plastifiée à bustier, qui découvre ses genoux grillagés de résille pailletée. Elle porte en plus une étole mitée et un gros nœud noir sur sa perruque rousse. Son partenaire est au moins aussi raffiné. Il arrive avec une toque, et sur l'œil un bandeau couvert de strass. Il ôte bandeau et toque. Ses cheveux peints, tressés à l'africaine, sont ramenés en arrière et retenus par une bague en brillants. A part ça, il est habillé d'une culotte de cheval en skai noir, sa chemise blanche est barrée verticalement par des bretelles fines, noires, son cou encerclé d'un nœud également noir. Comme leur répertoire emprunte aux mélodies sirupeuses des années 50 (*Honey Suckle Rose*, boogie-woogies), le décalage est absolument réjouissant.

Le rétro n'est pas morbide à Londres. On doit y venir pour tester ses délires, les y faire consacrer. C'est le chemin suivi par un groupe néerlandais, le Hauser Orkater (contraction de « orchestre » et « théâtre »), qui présente à le Round House *The Hunch (la Bosse)*, un enchaînement de clowneries subtiles en teintes claires, dessinées d'un trait fin, d'une élégante sécheresse. Le groupe est formé de douze musiciens-comédiens-graphistes (il n'y a pas une seule femme en scène), auteurs des textes, des chansons, des décors, des éclairages, des accessoires, des costumes, des maquillages.

Costumes et maquillages poussent le réel vers l'exagération, mais sans le cacher, comme si l'on voyait en même temps le portrait et sa caricature, comme si la caricature dévoilait la vérité du portrait. C'est tout le principe du spectacle de déplacer l'importance habituelle des choses et des événements, sans les gonfler démesurément toutefois. Ils sont simplement mis en valeur, frisant la catastrophe et rattrapés de justesse comme dans les numéros d'acrobaties, virtuoses comiques qui tombent presque et répartent vers le ciel. Dans l'un comme dans l'autre cas, plaisir et rire sont provoqués par le jeu avec le danger. Là le danger n'est pas la mort physique, mais celle de la raison. Elle vacille sous les flèches d'un absurde sans complaisance, et puis s'envole, s'égare vers une poésie glacée, un ciel abstrait où les cœurs s'appellent sans réponses.

Les Hauser Orkater pratiquent le comique de malentendu. Un malentendu à plusieurs degrés, en échos. Ils dévient les sketches classiques comme celui de le strip-teaseuse ridicule, jouée par un travesti aux jambes cagneuses, au visage anguleux. Il s'énerve parce qu'il ne peut pas s'empêcher de postillonner en chantant ; il terrifie, par la brutalité de ses gestes supposés lascifs, le pianiste, une sorte de clown blanc engoncé dans un tee-shirt brillant qui le fait un peu bossu. Il affûte un couteau, l'essaie sur une carotte avant de couper les jarretelles rouges qu'il n'arrive pas à dégrafer. Quand, enfin, il est dénudé, il contemple engoncé, dégoûté, des touffes de poils marron sous ses bras, sur ses seins plats, et s'en va, honteux, accroupi, penché, pour cacher la vérité de son torse masculin.

Le spectacle est ainsi fait de glissements qui amènent l'insolite bien tempéré jusqu'à l'affolement, l'affolement jusqu'au ridicule, le ridicule jusqu'à la vérité gênante, dans un perpétuel tourbillon de courants contradictoires qui ne laissent pas au rire le temps de s'éteindre. Et pourtant, il n'y a pas de précipitation, pas même dans l'affolement. C'est peut-être ce faux calme qui est le plus terrible. Terriblement étrange, cette douceur impitoyable que traversent le pure beauté — danse des draps de bain, d'où surgit un homme nu qui se cache derrière un gant de toilette, — la pure tendresse — Ba be bambi, chanté par le clown blanc : « *Elle est partie laissant juste un mot sur la table... Où est-elle ? Où es-tu ? Je ne peux encore sentir ton parfum parce que le porte ton tee-shirt* », — la pure fureur — « *Oh ! baby, je t'aime tant. Allons au parc ensemble, nous nous tiendrons tendrement enlacés en écoutant les oiseaux... Toi...* » — et le suit tout un chapelet d'insultes qui termine le spectacle. Avant on a ri, n sans cesse des gags, des mimiques aussi précises que les paroles. Du grand art et beaucoup d'intelligence.

Il est possible que le groupe vienne au Sigma de Bordeaux. Habituellement il joue à Amsterdam dans une salle très bien équipée que lui donne la ville, plus une subvention d'environ 80 000 F. Ouoi qu'il en soit, à Bordeaux ou ailleurs, il faudra bien qu'il vienne en France.

C. G.

BILISME
n décidés à en découdre
Heures du Mans
Telex
étrave
GENÈVE HOTEL D'ANGLETERRE
Dès jeun vous pouvez jouer au LOTO
Lentilles de contact souples
On les met et on les oublie
Essayez YSOPTIC

USHIYAMA DU GRAND AU PETIT ÉCRAN

Des mondes inconnus

EN accueillant début avril, sur l'initiative de Jean Rouch et du Musée du film ethnographique, vingt films de la série « L'homme » du groupe NAV (Nippon Audiovisuel), que dirige Junichi Ushiyama, la Cinémathèque française introduisait une entreprise mi-scientifique, mi-commerciale qui n'a pas d'équivalent chez nous et qui rappelle les débuts du groupe américain Robert Drew et Richard Leacock entre 1959 et 1963. Mais, à l'inverse de ce qui se produisit avec Drew-Leacock, le groupe NAV a réussi à s'implanter solidement à la télévision, à imposer une forme de journalisme en action dont le *plus gros effet de surprise* vient de ce qu'il s'applique à des pays et des cultures lointains ou peu connus, à des sujets de type ethnographique.

Pour Jean Rouch, l'originalité de l'entreprise de l'équipe de Junichi Ushiyama consiste à nous faire découvrir des coutumes et traditions étrangères avec un regard spécifiquement japonais, barbare en un sens, qui n'hésite pas à montrer des spectacles que le cinéaste occidental bien élevé n'ose pas regarder, à « *aller jusqu'au bout* ». Pour le directeur de NAV, l'objectivité n'existe pas, « *on doit toujours sentir quelque chose quand on filme, n'avoir pas honte de ses émotions* ». Cette participation affective du cinéaste à son tournage est une des quatre règles qu'il impose à ses équipes, les trois autres consistant à : 1) oublier leur culture d'hommes modernes façonnés par le Japon et l'Occident ; 2) vivre une moitié de l'année dans les lieux et si possible parmi les gens à filmer, étudier leurs usages, partager leur nourriture ; 3) s'éloigner de la télévision habituelle comme des modèles du cinéma, apprendre beaucoup de la science et d'abord de l'ethnologie. Ces quatre règles respectées, tout est possible dans le détail.

Les films de la série « L'homme » sont diffusés chaque dimanche soir sur le réseau N.T.V. (Nippon Television Network) à Tokyo, cinquante-deux semaines par an. Sept réalisateurs en assurent le tournage. Chaque équipe (travaillant en 16 mm) *se compose de trois personnes* : outre le réalisateur, un cameraman et un preneur de son — en général une personne du pays visité. Le budget annuel de la série « L'homme », soit cinquante-deux films de trente minutes, s'élève actuellement à 65 millions de francs. D'autres séries sont en cours, sur la science, sur l'histoire. Le tournage en vidéo trois quarts de pouce se développe. Vingt-cinq réalisateurs au total travaillent pour la société NAV, qui diffuse ses produits aussi bien sur la chaîne d'Etat N.T.V. que sur une des quatre chaînes privées.

Junichi Ushiyama est venu au petit écran, ses études de journalisme terminées, en 1953, au moment où la télévision s'installa dans le pays. Journaliste de formation, il travaille d'abord comme rédacteur de politique internationale. L'actualité de la télévision lui paraît fragmentaire, « on *parle trop*, on ne *transmet rien* ». Il débute dans le cinéma en 1961, tourne ses propres films, dont *Black Island* (1963), montré à la Cinémathèque française. A partir de 1972, il devient autonome : la chaîne officielle N.T.V. lui donne l'argent et la liberté nécessaires pour créer une organisation indépendante. Il emmène avec lui ses collaborateurs.

Black Island, en noir et blanc, reprend un thème proche de celui du film de fiction bien connu de Kaneto Shindo, *l'Ile nue* (1961), avec une force et une agressivité impressionnantes. Des habitants s'accrochent encore sur l'île désertique de Kuroshima, au sud du Japon, luttent contre les corbeaux, qui leur arrachent leur subsistance en empêchant les cultures, ils les empoisonnent.

Plusieurs films en couleurs montrent la vie des dernières tribus indiennes d'Amazonie, sur le fleuve Xingu *ou à la frontière* entre Brésil et Venezuela. Le plus remarquable, *The Yanomemo Tribes in Peace and War*, décrit les retrouvailles de deux villages avec une force, une franchise, une brutalité qui choquent et séduisent. Il faut admettre avec Jean Rouch que le fait même pour les cinéastes d'être Japonais, Asiatiques, facilite probablement une communication inconcevable avec des Européens : les Indiens n'ont plus en face d'eux tout à fait des étrangers.

LOUIS MARCORELLES.

NOTES LIVRES

« Des images plein la tête », par Diamant-Berger et Davidenko

Le pouvoir de filmer

En dépit de ce que pourrait faire croire la virulence avec laquelle ils dénoncent les incohérences et les contradictions du libéralisme économique, les auteurs de ce livre ne sont ni des révolutionnaires ni de dangereux gauchistes. Ce ne sont que deux jeunes qui aiment le cinéma, qui y croient encore et veulent faire des films. Et, découvrant l'invraisemblable gâchis que représente l'organisation de l'industrie cinématographique en système capitaliste, ils n'ont pu s'empêcher de dire, de crier, leur écœurement, leur révolte. Leur espérance aussi.

Jérôme Diamant-Berger et Dimitri Davidenko furent les maîtres d'œuvre de ce festival de super-8 — expérience qu'ils racontent avec vivacité et pittoresque. — auquel la presse n'accorda peut-être pas l'attention qu'il méritait. Car ce n'était pas là simplement un festival parmi d'autres, parmi tant d'autres. Ce fut, comme l'écrivent les auteurs, « un espoir formidable : être diffusés sans avoir été contrôlés, à aucun niveau de la fabrication et de la distribution ». Production libre, à laquelle la télédistribution devrait pouvoir assurer une véritable diffusion : « Dans cette nouvelle géométrie de la communication, ce n'est plus l'argent qui détient le pouvoir unique (...), c'est à nouveau le discours, discours en images et sons. » Utopie ? Est-ce si sûr ? Techniquement, l'avenir ne se dessine-t-il pas dans ce sens-là ? Est-il si impensable que, à l'heure de la vidéo, le film devienne un vrai message, que « le seul courrier autorisé », selon l'heureuse comparaison venue à l'esprit de Diamant-Berger et de Davidenko, cesse un jour d'être « constitué de lettres écrites obligatoirement par des écrivains publics, eux-mêmes étroitement contrôlés par une foule de bureaucrates » ? On voit bien à quoi aboutissent les auteurs : à une déprofessionnalisation du cinéma, à un changement de mains du pouvoir de filmer. Est-ce un rêve si irréalisable ? On est en droit de se poser la question : et si la crise actuelle était justement le signe d'une semblable mutation, à laquelle, bien sûr, tentent de résister, pour des raisons compréhensibles, les milieux professionnels aussi bien que financiers ?

Pour Diamant-Berger et Davidenko, les États-Unis, grâce à leur dynamisme, ont déjà surmonté cette crise, le tournant est déjà pris chez eux, où des liens d'un type nouveau s'établissent entre cinéma et télévision.

Reste à savoir si, chez nous, cette reconversion aura lieu, si ce changement d'orientation — qui n'est qu'un aspect, bien sûr, de celui auquel devront se résoudre les démocraties occidentales si elles veulent survivre — sera réellement possible. « Inventer, à la place de ce vieil enchaînement production-distribution-exploitation, un ensemble création - diffusion - réception avec voie de retour » est un problème politique.

CHRISTIAN ZIMMER.

★ *Des images plein la tête*, par Jérôme Diamant-Berger et Dimitri Davidenko, édit. Jean-Claude Simoën, 1977, 180 p., 36 F.

« Le cinéma de François Truffaut »

La critique selon Bazin

Au moment où sort la Chambre verte, il faut absolument lire ce livre paru il y a quelques mois et qui est l'étude la plus complète, la plus sensible, consacrée à François Truffaut. Rédigé pour une thèse de doctorat du 3e cycle à l'université de Paris-VII (où Jean Collet enseigne le cinéma), le texte a été remanié et complété.

Collet est quelqu'un qui écrit bien, et de façon à être compris. Il appartient, il est vrai, à une génération qui fut, dans sa jeunesse, marquée par l'exercice de la fonction critique selon André Bazin. Il a le même âge que Truffaut et l'on sait, d'autre part, quels liens personnels unissaient celui-ci à Bazin (mort prématurément en 1958). Ce livre est donc empreint d'une résonance particulière.

On ne sait trop pourquoi il est devenu de « bon ton », après l'enthousiasme des années 60, de tenir Truffaut pour un réalisateur mineur et gentiment français, attaché à l'enfance. La myopie critique n'est heureusement pas générale. Film par film, Jean Collet mène une exploration qui conduit à la mise à jour d'une thématique et d'un style beaucoup plus complexes qu'il n'y paraît. Il existe, dans toute création, une part de mystère. Jean Collet lève le voile sur le mystère Truffaut, conteur d'histoires dit « anachronique » et, selon lui — mot magnifique, — « dissident ». Ce livre, bouillonnant de vie et d'intelligence, abonde en surprises.

JACQUES SICLIER.

★ Editions Lherminier — Collection Cinéma Permanent — 336 pages.

Deux hommages à Sacha Guitry

Le cinéma et lui

Les rapports de Sacha Guitry avec le cinéma ont, depuis longtemps été réévalués, réestimés, grâce à la jeune critique des années 50. Il n'est donc pas étonnant que François Truffaut ait écrit une préface au livre Sacha Guitry : le cinéma et moi, *où André Bernard et Claude Gauteur, inlassables prospecteurs d'archives, ont réuni des textes peu connus, oubliés ou inédits. Dans ces textes, Guitry précisait au fil des années ses idées sur l'art dramatique et le cinématographe. L'esprit « parisien » y fait feu de toutes parts, mais l'élégante désinvolture du style ne masque rien de l'importance réelle que cet homme de théâtre attachait au langage des images animées et parlantes. Le portrait de lui-même par l'auteur de films s'enrichit de certains génériques qui sont de petites merveilles et d'une filmographie détaillée.*

Sous un titre un peu emphatique, Sacha Guitry, monstre sacré de l'époque rétro (2), *Vincent Badaire retrace une existence déjà connue par l'excellente biographie (qui reste l'ouvrage de référence) de Jacques Lorcey et s'emploie à cerner la psychologie, le tempérament, la personnalité intime du « maître ». Les fumées d'un encens révérencieux montent dans de nombreuses pages. Guitry est scruté jusque dans ses loisirs et sa sexualité ; l'éclairage de ses contradictions sert à renforcer son aspect « hors du commun ».*

J. S.

(*) Editions Ramsay, 368 pages, 49 F.

(*) C.E.D.S, Editions (Montivilliers), 254 pages, 39 F.

Galerie Jacob
28, rue Jacob (VIe) 633-90-66
CARGALEIRO
H. LAMBERT
LOUTTRE
Jusqu'à fin avril

MANDRAGORE INTERNATIONALE
Conseil-Investissement
18, r. des Coutures-St-Gervais (3e) 887-24-60
RATTERON - DRAVET
DES FIOTTES - OUY - PUCCIO
STECZNIEWSKA
du 11 au 25 avril

GALERIE MARIGNY
4, rue de Miromesnil - 75008 Paris
265-38-53
DAVID
11 avril - 30 mai

GALERIE MERMOZ
ART PRECOLOMBIEN
6 rue Jean-Mermoz 8e 359.32.44

Réunion des musées nationaux
Derniers jours
Grand Palais
L'art moderne dans les musées de province
jusqu'au 24 avril
Orangerie des Tuileries
Donation Pierre Lévy
jusqu'au 16 avril
Musée du Louvre, galerie Mollien
Défense du Patrimoine national
jusqu'au 24 avril
Grand Palais et Orangerie des Tuileries : tous les jours, sauf le mardi, de 10 à 20 h, le mercredi jusqu'à 22 h
Musée du Louvre : tous les jours, sauf le mardi, de 9 h 45 à 20 h

CONTEMPLATION
Exposition d'aquarelles du peintre « Chef d'Entreprise » autrichien Jörg Leitner et de fac-similés de l'éditeur autrichien Akademische Druck- und Verlagsanstalt, à l'Union de Banque à Paris, 22, bd Malesherbes, Paris (8e), du 11 au 25 avril 1978. Ouvert tous les jours de 9 h. à 17 h. 30, sauf samedi et dimanche.

Liliane François
15, r. de Seine (VIe) 326-94-32
SANTARELLI
PEINTURES
6-27 avril

Galerie Coard
12, rue Jacques-Callot, PARIS-6e
KARAVOUSIS
5 Avril-5 Mai

GALERIE DE L'UNIVERSITÉ
52, r. Bassano, Paris-8e - 720-79-78
SIGNES
ESPACES
ENSEMBLES de SIGNES
11 avril - 11 mai

MUSIC
œuvres anciennes et récentes
4 Avril
20 Mai
Galerie de France
3, Fg Saint-Honoré Paris 8e

Galerie du Dragon
19, rue du Dragon - Paris (6e)
SEGUI
L'ÉLÉPHANT DES PAMPAS
Album de lithographies et dessins
Gravures récentes
13 avril - 13 mai

MAISON DE LYON
TRUPHÉMUS
PLACE BELLECOUR - LYON
JUSQU'AU 29 AVRIL

SANCHEZ
6 avril - 13 mai
ARTCURIAL
centre d'art plastique contemporain
9 avenue Matignon - paris 8 - 359.29.82

GALERIE SAINT-AUGUSTIN
5, rue La Boétie - 75008 PARIS - Tél. : 265-14-10
Pierre de BELAY
(1890-1947)
Peintures et aquarelles (treillistes)
11 AVRIL - 13 MAI

GALERIE MAURICE GARNIER
BERNARD BUFFET
"La Révolution Française"
6, Av. Matignon Paris - Jusqu'au 29 Avril

GROUPEMENT DES ANTIQUAIRES DU VEXIN-VAL-D'OISE
LES 14-15-16-17 AVRIL
2e salon d'antiquités (60) chantilly
GRANDES ÉCURIES de 10 h. à 20 h.

PRIX de PEINTURE Henri KERUREDAN
VALEUR 10.000 F
attribué le 25 Mai 1978 à un peintre français de moins de 40 ans de toutes tendances
Renseignements
Association HENRI-KERIUREDAN
3, rue Armand-Moisant
75015 PARIS. Tél. 320-08-82

PARIS-SCULPT
52, r. Bassano, Paris (8e), 720-79-76
LUICHY
MARTINEZ
11 avril - 11 mai

GALERIE ALEXANDER BRAUMULLER
1, rue de l'Abbaye. — PARIS (6e). — Tél. : 325-32-92
Exposition actuelle de Maîtres contemporains
BRAUNER - DUBUFFET - MAX ERNST
HERBIN - LÉGER - PICASSO
et CREMONINI - DADO - ERNST FUCHS
LJUBA - MARTI KLARWEIN

ART MODERNE
75, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS - Tél. : 266-84-70
Les dessins naturels de Madame Favre
1858 - 1860

GALERIE DU BOST
18, rue Pierre-Lescot - Paris (1er)
LABEY
LEVINE
du 4 au 29 avril 233-48-92

NANE STERN
75, av. de Tourville, 75007 Paris
28 MARS - 22 AVRIL
PEINTURES DE
JAPPÉ & REIMPRÉ
du mar. au sam., 15 h. à 20 h. 30

GALERIE CAMILLE RENAULT - 133, boulevard Haussmann, Paris (8e) - Tél. 225-98-76
INGRID MEYER-WEGENER
Jusqu'au 29 avril

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

La mémoire de Zoran Music

L'air du paysage lointain

LA peinture de Zoran Music a accompagné le mouvement contemporain de l'art abstrait parisien. Elle s'y est fondue et, finalement, en fait partie. Mais ses racines sont ailleurs. Les petites aquarelles de 1947-48 qu'on peut voir dans la salle du rez-de-chaussée de la Galerie de France, de même que les tableaux récents exposés à l'étage le disent : Music vient de l'Orient byzantin. C'est presque un peintre d'enluminures qu'on retrouve dans ces petites feuilles de papier jaune où les barques ventrues de la lagune vénitienne peinte de quelques coups de pinceau semblent incrustées dans le paysage depuis toujours. De là sa maîtrise des petits espaces, le tracé juste du pinceau avec des airs de spontanéité et de fraîcheur d'exécution. On retrouve dans ces vues du *Canal de la Giudecca*, de l'*Eglise du Redentore*, du *Dôme de la Salute*, quelque chose de son ancienne pratique, au temps de sa jeunesse, de la peinture de fresques dans les églises de Dalmatie.

Né en 1909, à Gorizia, quand la ville était autrichienne, Zoran Music est italien. Mais il a passé sa jeunesse en Slovénie. Comme Poliakoff, qui peignait, en abstrait, des souvenirs d'isbas russes restés dans sa mémoire, et peut-être de motifs géométriques de tapis qui les décoraient, Music a gardé au plus profond de lui les harmonies roses et bleues délavées des fresques anciennes, à peine dessinées, à peine colorées, mais charnelles et remplissant bien l'espace pictural. Dès le départ donc, on voit bien que Music n'est pas de ces peintres d'avant-garde à la recherche d'idées nouvelles. Lorsqu'il peint le présent à Venise, on voit bien qu'il pense, malgré les cheminées du « vaporetto », à l'enracinement de son passé, à la Venise byzantine qu'il évoque irrésistiblement.

De même lorsqu'il peint le monde nomade, dans un paysage comparable à celui des chevauchées scythes. Chevaux au repos dans la plaine, silhouette poinctue autant que ventrue. Univers pastoral et sauvage, inchangé à travers les siècles, dont Music restitue le climat. Silence, calme, immobilité. Et voici l'artiste lui-même, dans un autoportrait de sa jeunesse : visage ovale aux moustaches tombantes, à côté de celui d'Eda, aux grands yeux noirs, tous deux peints d'ocre et de terre de Sienne, à la tempera, comme ces portraits du Fayoum auxquels ils ressemblent.

Faut-il s'étonner qu'au moment où la Galerie de France les avait présentées, en 1952, alors

que surgissait à Paris l'abstraction lyrique, peinture du geste et l'élan du corps, avec Hartung, Mathieu, Wols, Soulages, Schneider, ces œuvres de Music soient passées inaperçues ?

Il avait vécu loin de tout, dans les îles de la côte dalmate. Sa peinture est celle d'un solitaire qui regarde le paysage avec la pénétration de quelqu'un qui a la vie devant soi. Il le connaît si bien ce paysage qu'il n'en voit plus les détails, mais les structures et les rythmes. C'est par là, que Music rejoint le mouvement de l'abstraction, par ces grands paysages que le soleil a brûlés et par ces rochers que le grand vent qui souffle, la *bora*, a dénudés de leur végétation qui subsiste ici et là par touffes maigres et sèches. Les paysages dalmatiens de Music, peints de terre de Sienne et de beige, sont devenus des images typiques. Dans ces tableaux les plus récents, l'artiste revient à ce thème jamais épuisé et qu'il a fini par transformer. Les rochers sont devenus de l'air, une matière picturale, où le travail du *peintre-peintre* qui a fini par intégrer les images dans son propre espace imaginaire, par les rendre mentales en somme, l'emporte sur celui du paysagiste.

A force de travailler le « motif », Music rejoint à sa manière Cézanne et Monet, l'un devant *la Montagne de Sainte-Victoire*, l'autre devant *les Nymphéas*, à l'heure où tout devient invinciblement peinture.

Dans une salle à part, on retrouvera un choix de tableaux et de dessins de Music sur le thème de la mort dans les camps de Dachau, où il fut enfermé de 1943 à 1945. Dessins faits clandestinement devant les charniers mêmes, toiles peintes vingt-cinq ans plus tard, en 1970, dans une série intitulée *Nous ne sommes pas les derniers*; les meilleures pièces de cette période, où le pastoral Zoran Music se révèle un peintre tragique, aussi sobre que puissant.

JACQUES MICHEL.

★ Œuvres anciennes et récentes de Zoran Music. Galerie de France, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Ventes de prestige à Orsay

Le mirage et l'oasis

LE mois de mars à l'hôtel des ventes, ce fut un peu la traversée du désert : guère de nourriture et rien de rafraîchissant. Le 4 avril, au palais d'Orsay (étude Laurier, Guilloux, Buffetand, Tailleur), on crut trop tôt avoir atteint des terres moins arides. Ce n'était qu'un mirage qui, une fois dissipé, laissa tout de même admirer quelques objets qu'on ne trouve habituellement pas dans les déserts. Une grosse commode Louis XIV, écrasante, mais peut-être de Jean Oppenord, s'était déjà montrée il y a un an, sans succès. Elle est cette fois-ci partie à 121 000 F. Un cabinet italien recouvert d'écaille, d'ivoire et d'ébène, posé sur un piétement en bois doré, obtint 162 000 F, bon prix pour un meuble qui demandera un délicat travail de restauration : mais l'objet fait riche, et c'est peut-être ce qu'on lui demande. Enfin, une tapisserie des Flandres de la fin du dix-septième siècle, d'après Téniers, imitait, jusque dans sa bordure en forme de cadre, la peinture (100 000 F).

Le plaisir du modèle

La première vraie oasis a été atteinte le 6 avril (étude Couturier et Nicolay). On avait quitté les terres fertiles avec les dessins de la collection Groult (*le Monde* du 2 mars). On les retrouve avec une exceptionnelle sanguine de Watteau (0,145 × 0,205) représentant des femmes vues de dos. Le même trait net, mais plus ou moins appuyé, sait rendre aussi bien les chutes d'une robe, le moiré d'un tissu ou des cheveux tirés vers le haut de la nuque. Le prix de 280 000 F payé par un marchand parisien a donc paru justifié. Les 480 000 F donnés pour un Brueghel le Jeune, représentant une danse de noces, l'étaient sans doute un peu moins. Bien sûr, on ne s'embarrasse pas ici de grâces ni de coquetterie. Le nez rouge et l'œil égrillard, on danse vigoureusement, mains sur les hanches. Non moins vigoureusement, on se dispute déjà les pièces que les invités ont jetées, en guise de cadeau, dans un grand plat de cuivre. Le temps hypocrite des listes de mariage est encore loin. Cette vie abondante est soutenue par un dessin précis qui donne à chaque personnage de la noce son caractère propre. Mais les accords de couleur n'ont pas la sûreté de Brueghel le Vieux, et le panneau (0,75 × 1,05) n'est pas dans un très bon état.

Après un plat aussi épicé, on a songé à reposer l'estomac fragile du public des salles des ventes, et les lots suivants étaient fort convenables. Des fleurs attribuées à Van Brussel (0,56 × 0,44; 155 000 F) n'avaient guère d'odeur, mais une souris grignotant une noix au pied du vase aurait tout de même pu effaroucher une dame bien élevée, comme cette jeune comtesse du Cluzel au nez de musaraigne que Danloux a représentée en 1787, assez satisfaite de son minois, d'un grand chapeau de feutre blanc, et des jolis coquelicots qu'elle a piqués dans ses cheveux (0,63 × 0,63 ; 140 000 F). Un de ces bons portraits où le peintre diplomate a réussi à faire autant de plaisir au modèle qu'à sa pire ennemie. Avec deux natures mortes en pendant de Desportes (1,30 × 1,63 ; 230 000 F la paire) le public a trouvé ce qu'il cherche, une peinture très décorative, où les jappements d'un chien, les criailleries d'un perroquet et d'un ouistiti mettent un peu de vie dans des tableaux trop ingénieusement composés. On n'ose toucher ni aux figues bien mûres ni à ces grappes de raisin auxquelles pas un grain ne manque. Combien plus forte et plus présente est apparue la dernière peinture vendue, un minuscule cuivre (0,08 × 0,12) signé de A.P. Van de Venne, représentant le prince Maurice d'Orange sur son lit de mort, peau cireuse entourée de somptueuses étoffes rouges. Ce petit chef-d'œuvre a été acquis 25 000 F par le Rijksmuseum qui en possédait déjà une autre version, mais non signée.

Pour les objets vendus à la suite, quelques prix plus élevés que prévu ont surpris. Ainsi, les 26 000 F donnés pour une glace Louis XV, qui semblent confirmer une hausse de la cote, après une première surprise le 4 avril, quand une glace Régence avait atteint 32 000 F. Autre confirmation, d'une vente à l'autre, avec une commode Louis XIV dans le goût de Jasmin, adjugée 132 000 F : le genre sérieux se vend bien. Une paire de vases Kang Shi à décors de pruniers sur fond céladon assez fade obtient 110 000 F grâce à une très solennelle monture Louis XVI et, de même époque, quatre appliques à guirlandes de bronze assez lourdes montent jusqu'à 140 000 F. Deux tapisseries, ici encore, ont servi de conclusion : la chance a cette fois-ci permis d'admirer une tapisserie de Bruxelles du premier quart du seizième siècle, proche du style de Tournai, toute chargée de personnages magnifiquement drapés de bleu, de rouge et d'or (280 000 F), et une tapisserie un peu pâlie malheureusement, faite à Audenarde vers 1550, grand jeu de feuillages au milieu desquels apparaissent à peine quelques animaux qui semblent dessinés par un sculpteur italien, tel ce lion dévorant un cheval (210 000 F).

JEAN-MARIE GUILHAUME.

P. S. — *A Londres, les ventes de peinture impressionniste et moderne de Christie, le 4 avril, et de Sotheby, le 5, n'ont pas apporté de révélation ; cependant, avec 70 % des lots vendus chez Christie, et 85 % chez Sotheby, elles ont confirmé un certain renouveau du marché, les vendeurs acceptant désormais des pertes par rapport à la période faste du début des années 70. Les impressionnistes se vendent mieux, et un Monet de 1884 (0,65 × 0,80) est monté chez Sotheby jusqu'à 120 000 livres, sans doute à cause du sujet, Monte-Carlo. De nouveaux acheteurs apparaissent, et les anciens, notamment les Japonais, diversifient leurs intérêts. Ainsi, toujours chez Sotheby,* Un bourgeois de Calais, *de Rodin, fondu par Georges Rudier (40 centimètres) a été vendu 6 200 livres.*

Shirley Bassey
LIVE IN CONCERT
Théâtre des Champs-Elysées
21 22 23 24 avril 21,00h.
LOCATION : au THEATRE AGENCES et ☎ 225.44.36
Inter-FM — EMI

U.G.C. MARBEUF - U.G.C. DANTON - U.G.C. OPÉRA
14-JUILLET PARNASSE
OLYMPIC ENTREPOT - PALAIS DES SPORTS
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR
UN FILM DE RENE RICHON

MONTE CARLO (v.o.) - QUINTETTE (v.o.) - P.L.M. SAINT-JACQUES (v.o.)
MONTPARNASSE 83 (v.f.) - IMPERIAL PATHE (v.f.) - ST-LAZARE PASQUIER (v.f.)
un film de LUIGI COMENCINI
un récit bouleversant un film éblouissant
l'incompris
ANTHONY QUAYLE

ODEON
THEATRE NATIONAL
LE JEUNE THEATRE NATIONAL présente actuellement
LA MANIFESTATION
de Philippe MADRAL
d'après « Le Cheval de Troie », de Paul NIZAN
mise en scène Jacques ROSNER
RENSEIGNEMENTS ET LOCATION : 325-70-32
Tous les soirs à 20 h 30, sauf dimanches et lundis. Matinées dimanches à 16 h.

Seul à Paris au STUDIO LOGOS
La terre de nos Ancêtres
un film de RAUNI MOLLBERG
" Nous sommes plus étonnés par l'existence de ces paysans Finlandais dans un village de Laponie Méridionale que l'arrivée du vaisseau spatial dans " RENCONTRES DU 3e TYPE. " Jacques SICLIER - LE MONDE
" C'est " LA TERRE " de ZOLA... Mais le tableau que nous a donné Rauni MOLLBERG a le merite d'être vivant. Et de quelle vie ! " Robert CHAZAL - FRANCE-SOIR
Une terre que l'on croirait filmée par Breughel l'ancien. GRISOLIA - NOUVEL OBS.
Interdit aux moins de 13 ans.

THÉATRE DE L'ŒUVRE
Directeur : GEORGES HERBERT
13 AVRIL — 9 MAI
dom juan
de MOLIERE
par le THEATRE D'ACTION POPULAIRE
mise en scène de Jean Pierre BOUVIER

ESPACE PIERRE CARDIN
1-3, avenue Gabriel
Du 3 au 15 avril
à 20 h 30
(sauf 5, 6, 7)
5, 8, 12 et 15 avril à 16 heures.
La Recherche Artistique présente
CHHAU
danses masquées de l'Inde
Prix des places : de 20 à 50 F - Etudiants : 15 F
Cartes Vermeil (matinées seulement) : 10 F
Renseignements : 266-17-30

MAC-MAHON vo - RACINE vo - OLYMPIC ENTREPOT vo
un film de BOB RAFELSON
STAY HUNGRY
United Artists

une sélection

cinéma

LA CHAMBRE VERTE
de François Truffaut

On peut tromper l'absence et sauver nos morts, dit le dernier film de Truffaut. Au dernier étage de sa maison, Julien a retenu Julie disparue. Son combat fou et tranquille contre le temps conduit très simplement, prosaïquement, aux frontières de l'irréel et de l'ineffable.

LA FIÈVRE DU SAMEDI SOIR
de John Badham

John Travolta à découvrir dans le premier film disco, où il danse sur les Bee Gees, dans la lumière psychédélique des virées en boîte. En toile de fond, la jeunesse pauvre et la zone de New-York, des immigrés italiens en famille, et la certitude qu'on peut et doit s'en sortir.

LA BARRICADE DU POINT-DU-JOUR
de René Richon

Lire notre article page 15.

STAY HUNGRY
de Bob Rafelson

A contre-courant, toujours, des modes du cinéma américain, de nouveau tenté par « l'hollywoodisme », le cinéaste de Cinq pièces faciles *et* The King of Marvin Garden *montre le visage inconnu de la société sudiste à travers l'aventure individuelle d'un jeune homme oscillant entre deux mondes, deux manières de vivre. Construit comme une suite musicale, un film comique et grave, satirique et tendre.*

VIOLANTA
de Daniel Schmid

Violanta, la femme-juge qui règne sur la montagne, convoque aux noces de sa fille les fantômes de son passé détruit et le fils qu'elle a eu, jadis, avec son amant. Ainsi, les morts tuent les vivants, ainsi le frère et la sœur s'aiment, ainsi se poursuit la ronde des amours impossibles. En Engadine. Dans l'éblouissement du regard ébloui de Daniel Schmid.

ET AUSSI : *Tra-os montes*, d'Antonio Reis et Margarida Martins Cordeiro (synthèse admirable de phénomènes sociologiques et de mythes culturels) ; *Nos héros réussiront-ils à retrouver leurs amis mystérieusement disparus en Afrique?* d'Ettore Scola (comédie picaresque dans une Afrique de poésie) ; *A la recherche de M. Goodbar*, de Richard Brooks (pour l'interprétation de Diane Keaton) ; *la Terre de nos ancêtres*, de Rauni Mollberg (un monde inconnu — celui des sédentaires et des nomades de Laponie, — qu'on dirait peint par quelque Breughel nordique) ; *la Terre de la grande promesse*, d'André Wadja (nouvelle sortie — nécessaire — d'une fresque romantique, d'un style fougueux et déchaîné, sur les méfaits du capitalisme naissant, à Lodz, à la fin du XIXe siècle) ; *Vera Romeyke n'est pas dans les normes*, de Max Willutzki (l'intérêt — politique et social — du sujet : les interdictions professionnelles qu'encourent, en Allemagne fédérale, les fonctionnaires considérés comme politiquement subversifs) ; *Qui a tué le chat?* et *l'Incompris*, de Luigi Comencini (deux aspects complémentaires de l'univers d'un grand cinéaste italien. Son dernier film, comédie policière et fable noire sur la méchanceté humaine ; son œuvre fondamentale dans sa thématique de l'enfance, la rigueur d'une tragédie) ; *Force de frappe*, de Peter Watkins (les ouvriers des chantiers navals de Copenhague s'opposent à la construction de sous-marins nucléaires ; lutte idéologique et vision prophétique).

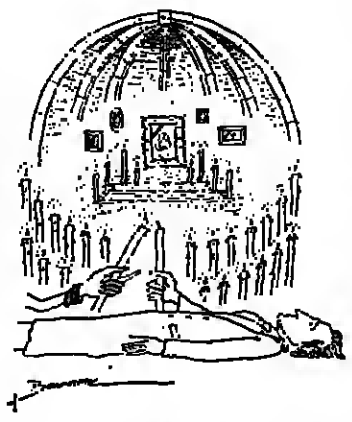

« La chambre verte » vue par Bonnaffé.

théâtre

JEAN-JACQUES ROUSSEAU
au Petit Odéon

Un coin de potager, à côté d'une serre. Il fait nuit. Rousseau ne dort pas, se fait un café, discute avec Alceste, rêve de citrons, de lapins, relit une vieille lettre, pense tout haut. Interprétation de Gérard Desarthe, mise en scène de Jean Jourdheuil, une grande heure de théâtre.

LA THÉBAÏDE
au Nouveau Carré

Ultimes représentations (dernière le dimanche 16 avril) de cette première tragédie de Racine, la plus sauvage, et l'une des plus belles, où l'on voit tous les parents d'Œdipe se suicider ou s'entretuer, sur une terre rouge, devant une grande porte de lumière construite par le décorateur André Acquart.

LA MANIFESTATION
à l'Odéon

Du bon roman de Paul Nizan, le Cheval de Troie, *qui raconte les événements de la province au moment du Front populaire, Jacques Rosner a tiré une mise en scène fouillée, vivante, rappelant les films de Renoir, et servie par vingt-trois acteurs excellents.*

LES FEMMES SAVANTES
à la Comédie-Française

Femmes enfermées dans les amères responsabilités — sans pouvoir — du mariage. Conflits entre celles qui s'évadent vers une illusion de liberté et celles qui ont peur. La force de Jean-Paul Roussillon s'exprime dans la vérité des comédiens et des personnages. Le rire de Molière grince.

LES CONTES DE LA DAME BLANCHE
à la Gaîté-Montparnasse

Les pâles figures des morts aspirent la mémoire d'un passé de maléfices, la musique enveloppe les tombes de douceur, et les magies d'Orient ruissellent en perles enchantées. Dans la clarté lunaire des projecteurs bleus, les Mirabelles se travestissent en images gothiques, exotiques.

LES PEINES DE CŒUR D'UNE CHATTE ANGLAISE
au Théâtre Montparnasse

Théâtre des ambiguïtés et du travestissement dans le monde enchanté des masques animaux. Un conte en forme de chef-d'œuvre.

ET AUSSI : *Par-delà le bien et le mal*, à Gémier (la comédie de l'Apocalypse) ; *les Derniers*, au Théâtre de la Ville (vampires exsangues dans une Russie où la terre tremble) ; *les Rustres*, à la Michodière (les comédiens en folie et les fous rires du public) ; *David Copperfield*, à la Cartoucherie du Soleil (voyage aux greniers de la mémoire) ; *Parade*, de Jean Bois, à l'Aire libre (fracassante beauté des oubliés de la nuit) ; *France Lea* à la Cour des miracles (un clown parle, une femme) : *Gotcha*, au Marie-Stuart (grandiose violence du quotidien) ; *Louise Michel*, au La Bruyère (une dame vraiment bien).

musique

PRINTEMPS MUSICAL DE PARIS

Contre vents et marées, Antoine Golea, avec le soutien de la direction de la musique au ministère de la culture, maintient son « Printemps musical de Paris », petite exposition de musique du vingtième siècle volontiers contestataire... en ce qu'elle ne se conforme pas aux règles de l'évangile ircamien et refuse également « les tentatives toujours renouvelées de transformer la musique en une collection de gogs dont l'humour est sinistre ». D'où un programme bigarré et éclectique qui débute cette semaine par un superbe programme a cappella donné par le Groupe vocal de France, dirigé par Marcel Couraud : Poulenc, Messiaen, Xenakis, Malec et la très belle Danaé *de F. B. Mache, trop peu connue (Gaveau, le 18 avril), auquel succède un concert de l'Orchestre de Paris, dirigé par Claude Bardon, jeune assistant de Barenboïm, qui présente un vaste éventail d'œuvres, de* Printemps, envoi de Rome *de Debussy, à* Chemin de lumière *d'Auric, avec le* Concerto pour la main gauche *de Ravel, le* 2e Concerto pour violon *de Milhaud (solistes Cl. Helffer et D. Erlih) et* Andrea del Sarto *de Daniel Lesur (Pleyel, le 19 avril).*

RETOUR DU « ROI MALGRÉ LUI »

Le Capitole de Toulouse fait revivre un des chefs-d'œuvre d'Emmanuel Chabrier, le Roi malgré lui, *sur un livret loufoque où la cour d'Henri III n'est que prétexte à satire sur le Paris de la fin du siècle. Avec une jeune distribution française, dans des décors d'Hubert Monloup et une mise en scène de D. Delouche, sous la direction de M. Plasson (les 14, 16, 18 et 21 avril).*

JOURNÉE BETSY JOLAS

« Perspectives du vingtième siècle » consacre une journée à Betsy Jolas, l'une des plus remarquables femmes compositeurs d'aujourd'hui, dont les œuvres allient un extrême raffinement poétique à une écriture aussi solide qu'aisée ; une voix juste, profonde et poétique. Elle s'est entourée pour cette journée d'œuvres de Lassus, Stravinsky, Moussorgsky, Crumb, Debussy, T. Scherchen et Haydn (Radio-France, le 15 à 10 h, 14 h 30 et 20 h 30).

« LE PESCATRICI » DE HAYDN

Un petit chef-d'œuvre d'un grand compositeur revit au concert avant de revenir, espérons-le, à la scène : les Pêcheuses, *de Haydn, sur un livret de Goldoni. C'est, douze ans auparavant, la veine de* l'Enlèvement au sérail. *Musique étourdissante pour des marionnettes qui tout à coup deviennent des personnes, car Haydn passe aussi bien que Mozart du buffa au seria. Présenté avec grand succès à Edimbourg, aux Pays-Bas, à Munich, pourquoi ne pourrait-il être représenté à Paris? Avec une excellente distribution, sous la direction de J. P. Marty (Radio-France, le 13, à 20 h.).*

MUSIQUE AU CAMPUS DE METZ

Le petit Festival de printemps du Centre européen pour la recherche musicale de Metz propose cette année « sur le campus » une schubertiade (le 18), des œuvres d'Ancona, Bousch, Murail, Taïra, Zbar (le 19), Beethoven, Lefebvre et Xenakis (le 20) et des créations chorégraphiques sur des musiques contemporaines (le 21). (Renseignements : CERM, 9, rue Debussy, 57130 Jouy-aux-Arches).

ET AUSSI : Bartok et Schubert, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec D. Benyamini, alto (Champs-Elysées, les 12 et 13 avril, 20 h. 30) ; l'orgue de Bach : récital K. Schnorr (le 12) et E. Roloff (le 19, à l'église allemande, 25, rue Blanche, Paris) ; *Pelléas et Mélisande*, mise en scène Lavelli, dir. Baudo (Opéra de Paris, le 13, à 19 h. 30) ; *la Damnation de Faust*, dir. P. Dervaux, mise en scène R. Terrasson (Nantes, le 13) ; « l'évolution de la musique brésilienne », quatre conférences de L.-H. Corrêa de Azevedo (salle Villa-Lobos, 34, cours Albert-Ier, les 13, 17, 20, 24 avril, 18 h. 30) ; Schumann, Duparc, Françaix, Ravel, par José Van Dam (Radio-France, le 14) ; *la Favorite*, de Donizetti (Opéra de Nice, le 14, à 20 h. 30, et le 16, à 14 h. 30) ; *la Walkyrie*, avec H. Dernesh, P. Hoffmann, R. Knie (Opéra, les 15, 21 et 25, à 18 heures) ; Justus Franz joue Beethoven et Schumann (Athénée, le 17) ; *le Couronnement de Poppée*, avec J. Vickers, G. Jones, etc. (Opéra de Paris, les 17 et 19, à 19 h. 30) ; « Cantates françaises mêlées de symphonies », de Charpentier, Bodin de Boismortier, Marin Marais, par le Florilegium Musicum, dir. J.-Cl. Malgoire (Conservatoire de Strasbourg, le 18) ; *le Roi David*, d'Honegger, par l'Ensemble vocal de Montpellier (Montpellier, le 19 avril).

expositions

« LE SALON D'ÉTÉ » DE JEAN DUBUFFET
au Musée des arts décoratifs

Le Salon d'été *pour le siège des usines Renault à Boulogne-Billancourt et d'autres réalisations du même genre. Une grande « sculpture-monument » que la cour d'appel doit examiner avant le 28 avril, afin de juger sur pièces de son importance. Renault en a interrompu la réalisation et l'a enterrée, à moitié achevée, sous béton et gazon, en attendant de la détruire pour de bon, si le tribunal estime ne pas être en présence d'une création d'art. Or il est manifeste que* le Salon d'été *est une des pièces les plus importantes de l'œuvre sculpté de Jean Dubuffet.*

MALEVITCH ...

Une cinquantaine de tableaux, beaucoup de dessins, des maquettes d'architecture, des documents : la première grande exposition à Paris d'un peintre de l'avant-garde russe au temps de la révolution. Elle réunit la majeure partie de l'œuvre connue en Europe et permet sur pièces de suivre les péripéties d'une quête exigeante de peinture pure. A un moment où dessiner et peindre un carré était une grande aventure, sans précédent.

... HENRI MICHAUX
au Centre Georges-Pompidou

Depuis les premiers « alphabets » de 1927, où Michaux glissait de l'écriture alphabétique au graphisme libre, jusqu'aux dernières peintures acryliques de 1977, images de villes détruites dérivées des célèbres « figures » mescaliniennes des années 50. On verra aussi les fonds noirs de 1938, les têtes effarées et les paysages absents de 1942, les batailles rangées de 1950 : toute une vie affairée.

ET AUSSI : *Réalisme et poésie dans la peinture russe*, au Grand Palais (ce qui s'est passé à l'Est entre 1850 et 1905) ; *Borobudur*, au Petit Palais (sculpture d'un temple javanais célèbre, en cours de restauration) ; les *Dations*, au Louvre (l'enrichissement du patrimoine artistique national grâce à la loi permettant de payer les droits de succession en œuvres d'art) ; *la collection Thyssen*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (tableaux modernes d'une célèbre collection).

variétés

CAETANO VELOSO
à l'Olympia

Jeune poète et compositeur brésilien de Bahia, Caetano Veloso est une des plus fortes personnalités de la nouvelle musique populaire du Brésil (le 15 avril à 0 h. 30 et le 17 avril à 21 h.).

FRANCE GALL
au Théâtre des Champs-Elysées

Sur des chansons de Michel Berger, France Gall dans un spectacle qui veut rompre avec les habituelles conventions (du 14 au 20 avril).

QUILAPAYUN
au Théâtre d'Orsay

Les Quilapayun présentent la cantate de Santa Maria de Iquique. La cantate est l'expression la plus importante de la nouvelle chanson chilienne, la rencontre musicale de la tradition d'origine indienne, de la musique populaire et d'éléments de la tradition musicale européenne (à partir du 17 avril, à 20 h. 30).

LE PRINTEMPS DE BOURGES

Festival de la chanson, à Bourges : quarante-cinq spectacles, quatre-vingts artistes. Débats, rencontres, ateliers (du 12 au 16 avril).

MAMA BEA TEKELSKI
au Centre américain

Des complaintes rock, entre le chant, le récitatif et les cris (les 12, 14 et 15 avril, à 21 h.).

danse

FÉLIX BLASKA
au Théâtre de la Ville

Il n'est pas facile de repartir de zéro après dix ans de carrière et de succès. Félix Blaska n'est pas l'homme des demi-mesures, il a totalement changé de style, d'entraînement et de danseurs. En trois ballets et deux programmes alternés, il nous présente le nouveau visage de sa compagnie.

ET AUSSI : *Chhau*, à l'Espace Cardin (le charme des danses masquées de l'Inde).

à partir du 5 avril
LUCERNAIRE
ARRABAL
punk et punk et colegram
mise en scène de Georges VITALY
location 544.57.34

CENTRES CULTURELS ETRANGERS

CENTRE CULTUREL ALLEMAND
GOETHE-INSTITUT
17 avenue d'Iéna - 16e
Lundi 17 avril, 18 h.
Attribution du Prix Lyrique
R.-M. RILKE 1977
à ERNEST MEISTER
en présence de Christoph Sieber-Rilke et Hilde Domin
Jacob Steiner parlera d'eux (Rilke und Frankreich)
Jean Bollery récitera des poèmes
ENTRÉE LIBRE

HAUTEFEUILLE - 14-JUILLET BASTILLE
Violanta
un film de Daniel SCHMID

MULTI CINÉ
NOS HÉROS
réussiront-ils à retrouver leur ami mystérieusement disparu en Afrique?
ELYSÉES LINCOLN - QUARTIER LATIN
HAUTEFEUILLE - ST-LAZARE PASQUIER
A LA RECHERCHE DE M. GODBAR
QUINTETTE - NATION
L'INCOMPRIS
MONTE-CARLO - QUINTETTE
SAINT-LAZARE PASQUIER
COMMENCEZ LA RÉVOLUTION SANS NOUS
ELYSÉES LINCOLN
SAINT-GERMAIN HUCHETTE

U.G.C. BIARRITZ - U.G.C. DANTON
U.G.C. GOBELINS - CAMEO
MAGIC CONVENTION
BIENVENUE MONTPARNASSE
CYRANO Versailles - FRANÇAIS Enghien

LA CHAMBRE VERTE
UN FILM DE
FRANÇOIS TRUFFAUT

SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)
LE SEINE 10, rue Frédéric-Sauton 325-92-46
A 15 H et 20 H 15 :
GUERRES CIVILES EN FRANCE
avec S. FREY, B. FOSSET, A. WIAZEMSKY
A 18 H 30 :
CHRONIQUE D'A.M. BACH
A 20 H et 22 H 15 :
LA MONTAGNE SACRÉE
ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 1
30, rue Saint-André-des-Arts - 326-48-18
A 12 HEURES :
ADOPTION
de Marta MESZAROS
A 14 H 15, 16 H 45, 19 H 15 et 21 H 45 :
VOYAGE A TOKYO
d'OZU
A 24 HEURES :
L'EMPIRE DES SENS
de Nagisa OSHIMA
ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 2
30, rue Saint-André-des-Arts 326-48-18
A 12 HEURES ET 24 HEURES :
PIERROT LE FOU
de Jean-Luc GODARD
A 14 H, 16 H, 18 H, 20 H et 22 H :
ELLES DEUX
de Marta MESZAROS

CABARETS
LES 2 MEILLEURES SOIREES DE PARIS
LIDO
NORMANDIE
116 CHAMPS-ELYSEES
Tel. 563.11.61 et agences
NOUVELLE SUPER REVUE "Allez Lido"
20h30 DINER DANSANT 1/2 champ. ou vin, revue 210F
22h30 CHAMP. REVUE 0h45 2e SPECTACLE 140F
SERVICE COMPRIS
BAL DU MOULIN ROUGE
606.00.19, 78.02
LISETTE MALIDOR
FOLLEMENT
20 H 30 DINER-CHAMP.-REVUE par pers. 198F
22 H 30 CHAMP.-REVUE par pers. 128F
SERVICE COMPRIS

JEAN-MARIE RIVIERE
PARADIS LATIN
DINER-SPECTACLE
28 rue Cardinal-Lemoine 5e
Réservations:
AGENCES, HOTELS
et 325.28.28

FÊTE A L'ALCAZAR
REVUE ENTIÈREMENT NOUVELLE
62, RUE MAZARINE, 329 02 20. Parking

JOCKEY
127, bd du Montparnasse
326.08.92
Pas comme les autres
on s'y amuse !...

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

QUINZE JOURS A CUBA

Quand le cinéma est l'histoire d'un pays

Il n'y a pas de crise du cinéma et les films se succèdent à la télévision. On assiste coude à coude à *l'Innocent*, de Visconti, et *Providence*, d'Alain Resnais, sera projeté dans les plus grandes salles. La place ne coûte pas cher et ce n'est pas la rentabilité qui compte. Le cinéma est un art. Il fait chaud en plein hiver, et les plages pour milliardaires appartiennent à tout le monde. Naïf, enthousiaste, prosélyte : le voyageur occidental retour de Cuba.

Qu'il s'agisse de cinéma, ou de n'importe quoi, quinze jours à La Havane, c'est peu (une chance dans une vie). Le temps de s'apercevoir que les Cubains sont très informés, d'attraper quelques nouvelles, de s'énerver sottement devant une lenteur, une bizarrerie de l'organisation, parce qu'on vous eura conseillé la fabrique de cigares plutôt que la projection désirée. On ne découvre pas le cinéma cubain. On l'a rencontré dans les festivals, au cours des Semaines organisées par le Cinémathèque et le circuit d'art et d'essai (deux en 1977). Et si on ne le connaît pas, on n'en verra pas grand-chose, en quinze jours. Mais on rapportera la conviction que ce cinéma-là est bien à sa place dans la société qui l'a créé, qu'on emploie beaucoup d'intelligence à le concevoir, à le promouvoir.

Quinze jours à La Havane juste avant nos élections : une délégation est partie accompagner Octavio Cortazar au Festival de Berlin. Il y présente son premier long métrage de fiction, *El Brigedista* (approximativement, en français, *l'Alphabétiseur*). Au même moment, à La Havane, on se rue sur un film-catastrophe japonais, le *Super-Express*. La cinémathèque propose un cycle d'œuvres de R.D.A., que des films bulgares remplacent la semaine suivante, avant une rétrospective du cinéma indien. Et son directeur, Hector Garcia Mesa, reçoit des propositions de la Cinémathèque française ; en 1979, pour l'anniversaire de la révolution, il y aura, au Palais de Chaillot, un long panorama du cinéma cubain.

L'espoir (ensuite déçu) que *l'Alphabétiseur* serait reconnu à sa juste valeur, la contradiction de la sortie de *Super-Express* ; dans ces premières impressions, il y a l'effort des Cubains pour se faire connaître à l'étranger, le « réalisme » d'une politique culturelle.

La ligne historique et la ligne documentaire

Et puis au même moment, quelque part on travaille. Tomas Gutierrez Alea tourne *les Survivants* à une vingtaine de kilomètres de La Havane : après la révolution, les membres d'une famille bourgeoise s'enferment dans une villa. Ils y revivent l'histoire de l'humanité, ils finiront par se manger les uns les autres. Chef de file, reconnu en Europe et ailleurs, notamment pour ses *Mémoires du sous-développement* (1967), Tomas Alea a cinquante ans. Il a appris le cinéma au Centre expérimental de Rome. Il est (dans le temps) l'un des trois premiers cinéastes cubains (avec Julio Garcia Espinoza, qui travaille aujourd'hui aux côtés du ministre de la culture, et Oscar Torres, qui est mort après être retourné dans son pays d'origine, Porto-Rico). Formé à l'école du néo-réalisme italien — influence qui rejaillira sur toute une génération de metteurs en scène qu'il a entraînée — Tomas Alea est le plus occidental de tous, le plus « cartésien » dit-on à Cuba. Son dernier film, *la Dernière Cène*, est l'œuvre majeure de la production de 1977. Il campe en plein dix-huitième siècle les hypocrisies de la chrétienté propriétaire en face d'un enrôlement d'esclaves. C'est à la fois le portrait subtil et méchant d'un comte havanais dont il dépeint sans peine les tourments, et un bel hommage au monde noir, dont il se contente d'esquisser les mystères.

Santiago Alvarez, maître et symbole du documentaire, qui est depuis toujours, depuis vingt ans, la base du cinéma cubain, finit un long métrage sur l'expédition du « Granma » (qui ramène Fidel Castro à Cuba en 1956, avec l'Argentin Ernesto Guevara). Il achève également un film sur l'Angola. Santiago Alvarez a cinquante-neuf ans, une immense influence à la fois politique et artistique. Son dernier long métrage, *l'Octobre de tous*, réalisé en 1977 pendant le périple africain de Fidel Castro, est un modèle de documentaire, avec son habituel montage d'éléments apparemment hétéroclites, sa juxtaposition, didactique et rouée, d'images et de discours.

Le premier film de Victor Casaus mêlera la fiction et le documentaire pour la biographie d'un écrivain des années 30 qui est allé se battre en Espagne. Jésus Diaz, lui, a travaillé avec de jeunes Cubains qui vivent aujourd'hui aux Etats-Unis et sont venus passer un mois dans l'île, en décembre dernier. Manuel Octavio Gomez (*la Première Charge à la machette*, *A vous la parole*) a réalisé un long métrage de fiction, où il a confronté un jeune sociologue à la vie d'une petite ville. C'est en même temps une histoire d'amour. Manuel Perez a travaillé, à son habitude, sur les deux premières années de la révolution. C'est le film dont on attend le plus actuellement. Il démonte le mécanisme de la prise du pouvoir, et on sait que cette analyse sera importante pour les révolutionnaires latino-américains.

José Massip (un autre vétéran) a reconstitué la *Protestation de Baragua*, ultime épisode (en 1878) de la première guerre de l'indépendance. Manuel Herrera propose une comédie, ce qui est rare. Il avait réalisé en 1972 l'étonnant *Giron*, où il avait systématisé un procédé utilisé précédemment par Manuel Gomez : les protagonistes de la bataille de Giron contre les mercenaires américains y racontaient les faits à l'endroit où ils avaient été vécus, et jouaient leur propre rôle. (A-t-on jamais su faire en France un film historique de cette qualité ?) Enfin, un jeune cinéaste a rendu hommage à deux militantes du mouvement clandestin assassinées pendant la dictature de Batista, Patrizio Guzman termine le montage du troisième volet de *la Bataille du Chili* et pense à un grand documentaire sur Cuba, tandis qu'un autre Chilien, Sergio Castillo, tourne un film de fiction sur la torture. A Paris, Miguel Littin achève la mixage de *Recours à la méthode*, d'après un roman d'Alejo Carpentier. C'est une coproduction franco-cubano-mexicaine.

Dans ce « plan » pour l'année 1978, on ne trouve pas le nom d'Humberto Solas. Il a l'âge de tous les jeunes metteurs en scène cubains — trente-six ans — mais contrairement à eux il a commencé très tôt à réaliser des longs métrages de fiction. Chacun de ses films a une portée internationale, ce qui le place, avec Tomas Gutierrez Alea, à la tête du cinéma cubain. On parle de lui avec respect et attendrissement — « *Il est tellement intelligent* », dit-on. Il a une allure d'intellectuel italien, mais la violence et le lyrisme de ses films le rapprochent d'un certain cinéma latino-américain. Après *Cantata du Chili*, il a travaillé sur le scénario de son prochain film, consacré au peintre Wilfredo Lam — sorte de psychanalyse de l'homme et d'une vie et non étude didactique de l'œuvre.

Ainsi le cinéma cubain reste fidèle à lui-même, et les prochains films viendront se ranger logiquement dans une continuité sans surprise. Au cours d'une interview récente, Tomas Gutierrez Alea distinguait deux tendances, deux « *lignes de travail* », qui sont : « *la ligne dite historique qui satisfait le besoin de nous nourrir de notre passé pour affirmer notre identité, et la ligne que nous pourrions appeler, si le terme n'était pas trop restreint, « documentaire », qui se projette directement sur la présent et qui incarne la nécessité — mieux, l'urgence — de saisir notre réalité quotidienne, d'en comprendre les moments les plus significatifs, d'accumuler toute cette expérience que nous vivons.*

« *Ces deux lignes (le passé et le présent) ne sont parallèles qu'en apparence : elles se rejoignent avec vigueur dans une saine impatience de rendre le futur plus proche. Chaque mètre de film que nous tournons est marqué, en dernière instance, par cette préoccupation historique.* » « *Nos films*, résume le réalisateur Manuel Pérez, *bons ou mauvais, répondent à la nécessité du présent, et l'incompréhension des étrangers à cet égard m'est elle-même incompréhensible.* » Responsable de la production, Jorge Fraga rappelle que « *Cuba vit deux époques* », dans la mesure où « *son histoire est le présent des autres* ». La mission du cinéma cubain est bien là : il doit être exemplaire pour les continents latino-américain et africain et s'inscrire ainsi dans la ligne politique générale du pays.

Le film préféré des Cubains

Que le spectateur européen, inévitablement rebuté par cette description, se rassure. Certains films cubains ne sont compréhensibles que dans leur pays, par un public qui se reconnaît dans ce qu'il voit. Mais à l'ICAIC (1), on sait qu'une cinématographie vaut par la fiction, et l'expression nationale recherchée doit être accessible au-delà des frontières politiques et culturelles. « *Est-ce que vous pensez que le Brigadiste serait bien accueilli chez vous ?* », c'est la question que l'on pose actuellement à tous les visiteurs étrangers. *Les Cubains ont adoré* ce film. Il a totalisé sept cent mille entrées en six semaines à La Havane, et on l'attend impatiemment en province. Comme tous les films de fiction, *le Brigadiste* (*l'Alphabétiseur*) repose sur une enquête ministérielle menée par le réalisateur et les documentalistes de l'ICAIC. Le scénario et les dialogues représentent donc une synthèse des éléments recueillis et, comme à l'accoutumée, ce n'est pas l'histoire d'un héros. Il s'agit d'un des épisodes de la révolution qui touchent le plus les Cubains, celui de l'« année de l'alphabétisation », en 1961, quand cinq mille étudiants sont partis apprendre à lire et à écrire aux paysans. Certains villages se sont ainsi retrouvés avec des instituteurs de quinze ans, qui n'avaient jamais quitté La Havane : c'est le thème du film.

Exempt de facilités romanesques, *l'Alphabétiseur* n'est cependant pas un film ennuyeux. Il montre bien les difficultés (individuelles et collectives) de l'entreprise, et la façon dont les adolescents devaient affronter la drame quotidien de la lutte armée imposée par les contre-révolutionnaires. Même discret, le côté édifiant désorientera (désorientera ?) un public européen, car le réalité du sujet s'est trouvée édulcorée du passage à une fiction trop claire et trop simple. Mais tel qu'il est la film est émouvant, sans concession au mélodrame.

Témoignages de la décadence occidentale

Plus complexe est le deuxième film de Manuel Perez, *Rio Negro (Rivière noire)*, également réalisé en 1977. L'auteur reprend le thème traité dans *l'Homme de Maishicu*, avec un scénario aussi difficile à suivre, mais sans l'attrait du film d'aventures qu'avait ce film. Peu de mouvements de caméra, aucune accélération du rythme au montage, ne viennent alléger le calme du récit. La période étudiée s'étend de mars 1960 à avril 1961, dans l'Escambray. Une suite de retours en arrière éclaire la conduite et les réactions de deux personnages antagonistes qui « *résument* » les conflits. Même détaché de son contexte, il est probable que *Rio Negro* resterait un exemple intéressant de cinéma politique. Là non plus, on n'a pas fait de concession. Les Cubains ont peu d'estime pour un certain cinéma français qui se dit de gauche mais utilise le vieux procédé de l'identification aux héros pour défendre une idéologie progressiste. La conscience politique impose une remise en question esthétique, implique la recherche d'une nouvelle relation où le public ne serait pas passif (pour cela, les cinéastes cubains rendent hommage à Franck Cassenti, dont ils ont apprécié *l'Affiche rouge*).

S'ils ne cherchent pas à se leurrer sur le niveau actuel de leur public, les réalisateurs cubains ne se préoccupent pas pour autant de présenter des films « accessibles », au sens où on l'entend en France, par exemple. Et s'il y a beaucoup de *Super-Express* importés faute d'avoir trouvé mieux, on entoura leur sortie d'avertissements très pédagogiques. Deux émissions hebdomadaires à la télévision (et deux autres sur la chaîne locale de la province de Santiago), diffusées à des heures de grande écoute, informent les Cubains sur ce qu'ils verront sur les écrans, témoignages des civilisations occidentales décadentes, qui ont besoin de films-catastrophes dont on analysera les aspects positifs et négatifs. La cinémathèque, enfin, contribue aux efforts de « décolonisation culturelle » par un travail efficace de conservation et de programmation régulière à travers le pays. Et, dernier maillon de la chaîne, les camions du « ciné-mobile » sillonnent l'île, apportant la manne des images éducatives dans les coins les plus reculés. Le moindre projection est programmée à La Havane par le ministère de la culture.

Cette organisation du cinéma, on en a jeté les bases dès la première année de la Révolution. Il n'y avait alors aucun héritage, pas de caméras et pas de gens à mettre derrière. Il fallait tout inventer puisque le cinéma se réduisait à des produits commerciaux américanisés et sans valeur. Aujourd'hui, plusieurs centaines de personnes travaillent à l'ICAIC. Les trente-sept réalisateurs (douze signent des longs métrages) sont répartis en groupes de travail sous la responsabilité de Manuel Perez, Tomas Alea, Julio Espinoza et Jorge Fraga. Chaque projet, chaque scénario est soumis individuellement. Si l'on juge que l'auteur n'est pas prêt, il pourra toujours avoir recours à la décision finale d'Alberto Guevarra, directeur de l'ICAIC et vice-ministre de la culture. « *Notre secret, c'est un certain état d'esprit*, explique Jorge Fraga. *Nous na sommes pas nombreux, nous nous réunissons souvent, nous maintenons une tradition de critique ouverte, de discussion idéologique permanente.* » Les bourgeois *ignorants* de La Havane qui avaient entre dix-huit et vingt-cinq ans à la révolution et qui, comme « le brigadiste », se sont retrouvés avec leur caméra en pleine nature, en pleine guerre, ont maintenant derrière eux une expérience politique très dure et dense, et une fantastique expérience de cinéma direct, qui les oppose à leurs professeurs aînés, malgré tout plus lérus de symboles et de généralisations humanistes.

Ces jeunes cinéastes ont abordé la fiction avec des souvenirs d'héroïsme armé, d'urgence et de violence transitoire ; à l'approche de la quarantaine, ils ont à réinventer un héroïsme quotidien, un homme révolutionnaire nouveau. A leur tour, ils font travailler une autre génération, généralement issue des universités, qui mettra elle aussi beaucoup de temps à faire son apprentissage, avant de passer, si elle le désire, à la fiction. Il n'y a jamais eu d'autre école de cinéma à Cuba que celle de la réalité. Pratique et théorie, on a continué à tout mener de front. Simplement les jeunes documentaristes ont davantage à réfléchir. Il ne suffit plus de sortir dans la rue pour avoir quelque chose d'exceptionnel à filmer.

Salariés, les cinéastes sont payés comme des ouvriers qualifiés (seul Tomas Alea touche ce qu'on appelle un « salaire historique », c'est-à-dire ce qu'il gagnait avant la révolution). Ils travaillent en toute sécurité, avec « *l'assurance d'être socialement utiles* », rappellent-ils, et non, bien sûr, avec la mauvaise conscience des artistes occidentaux. La question gênée et vaguement ridicule que tout voyageur occidental se croit obligé de poser les fait toujours rire un peu : « *Bien sûr, il y a une censure*, dit Manuel Perez, *puisqu'il y a l'Etat. Il ne peut pas y avoir de film contre-révolutionnaire ! La vraie question, c'est : à partir de quel moment un film est-il contre-révolutionnaire ?* » Et il estime que, à l'ICAIC, pour ce qui est de la liberté d'expression, on a trouvé des « *réponses heureuses* ». Le haut niveau de conscience politique aidant, il n'y aurait pas, paraît-il (les Cubains sont discrets) de scénario contre-révolutionnaire à refuser.

Mais dans l'industrie comme ailleurs, les difficultés économiques sont énormes. En 1975, un plan de production a été établi, qui prévoit une augmentation d'un peu plus de 9 % chaque année. En 1977, ont été réalisés dix longs métrages (dont cinq de fiction), quarante-cinq courts métrages documentaires et dix-sept films d'animation. Cette année, il y aura onze longs métrages (sept de fiction) et quarante-huit courts métrages. A cela, bien sûr, il faut ajouter les remarquables magazines hebdomadaires d'information. Le cinéma reçoit six millions de pesos par an ce qui représente un effort réel. Un long métrage coûtant en moyenne 200 000 pesos, on regarde à deux fois avant de s'y lancer, et les productions les plus coûteuses ne sont confiées qu'à des réalisateurs confirmés.

Le spectateur et l'Amérique

Que l'équipe de réalisateurs soit peu nombreuse et que la production soit ajustée à peu près à leur capacité de travail, a quelques avantages. C'est notamment pour ça que l'ICAIC ne s'est pas encore trop bureaucratisé : aux postes de commande, ils se relaient. (Il n'y a pratiquement pas de cadres administratifs.) Mais pour Jorge Fraga, il faudrait encore pouvoir accroître la production. Environ cent films sont importés chaque année (la moitié venant des pays socialistes). Ils ont été difficiles à trouver car les Etats-Unis maintiennent leur embargo et contrôlent une partie du marché français et britannique. « *Auparavant*, déplore Jorge Fraga, on *espérait importer des films d'Amérique latine, mais la situation n'est pas bonne. Il n'y a donc aucun rapport entre ce que l'on voudrait voir et ce que l'on peut acheter.* » Enfin, poursuit-il, « *quand on reçoit cent vingt films et qu'on en fait dix, l'image de notre réalité est bien faible* ». Il estime que « *la bataille contre la culture capitaliste se livre sur les écrans* », et il ne se fait pas d'illusions. « *Si Carter venait faire un discours*, plaisante-t-il, *il n'y aurait personne. Pour Brejnev, des millions de gens se déplaceraient. Mettez un film américain dans un cinéma : on se jette dessus, dédaignant le film socialiste qui passe à côté.* »

Les difficultés sont donc économiques (la directeur de la cinémathèque n'aura pas de secrétaire cette année et il n'y a jamais assez de voitures pour les équipes de tournage), mais elles sont aussi artistiques. Les films cubains sont généralement bien accueillis par le public car leur austérité est compensée par la communauté de langage et de références. Mais il manque des films drôles, des comédies musicales, parce que personne n'est encore capable d'en diriger. Il faut souhaiter, enfin, que le cinéma cubain se conforme complètement à la définition proposée par Alfredo Guevarra, dans son introduction à une exposition d'art moderne : « *... Il n'y a aucune différence entre les arts considérés en soi. Chacun d'eux peut servir et sert au développement révolutionnaire. Ils influent sur la conscience, forment la sensibilité éveillent dans l'homme et la société des potentialités qui semblaient irréalisables, dévoilant de nouvelles zones de la réalité et permettent des approches et des appréhensions impossibles autrement.* »

CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) Institut cubain de l'art et de l'industrie cinématographiques : organisme qui regroupe toutes les activités du cinéma. Il a été dissous il y a quelques années pour devenir un secteur du ministère de la culture, mais l'ICAIC reste le nom d'un bâtiment, et surtout un label pour la production.

michel bühler
aux blancs manteaux
15, rue des Blancs-Manteaux 75004 PARIS ☎ 277.42.51 887.97.58
spectacle à 20h30. relâche le dimanche. Inter

THE SWISS MUSIC LIBRARY
of New-York
en collaboration avec le Service culturel de l'Ambassade de Suisse, et GERM
présente
AURELE NICOLET (flûte) · JURG WYTTENBACH (piano)
Programme : œuvres d'Edison, Denisov, Thomas Kessler, Pierre Boulez, Vinko Globokar, Jürg Wyttenbach.
« Porte de la Suisse », 11 bis, rue Scribe, Paris-9e
Vendredi 21 avril, à 20 h. 30
Métro Opéra · Entrée libre

TEP
4 AVRIL - 31 MAI
BRECHT
Puntila
mise en scène nouvelle de Guy RETORE
PETIT TEP 28 mars - 30 avril
L'ARRIÈRE BOUTIQUE
17, rue Malte-Brun · PARIS 20e
Métro Gambetta · 636.79.09

STUDIO DES URSULINES
la vie devant soi
un film de Moshe Mizrahi avec Simone Signoret

LE CON T'ES BON !
Le nouveau spectacle des
DEUX ANES
EST TOUT NEUF DE PAQUES

1978 : 75e ANNIVERSAIRE
CAVEAU de la RÉPUBLIQUE
1, bd St-Martin. - Tél. : 278-44.45
200e d'un spectacle éblouissant
avec
LES FRÈRES ENNEMIS
PIERRE DOUGLAS
que G. MARCHAIS imite si bien
GARCMORE
et LES CHANSONNIERS

28, RUE DUNOIS
Tél. 584-72-00 - Métro Chevaleret
du 13 au 16 avril
16 h. Expo instruments musique mécanique
20 h 30 SPECTACLE CHANSONS DE RUE
MUSICIENS AMBULANTS

à partir de samedi à 22h
pour la première fois à Paris
Ingrid Caven
chante...
conception scenique et musicale DANIEL SCHMID
textes de R.W. Fassbinder
PIGALL'S 77 rue Pigalle - reservation 526 04 43 et 073 27 41

COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT
THEATRE D'ORSAY
du 18 au 30 avril à 18 h 30
lundi 17 avril à 20 h 30
QUILAPAYUN
en alternance à 20 h 30
HAROLD ET MAUDE - RHINOCEROS
SPECTACLE SAMUEL BECKETT
PETIT ORSAY
ESTHER
quai Anatole-France - tél. 548.38.53 et agences

En v.o. : ÉLYSÉES LINCOLN - MARIGNAN PATHÉ SAINT-GERMAIN HUCHETTE
En v.f. : GAUMONT RICHELIEU - PATHÉ CLICHY MONTPARNASSE PATHÉ - GAUMONT SUD - ATHÉNA GAUMONT Évry - PATHÉ BELLE-ÉPINE Thiais TRICYCLES Asnières

Pastiche délirant de "Scaramouche", c'est Alain Decaux revu et corrigé par un élève de MEL BROOKS.
F. Forestier / L'EXPRESS
GENE WILDER DONALD SUTHERLAND

HUGH GRIFFITH • JACK MacGOWRAN • BILLIE WHITELAW • ORSON WELLES • EWA AULIN • HELEN FRASIER
Produit et réalisé par BUD YORKIN

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 12 et 14, à 19 h. 30 : Ballets ; le 13, à 19 h. 30 : Pelléas et Mélisande ; le 15, à 18 h. : les Walkyries ; le 17, à 19 h. 30 : le Couronnement de Poppée ; le 18, à 20 h. : Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris (Schubert, Brahms, Chausson, Sauguet, Chabrier, Debussy, Poulenc, Bartok).

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 12, 13 et 15, à 20 h. 30, les 12 et 16, à 14 h. 30 : les Femmes savantes ; le 14, à 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour ; le 18, à 20 h. 30 : En attendant Godot.

CHAILLOT (727-81-15) : relâche.

ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Manifestation.

PETIT-ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau.

TEP (636-79-09) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Maître Puntila et son valet Matti ; le 13, à 20 h. : le Diable dans la boîte ; Pain et Chocolat (films) ; le 15, à 14 h. 30, la Mort de Siegfried ; la Vengeance de Kriemhilde (films).

PETIT-TEP (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : l'Arrière-boutique.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L. et Ma.), 20 h. 30, mat. sam., à 14 h. 30, dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40), les 12, 15 et 16, à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; les 12, 13, 14 et 15, 21 h., mat. dim., 16 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis ; le 15, à 17 h. 30 : Libre-parcours, récital : C. Rioco, piano (Beethoven, Schubert). — Salle Papin (D., L.), 20 h. 30 : Yddisch story ; 22 h. 30 : la Vague ; le 17, à 21 h. : Orchestre de chambre H. Bruun (Haendel, Tchaïkovski).

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24) (D., L.), 18 h. 30 : Félix Blaska ; (D. soir, L.), mat. dim. : 14 h. 30 : les Derniers.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : Parade ; V., à 18 h. 30 ; D., 18 h. 30 et 20 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; J. et S., 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.

ARTS - HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D., 15 h. et 18 h. 30 : Et t'es beau, t'es con.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : la Mouette.

BOUFFES PARISIENNES (073-87-94), 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik (dernière le 15).

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. 15 h. 30 : David Copperfield.

COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. à 15 h. : le Bateau pour Lipaïa.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Coucous.

EPICERIE-THEATRE (272-27-05) (L., M.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : les Rets à Ipeca.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Y'a des jours comme ça.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : les Mirabelles.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.

IL TEATRINO (322-28-92) (D.), 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la pétroleuse.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Louise Michel.

LUCERNAIRE (544-57-34), I, 18 h. 30, les J., S., Mar. : les Eaux et les Forêts ; les Mer., V. et D. : la Belle Vie ; (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Punk et punk et colegram ; (L.), 22 h. : la Dioconda. — II, (D., L.), 18 h. 30 : les Ecrits de Laure ; (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Zoo story, Boîte Mao boîte.

MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Trois lits pour huit.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Miam-Miam.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. 30 : la Dame et le Fonctionnaire.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Lundi la fête.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Rustres.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. à 17 h., dim. à 15 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.

MOUFFETARD (336-02-87), 20 h. 30 : les Assiégés (dernière le 15) ; à partir du 17, à 20 h. 30 : Punk-Rats.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Apprends-moi, Céline.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : Dom Juan (à partir du 13).

ORSAY (548-38-53), I, le 12 à 20 h. 30 : Beckett ; les 13 et 14, à 20 h. 30 : le Rhinocéros ; le 15 à 20 h. 30, le 16 à 15 h. : Harold et Maude. — II (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Esther.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : la Tour de Nesle.

RENAISSANCE (208-18-50) (D.), 21 h., mat. sam. à 15 h. : le Journal d'un fou.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Coq en pâte.

THEATRE ADYAR (555-57-83) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : les Mystères de Paris.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.

THEATRE DU MARAIS (374-14-84) (D.), 20 h. 45 : Tueur sans gages.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 18 h. 30 : Gros Câlin ; 20 h. 45, mat. sam. à 16 h. : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanje, le tambour de soie.

THEATRE OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 18 h. : la Turista.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Hôtel particulier.

THEATRE SAINT-JEAN (293-60-43) (D.), 21 h. : Fin de partie.

THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Ménagerie de verre.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 18 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la France, maison fondée en 843.

TROGLODYTE (222-93-54), jeudi, vend. et mardi à 21 h. : l'Amythocrate ; sam. à 14 h. 30 et 21 h., dim. à 15 h. 30, mercr. à 14 h. 30 : Dugozone.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 45 : la Crosse en l'air (Prévert) ; 20 h. 45 : le Grand Ecart (Cocteau) ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : Vitse Side Story.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Francis Perrin ; 23 h. 30 : les Tubulures.

BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : M. Buhler ; 22 h. : Au niveau du chou ; (D., L.) 23 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes.

LA BRETONNERIE (272-24-81) (D., L.), 21 h. : C'est pour de rire.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.). — I : 20 h. 15 : Ernesto Bonde ; 21 h. 30 : Pepeck ; 23 h. : les Antrushes. — II : 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. : le Cracheur de phrases (dern. le 15) ; 22 h. : Plantons sous la pluie.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D., L.), 21 h. 30 : P. Chatel ; 22 h. 45 : la Matriarche ; 19 h. : les Fantasticks (à partir du 14).

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 21 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : C. Kusner.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. : C. Dente (dernière le 18).

LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 18 h. 30 : Zezette ; 19 h. 45 : Belp, Mummoy Belp ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuilleres valises.

LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 20 h. : Ringard and Co ; 21 h. : J.-C. Vannier ; 22 h. 30 : Zezinha du boc.

NOUVEAU CHIC PARISIEN (277-52-34) (D.), 20 h. : On a le veuvage de ses artères ; 22 h. 30 : Auguste ; (D., L.), 21 h. : Des coquelicots dans mon blé.

LE PETIT CASINO (747-62-75) (D., L.), 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. : J.-C. Montells.

PETIT BAIN NOVOTEL (858-90-10) (D.), 22 h. 30 : Spectacle B. Vian.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (D.), 21 h. : Flash dingue ; Bonbons acidulés.

LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : Sado et Maso sont sur un bateau ; 21 h. 45 : R. Favey.

AUX QUATRE CENTS COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : l'Antobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.

LE SELENITE (033-53-14) (Mar.). — I : 20 h. : Huis clos ; 21 h. 15 : Michel Truffaut ; 22 h. 30 : le Peplum en folie. — II : 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : J.-P. Chevallier ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces.

LA SOUPAPE (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : D. Veda.

LA TANIERE (337-74-39) (J., V., S., D.), 20 h. 45 : la Bande à l'air.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.). — I : 20 h. 30 : Zartong ; 23 h. : J. Coutureau. — II : 20 h. 30 : C. Jacquin ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. 30 : Sugar Blues.

Dans la région parisienne

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70) le 13 à 21 h. : la Célestine.

CHAMPIGNY, le Soleil dans la tête (886-64-78) le 15 à 21 h. : l'Arlequin.

CLICHY, Théâtre Rutebeuf (606-53-80) le 15 à 21 h. : le Charlatan.

EVRY, Hexagone (077-93-50) les 14 et 15 à 21 h. : Saisons paysannes.

FONTENAY-LE-FLEURY, C.C. Pablo Neruda (460-20-65) le 15 à 21 h. : Tiempo argentino.

LEVALLOIS, C.C. P. Vaillant-Couturier (270-83-84), le 14 à 21 h. : Opéra-Studio de Paris (Mozart, Puccini, Ravel, Rossini, Duparc, Berlioz).

PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-48-01) le 14 à 21 h. : Embrouillage.

SANNOIS, centre Cyrano-de-Bergerac (981-11-41) le 12 à 20 h. 30 : Festival d'accordéon.

LE VESINET, C.A.L. (976-32-75) le 13 à 21 h. : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

VITRY, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20) J., V., S. à 20 h. 30, D. à 17 h. : Dissident, il va sans dire ; Nina, c'est autre chose.

Variétés

Le music-hall

AMERICAN CENTER (033-99-92) le 18 à 21 h. : Teca et Ricardo.

ANTOINE (208-77-71) (D.) 20 h. 30 : Raymond Devos.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Thierry Le Luron.

GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Colette Renard.

GYMNASE (770-16-15) (Mar. D. soir) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Coluche.

OLYMPIA (742-25-49) (L.) 21 h., mat. dim. à 14 h. 30 : Nicole Croisille ; le 15 à 0 h. 30 et le 17 à 21 h. : Baal Costa et Gaetano Veloso.

ORSAY (548-38-53) le 17 à 20 h. 30, le 18 à 18 h. 30 : les Quilapayun.

PALAIS DES ARTS (272-62-98) jusqu'au 15 à 20 h. 45 : Bernard Haller.

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L.) 21 h., mat. sam. et dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) 19 h. 30 : Los Ayacuchos.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) 20 h. 30 : France Gall (à partir du 14).

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80) (V., S. et Mar.) à 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Ce soir en actualise.

DIX HEURES (606-07-48) (L.) 22 h. : Le 3e tour.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Le con t'es bon.

La danse

ESPACE CARDIN (266-17-30), les 12 et 15 à 16 h. ; les 12, 13, 14 et 15 à 20 h. 30 : Chhau (danses masquées de l'Inde).

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. à 17 h. et dim à 15 h. : Fiesta Flamenca.

Jazz, pop', rock et folk

AMERICAN CENTER (033-99-92), les 12, 14, 15 à 21 h. : Mama Bea Tekielski ; le 13 à 21 h. : Patrick Forgas, Jazz-rock.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), les 12 et 13 à 18 h. et 20 h. : Didier Malherbe, pop-folk.

BUS PALLADIUM, le 17 à 19 h. 30 : The Saints.

PETIT JOURNAL, à 21 h. 30, le 12 : Charquet et Cie ; le 13 : Joe Turner ; le 14 : Watergate Seven + One ; le 15 : Swing at Six ; le 17 : Newtimes ; le 16 : Bill Coleman et Marc Renard.

GOLF DROUOT, à 22 h. 30, le 14 : Rock Station, Velvan, Cadeoca, Emergency, Christian Bonnet ; le 15 : Foxy.

CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. 30 : Stephan Duerault Quintet (jusqu'au 16).

GIBUS, 23 h. 30 : Cortinas (jusqu'au 15 avril).

AIRE LIBRE (322-70-78), le 15 à 16 h. : Djibab's Folies.

STADIUM, EAR TOTEM (583-11-00), le 18 à 21 h. : D. Levallet Big Band.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), le 18 à 18 h. 30 : Cie Bernard Lubat.

THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), le 16 à 20 h. 30 : Z. Kessler, J. Thollet, Mine Cinelu, F. Mose ; le 12, 13, 14 et 15, 22 h. 30 : Chance Evans Quartet.

Concerts

(Voir aussi les salles subventionnées et municipales.)

MERCREDI 12 AVRIL

GALERIE NANE-STERN (705-08-46), 19 h. : D. Emeyers, K. Laskowski et D. Simpson (Xenakis, Martinu, Lanzi, Boulez).

LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h. : M. C. Witterkoer et P. Thomas (Loeillet, Hindemith, Honegger).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboim, sol. : D. Benyamini (Bartok, Schubert).

SALLE PLEYEL (227-88-73), 21 h. : Orchestre national de France, dir. E. Svetlanov, sol. G. Kremer (Brahms, Rimski-Korsakov, Chostakovitch).

EGLISE ALLEMANDE, 20 h. 30 : K. Schnerr (Leipzig).

JEUDI 13 AVRIL

GALERIE NANE-STERN, 19 h. : voir le 12 avril.

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 12 avril.

RADIO-FRANCE (524-15-16), 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-P. Marty (Haydn : le Pescatrici).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 12 avril.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), 20 h. 45 : A. Planes et D. Brott (Brott, Brahms, Tchaïkovski).

VENDREDI 14 AVRIL

GALERIE NANE-STERN : voir le 12 avril.

HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 15 : Simonne Escure (Bach).

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : José Van Dam, chant (Schumann, Schubert, Ravel, Koparts, Poulenc).

SAMEDI 15 AVRIL

GALERIE NANE-STERN, 19 h. : voir le 12 avril.

RADIO-FRANCE, Journée B. Jolas, 14 h. 30 : Chœurs de Radio-France et Ensemble instrumental, dir. B. Jolas (de Lassus, Jolas, Stravinski, Moussorgski, Crum) ; 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Constant (Debussy, Jolas, Haydn, Halsol).

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : B. Verlet, clavecin (Couperin).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : F. Bernede (Bach, Mozart, Haydn).

DIMANCHE 16 AVRIL

ORSAY (548-38-53), 11 h. : The Medici String Quartet (Schubert, Dvorak, Ravel).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 11 h. : Musicroissant, sur Orchestre mondial des Jeunesses musicales.

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : G. Bernes et J.-C. Mara (Martin, Bernes).

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : P. Brochard, orgue.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80), 17 h. : M. Gellot et J. Vaudeville (Mozart, Bach, Haydn).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : D. Matthieu-Chiquet (Frescobaldi, Bach, Mozart).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : R. Miravet (Corrette).

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : voir le 15.

EGLISE AMERICAINE, 18 h. : P. Lindley (Fischer, Rameau, Bach, Stravinski).

LUNDI 17 AVRIL

CATHEDRALE AMERICAINE, 20 h. 30 : R. Bachmann, P. Dodge et M. Stilz et R. Siegel (Bach, Haendel, Quantz, Vivaldi).

ATHENEE (073-27-24), 21 h. : J. Frantz, piano (Beethoven, Schumann).

MARDI 18 AVRIL

LUCERNAIRE, 19 h. : R. Bachmann, M. Stilz et M. Dintrich (Dowland, Ortiz, Pepusch).

EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : P. Boufil, violoncelle (Bach).

PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES • PARAMOUNT ÉLYSÉES • PARAMOUNT OPÉRA • MAX LINDER
PARAMOUNT MONTMARTRE • PARAMOUNT MONTPARNASSE • PARAMOUNT ORLÉANS • PARAMOUNT ODÉON
PARAMOUNT GALAXIE • PARAMOUNT BASTILLE • PARAMOUNT MAILLOT • CONVENTION St-CHARLES
VILLAGE Neuilly • ÉLYSÉE 2 La Celle St-Cloud • PARAMOUNT La Varenne • PARAMOUNT Orly • BUXY Val d'Yerres
CYRANO Versailles • ARTEL Villeneuve • ARTEL Nogent • CARREFOUR Pantin • ALPHA Argenteuil • PRIMEUR Aulnay • ULIS Orsay

ATTENTION LES ENFANTS REGARDENT
ALAIN DELON dans ATTENTION LES ENFANTS REGARDENT
avec RICHARD CONSTANTINI • TIPHAINE LEROUX • SOPHIE RENOIR • THIERRY TURCHET et FRANÇOISE BRION
un film de SERGE LEROY
d'après le roman "The Children are watching" de LAIRD KOENIG et PETER DIXON (Éditions Hachette)
adaptation de CHRISTOPHER FRANK et SERGE LEROY
dialogues de CHRISTOPHER FRANK
producteur délégué NORBERT SAADA - une co-production ADEL PRODUCTIONS - LES PRODUCTIONS ARTISTES ASSOCIÉS - distribué par LES ARTISTES ASSOCIÉS

ÉLYSÉES POINT SHOW (vo)
PARAMOUNT OPÉRA (vo)
MARIVAUX (vf)

4 OSCARS pour ANNIE HALL
*
MEILLEUR FILM
*
DIANE KEATON MEILLEURE INTERPRÉTATION FÉMININE
*
WOODY ALLEN MEILLEUR METTEUR EN SCÈNE
*
MEILLEUR SCÉNARIO

ANNIE HALL de WOODY ALLEN
United Artists

U.G.C. BIARRITZ (v.o.) - U.G.C. OPÉRA (v.o.) - QUINTETTE (v.o.)
14-JUILLET BASTILLE (v.o.) - 14-JUILLET PARNASSE (v.o.)

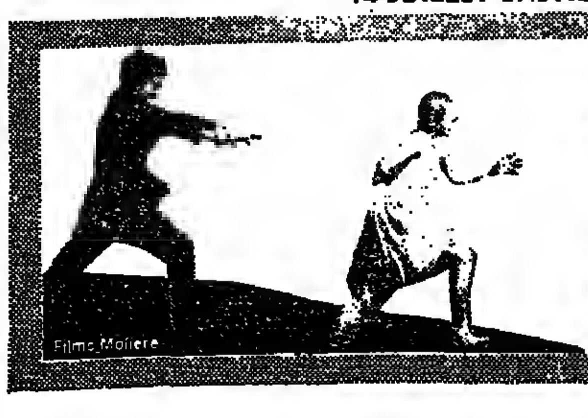

Chef-d'oeuvre de Andrzej WAJDA
LE BOIS DE BOULEAUX

هكذا من الاصل

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

CASIMIR MALEVITCH. — Jusqu'au 15 mai.

HENRI MICHAUX. Rétrospective. — Jusqu'au 14 juin.

DESSINS DE LAPICQUE. — Jusqu'au 24 avril.

CENT HUIT PORTRAITS DE L'OISEAU QUI N'EXISTE PAS. Sur un poème de Claude Aveline. — Jusqu'au 29 mai.

ATELIERS AUJOURD'HUI 7 : Louis-René des Forêts et Andrew Sherwood. — Jusqu'au 6 mai.

Centre de création industrielle

BARCELONE : 1950-1977, vingt-cinq ans d'architecture. — Jusqu'au 24 avril.

CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR. — Jusqu'au 22 mai.

B.P.I.

L'ENFANT ET LE LIVRE. — Jusqu'au 28 août.

ALICE, ULYSSE, OH ! HISSE... — Jusqu'au 28 août.

ANIMAUX ET PHOTOGRAPHES EN LIBERTE. — Jusqu'au 11 mai.

MUSEES

L'ART MODERNE DANS LES MUSEES DE PROVENCE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 8 F. — Jusqu'au 24 avril.

MATHIEU. — Grand Palais, entrée Clemenceau. Jusqu'au 26 juin.

REALISME ET POESIE DANS LA PEINTURE RUSSE, 1856-1905. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

CHATEAUX ET MANOIRS DE L'ARRONDISSEMENT DE GUINGAMP. — Grand Palais, avenue Franklin-Roosevelt (225-03-20, poste 352 ou 354). Sauf sam. et dim. de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

BOROBUDUR. Chef-d'œuvre du bouddhisme et de l'hindouisme en Indonésie. — Petit Palais (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 15 juin.

DONATION PIERRE LEVY. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 16 avril.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND OU LOUVRE. Histoire des collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 13 mai.

DEFENSE DU PATRIMOINE NATIONAL. Œuvres acceptées par l'Etat en paiement de droits de succession 1972-1977. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 avril.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuit le dimanche. Jusqu'au 20 mai.

JOAN PONC. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juin.

LES SINGULIERS DE L'ART. ARC Paris. — Au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 avril.

ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York. Jusqu'au 29 octobre.

MUSEE D'ART ET D'ESSAI. Présentation temporaire d'œuvres du Musée du Louvre. — Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F.

TROIS SIECLES D'AFFICHES FRANÇAISES. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin août.

JEAN DUBUFFET : Le Salon d'été et autres. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 30 avril.

SOCLE D'ART. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 mai.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

LEDA, BESTIAIRE ET METAMORPHOSES. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle. Jusqu'à fin avril.

LA MONNAIE, MIROIR DES ROIS. — Hôtel de la monnaie, 11, quai de Conti (326-52-04). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 avril.

MYSTIQUE ET POESIE DANS L'ŒUVRE D'HEBERT. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi. Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 mai.

CENT ANS DE REPUBLIQUE. — Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 23 mai.

LA FRANCE EN 1789 D'APRES LES CAHIERS DE DOLEANCES. — Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. Entrée : 2 F ; le dimanche : 1 F. Jusque fin décembre.

RAYMOND QUENEAU. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62).

LE VITRAIL. Art et Technique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

CENTRES CULTURELS

GRAZIA EMINENTE ET EDUARDO ARROYO. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-66). De 12 h. à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

REMBRANDT ET SES CONTEMPORAINS. Dessins hollandais du XVIIe siècle de la collection Frits Lugt. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

MAURICE SENDAK. Dessins et aquarelles. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 28 avril.

CAMILLE PISSARRO AU VENEZUELA. Aquarelles et dessins des années 1852-1854. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf dim., de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 17 h. Jusqu'au 21 avril.

STEFAN WEWERKA. Rétrospective. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. (Du 17 au 21 avril, jusqu'à 18 h.) Entrée libre.

BURKHARD JUTTNER. Photographies « Rencontres ». — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 12 mai.

HERBES FOLLES. Eaux-fortes de Dirk van Gelder, Han van Hagen, Willem Minderman, Fred Couprie et Simon Koene. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

LES LAURENTIDES : peintres et paysages - RECONSTRUCTIONS FUTURES by GENERAL IDEA (trois artistes de Toronto). — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 mai.

MINIATURES PERSANES, du quatorzième au dix-septième siècle. — Galerie Cyrus, 65-21, avenue des Champs-Elysées (225-62-90). Jusqu'au 15 mai.

BAELLE ET ALAIN BOULY. Aquarelles et encres de chine. — FIAP, 30, rue Cabanis (707-25-69). De 10 h. à 22 h. Jusqu'au 30 avril.

PEINTRES ET SCULPTEURS AUJOURD'HUI : Quinze jeunes artistes résidant à Paris. — Hôtel de ville (salle Saint-Jean), entrée rue Lobau (côté Seine). Sauf mardi, de 10 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 20 avril.

POETIQUE DES MATERIAUX. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lundi. Jusqu'au 29 avril.

GALERIES

L'AFFICHE POLITIQUE FRANÇAISE AU XXe SIECLE. — Galerie Le Sevrien, 99, rue de Sèvres (337-42-18). Jusqu'au 30 avril.

LIVRES D'ART ET D'ARTISTES. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 22 avril.

PROPOSITIONS ABSTRAITES POUR HABITAT CONTEMPORAIN. — Galerie R. Clarence, 57, rue Saint-Louis-en-l'Isle (033-82-43). Jusqu'au 22 avril.

SIGNES/ESPACES/ENSEMBLES DE SIGNES : De Cambiaire, Campa, Wanda Davanzo, Kirchner, Lake, Licata. — Galerie de l'université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 11 mai.

CONTEMPLATION. — Salons de l'Union des banques à Paris, 22, boulevard Malesherbes (265-58-78). Jusqu'au 25 avril.

DOMELA, reliefs - GEORGES KOSKAS, peintures 1951-1952. — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Sauf dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 juin.

ROBERT GROBORNE et RENE GUIFFREY. — Stevenson et Palluel, 80, rue Quincampoix (887-80-81). Jusqu'au 29 avril.

JAFFE et REIMPRE. Peintures. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 22 avril.

FIGURATIONS EVIDENTES : V. André, Guthers, Iscan, Queneau, Toubeau, Wolf. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-39). Jusqu'au 22 avril.

GILLES AILLAUD. Peintures 1975-1977. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-11-25). Jusqu'au 27 avril.

AVRIL. — Galerie Pierre-Robin, 44, rue de Seine (633-03-44). Avril.

WILLIAM BAILEY. Peintures. — Galerie Claude-Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 20 avril.

JACQUES BERNAR : La mécanique des fluides. Peintures. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-61-10). Jusqu'au 13 mai.

CHRISTINE BOUMEESTER. — Galerie Bellechasse - Internationale, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 12 mai.

BERNARD BUFFET. La Révolution française. — Galerie Maurice-Garnier, 6, avenue Matignon (225-01-83). Jusqu'au 29 avril.

POL BURY. Fontaines et reliefs. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 6 mai.

CAMACHO. Œuvres sur papier. — Galerie de Larcos, 9, rue Linné (331-23-84). Jusqu'au 19 avril.

LOURDES CASTRO. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 13 mai.

SERGE CLEMENT. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 23 avril.

DAVID. — Galerie Marigny, 4, rue de Miromesnil (265-36-53). Jusqu'au 31 mai.

MARC DEVADE. — Galerie G. Piltzer, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 13 mai.

FASSIANOS. Gouaches récentes et linogravures. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye. Jusqu'au 30 avril.

MARC FAVRESSE. Aria de machines. — Galerie Christiane Colin, 33, quai Bourbon (633-14-03). Jusqu'au 29 avril.

ROBERTO GARCIA-YORK. — L'Œuf du Beau Bourg, 58, rue Rambuteau (887-74-96). Jusqu'au 22 avril.

CHRISTINE GAUSSOT : Machinations délitescentes. — Galerie Jean-Claude Riedel, 31, rue Guénégaud (325-20-76). Jusqu'au 30 avril.

HENRI GOETZ. — Galerie S. Badinier, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 28 mai. — Galerie Bellechasse-Internationale, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 12 mai.

MADELEINE GUIBERTEAU. Peintures. — Galerie Chapo, 14, boulevard de l'Hôpital. Du 14 avril au 7 mai.

PAUL JENKINS. Grands formats 1973-1977. — Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 6 mai.

KEIUN et HACHIRO KANNO. Ombre et lune. Calligraphies sur paravents. — Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 30 avril.

KARAVOUSIS. — Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (325-99-73). Jusqu'au 5 mai.

MICHA LAURY. Sculptures-situations. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 27 avril.

CLAUDE LEPAPE. Œuvres récentes. — Galerie Documenta, 43, rue Saint-Merri (278-35-99). Jusqu'au 13 mai.

GEORGES LEPAPE (1887-1971). — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 15 juin.

JEAN-MICHEL MEURICE. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 20 mai.

MUSIC. Rétrospective. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 20 mai.

GUILLERMO NUNEZ. — Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs (544-57-34). Jusqu'au 27 avril.

FRANCIS PICABIA. — Galerie P. Belfond, 3 bis, passage de la Petite-Boucherie (326-24-60). Jusqu'au 13 mai.

RODNEY RIPPS. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 29 avril.

JOSE-LUIS SANCHEZ. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 13 mai.

SANTARELLI. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 27 avril.

JEAN-ALAIN SEINCK. — Galerie Art distribution, 15, rue de la Reynie (887-41-13). Jusqu'au 29 avril.

SINE. Dessins. — Atelier Jacob, 45, rue Jacob (260-84-23). Jusqu'au 29 avril.

ESRE SJOLIN. Sculptures-peintures. — Galerie des anciens et des modernes, 13, rue Guénégaud (633-25-73). Jusqu'au 30 avril.

AUGUST SANDER. — Galerie Nouvel Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 20 mai.

PAUL VAN GIJSEGEN. Sculptures, dessins, peintures. — Galerie La Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-81-85). Jusqu'au 6 mai.

DAVID WICKESS. Dessins. — Art et culture, 90, rue de Rennes (548-12-51). Jusqu'au 2 mai.

PARIS : GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES VO • MARIGNAN VF • FRANÇAIS VF • GAUMONT RICHELIEU VF • GAUMONT RIVE GAUCHE VF • HAUTEFEUILLE VO • WEPLER VF • GAUMONT SUD VF • CAMBRONNE VF • GAUMONT GAMBETTA VF • MAYFAIR VO • FAUVETTE VF

PÉRIPHÉRIE : TRICYCLE ASNIÈRES • GAUMONT EVRY • BELLE ÉPINE THIAIS • PATHÉ CHAMPIGNY • CYRANO VERSAILLES • FRANÇAIS ENGHIEN • PARINOR AULNAY • FLANADES SARCELLES • VÉLIZY II • C2L ST-GERMAIN

« LE PLUS BEAU FILM QUE J'AIE JAMAIS VU, SANS DOUTE LE PLUS GRAND FILM, LE PLUS ÉTONNANT, LE PLUS EMPOIGNANT, LE PLUS SURPRENANT, LE PLUS CHALEUREUX DE L'HISTOIRE DU CINÉMA. »

RENÉ BARJAVEL - Le Journal du Dimanche

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale - ■ Orchestre - F.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24, 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Gdv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 3 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
BRASSERIE DE L'OPERA 261-77-78, 10, r. Gombourst, 1er. F/sam. ar. dim.	J. 9 h. 15. Petit Bistrot sympa. La Patronne reçoit. Le Patron aux fourneaux. Spéc. lyonnaises. Ses plats du jour de 17 à 25 F. Vins propr.
CREP'S GRILL 236-62-35, 59, rue Réaumur, 2e.	Jusqu'à 1 h. du matin. Fermé dimanche. Ses huîtres et coquillages, crêpes, grillades. Dîner à partir de 18 h. 30.
CHEZ HANSI 548-96-42, 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39, 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'au 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
La BOUTIQUE du PATISSIER T.l.j. 24, bd des Italiens, 9e. 824-51-77	Jusqu. 23 h. et 0 h. 30 vendr., sam., dim. Ses plats du jour renouvelés, ses cinq viandes et unique à Paris : ses quarante pâtisseries et glaces.

DINERS

RIVE DROITE

A LA CIGOGNE F./dim. 17, rue Duphot, 1er. 260-36-07	Jusqu'à 9 h. 30 dans son cadre de faïences 1900. Spéc. alsaciennes. Quiche. Foie gras frais. Escargots. Coq au Riesling. Choucroute.
MONSIEUR BŒUF T.l.j. 31, rue Saint-Denis, 1er. 508-58-35	Nouvelle direction. Déjeuner d'affaires. Dîner-Souper. Cadre étoffes de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.j. ●	Propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
RESTAURANT PIERRE F/dim. ● Place Gaillon, 2e. OPE. 87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire. Dîner sugg. 59 F et carte. Poissons. Grillades. Spéc. du Sud-Ouest. Parking.
LA TRUFFE NOIRE 272-17-00, 6, r. Pont-aux-Choux, 3e. F./dim.	Jus. 22 h. Patronne en cuisine. Spéc. du Périgord : Truffes, Confit, Foie gras frais. Cassoulet. Fricassée de Magret. Clafoutis.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.j.	Propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin. Desserts faits maison.
LA MENARA 073-06-92, 8, bd de la Madeleine, 8e. F./dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes. MENU 90 F
LA FERMETTE T.l.j. Park. assu. 3, rue Marbeuf, 8e. 225-08-53.	Déj. d'aff. dans son exceptionnelle salle 1900. Dîn. jusqu'à 1 h. du mat. Menu 45 F vin s.c. Spécialités à la carte et ses nouvelles brochettes.
LE CAFE D'ANGLETERRE 770-91-35, Carref. Richelieu-Drouot, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. Magnifique terrasse sur grands boulevards. Ses grillades, poissons et fruits de mer. MENUS 29,90 et 38,50 F, boiss. et serv. comp.
LA CLOCHE D'OR 874-48-88, 3, rue Mansart, 9e. F./dim.	Déj. d'Aff. Dîners Parisiens. Soupers jusqu'à 4 heures du matin. Des plats de jadis chaque jour renouvelés. Fermé le dimanche.
AUBERGE DU CLOU 878-22-48, 30, av. Trudaine, 9e. F/sam. mid. D.	Jusq. 22 h. Jean-Robert CHELOT vous propose ses dernières spécial. : Feuilleté d'huîtres beurre de Homard. Rognons de veau aux oursins.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-20, 3, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners. Dîners. Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Salons pour réceptions.
LE BOCK LORRAIN 208-17-28, 27, bd Magenta, 10e. 203-23-43	Spécialités lorraines - MENU à 30 F, vin et service en sus. Grillades au feu de bois. Salons de 10 à 100 couverts.
STEFANIA 206-44-47, 39, bd Magenta, 10e. T.l.j.	Lasagne aux fruits de mer. Cannelonis à la cardinal. Gambas à la provençale. Ses pâtes fraîches.
SAN FRANCISCO 647-75-44, 1, rue Mirabeau, 16e. F./lundi	Jusqu'à 22 h. Cadre Renaissance Ital. Elégant et confortable. Spéc. italiennes. Tagliarini. Fruits de mer. Tagliatelles aux cèpes. PARKING.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49, 10, rue Guichard, 16e. F./dim.	Foie de canard 18. Brochettes de moules 13. Gaspacho 8. Ses grillades Faux-filet 12. Selle de gigot 29. Pavé de jambon 26. Salle climatisée.
LE TEHERAN 754-53-30, 4, rue de l'Etoile, 17e.	T.l.j. Déj. Dîn. Jusqu'à 22 h. 30. Kababs au charbon de bois. Plats en sauce garnie tchelo (riz), caviar, blinis.
BAUMANN 574-16-16 - 16-75, 64, av. des Ternes, 17e. F/D. L. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.
COOKY 227-48-64, 40, rue de Prony, 17e. F./dim.	Jusqu'à 3 h. 30. Charmant petit jardin avec ses bégonias (couvert et chauffé par mauvais temps). Gigot gratin dauph., 34. Bœuf paysan.
AUBERGE DES DOLOMITES 227-94-56, 38, rue Poncet, 17e.	Déjeuner d'affaires. Dîners. Park. gratuit. Fermé dim. Spéc. Poissons. Aïoli. Bourrides. Bouillabaisse sur commande. Vins de propriété.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F./dim. 123, av. Wagram, 17e. 227-61-50	Menu 75 F tout compris. Déjeuners d'aff. Dîners carte. Cassoulets, paëlla, magret de canard, fruits de mer, gibier, soufflé framboises.
LA MAISONNETTE POLONAISE 57, r. Clignancourt, 18e. 255-87-55	F./dim., lundi. Jusq. 2 h. du mat. Vous pouvez goûter les spécialités polonaises, russes, vodka. Ambiance mus., piano, accordéon, chants.
MARIE-LOUISE 606-86-55, 52, rue Championnet, 18e.	F./dim., lundi. Jusqu'à 22 h. Bœuf à la ficelle. Rognons de veau Madère. Entrecôte marchand de vin. Clafoutis. Environ 90 F.
RUC UNIVERS T.l.j. Park. fac. 1, pl. Théâtre-Français. 260-31-57	Votre table au Palais-Royal. Une cuisine soignée. Des pâtisseries réputées. Déj. d'aff., dîners, soupers. Salon de thé.

RIVE GAUCHE

ASSIETTE AU BŒUF T.l.j. Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
AISSA FILS F./dim. et lundi, 5, rue Sainte-Beuve, 6e. 548-07-22	Jusqu'à 0 h. 30 dans un cadre typique, cuisine marocaine. Pastilla. Brick. Ses 7 couscous. SES DESSERTS.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04, 16, rue du Dragon, 6e. F./dim.	La grillade y est GASTRONOMIQUE. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Jusqu'à 23 h. 30.
BISTRO DE LA GARE, 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.j.	3 hors-d'œuvre, 3 plats 26,50 F s.n.c. (30,50 F s.c.). Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
BRASSERIE DU MORVAN T.l.j. 18, carrefour Odéon, 6e. 033-96-91	Jusqu'à 2 h. Charcut. du Morvan. Ses plats chaque jour renouvelés : Bœuf bourguignon 18. Potée du Morvan 25. Petit Salé 18. Fruits de mer.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20, Aérog. Invalides. F/lundi. 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais maison, barbue aux petits légumes. Filets de sole « Françoise ». lapereau sauté au vinaigre de Xérès.
LE PERRON (St-Germain-d.-Prés) 6, rue Perronet. 548-62-97	Charmante salle et mezzanine, accueil chaleureux. Menu à 38 F vin et s.c. Carte env. 80 F vin et s.c. Ouv. jq. 2 h. mat. F/sam. midi, dim.
RELAIS LOUIS XIII 326-75-96, 8, r. d. Grds-Augustins, 6e. F/dim.	Déj. Dîn. jusq. 22 h. 30. Cadre authentique du 17e. Son chef de grand talent J.-C. Ricordel. Menus 84-100 F s.c., boisson en sus. Sa carte.
LES VIEUX METIERS 598-90-03 ●, 13, boulevard Auguste-Blanqui, 13e. Fermé le dimanche et le lundi.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F
LA TAVERNE ALSACIENNE, 286, r. de Vaugirard, 15e. 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens vous seront servies une des meilleures choucroutes de Paris et les Poulardes de sa ferme. Métro Vaugirard. Ouvert tous les jours et toute l'année.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse. 538-52-35.	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 90 F tt compr. Tous les jours même le dimanche jusqu'à 2 heures du matin.
LA PETITE CHAISE BAB. 13-35, 36, rue de Grenelle. T.l.j.	MENU 33 F vin compris, vaste choix de spécialités. Cadre intime.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49, 7, rue de Choiseul, 2e. T.l.j.	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Dîners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais serv. par nos moines. F.M.R. 100 F.
ETOILE DE MOSCOU ELY. 68-13, 6, r. A.-Houssaye, 8e (Etoile) T.l.j.	Rest. spect. de gde classe. V. Novsky et les Chœurs Russes. Tzigane Zina, Igor et Anouchka, Norai Aklian, Or. Pali Gesztros avec S. Voltys.
VILLA D'ESTE ELY. 78-44, 4, rue A.-Houssaye, 8e. T.l.j.	Et dans av. M. Lities et son Orch. Menu sug. 90 F et carte. Mouloudji, C. Doreal, J. Meyran, G. Séty, C. Wright, A. Astor, Brahms.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27, 4, rue Saint-Laurent, 10e. F./lundi	Dans le cadre typique d'une Hacienda. Dîners dansants aux chand. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE T.l.j. Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnières	Vue panoramique sur la vallée de la Seine. Parc 2 ha. Tennis éclairé. Repas d'affaires gastronomiques. Salons privés. 27 ch. Tél. 479-91-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14, 9, pl. Pereire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. Poissons - Spécialités - Grillades

TERMINUS NORD 824-48-72. Ts les jours. Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes. 23, rue de Dunkerque (10e).

JULIEN Tous les soirs jusqu. 1 h 30 (sf dim.). 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e). 770-12-06.

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 200-19-90. Fermé lundi-mardi. HUITRES. FRUITS DE MER. Crustacés. Rôtisserie.

MERVEILLES DES MERS 292-20-14 CHARLOT 1er. 522-47-08. 128 bis, boulevard de Clichy (18e). Son banc d'huîtres - Poissons.

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e. 633-62-09. Choucroute - Spécialités.

LA COUPOLE 102, bd Montparnasse - 326-95-90. Fruits de mer, grillades au feu de bois. Pâtisserie Maison. Ouvert jusqu'à 2 h du matin.

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e. ODE. 79-34. Huîtres - Poissons - Vins de pays.

WEPLER 14, place Clichy. 522-53-29. SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais - Poissons.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

L'ALSACE LA MAISON DES CHOUCROUTES, sa boutique de comestibles. 39, Champs-Elysées - 359-44-24.

AU PIED DE COCHON Le fameux restaurant des Halles. Fruits de mer. Grillades. 6, rue Coquillière - CEN 11-75 +.

LE GRAND CAFÉ BANC D'HUITRES. POISSONS - GRILLADES. 4, bd des Capucines - OPE. 47-45.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24) :

MERCREDI 12 AVRIL

15 h. : le Territoire des autres, de F. Bel et U. Venne; 16 h. 20 : la Révolte des fauves, de A. S. Rogell; 20 h. 30 : l'Impératrice rouge, de J. von Sternberg; 22 h. 30 : Rashomon, de A. Kurosawa.

JEUDI 15

15 h. : Magie verte, de J. G. Napolitano; 16 h. 30 : la Symphonie nuptiale, de E. von Stroheim; 20 h. 30 : Bande à part, de J.-L. Godard; 22 h. 30 : l'Homme des vallées perdues, de G. Stevens.

VENDREDI 14

15 h. : les Nouvelles Aventures du capitaine Blood, de G. Douglas; 18 h. 30 : Au pays des buveurs de sang, de M. Gourgaud; 20 h. 30 : Shalako, de E. Dmytryk; 22 h. 30 : les Vaincus, de M. Antonioni.

SAMEDI 15

15 h. : le Joli Mai, de C. Marker; 18 h. 30 : Cendres et diamants, de A. Wadja; 20 h. 30 : Lola, de J. Demy; 22 h. 30 : Feu de paille, de V. Schlondorff.

DIMANCHE 16

15 h. : Les grands comiques américains : B. Langdon, Laurel et Hardy, H. Llyod, B. Keaton; 16 h. 20 : Alexandre Newski, de S.M. Eisenstein; 20 h. 30 : Lola Montes, de M. Ophuls; 22 h. 30 : la Strada, de F. Fellini.

LUNDI 17 (relâche)

MARDI 18

15 h. : Fantomas, de L. Feuillade; 18 h. 30 : Fantomas, de L. Feuillade (dernière partie); 20 h. 50 : les Mystères de New-York, de L. Gasnier; 22 h. 30 : les Misérables, de R. Bernard.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40); Luxembourg, 6e (633-97-77); Balzac, 8e (359-52-70); Concorde, 8e (359-92-82); V. F. : Richelieu, 2e (233-56-70); Montparnasse 83, 6e (544-14-27); Lumière, 9e (770-84-64); Nation, 12e (343-04-67); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).

L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); J.-Renoir, 9e (874-40-75).

L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90); Olympic, 14e (542-67-42).

ANNE ET ANDY (A., v.f.) : Omnia, 3e, en mat. (233-39-36); Balzac, 8e, en mat. (359-52-70); Diderot, 12e, en mat. (343-16-29).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29); Médicis, 5e (633-25-97); V.F. : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (276-47-86).

AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 8e (325-60-34).

BARBEROUSSE (Japon, v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13); 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : G.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Quintette, 5e (033-35-40); Biarritz, 6e (723-69-23); 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62); Biarritz, 8e (723-69-23); Caméo, 9e (770-20-89); U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19); Magic-Convention, 15e (828-20-64); Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19); Haussmann, 9e (770-47-55); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00); Murat, 16e (288-99-75).

COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Balzac, 6e (359-52-70); Ermitage, 8e (359-15-71), jusqu'à J.; Maxéville, 9e (770-72-86); Miramar, 14e (320-89-53), jusqu'à J.; Mistral, 14e (539-52-43).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.), G.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52); Marignan, 8e (359-92-82).

LES DUELLISTES (A., v.o./v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 8e (326-46-18).

EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-66); Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97); Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'EPREUVE DE FORCE (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23; V.F. : Capri, 2e (508-11-69); Boul'Mich, 5e (033-48-29); Paramount-Elysées, 8e (559-49-34); Paramount-Opéra, 9e (073-34-37); U.G.C. Gare de Lyon, 13e (343-01-59); U.G.C. Gobelins, 13e (707-12-28); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Moulin-Rouge, 18e (606-34-25); Secrétan, 19e (206-71-33).

EQUUS (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40).

FAUX-MOUVEMENT (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 8e (326-80-25).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17); U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08); Normandie, 8e (359-41-16); V.F. : Rex, 2e (236-83-93); U.G.C. Opéra, 2e (236-50-32); Bretagne, 6e (222-57-97); Helder, 6e (770-11-24); U.G.C. Gare de Lyon, 13e (343-01-59); U.G.C. Gobelins, 13e (331-08-19); Mistral, 14e (539-52-43); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Murat, 16e (288-99-75); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19); Haussmann, 9e (770-47-55).

GUERRES CIVILES EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-96) H. Sp.

L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37); Paramount-Galaxie, 14e (580-18-02); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.), Omnia, 2e (233-39-36); Paris, 8e (359-53-99); Diderot, 12e (343-19-29), en soirée.

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-25-40); Monte-Carlo, 8e (225-09-83); P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42); V.F. : Impérial, 2e (742-72-52); Montparnasse 83, 6e (544-14-27); Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 8e (633-10-82); Colisée, 8e (359-29-46).

JESUS DE NAZARETH (It.) (1re partie). V.F. : Bilboquet, 6e (222-87-23); Madeleine, 8e (073-56-03).

JESUS DE NAZARETH (2e partie) V.F.-V.O. : Arlequin, 6e (548-62-25); V.F : France-Elysées, 8e (723-71-11); Madeleine, 8e (073-56-03).

JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59); Colisée, 8e (359-29-46); Studio Raspail, 14e (320-38-98); V.F. : Français, 8e (770-33-88).

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 8e (326-12-12).

LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12); Biarritz, 8e (723-69-23).

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTERIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); Quartier Latin, 5e (326-84-65); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70); Saint-Lazare Pasquier, 6e (387-35-42); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-15); Clichy-Pathé 18e (522-37-41).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98); H. sp. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-63).

POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99); H. sp.

POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).

QUI A TUÉ LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 8e (325-71-08); Biarritz, 8e (723-69-23); v.f. : G.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Bretagne, 6e (222-57-97); Mistral, 14e (539-52-43), jusqu'à jeudi; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), jusqu'à jeudi.

RAISON D'ETRE (Can.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.

RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); Gaumont-Rive-Gauche, 8e (548-26-36); Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67); Mayfair, 16e (325-27-06); v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70); Marignan, 8e (359-92-82); Français, 6e (770-33-88); Fauvette, 13e (331-56-86); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16); Cambronne, 15e (734-42-96); Wepler, 18e (387-50-70); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

SALE REVEUR (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36); U.G.C. Danton, 6e (329-42-62); Montparnasse 83, 6e (544-14-27); Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90); Marignan, 6e (359-92-82); Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48); Fauvette, 13e (331-56-86); Olympic, 14e (542-67-42); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.

STAY HUNGRY (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71); Olympic, 14e (542-67-42); Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

TENDRE POULET (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18); Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02); Ternes, 17e (380-10-41); Paramount-Opéra, 9e (073-34-77).

LA TERRE DE NOS ANCETRES (Fin., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); Concorde, 6e (359-92-84); v.f. : Impérial, 2e (742-72-52); Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LA TRAPPE A NANAS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62); Ermitage, 8e (359-15-71); v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86); Cinémonde-Opéra, 6e (770-01-90); U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-56); U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19); Miramar, 14e (320-89-52); Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64); Les Images, 18e (522-47-94); Secrétan, 19e (206-71-33).

TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54); Vendôme, 2e (073-97-52); Lord Byron, 8e (225-04-22); G.G.C. Odéon, 6e (325-71-08); Colisée, 6e (359-29-46); Athéna, 12e (343-07-48); Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13); Cambronne, 15e (734-42-96); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56); Studio Alpha, 5e (033-39-47); Marbeuf, 6e (225-47-19); Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90); Studio des Ursulines 5e (033-39-19).

VIOLANTA (Suis., v. it.) : Hautefeuille, 8e (633-79-38); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-90), H. sp.

LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33); Richelieu, 2e (233-56-70); George-V, 8e (225-41-46); Ambassade, 8e (359-19-08); Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72); Bosquet, 7e (551-44-11); Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Cinevog, 9e (874-77-44); Nation, 12e (343-04-67); Fauvette, 13e (331-56-86); Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13); Gaumont-Sud, 14e (331-51-18); Cambronne, 15e (734-42-96); Victor-Hugo, 16e (727-49-75); Wepler, 18e (387-50-70); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

LA BARRICADE DU POINT DU JOUR, film français de René Richon : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); G.U.C. Danton, 6e (329-43-62); 14-Juillet-Parnasse, 6e (328-58-00); G.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19); Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42); Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

ATTENTION, LES ENFANTS REGARDENT (*) film français de Serge Leroy : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); Paramount-Elysées, 8e (259-49-34); Publicis Champs-Elysées, 8e (720-78-33); Max-Linder, 9e (770-40-04); Paramount-Opéra, 9e (073-34-37); Paramount-Bastille, 12e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 16e (606-34-25).

COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS, film américain de Bud Yorkin, V.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); Marignan, 8e (359-92-82), — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70); Athéna, 12e (343-07-48); Gaumont-Sud, 14e (331-61-16); Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

FREDDY, film français de Robert Thomas : Capri, 2e (508-11-69); Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80); Mercury, 8e (225-75-90); Paramount-Opéra, 9e (073-54-37); G.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Secrétan, 18e (206-71-33); Murat, 16e (288-99-75).

A PARTIR DE VENDREDI

LE MYSTERE DU TRIANGLE DES BERMUDES, film mexicain de René Cordona Jr. V.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76); Ermitage, 6e (359-15-71); Rex, 2e (320-89-52); Mistral, 14e (539-52-43); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les séances spéciales

ADOPTION (Hong., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 15.

AMARCORD (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et U.).

CINQ LEÇONS DE THEATRE D'ANTOINE VITEZ (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 13 h.

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 30.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 et 24 h.

LA FETE SAUVAGE (Fr.) : Palais des Arts, 3e, à 14 h. 15 et 16 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10, 12 et 24 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 et 24 h.

KING OF MARVIN'S GARDEN (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et G.).

JE, TU, IL, ELLE (Fr.), Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf G.).

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, à 20 et 22 h. 15.

MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 et 24 h.

OBSESSION (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et G.).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10, 12 et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e, à 12 et 24 h.

ROLLERBALL (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Angl., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), à 13 et 24 h.

SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (V. et S., à 24 h. 15).

UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 et 24 h.

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77); Elysées-Point Show, 6e (225-67-29); v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27); Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (276-47-86).

CADAVRES EXQUIS (It., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (551-44-58).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16); Daumesnil, 12e (343-52-97).

LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

LA CAGE PRODIGIEUSE (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).

DEDEE D'ANVERS (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

DUEL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

ELMER GANTRY LE CHARLATAN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd. v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).

FREAKS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

LES INSECTES DE FEU (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).

LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

LE LIMIER (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).

MON ONCLE (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Palais des Arts, 2e (272-62-98).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

PROVIDENCE (Fr., v. angl.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37); Le Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.f.) : Le Club, 9e (770-81-47).

SALO (It., v.o.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98); Studio Cujas, 5e (033-89-22).

LES TROIS CABALLEROS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93); Rotonde, 6e (633-08-22); La Royale, 8e (265-82-66); Ermitage, 8e (359-15-71); G.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59); U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19); Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64); Napoléon, 17e (380-41-46).

Les festivals

J. TATI : Champollion, 5e (033-51-60), Mer., V., D., Mar. : Jour de fête, J., S., L. : les Vacances de M. Hulot.

F. TRUFFAUT : La Pagode, 7e (705-12-15), Mer., L. : Jules et Jim, J., Mar. : la Peau douce, V. : l'Amour à vingt ans, S. : Tirez sur le pianiste, D. : les Quatre Cents Coups.

HITCHCOCK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Mer., J. : J. Frenzy, V., S. : la Mort aux trousses, D., L., Mar. : Psychose.

C. B. DE MILLE (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mar. : les Aventures de Buffalo Bill, J. : Cléopâtre, V. : Pacific-Express, S., Mar. : les Naufrageurs des mers du Sud, D. : les Conquérants d'un nouveau monde, L. : Sous le signe de la Croix.

PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : les Mille et Une Nuits, 17 h. : Satyricon, 19 h. : Casanova de Fellini, 23 h. : Fellini-Roma.

M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 13 h. 20 : India Song, 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.

KAZAN-PENN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. 15 : le Dernier Nabab, 16 h. 30 : Mickey One, 16 h. 15 : la Fugue, 20 h. : Un tramway nommé Désir, 22 h. 15 : Missouri Breaks.

TERRE A TERRE v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), Mer., J. : Pravda, V., S. : Monterey Pop, D., L. : Kashima Paradise, Mar. : les Actes de Marouzia.

STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07), Mer. : Broadway Melodie, J. : Chapeau de paille d'Italie, V. : Forfaiture, S. : le Sang du poète, Villa Santo-Sospir, G. : Tire au flanc, L., M. : Film des cinquante ans du Studio 28.

WESTERN : Classique et renouveau (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Mer., J. : Jeremiah Johnson, V. : Règlements de comptes à OK Corral, S. : le Convoi sauvage, G. : la Prisonnière du Désert, L., Mar. : Soldat Bleu.

ROCK-CONFRONTATIONS (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-65-76), Mer., Mar. : l'Emigrant; J. : la Ruée vers l'or; V. : le Dictateur; S. : le Kid; D. : les Temps modernes; L. : Charlot soldat, pèlerin...

M. DIETRICH (v.o.) : Action Christine, 6e (525-85-78) : Mer., L. : Désir; J. : Blonde Vénus; V. : Shanghaï Express; S., Mar. : Morocco; D. : Ange.

CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) : 13 h. 30 : le Dernier Tango à Paris; 15 h. 45 : Taxi Driver; 17 h. 45 : Au-delà du bien et du mal; 20 h. 10 et S. à 0 h. 30 : Cabaret; 22 h. 20 : Pierrot le Fou; V., à 0 h. 20 : A bout de souffle.

SUITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) : I : 13 h., Frankenstein Junior; 15 h., le Lauréat; 17 h., Qui a peur de Virginia Woolf ?; 19 h. 45, Cabaret; 22 h., Chiens de paille; 24 h., Délivrance. — II : 13 h., Lâche-moi les baskets; 14 h. 30 (+ S., G., L., Mar. à 24 h.). Let it be; 18 h., Easy Rider; 17 h. 45, les Damnés; 20 h. 15, Mort à Venise; 22 h. 30, Phantom of the Paradise; Mer., J., V. à 24 h., Un après-midi de chien.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Jésus de Nazareth (première partie); mar. : la Carrière d'une femme de chambre (v.o.). — Olympia (966-11-53) : Arrête ton char Bidasse.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE, G.G.C. (972-60-96) : la Coccinelle à Monte-Carlo; Freddy; mer., jeu. : la Trappe à nanas; ven. : le Mystère du triangle des Bermudes.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-58) : Freddy; Attention les enfants regardent (*).

LE CHESNAY, Parly-II (654-54-00) : la Zizanie; la Trappe à nanas (*); Va voir maman, papa travaille; A la recherche de M. Goodbar (**); la Fièvre du samedi soir (*).

LES MUREAUX, Club AB (474-04-53) : la Coccinelle à Monte-Carlo; Freddy. — Club YZ (474-94-46) : Trois Caballeros; Sale rêveur.

LE VESINET, Médicis (966-16-15) : Annie Hall. — Cinécal (976-39-17) : Tintin et le mystère de la toison d'or; Pas de printemps pour Marnie; Souvenirs d'en France; Titi super star; l'Etau; Chantage; Meurtre. — CAL (976-32-75) : l'Armée des ombres; la Création du monde.

ELANCOURT, Centre des Sept Mares (062-61-84) : la Coccinelle à Monte-Carlo; Adieu ma jolie; Va voir maman, papa travaille.

MANTES, Domino (092-04-05) : Rencontres du troisième type; la Fièvre du samedi soir (*); Attention les enfants regardent (*). — Normandie (477-02-35) : la Zizanie.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : la Zizanie; la Coccinelle à Monte-Carlo; Freddy; A la recherche de M. Goodbar (**).

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : la Dentellière; Tendre poulet.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C2L (963-04-08) : Rencontres du troisième type; la Fièvre du samedi soir (*). — Royal (963-09-72) : la Guerre des boutons; la Trappe à nanas (*).

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : la Zizanie; Rencontres du troisième type; A la recherche de M. Goodbar (**); Attention, les enfants regardent (*).

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : la Chambre verte; Rencontres du troisième type; l'Epreuve de force (*); les Trois Caballeros; Freddy; Attention les enfants regardent (*). — C2L (950-55-55) : le Sale Rêveur. — Club (950-17-96) : Transamerica Express; Psychose (**); Nuit d'or; les Trente-Neuf Marches; On a retrouvé la 7e compagnie; le Faux Coupable.

ESSONNE (91)

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : l'Epreuve de force (*); la Fièvre du samedi soir (**); Attention les enfants regardent (*); Freddy.

BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : la Fièvre du samedi soir (*); la Trappe à nanas (*); les Trois Caballeros; l'Epreuve de force (*).

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : la Fièvre du samedi soir (*); La prof donne des leçons particulières (*); Freddy.

EVRY, Gaumont (077-08-23) : A la recherche de M. Goodbar (**); American; la Zizanie; Commencez la révolution sans nous; Rencontres du troisième type.

GIF, Central Ciné (907-61-85) : l'Hôtel de la plage; le Miroir.

GRIGNY, France (906-49-86) : La toubib se recycle; Il était une fois la légion. — Paris (905-76-60) : la Guerre des étoiles; Deux super flics.

PALAISEAU, Casino (014-26-60) : la Coccinelle à Monte-Carlo.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Quand passent les cigognes; Mon oncle; Trafic; Parade; la Guerre des étoiles.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-38) : la Zizanie; l'Epreuve de force; Va voir maman, papa travaille; Comment se faire réformer.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : l'Homme araignée.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : la Zizanie; Rencontres du troisième type; Commencez la révolution sans nous.

BAGNEUX, Lux (664-02-47) : la Coccinelle à Monte-Carlo.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : l'Homme araignée.

CLAMART, CC (645-11-87) : Mary Poppins.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-22) : Bernard et Bianca.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : Easy Rider (*) (v.o.); le Dernier des géants.

MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Hôtel de la plage; Les tziganes montent au ciel; Et vive la liberté.

NEUILLY, Village (722-83-05) : Attention, les enfants regardent (*).

RUEIL, Ariel (749-48-25), mer., jeu. : American graffiti; ven. : Sale rêveur; la Zizanie. — Studio (749-19-47) : Sauvez le Neptune; Qui a tué le chat; Holocauste 2000.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Mon oncle, Tendre poulet, Elisa Vida Mia (v.o.). — Gémeaux (660-05-64) : Le fond de l'air est rouge, Drôle de drame, Un schéve bien les chevaux, Propriété interdite.

VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : la Coccinelle à Monte-Carlo, Pourquoi pas.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-18) : Dracula prince des ténèbres, Zardoz, les Révoltés de l'an 2000.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Rencontres du troisième type, la Zizanie, l'Epreuve de force (*), Attention les enfants regardent (*). — Prado : Hôtel de la plage, Moi Pierre Rivière.

BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : Parade, le Miroir.

BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Holocauste 2000, Sauvez le Neptune, La toubib se recycle.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : A la recherche de M. Goodbar, la Zizanie, American Graffiti.

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : la Trappe à nanas (*), la Fièvre du samedi soir (*), l'Homme araignée.

PANTIN, Carrefour (843-28-02) : la Trappe à nanas (*), la Fièvre du samedi soir (*), l'Epreuve de force (*), mer., jeudi : les Trois Caballeros, vend. : le Mystère du triangle des Bermudes, Attention les enfants regardent, Freddy.

LE RAINCY, Casino (927-11-98) : la Coccinelle à Monte-Carlo.

ROSNY, Artel (528-80-00) : la Fièvre du samedi soir (*), American Graffiti, l'Epreuve de force (*), l'Homme araignée, la Coccinelle à Monte-Carlo, Attention les enfants regardent (*).

VINCENNES, Palace (328-23-58) : Hôtel de la plage.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : l'Homme araignée.

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Rencontres du troisième type, Sale rêveur, A la recherche de M. Goodbard (**), la Zizanie.

CRETEIL, Artel (898-82-54) : l'Homme araignée, la Fièvre du samedi soir (*), les Trois Caballeros, la Trappe à Nanas (*), mer., jeudi : Comment se faire réformer, vend. : le Mystère du triangle des Bermudes, Sale rêveur.

CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79) : Mon oncle.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : les Trois Caballeros, Attention les enfants regardent (*), Freddy.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : les Trois Caballeros.

MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : la Zizanie, Bernard et Bianca, Va voir maman, papa travaille.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-32) : la Trappe à nanas (*), la Fièvre du samedi soir (*), Freddy, l'Epreuve de force. — Port : American Graffiti.

ORLY, Paramount (726-21-69) : Attention les enfants regardent (*), Freddy.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : A la recherche de M. Goodbar (**), Va voir maman papa travaille, la Zizanie, Sale Rêveur, Rencontres du troisième type, Commencez la révolution sans nous.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02) : Deux super flics, Jonas qui aura vingt-cinq ans...

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : l'Epreuve de force (*), Freddy, Attention les enfants regardent (*).

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : la Fièvre du samedi soir (*), Sale Rêveur, l'Epreuve de force (*), American Graffiti, A la recherche de M. Goodbar (**). Attention les enfants regardent (*). — Gamma (961-00-03) : la Trappe à nanas (*), la Zizanie, les Chefs-d'œuvre de Walt Disney, Freddy.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Rencontres du troisième type, la Fièvre du samedi soir (*), la Zizanie, l'Homme araignée.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : Va voir maman papa travaille, la Zizanie, l'Homme araignée, Rencontre du troisième type; Mer., J. : Jésus de Nazareth; V. : le Mystère du triangle des Bermudes. — Marly : A la recherche de M. Goodbar (**). — Hollywood : les Trois Caballeros.

SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Bernard et Bianca, Tendre Poulet, Haro.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Fièvre du samedi soir (*), la Zizanie, la Trappe à nanas (*), les Trois Caballeros, Rencontres du troisième type.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

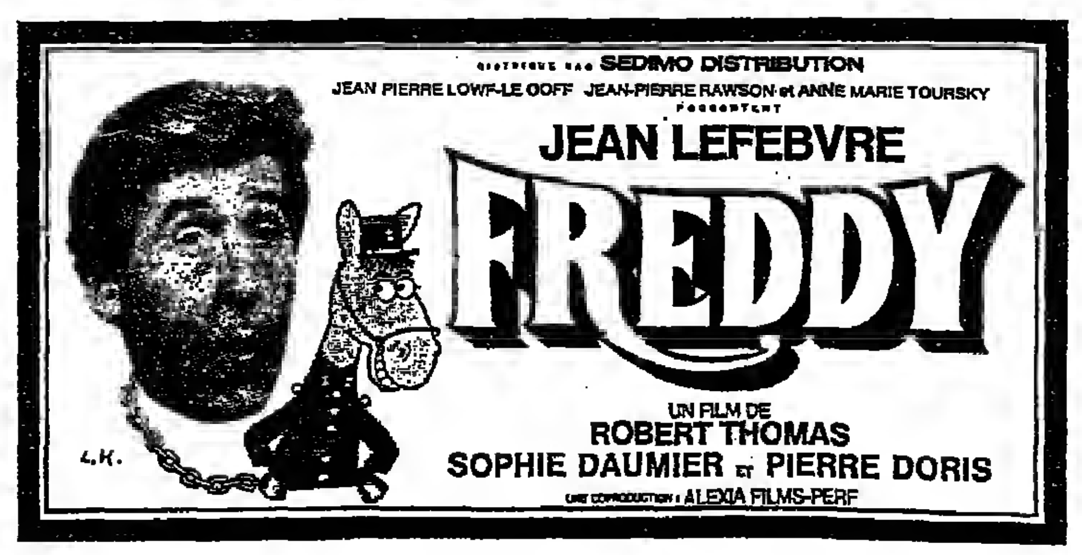

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE			
180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le ... est dans Paris

MERCREDI 12 AVRIL

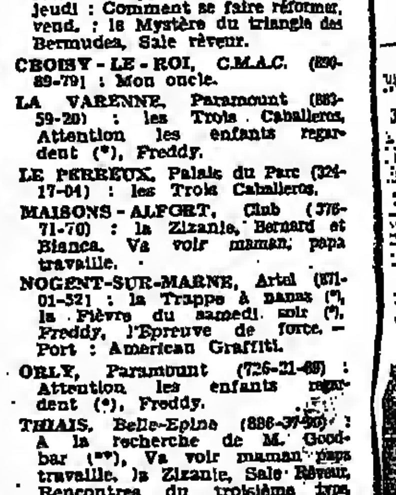

JEUDI 13 AVRIL

مكذا من الأصل

هكذا من الاصل

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le fer est dans Paris

Les portes d'une écluse s'ouvrent sur une musique d'accordéon. Et soudain l'on regarde — quel mot choisir pour traduire l'espèce d'étonnement, l'éveil neuf d'un Christophe Colomb qui découvre — les « rues idéales », les maisons ouvrières, les abeilles de fer de la station Barbès-Rochechouart, les escaliers de fer d'un phalanstère étrange, celui de la cité Rochechouart, les poteaux de fer de la « petite salle de grève » de la Bourse du travail, les colonnes de fer qui servent à laisser de la place aux grosses machines des ateliers, le fer enserrant les baies vitrées du 124 rue Réaumur, le fer des ponts, des halles, du métro, des théâtres, des gymnases. Rivets, boulons, assemblages, fabuleux volumes, élancés, ailés, croisés (les gazomètres au nord de Paris), masses à pic, armures (station Saint-Michel, station de la Cité), fer mêlé à la pierre, puis à la brique, le fer est dans Paris et on ne la voyait pas.

Il est arrivé au début du dix-neuvième siècle, la sidérurgie naissante (la première révolution industrielle), la nouvelle organisation du travail, on conduit l'administration française, les hommes du commerce et de l'industrie, les petits et grands patrons, les architectes donc, à utiliser ce matériau nouveau.

La société change, l'architecture aussi. On ne construit plus de châteaux, mais des grands magasins, des gares, des marchés couverts, des entrepôts, des immeubles de rapport, les premiers logements sociaux...

L'Age d'or du fer, *l'émission de Jacques Krier — troisième d'une série* Paris pour mémoire *produite par Pascale Breugnot sur TF 1 — est une promenade d'un genre nouveau. Fondée sur l'irremplaçable catalogue préparé par Bernard Marrey et Paul Chemetov* (« Familièrement inconnues... Architectures, Paris 1848-1914 ») *que l'on ne trouve malheureusement pas dans le commerce et qui accompagnait l'exposition du Bon Marché en automne 1976, elle donne une lecture plus « ouvrière », si l'on peut dire, de cet énorme travail de recherche et de revalorisation.*

Jacques Krier s'est particulièrement penché sur l'architecture directement liée à la production (ateliers, manufactures, logements ouvriers : on construisait à cette époque à côté ou à l'intérieur même du lieu de production). Promenade qui fait revivre un peu du climat de l'époque — grâce à une utilisation recherchée de la bande son —, promenade parmi « les traces visibles d'une archéologie industrielle qui reste à faire », mais qui est menacée. On a détruit les halles du Baltard. On détruit chaque jour.

CATHERINE HUMBLOT.

AVANT-PREMIÈRE

Cambodge, année trois

Le Cambodge comme si vous y étiez, ou plutôt comme son gouvernement aimerait que vous le voyiez ! Tel est l'étonnant document que diffuse jeudi 13 avril sur TF 1 le magazine « *L'événement* ». De telles images sont rarissimes, venant d'un pays complètement fermé au monde extérieur, même si elles ignorent, bien sûr, les atrocités rapportées par les réfugiés. Mais de quel documentaire officiel pourrait-on attendre qu'il se dénigre lui-même ?

Tirées d'un long film de deux heures produit au début de 1977 — et qui sera projeté intégralement, dimanche 16 avril, à la Mutualité par les partisans du « Kampuchea démocratique », — ces images sont d'une étonnante qualité technique. Certains ne manqueront pas d'y voir la patte d'experts chinois. En particulier, les mouvements de masse, ces milliers de paysans qui transportent la terre dans des paniers pour creuser d'innombrables canaux d'irrigation et réservoirs, ces centaines d'attelages de buffles qui retournent les rizières, sont parfaitement orchestrés. On sent que ces scènes n'ont pas été prises sur le vif.

Il en ressort néanmoins une impression : le travail est partout, et semble ne jamais finir, puisqu'on travaille même la terre vingt-quatre heures sur vingt-quatre... Tout est fait en commun, et tout est lié à la production...

Ce qui étonne aussi, même si parfois il ne s'agit que de prototypes ou de modèle unique, ce sont ces fabriques et usines, ces petites fonderies fonctionnant avec les déchets de la guerre — et semblables aux « petits hauts fourneaux » du Grand Bond en avant chinois, — ces Jeep américaines, dont le moteur actionne une motopompe, ces roues de vélo utilisées pour filer le coton.

Enfin, les dernières images de ce film montrent que, derrière ces maquisards khmers rouges qui entrèrent à Phnom-Penh — il y aura trois ans le 17 avril, — avant d'en chasser le population, et qui affrontent aujourd'hui l'armée vietnamienne, une des meilleures du monde, se dessine une armée moderne. Ballet de chars amphibies chinois T-60, manœuvre de chars T-59, escadrille de chasse utilisant les T-28 à hélices, donnés par les Américains au régime précédent, patrouilleurs et vedettes rapides rappellent que le nationalisme intransigeant de Phnom-Penh s'appuie non seulement sur ses guérilleros, mais sur du matériel, sans oublier le grand allié chinois.

PATRICE DE BEER.

MERCREDI 12 AVRIL

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Dramatique : Les Claudine. 1re partie : Claudine à l'école, d'après Colette, adapt. D. Thompson, musique de C. Bolling, avec C. Samie, D. Basquin, J. Desailly.

21 h. 50, Série documentaire : Journal de voyage avec André Malraux (Promenades imaginaires en Espagne avec Goya), par J.-M. Drot, musique de Xenakis et M. de Falla.

22 h. 45, Emission littéraire : Titre courant, de P. Sipriot (« Malraux être et dire », de M. de Courcel).

23 h. 5, Journal.

FRANCE INTER: pour changer..

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Sports : Football : Bastia-Zurich (demi-finale de la Coupe de l'U.E.F.A.)

22 h. 15, Magazine médical : Les jours de notre vie (la liberté et la oostalgie ou l'heure de la retraite).

Y a-t-il un age idéal pour prendre sa retraite ? Est-il le même pour tous ? Comment organiser cette seconde vie ?

23 h. 10, Journal.

MATHIEU FITZGERALD CHANTE VIVA BASTIA 45 TOURS BARCLAY 62514

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM : FANTOMES A L'ITALIENNE, de R. Castellani (1967), avec S. Loren, V. Gassman, M. Adorf, M. Lee, A. Giuffre, F. Tansi, M. Mastroianni.

Mésaventures comiques d'un couple napolitain, installé dans une vieille maison qui passe pour être hantée.

Adaptation d'une farce d'Eduardo de Filippo, avec cascade de quiproquos et brillante interprétation. Supporte mal le doublage.

22 h. 10, Journal.

22 h. 30, Ciné-regards : Hollywood U.S.A. : Clint Eastwood. A l'Ouest, un homme tranquille.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : Gérard de Nerval ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Sade écrivain, par J. Peignot.

FRANCE-MUSIQUE

21 h., Prestige de la musique (en direct de la salle Pleyel)... Orchestre national de France, dir. E. Svetanov : « le Pakovitaine », ouverture (Rimski-Korsakov), « Concerto pour violon, opus 77 » (Brahms), « Symphonie n° 5 » (Chostakovitch), avec le violoniste G. Kremer ; 23 h., France-Musique la nuit : La dernière image ; à 0 h. 5, Les insectes arrivent (M. André, Farmer, Bartok, Mache, Viktor) ; à 1 h., Méridiens nocturnes.

JEUDI 13 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Les aventures de M. Lemètre ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 16 h. 15, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 17 h. 10, Les contes de la rue Broca ; 18 h. 2, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (le monde rural) ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Jean-Christophe (septième épisode : Emmanuel), d'après Romain Rolland ; adaptat. C. Mourthe et F. Villiers.

Paris, 1912. Olivier retrouve son ami Christophe. Tous deux fréquentent les milieux ouvriers de Montrouge. Mêlé à une émeute, le 1er mai, Olivier, pour sauver son ami, se fait tuer par la police.

21 h. 20, Magazine d'information : L'événement.

Document sur le Cambodge, reportages en Erythrée, au Liban ; enquête sur les paradis de complaisance au Liberia ; portrait de Platini.

22 h. 30, Ciné première (avec René Barjavel.)

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Le magicien ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le Groenland ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : le Sénat ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Enquête historique : De mémoire d'homme, de P. Bellemare. H... comme Herschel ou la nuit de cristal, de S. Ganzl ; réal. M. Frydland.

Pourquoi le jeune juif Herschel a-t-il tué le diplomate allemand von Rath ? Pierre Bellemare mène l'enquête en s'appuyant sur différents témoignages.

23 h., Spécial buts.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.F.D.T. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : THERESE RAQUIN, de M. Carné (1953), avec S. Signoret, R. Vallone, Sylvie, J. Duby, R. Lesaffre, M.-P. Casilio (N., rediffusion).

La femme d'un boutiquier lyonnais, étouffant dans un milieu mesquin, sous la domination de sa belle-mère, devient la maîtresse d'un camionneur italien. Celui-ci tue son mari.

Transposition moderne d'un roman de Zola. Tragédie de la passion et de la fatalité sociale. Un des grands films de Carné (sans Prévert).

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean-Christophe Bailly (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les chrétiens du Proche-Orient arabe ; à 8 h. 32, Les géographes dans la cité ; à 8 h. 50, Autour de Louis XIV ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Picasso et la musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Professeur Froeppel », de J. Tardieu ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le Japon face aux étrangers ; 17 h. 32, Picasso et la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Carte blanche... « l'île de la demoiselle », d'A. Hébert, avec C. Laborde, P. Derres ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Sade philosophe.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento (Gershwin, Aliprandi, Rodgers) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude (Auber, Capdeville, Thiriet, Paderewsky) ; à 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui... Orchestre national de France (Loucheur, Marcel, Rivier) ; à 17 h., Postlude (Tomasi, Milhaud, Ibert) ;

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ;

19 h. 45, Soirée lyrique (en direct de la Salle Pleyel)... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction J.-P. Marty : « le Pescatrici » (Haydn), avec B. Pecchioli, P. Binder, L. Lebrun ; 23 h., France-Musique la nuit : Actualités des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5, Les insectes arrivent (M. André, Dowland, Bartok, Boulez, Parmeggiani) ; à 1 h., Méridiens nocturnes.

Nouvelles grilles sur les périphériques

EUROPE 1 : COLUCHE ET STEPHANE COLLARO

● Europe 1 vient d'annoncer d'importantes modifications de sa grille des programmes, qui prendront effet à partir du lundi 24 avril. Stéphane Collaro et Brigitte, avec « A vos souhaits » (émission qu'ils animent déjà le samedi et le dimanche), remplacent Denise Fabre, de 9 h. 10 à 11 heures, du lundi au vendredi (sauf le mercredi, confié à Christian Morin). Denise Fabre présente, de 15 heures à 15 h. 30, sous le titre « Récital », quelques grands succès d'une vedette de la chanson, puis, de 15 h. 30 à 17 heures, Coluche propose « On n'est pas là pour se faire engueuler » (la tranche 15 heures-17 heures était jusqu'à présent animée par Viviane). A 18 h. 45, Frank Ténot offre un « Quart d'heure de jazz », « Europe Music », de Pierre Lescure, ayant lieu désormais de 19 h. 15 à 20 heures. Enfin, de 1 heure à 2 heures du matin, une nouvelle émission, « Pogo », sera consacrée au *punk* et à la *new wave*.

SUD-RADIO : DES « LÈVE-TOT » A LA « DISCOTHÈQUE »

● Une nouvelle grille a été également mise en place à Sud-Radio. De 6 heures à 9 heures, Gérard Manceau (le dimanche Jacques Olive), anime l'émission « Les lève-tôt ». De 9 heures à 11 h. 30, du lundi au vendredi, Didier Joël propose « Le marché au plus », puis « Jouez avec Sud-Radio ». Après « Atlantique-Méditerranée », émission d'actualité artistique de Christian Dauriac (13 heures-14 heures), Jacques Olive présente « Madame X..., voici votre vie » (14 heures-16 heures). « Bonjour, cousins », de 16 heures à 17 heures, « Show business », de 17 heures à 20 heures, « Discothèque », de 20 heures à 24 heures, complètent ce programme.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 13 AVRIL

— Marcel Paganelli reçoit *M. Jacques Attali*, conseiller économique du P.S., sur R.M.C., à 13 h. 20.

— L'émission réservée aux formations politiques est consacrée au rôle du Sénat après l'élection de la nouvelle Assemblée et la formation d'un nouveau gouvernement, sur A 2, à 19 h. 45.

Le Monde RÉALISE CHAQUE SEMAINE UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE réservée aux lecteurs résidant à l'étranger

Exemplaire spécimen sur demande

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

LETTRES

La mort de Joseph Delteil

(Suite de la première page.)

Par la suite, ayant épousé Caroline Dudley, introductrice en France de la Revue nègre avec Joséphine Baker, il se réfugie dans un mas proche de Montpellier où il cultivera ses vignes et dont il ne sortira plus que pour mourir.

Pourquoi cette virulence à votre égard ? lui avions-nous demandé, au cours d'une visite dans son mas de la Tuilerie de Massane, en 1968. Et pourquoi cette retraite ?

« Parce que *j'étais, je crois, un corps étranger tombé dans la monde littéraire comme un aérolithe dans un poulailler. Au début, on a été fasciné par mon étrangeté ; puis la lassitude est venue, parce que je ne jouais pas le jeu de l'écrivain* »

Après la guerre de 1940, Joseph Delteil ne fera parler de lui, avec des fortunes diverses, qu'en de rares occasions. Ce sera *Jésus II*, en 1947, *François d'Assise*, en 1960, où éclate à nouveau un langage en totale liberté, ébouriffant. En 1961, le vieux monsieur alerte publie des *Œuvres complètes*, qui ont la caractéristique d'être incomplètes. En effet, ne s'y trouvent ni *les Cinq Sens*, ni *les Poilus*, ni *La Fayette*, ni *Napoléon*. Joseph Delteil n'a laissé à personne d'autre que lui-même le soin de faire le tri pour la postérité. Attitude qui, là encore, sera jugée impertinente, presque impolie.

Enfin vint 1968, où, dans l'effervescence de mai, le petit homme fragile et déroutant, qui avait choisi de vivre dans l'innocence de la terre, retrouve la pétulance de ses vingt ans. C'est *le Delteilerie*, sorte de chronique familiale à base de souvenirs, de sagesse et de gourmandises, où l'amoureux d'un langage en liberté s'abandonne à nouveau à des délires, mais cette fois retenus.

C'est sa période paléolithique, comme il l'a lui-même définie : remonter à la source pour retrouver le mot primitif, paléolithique, se gorger de littérature comme on se gave de fruits ou de baies sauvages, mordre dans les mots comme on déchire la viande crue, ruer dans le langage.

« *Il est vrai*, nous disait-il en septembre de cette année, *que la révolution de mai m'a donné, dans le principe, beaucoup de joie. Jusqu'aux excès, puis à l'exploitation politique, qui m'ont arrêté. La contestation de cette société, que j'avais fuie voici plus de trente ans, m'a fait plaisir, dans la mesure où elle me justifiait.* »

Joseph Delteil devait encore donner en 1973 un *Alphabet*, recueil d'aphorismes, de phrases prises dans l'ensemble de l'œuvre ou inédites, et, en 1977, *le Sacré Corps*, recueil de contes, de poèmes, de préfaces, de portraits.

Pour donner une idée du style de Joseph Delteil, de sa saveur citons d'abord ces quelques définitions d'écrivains qu'il a connus.

Meuriac : « *Il avait de la pommelure ; il sentait le réshe fraîche et la vache landaise en rut.* »

Montherlant : « *Il avait des éclats, des drôleries, un pas de taureau sur les planches du Vel'd'Hiv.* »

Aragon : « *Il pétait sec, comme le beau Jésus aux marchands du Temple.* »

Pour enchaîner avec quelques appréciations de Delteil sur lui-même : « *Je n'ai jamais travaillé, sauf à contrecœur* » ; « *Je ne sais ni écrire ni parler. Moi, brillant causeur, merde !* » ; « *Le mot, moyen de communication, comme le coït* » ; « *L'intelligence, le sperme de l'esprit.* »

Et pour conclure par cette profession de foi : « *Je suis contre la guerre, contre la peine de mort, pour l'euthanasie, la pilule, le nudisme ; contre l'argent, l'héritage, le travail, contre la charité, l'éducation, la culture. Je suis contre, contre, contre.* »

A quatre-vingt-quatre ans, presque jour pour jour, ce vieil hippie caressant s'en est allé, à quelques semaines à peine du dixième anniversaire de mai 68, cette secousse, cet éclair dans le ciel politique, comparable à ce que fut son passage d'aérolithe dans notre ciel littéraire.

PAUL MORELLE.

« Arguments » pour la pensée

Faut-il rappeler que la revue *Arguments* rassembla, entre 1956 et 1962 l'essentiel de la pensée d'aujourd'hui ? Edgar Morin et Kostas Axelos, qui en furent les animateurs, s'entourèrent de P. Fougeyrollas, R. Barthes, J. Duvignaud, S. Mallet, F. Fetjo, G. Lapassade, et tant d'autres, dont les écrits d'il y a quinze et même vingt ans, sont à l'avant-garde de la réflexion actuelle.

Les éditions 10/18 qui rééditèrent les textes d'*Arguments* (originalement publiés par les Editions de Minuit) ont rassemblé par thèmes, et sous la direction de Christian Biegalski, l'essentiel de ce laboratoire de pensées.

Les Intellectuels/la Pensée anticipatrice est un ensemble de textes qui cernent les rapports entre penseurs et intellectuels, pensée et anticipation.

Hégel considérait les philosophes des lumières comme les sophismes des temps modernes. Mais ce conflit qui opposait déjà Platon et les sophistes, Rousseau et les encyclopédistes, Marx et les idéologues, Nietzsche et les professeurs, Heidegger et les humanistes, revient comme la principale interrogation. Car la position du penseur, par rapport à l'intellectuel, semble être la contestation de l'intelligentsia qu'il tenterait de dépasser.

Arguments n'a jamais été un groupe fermé, et n'a pas fait école. Sa devise, « *rassembler ceux qui pensent la pensée et le monde* », trouva écho parmi les esprits libres de l'après-guerre. Ils furent les premiers à dénoncer le stalinisme et à parler de méta-marxisme à une époque où le dogmatisme et la guerre froide fanatisaient les esprits.

Révolution, classes, parti est une série d'analyses parues entre 1957 et 1962. Elles s'ouvrent vers l'avenir tout en questionnant les relations entre les partis tels qu'ils se constituèrent (en U.R.S.S., en Chine, en Hongrie, en Yougoslavie), avec la révolution, celle-ci impliquant les théories devenues praxis. La thèse et l'antithèse s'affrontent dans le trouble contexte de la guerre froide. Les aspirations des peuples et des groupes sont projetées à travers la réalité d'un appareil qui reflète ses propres contradictions. N'est-ce pas Marx qui écrivait, dans *la Guerre civile en France* : « *Les hommes qui tombaient étaient réellement morts ; les cris des blessés étaient des cris pour tout de bon ; et, de plus, l'affaire entière était si intensément historique !* » ?

DIMITRI T. ANALIS.

★ Arguments/1 : *la Bureaucratie* (10/18, n° 1024) ; Arguments/2 : *Marxisme, révisionnisme, méta-marxisme* (10/18, n° 1036) ; Arguments/3 : *les Intellectuels, la Pensée anticipatrice*, poche 10/18, 367 p., 14 F ; Arguments/4 : *Révolution, classe parti*, poche 10/18, 317 p., 14 F.

CAPÉLOU ELÉMENTS

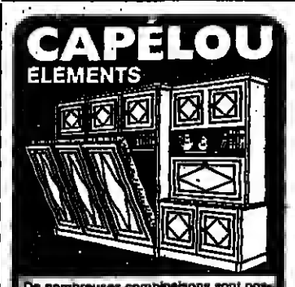

De nombreuses combinaisons sont possibles avec nos ensembles CAPÉLOU. Rangement, armoires-lits, bibliothèques drôles ou décalées, secrétaires, vitrines... La plupart de vos problèmes de place peuvent être facilement résolus. Nos éléments sont traités en VERITABLE BOIS (laqué) style ou contemporain, chêne, acajou, merisier ou laqué.

CAPÉLOU 37, AV. DE LA REPUBLIQUE • PARIS 11e MÉTRO PARMENTIER • PARKING ASSURÉ TÉL. 357.46.35.

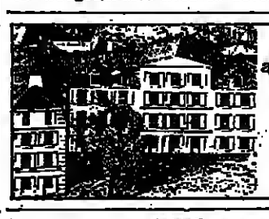

22 Rue Nervins au sommet de la Butte Montmartre dans un parc de 4000 m² des appartements d'exception tél. 606.03.88 JOR & Cie. 924.60.02

Sauvage Le mensuel de l'écologie

guide pratique de la maison solaire

EN VENTE PARTOUT. — 10 F

TOURISME

A Grenoble

Cinq jours « au service de la montagne »

De notre correspondant

Grenoble. — Le troisième Salon de l'aménagement en montagne (SAM), qui est organisé à Grenoble du 12 au 17 avril, est une manifestation importante au service des montagnards. Sur les 36 000 mètres carrés de la foire-exposition sont présentés les matériels et les équipements conçus et adaptés à leurs besoins spécifiques : du professionnel des remontées mécaniques au fabricant de matériel agricole, du spécialiste en matière de déneigement au constructeur de petit matériel de sécurité. Au total, cent trente exposants.

De tout temps, les agriculteurs, et, par extension, les forestiers ont été les « mainteneurs » des massifs. Les conditions géographiques et climatologiques font que leur métier est l'un des plus difficiles à exercer et des moins rentables. « *Il n'était pas pensable d'organiser un Salon d'aménagement en montagne sans y faire une large part à l'agriculture* », déclarent les responsables du SAM. Créé à l'occasion de ce Salon, le « *premier concours d'innovation de la machine et des équipements agricoles* » se propose d'encourager des industriels qui prennent des initiatives afin d'améliorer sensiblement les conditions de vie et de travail en montagne.

Conjointement à l'exposition technique et agricole sont organisés colloques et débats autour des grands dossiers de la montagne : l'emploi, le maintien et le développement des activités économiques en zone de montagne, l'eau en montagne. Enfin, le SAM fera une large place à « la neige » au cours d'un colloque organisé par la Fédération internationale de ski, sur le thème : la sécurité des skieurs ; représentation et défense des usagers du ski. Quant aux deuxièmes Rencontres internationales sur la neige et les avalanches (les 12, 13 et 14 avril), elles rassembleront une centaine de spécialistes européens, soviétiques et américains. — C. F.

● *Le Musée de l'homme (palais de Chaillot, place du Trocadéro)*, est ouvert jusqu'à 20 heures, les samedis et dimanches, depuis le *1er avril*.

Les heures d'ouverture sont ainsi fixées : de 10 heures à 18 heures en semaine (sauf le mardi, jour de fermeture hebdomadaire), de 10 heures à 20 heures les samedis et dimanches. Le prix d'entrée reste à 5 francs pour le musée seul et à 8 francs pour les visites du musée et de l'exposition sur les origines de l'homme qui est ouverte jusqu'au 25 avril (prix réduits pour diverses catégories de visiteurs : 2,50 et 3 francs).

CARNET

Décès

— *On nous prie d'annoncer* la mort de

M. **Lucien COSSARD,**
avocat à la cour de Paris,
ancien secrétaire de la conférence,
croix de la Valeur militaire,

décédé à Versailles le 9 avril 1978, à *l'âge de quarante-huit ans.*

De la part de :
Mme Lucien Cossard et de sa fille Fabienne,
Et des familles Adda, Navette, Alessandrini, de Laminne, Bayle, Gretlot et Cayrou.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 avril, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, bd Montparnasse, à Paris, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu à 14 heures au cimetière nouveau de Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne).

26, rue de Fleurus,
75006 Paris.

— Le président-directeur général et la Société Aérospatiale,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Helmut LANGFELDER,
président du directoire
de la Société M.B.B.,
membre du conseil de surveillance
du *G.I.E.* Airbus-Industrie,
président de l'assemblée
des membres du *G.I.E.* Euromissile,

survenu le *6 avril 1978*, à La Fare-les-Oliviers (Bouches-du-Rhône).

Les obsèques auront lieu à Mohlch le *mercredi 12 avril.*

— *Le président-directeur général,*
La direction et le personnel de la Société Aérospatiale,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

général
André THOULOUZE (C.R.),
délégué général
de l'Aérospatiale pour l'Europe,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre T.O.E.,
croix de la Valeur militaire,
médaille de l'aéronautique,

survenu le 6 avril 1978, à La Fare-les-Oliviers (Bouches-du-Rhône).

La levée du corps aura lieu le jeudi 13 avril 1978, à Marseille.

— La direction de la *Société* nationale aérospatiale,
informe que les obsèques du
général André THOULOUZE,
décédé accidentellement le 6 avril 1978 auront lieu le jeudi 13 avril 1978.

Levée du corps à 14 heures à la clinique Le Résidence du Parc, rue Gaston-Berger, Marseille-9e.

Réunion à la chapelle du cimetière Saint-Pierre à Marseille, à 14 h. 30 ;

Une messe sera célébrée à la mémoire *du général Thoulouze* : le vendredi 14 avril, à 17 h. 30, en l'église Sainte-Ursule, à Pézenas (Hérault) ; le *vendredi 21 avril*, à 17 heures, aux Invalides à Paris.

— Le président-directeur général et la Société Aérospatiale,
ont le douleur de faire part du décès accidentel de

M. Henri
de RIOLS DE FONCLARE,
pilote d'essais,

survenu le 6 avril 1978, à La Fare-les-Oliviers.

Les obsèques ont eu lieu le samedi *8 avril à Lambesc (Bouches-du-Rhône).*

— Le Syndicat professionnel de la critique dramatique et musicale,
a la tristesse de faire part du décès de son ancien président

Georges LERMINIER,
chevalier de la Légion d'honneur
et commandeur des arts et lettres.

Ses obsèques ont *eu* lieu, à Paris, le 12 avril.

— Nous apprenons le décès survenu le 9 avril à Paris, de
M. René MILLET,
ministre plénipotentiaire,
commandeur
de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 13 avril, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

[M. René Millet, né en 1910, s'était engagé dans les Forces françaises libres en 1941 et avait combattu dans la 1re D.F.L. Il était entré aux affaires étrangères après la guerre. Il avait été en poste à Ankare, Johannesburg, Bangkok, Manille, Djakarta, Hanoï, Saïgon, Bizerte, Los Angeles, Ambassadeur à Fort-Lamy (1962), Rangoon (1965) et Nairobi (1969), il avait achevé sa carrière comme consul général à Monaco (1973-1975).]

— Le docteur et Mme André Picard,
M. et Mme Paul Picard,
Le docteur et Mme Dang,
Et ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
font part du retour à *Dieu* en sa quatre-vingt-deuxième année le 31 mars 1978, à Marseille, de
M. Charles PICARD,
ancien fondé de pouvoir
des Raffineries Saint-Louis.

— Mme Martin Veauvy, née Martine Masson-Lecomte,
Mathilde,
Mme Jean Viot,
Mme Jacques Masson,
M. et Mme Pierre Veauvy,
M. et Mme Jean Lecomte,
M. Christian Veauvy,
M. et Mme Nicolas Veauvy,
Mlle Marie Veauvy,
M. et Mme Hassan Rafs,
M. et Mme Philippe Masson-Lecomte,
M. Gilles Masson-Lecomte,
son épouse, sa fille, ses grands-mères, ses parents, ses beaux-parents, ses frères et sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Martin VEAUVY,
à l'âge de trente ans.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité familiale le vendredi 14 avril 1978, en l'église de Brèches (Loire-et-Loire), à 15 heures.

6, rue de l'Albont,
75016 Paris.
Montigny (37230) Couesmes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Paul Catala et toute sa famille,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur par leur présence, leurs messages de condoléances et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

La Maison Grise,
21, rue Crois-Chevrier,
Genainville,
95420 Magny-en-Vexin.

— **Simone POCHON,**
est désormais dans la paix du Seigneur.

Dans la cruelle épreuve que leur cause son départ, Raymond Pochon et ses enfants remercient tous ceux et celles qui les ont accompagnés par leur sympathie et leurs prières.

Anniversaires

— Il y a dix ans, le 13 avril 1968,
Mme FICHTNER,
Anne-Marie, Odile Platti,
quittait sa famille, ses amis.

Une pensée est demandée à ceux qui se souviennent.

— Le Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien fait part du service à la mémoire de
Jean SAINTENY,
qui sera célébré à la pagode internationale de Vincennes (route circulaire du lac Daumesnil) à l'initiative de l'Institut international bouddhique, le samedi 15 avril 1978, à 15 heures.

— Voici trente ans,
Charles VALLIN,
député de Paris,
vice-président
du parti social français,
nous quittait pour la Maison du Père
sa femme, Henriette,
vice-présidente
de l'ancienne Assemblée algérienne,
l'y a rejoint le 16 février 1976.

Que tous ceux qui les ont aimés se joignent à leur famille, en ce jour, pour *témoigner*, par la pensée et la prière, la fidélité de leur affection.

Messes

— Une messe sera célébrée, le vendredi 14 avril, à 17 h. 30, à la cathédrale russe, 12, rue Daru (8e), pour
Léon de NITTEY,
décédé le 22 mars à Las Palmas.

De la part de sa sœur, Mme Viesto.

Les obsèques ont eu lieu à Sainte-Geneviève-des-Bois, dans la plus stricte intimité.

Offices religieux

— Une messe à la mémoire de Joséphine Baker sera célébrée par le *Père Laudger* le samedi *15 avril* à 11 heures en l'Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, avec la participation de Françoise Gangloff, Pierre Spiers et André Dassary.

Visites et conférences

JEUDI 13 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — *15 h.*, métro *Chambre-des-Députés*, Mme Chapuis : « Faubourg Saint-Germain ».

15 h., devant l'*église* Saint-Germain-l'Auxerrois, Mme Bouquet des Chaux : « Histoire du Louvre et des Tuileries ».

15 h., métro Ramburteau, *Mme Colin* : « Le jardin des poètes ».

15 h., 1, rue de Figuier, *Mme Puchal* : « Bibliothèque Forney » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Marcel-Sembat : « Le musée de Boulogne-Billancourt » (l'Art pour tous).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Jardins et hôtels du Marais inconnu » (A travers Paris).

15 h., métro Arts-et-Métiers : « Chez un tourneur d'étain » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 2, rue Louis-Boilly, Mme Just : « Claude Monet et ses amis » (Mme Hager).

15 h., 25, rue de la Lune : « Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et l'hôtel de Saint-Chamond » (Histoire et Archéologie).

15 h. 30, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).

14 h. 30, métro Alfort-Ecole-Vétérinaire : « L'Ecole vétérinaire d'Alfort » (Paris et son histoire).

15 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau : « Les catacombes » (Tourisme culturel).

S'il y a de la pulpe de citron dans **SCHWEPPES Lemon,**
ce n'est pas pour la laisser au fond.
Retournez la bouteille.

découvrez l'avion facile

l'avion à dix
50 % sur vol bleu
ex : Paris → Nantes
144 F au lieu de 287 F*
*Tarif normal aller simple par personne
Consultez le guide de l'avion facile page 9

la carte d'abonnement
30 % de réduction sur tous les vols
Tous les détails sur l'achat et l'amortissement de la carte d'abonnement sont dans le guide page 14.

l'avion de l'âge d'or
après 60 ans, Madame et 65 ans, Monsieur, 25 % de réduction sur les vols bleus et blancs
Consultez le guide de l'avion facile page 25

PARIS ↕ NANTES
l'aller-retour dans la journée avec 10 liaisons quotidiennes (en semaine)
départ Paris : Orly Ouest ou Charles de Gaulle

Renseignements, réservation :
AIR INTER PARIS - Tél. : 539.25.25
et toutes Agences de voyages

VOLS ROUGES, VOLS BLANCS, VOLS BLEUS
AIR INTER
le temps retrouvé

BENNETON
graveur héraldiste
maison fondée en 1880
FAIRE-PART DE MARIAGE
INVITATIONS
CARTES DE VISITE
PAPIERS A LETTRES
CHEVALIERES GRAVEES
75, bd Malesherbes
Paris 8e. tél 387.57.39

Et si vous organisiez votre prochaine réception au 56e étage de la Tour Montparnasse
Le Ciel de Paris
538.52.35
De 40 à 300 personnes
Buffets, cocktails, banquets avec Paris à vos pieds.
Parking sous la Tour.
Documentation sur demande

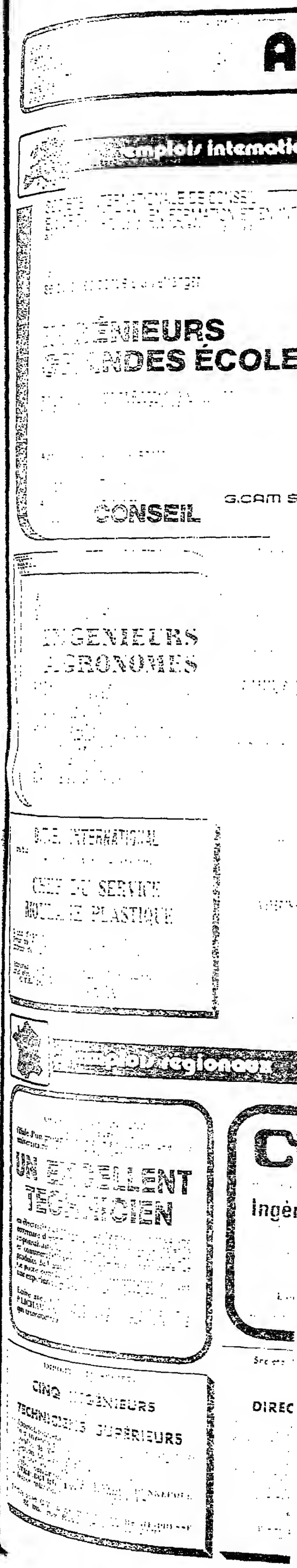

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE CONSEIL
EN ORGANISATION, EN FORMATION ET EN INFORMATIQUE DE GESTION
appartenant à un grand groupe Française, leader à l'axportation,

recherche pour
séjours résidentiels à l'étranger

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

possédant au moins 2 années d'axpérience professionnelle
langue anglaise ou aspagnol souhaitée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions s.ous réf. ... 293 à

Personnel CONSEIL G.CAM SINORG

7 RUE ROYALE 75008 PARIS

CRIT
Travail temporaire
recherche
pour MOYEN-ORIENT et AFRIQUE DU NORD
missions très longue durée

20 INGÉNIEURS
et
40 AT2, AT3, ATP
en contrôle et régulation industriels.

Formation BT ou BTS C.R.

EXPERIENCE
domaine, raffinage, complexe chimique, papeterie, verrerie.

ANGLAIS EXIGE, parlé, écrit.

Env. C.V. ou se présenter avec références et certificats 14, place Gabriel-Péri, Paris-9e (3e étage). *Côté Cour de Rome* Métro St-Lazare - Tél. 522-91-40.

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES
recherche
pour missions longues durées auprès gouvernement Afrique noire francophone

UN ÉCONOMISTE
spécialiste de la Monnaie et des Finances publiques, DES droit public, Sciences PO, DES ECO.

Adresser C.V. lettre manuscrite photo et prétentions sous réf. YMES (mentionnée enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS

---

bureau central d'études pour les équipements d'outre-mer
BCEOM Société d'Economie Mixte

Nos interventions à l'étranger (Asie, Afrique, Moyen-Orient, Amérique latine) font appel à des ingénieurs et à des spécialistes dans les domaines

INFRASTRUCTURES ET DEVELOPPEMENT

notamment dans les secteurs qui s'y rattachent : routes, autoroutes, ports, génie civil, aéroports, ouvrages d'art, développement régional, planification des transports, développement urbain, développement agricole, hydraulique urbaine et rurale, développement touristique, environnement, pollution.

Les missions qui nous sont confiées concernent : les études techniques, économiques, l'assistance technique, le contrôle des travaux, les problèmes de management, d'organisation, de formation.

Pour participer à nos opérations actuelles, ou à nos prochaines activités, nous recherchons

INGENIEURS DIPLOMES
et offrons des possibilités d'intervention à des
CONSULTANTS

ayant le goût du travail à l'étranger, parlant anglais (éventuellement espagnol et portugais) et désireux de mettre en oeuvre leur expérience professionnelle en concourant aux efforts d'aide technique à l'exportation.

Veuillez prendre un premier contact uniquement par courrier, en joignant votre curriculum vitae à votre lettre manuscrite dans laquelle vous êtes invité à indiquer votre dernière rémunération.

B.C.E.O.M. — Service Recrutement
15, square Max Hymans - 75741 PARIS CEDEX 15.

Société de développement et d'ingénierie spécialisée dans l'agriculture et l'agro industrie recherche plusieurs :

INGENIEURS AGRONOMES

1° Ils devront avoir de 8 à 10 ans d'expérience dans la formation des cadres et techniciens (dont si possible une partie dans le tiers Monde)

2° Être capables de diriger des opérations de formation soit comme Directeur de Projet, soit sur le terrain Outre-Mer.

Adresser C.V. et prétentions s/réf. 7792 à P.LICHAU SA - BP 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

CATERING SUPERVISOR
import. Sté Engineering 5.000 pers. « Clé en main », rech. respons. Catering pour chantier Proche-Orient. Menus multinationaux. Anglais indispensable. Rémunération selon expérience. Adr. C.V. + photo s/réf. 18391, à GRAFA, 82, r. Fg-St-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

ENTREPRISE FRANÇAISE s'implantant au Moyen-Orient recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE
DE TOUS NIVEAUX
ayant une bonne connaiss. et si possible une expérience des problèmes de distribut. téléphon. P.T.T., capable de prendre toute initiative sur place.

CONDUCTEURS de TRAVAUX
Ils seront chargés sur pl. de réaliser les études et les construct. de lignes téléphon. aériennes et souterraines.

Les candidats âgés minim. de 25 ans, auront l'expérience souhaitée ou similaire, de bonnes connaissances techniques et le sens des relations.

Adresser C.V. ou tél. au CABINET SELCO
25, fbg Montmartre, PARIS-9e
Téléph. : 624-78-49 ou 770-06-30.

Pour missions d'études en Afrique Noire
VÉTÉRINAIRES
expér. dans affectations et alimentation du bétail en milieu tropical.
Tél. pour R.-V. : 359-05-98

RECH. pour TEHERAN
Ingénieur Chimiste, gde école. Solide expér. peintures industrielles et décoratives. - Anglais courant. Logement assuré. C.V. détaillé, prétentions : Constantin, 78, bd Napoléon-III, 06200 NICE

IMPORTANTE SOCIETE AMERICAINE D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTION
recherche pour chantiers en ALGERIE

TRADUCTEURS et INTERPRETES

BILINGUES ANGLAIS
3 ans d'expérience minimum dans l'industrie chimique et pétrochimique sont impératifs. Une excellente connaissance dans les domaines engineering, construction, chimie et parachimie est requise.

Les candidats retenus devront être prêts à s'expatrier en statut célibataire et bénéficieront de tous les avantages de l'expatriation.

Envoyer C.V. très détaillé réf. et prétentions à :
BECHTEL 58 rue Pierre Charron
75008 PARIS sous réf. 878 YMM

OFFRES d'EMPLOIS INTERNATIONALES dans le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 23), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e)

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi, mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Importante Société recherche
un chef comptable
Pour un Projet Agro-industriel au TCHAD (résidence DJAMENA)
Il devra être titulaire du D.E.C.S., avoir une expérience professionnelle de chef comptable d'au moins 5 ans, et si possible une expérience de l'Afrique. Ce poste est à pourvoir très rapidement.
Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 7793 à P.LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---

G.T.E. INTERNATIONAL
recherche pour usine électrique grand public de Sidi Bel Abbès - ALGERIE

CHEF DU SERVICE MOULAGE PLASTIQUE

7 ans d'expérience minimum dans cette branche. Pour ce poste, G.T.E. paiera un salaire élevé et offrira des avantages sociaux importants.

Adresser lettre manuscrite et C.V. dactylographié avec photo et salaire demandé à JEAN LAURAIN, G.T.E. International, 2, rue de la Moselle, 54100 NANCY.

SOCIETE FRANÇAISE
recrute pour sa filiale au
BRÉSIL
COMPTABLE
pour mission de 6 à 9 mois (comptabilité générale, trésorerie, ...).

Logement fourni, salaire + prime.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 42.309, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

MILAN
CADRE BANCAIRE
Bureau Représentation bancaire
est recherché par Etablissement National.
Ouverture prévue 1er trimestre 1979.
Le candidat devra être parfaitement bilingue.
Env. curriculum vitae, photo et prét. à n° 58.512, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

OPERATION MANAGER
Société 300 personnes
filiale d'un groupe américain située dans une ville universitaire de l'Ouest, recherche

UN EXCELLENT TECHNICIEN

en électricité et mécanique de précision avec une ouverture d'esprit marketing pour lui confier la responsabilité de gérer une division fabriquant et commercialisant une gamme homogène de produits de haute technicité.
Ce poste conviendrait à un INGENIEUR ayant une expérience pluraliste dans l'entreprise.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 2912 à P.LICHAU SA - BP 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche
Ingénieur technico-commercial

Niveau Etudes Supérieures.
Chargé de la prospection et de la vente de services informatiques dans tous les secteurs économiques de la région **Midi-Pyrénées**.
Connaissance de l'informatique exigée.
Lieu de travail : Toulouse.

Adresser C.V. et prétentions à : **CISI**, 35, bd Brune, 75014 Paris.

® Emploi et Carrière

BUREAU D'ETUDES DE L'ADMINISTRATION
recherche
pr son LABORATOIRE-GENIE CIVIL de LILLE
INGÉNIEUR MÉCANICIEN DES SOLS
issu d'une école spécialisée dans le domaine de la Mécasol et du Génie Civil.
Ce poste de responsable d'études et de recherches appliquées est à pourvoir rapidement.
Faire demande manuscrite avec C.V. détaillé références professionnelles et prétentions avant le 30 avril 1978 à Agence HAVAS
59023 LILLE Cedex sous référence AT 6.371/4

CENTRE REEDUCATION DEFICIENTS SENSORIELS (200 places) NORMANDIE
recrute
ECONOME - COMPTABLE
Formation comptable demandée niveau bac techn. ou S.E.P.
Adresser lettre manuscrite, photo, C.V., diplômes,
AGENCE HAVAS CAEN n° 7423

---

24 ANS MINI — CRÉATION DE POSTE
TRACTION CEM OERLIKON (Groupe B.B.C.)
Recherche pour le développement de son département électronique de traction de LYON

TECHNICIEN EN COMPOSANTS ÉLECTRONIQUE

MISSION : qualifier des composants bas niveau et puissance (circuits intégrés, transistors, thyristors...)

EXPERIENCE : quelques années chez un fabricant de semi-conducteurs ou une expérience équivalente comme « circuiteur ».

FORMATION : D.U.T. ou B.T.S. en électronique. Anglais souhaité.

Lieu de travail : LYON.

- Horaire flexible, cadre agréable
- Rémunérat. en fonction du profil du candidat.

Nous nous engageons à la plus grande discrétion.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, prétentions : Service du Personnel, référence 48, TRACTION CEM OERLIKON, Av. de Bel-Air 69100 VILLEURBANNE.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
CINQ INGÉNIEURS
OU
TECHNICIENS SUPÉRIEURS

— Approvisionnements ou équivalent pour affecter inventaires matériel de chantier dans une Société de Travaux Publics.
— Section Levage et Transport.
— Travaux sur chantiers situés en France dans les villes suivantes : LE HAVRE, DUNKERQUE, STRASBOURG, LYON, MARTIGUES.
— Durée mission : 3 mois minimum.

Ecrire avec C.V. à n° T 04509 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Société Industrielle Véhicules de Loisirs
Région Nord
recherche
DIRECTEUR DES ACHATS

Sous l'autorité du Directeur Général, il aura pour mission de diriger et coordonner les activités du Service Achats, de négocier les contrats couvrant l'ensemble des besoins.

Valeur annuelle des achats : 150 millions +.

Age souhaité : 35 ans minimum, formation supérieure technique ou commerciale, expérience approfondie en produits très diversifiés 5 ans minimum, habitude négociations haut niveau, anglais indispensable.

Rémunération : 120.000 F.

Ecrire n° 8.955, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

CABINET JURIDIQUE
RHONE - ALPES
recherche
CONSEIL JURIDIQUE

spécialisé en droit des affaires en vue de l'intégrer dans une équipe de consultants.

Poste nécessitant une bonne formation de base (doctorat ou D.E.S.).

3 ans minimum en Cabinet.

Envoyer C.V. à REGIE-PRESSE, n° T 004518 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Importante Usine MIDI-PYRÉNÉES
2.000 personnes, recherche
CONSEILLÈRE DU TRAVAIL

— dynamique et aimant travail en équipe ;
— 4 à 5 années d'expérience industrielle ;
— connaissance en ergonomie appréciée.

Env. lettre manuscrite, C.V. et prét. n° 58.192, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

REPRODUCTION INTERDITE

IMPORTANTE SOCIETE
Quartier ETOILE recherche

CHEF de PERSONNEL

le candidat sera licencié en Droit et aura un minimum de 5 d'expérience dans la fonction réglementation du travail, conventions collectives (pétrole et métallurgie).

Ecrire C.V. détaillé, photo, références et prétentions à No 55332, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

emplois régionaux

Très importante coopérative agricole polyvalente, région Bretagne, avec activités agro-alimentaires diversifiées

recherche
POUR SON SERVICE JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

JURISTE

Adresser curr. vitae et prétentions au N° 8.956, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

ETABLISSEMENT PUBLIC DE VALENCE
recherche

UN ASSISTANT A LA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Homme minimum 25 ans. Niveau DECS ou DUT de gestion. Expérience dans la fonction indispensable. 58.000 F brut annuel.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo à : PROVINCE PUBLICITE - HAVAS VALENCE N° 9917.

FILIALE GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT

implantée dans grande ville universitaire de Province
cherche

COLLABORATEUR

Pour organiser et contrôler fabrication importante de matériels thermodynamiques

Niveau INGENIEUR A.M. ou I.F.I. ou INGENIEUR MECANICIEN
Minimum 35 ans

Situation d'avenir dans usine en expansion de 120 personnes actuellement.

Envoyer C.V., photo et prétentions n° 58.354 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q tr.

ORGANISME DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ
recherche
pour centre banlieue ORLÉANS

ANIMATEUR DE FORMATION

— Niveau technicien électricien B.T.S.
— Expérience travaux d'installation et d'équipement bâtiment ou Etablissements industriels
— Références minimum 5 ans, bâtiment ou T.P.
— Formation interne assurée à l'animation pendant 3 mois
— Emploi stable - avantages sociaux divers.

Adresser C.V. à G.P.P.B.T.P., 2 bis, rue Michelet 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

POUR SON AGENCE D'ANGOULÊME
Groupe forte expansion
recherche

CADRE COMMERCIAL

Poste demandant efficacité et dynamisme.

Env. C.V., photo, prétentions et dernier salaire à : n° T 4.507 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

24 ANS MINI
CREATION DE POSTE

TRACTION CEM PONIKON
(GROUPE B.B.C.)
avenue de Bel-Air
69100 Villeurbanne

rech. pour le développement de son département électronique de traction de Lyon

THERMICIEN D'ÉTUDES

Mission : participer à la conception de matériels électroniques embarqués.

Expérience : refroidissement par liquides (huiles, fréons, ...) dans un domaine similaire (transport, aéronautique, informatique).

Formation : D.U.T. ou B.T.S en thermique.

— Lieu de travail : LYON.
— Horaire flexible. Cadre agréable.
— Rémunération en fonction du profil du candidat.

Adresser lettre manuscrite + curriculum vitae + photo + prétentions, Service du Personnel, référ. 58.

TIGNES (Savoie - Station de Sports d'Hiver recrute licencié en droit pour Secrétariat général. Traitement d'un Secrétaire général de 5.000 à 10.000 h. - Adresser candidature et C.V. à M. le Maire de TIGNES 73320.

importante Société région SAINT-BRIEUC recherche
CHEF COMPTABLE
Ecr. avec C.V. détaillé, photo et préf. Ag. Havas ST-BRIEUC, n° 287, qui transm. Disc. assur.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

CHRYSLER FRANCE

recherche
pour son Centre de Traitement sur Ordinateur

INGENIEUR SYSTEME

FONCTION :
Le titulaire du poste sera chargé d'assurer le maintenance et/ou le développement des outils Software.

PROFIL :
- Diplômé d'Etudes Supérieures (ENSEEIHT, Maîtrise d'Informatique ou équivalent).
- Possédant au minimum 2 ans d'expérience des gros systèmes.
- Connaissance O.S., IBM, environnement TP et base de données.

Adresser dossier de candidature (curriculum vitae + photo) et rémunération souhaitée à :
CHRYSLER FRANCE Administration du Personnel Cadres
45, rue Jean-Pierre Timbaud - 78307 POISSY.

LA PROTECTRICE VIE
recherche pour son service Assurance de Groupe

TECHNICIEN D'ACTUARIAT

expérimenté pour tarification et gestion.

Ecrire avec C.V. à l'attention de M. GOUGAUD, LA PROTECTRICE, 45, rue de Châteaudun, 75439 Paris Cédex 09.

Agents et Courtiers internationaux Import-Export produits alimentaires et agro-alimentaires, rech.

SOUS-AGENTS

Statut agent commercial. Spécialisés branche fruits et légumes secs. - Conserves. Lettre manuscrite n° 58735 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

importante Société recherche :

UN INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN

pour en poste en ALGERIE
Il devra avoir une expérience de 5 à 10 ans des stations de pompage (lignes électriques, appareillages de commandes, groupes électropompes immerg.

Ce poste est à pourvoir immédiatement.
Adresser C.V., photo et prétent. s. réf. 7795 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

recherche des

ingénieurs commerciaux

parmi les diplômés d'enseignement supérieur en électronique, informatique, électrotechnique et automatique, qui souhaitent débuter ou poursuivre leur carrière professionnelle dans la vente, pour ses différentes divisions :
- semi-conducteurs (à Paris - Lyon - Grenoble)
- mini-informatique distribuée (à Paris)
- calculatrices scientifiques et montres digitales (à Paris)
- appareils de contrôle et automates programmables (à Paris).

Les candidats de valeur auront une évolution de carrière assurée, soit vers des responsabilités de secteurs commerciaux, de marketing ou de planning, etc...

Ecrire avec C.V., photo prét. de salaire, date de disponibilité sous réf. TIM/478/501 à Madame LE GUET T.I.F. - Boîte Postale 5 06270 Villeneuve-Loubet Tél : (93) 20.01.01.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL

à caractère social recherche pour recrutement immédiat

SERVICE ORGANISATION ET GESTION

— jeune diplômé(e) enseignement supérieur (licence ou I.U.T. + expérience professionnelle),
— intéressé(e) par les problèmes d'organisation en milieu administratif.

SERVICE INFORMATIQUE

— ingénieur informaticien confirmé — 7 ans d'expérience — pour diriger un projet important,
— ingénieur informaticien connaissant moniteurs de temps partagé et bases de données,
— analyste programmeur connaissant COBOL ou système d'exploitation.

POUR TOUS CES EMPLOIS :

— lieu de travail PARIS, déplacements en PROVINCE,
— travail en équipe.

Envoyer curriculum vitae manuscrit avec rémunération actuelle et délais de disponibilité à INTERMEDIA (réf. 590), 89, rue Lafayette, Paris (9e), qui transmettra.

Société immobilière PARIS cherche, URGENCE

CADRE COMPTABLE

Titulaire DECS. Capab. seconder chef comptabile. Connaissances pratiques fonctionnem. IBM 3. Env. C.V. manuscrit C.t.P.A.G., 15, rue des Sablons, 75116 Paris.

VALLOUREC

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE BANLIEUE EST
recherche

UN ou UNE COMPTABLE

minimum 25 ans

Brevet professionnel exigé pour comptabilité générale et analytique.

Avantages sociaux

Se présenter, 99, rue St-Denis 93 - NOISY-LE-SEC Téléph. : 843-41-83.

ADJOINT DE DIRECTION

150.000 F +

Négoce de Matières Premières Minérales et Produits semi-finis PARIS

Un groupe de sociétés spécialisées dans l'extraction et le négoce de substances minérales (4.000 personnes - C.A. 600 millions de francs) recherche un Adjoint de Direction. Sous l'autorité de la Direction Générale, il sera chargé de poursuivre l'activité commerciale et de rechercher de nouveaux débouchés pour les minerais et autres produits du groupe. Directement ou par l'intermédiaire d'agents répartis dans le monde entier, il négociera les contrats (définition des quantités, qualités et prix), il les rédigera et en supervisera l'exécution. Il lui faudra entretenir des relations d'excellente qualité avec les utilisateurs. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, sera obligatoirement de formation Ingénieur, Mines, Centrale, A. et M... et il possédera une expérience commerciale de plusieurs années dans le négoce de matières premières minérales ou de produits semi-finis. Il sera parfaitement bilingue Français/Anglais. Ce poste implique entre un quart et un tiers du temps en déplacement. Ecrire sous référence 160/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

LA DIVISION ÉQUIPEMENTS
de la
CIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME

recherche

1) Pour son DEPARTEMENT ETUDES chargé du développement de micro-mécanique dans des périphériques ou terminaux :

— 1 INGÉNIEUR MÉCANICIEN III A
Diplômé grande école, ayant une expérience industrielle de plusieurs années en micro-mécanique et connaissant les méthodes de développement de ces matériels. Notions d'informatique souhaitées. Le candidat devra être capable de diriger avec dynamisme une équipe et de conduire un projet du cahier des charges à la mise en service.

Diplômé grande école.

— 1 INGÉNIEUR MÉCANICIEN position II

2) Pour son DEPARTEMENT PRODUCTION (service mise au point)

— 1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Diplômé grande école, intéressé par les méthodes de tests et d'essais d'automatismes industriels en petites et moyennes séries à base de microprocesseurs. Expérience souhaitable de 4 à 6 années dans une fonction similaire.

Adr. C.V. manuscrit à la Direction du Personnel LE PLESSIS PATE - 91220 BRETIGNY-s/ORGE, en précisant le poste recherché.

TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
recherchent

Ingénieurs d'Etudes

Electroniciens de formation Grandes Ecoles intéressés par des travaux en laboratoire sur systèmes électro-optiques ou circuits numériques et micro-programmation ou transmission de données ou transmissions fibres optiques.

Adresser C.V. à T.R.T.
5, av. Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

IMPORTANTE SOCIETE PETROLIERE LA DEFENSE
recherche

UN AUDITEUR INTERNE

DIPLOME D.E.C.S. MINIMUM
Expérience cabinet d'audit externe exigée. Déplacements fréquents.

Envoyer C.V. sous n° 58.747, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

PHILIPS Data Systems

recherche
pour sa gamme de matériels multi-applications transactionnels X 1150

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

EXPERIMENTES
Formation exigée ingénieur ou équivalent.
2 à 3 ans d'expérience en informatique de gestion et systèmes temps réel.
Adresser C.V. à PHILIPS DATA SYSTEMS Direction du Personnel 5, square Max Hymans - 75015 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

titulaire maîtrise ou équivalent pour son département informatique de gestion.
Ecr. avec C.V. et prétentions sous référ. 7.063 à SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92-PUTEAUX

Centre hospitalier de SENLIS (OISE), 60 km. de PARIS, recherche, à la suite de l'ouverture (01-02-78) d'un ensemble chirurgical neuf (cinq salles + réanimation) :

— Surveillant (te) de bloc opératoire.
— Panseurs (ses).
— Infirmiers (ères).
— Aides-soignants (tes).

Candidatures à adresser à Mme le Directeur, ou téléphoner au 453-01-71, poste 12.50.

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - PHYSIQUE
BIOLOGIE - MEDECINE - INFORMATIQUE

recherche

pour son siège social à PLAISIR :

1) Pour sa Direction Commerciale :

COLLABORATEUR (REF. 679)

Titulaire du D.U.T. de techniques de commercialisation. Sera principalement chargé des relations avec clients étrangers et de l'établissement de documents administratifs concernant l'exportation.
Anglais et connaissance IMPORT - EXPORT indispensables.
Expérience de deux à trois ans dans même domaine appréciée.

2) Pour son service après-vente :

TECHNICIENS DE MAINTENANCE (REF. 680)

Titulaires B.T.S. ou D.U.T.
Ayant des connaissances approfondies en logiciel et matériel pour installation et maintenance de systèmes de traitement à base de calculateurs et périphériques associés.
Ce poste nécessite des connaissances en électronique, informatique et éventuellement physique.
Connaissances de langues étrangères, dont anglais, appréciées.
Voiture personnelle indispensable.
Déplacements en France et à l'étranger.

3) Pour la Direction des Etudes du département Informatique :

ANALYSTES PROGRAMMEURS (REF. 681)

Pour la réalisation de logiciels temps réel sur nos mini-ordinateurs.
Formation : Institut Programmation Paris : I.U.T.
Expérience : 1 à 3 années programmation en langage assembleur.

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS (REF. 682)

Titulaires B.T.S. ou D.U.T., débutants ou ayant une ou deux années d'expérience en Informatique.

Pour son établissement d'ORSAY

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS (REF. 683)

Titulaires du B.T.S. ou D.U.T., débutants ou expérimentés, pour l'étude et la mise au point de sous-ensembles et ensembles de télémesure.
Dégagés des obligations militaires.

Nombreux avantages sociaux par accords d'entreprise, dont prime de fin d'année. — Restaurant d'entreprise.

Adresser curriculum vitae avec prétentions, en précisant référence annonce, à Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE - 78370 - PLAISIR

Société de conseil
en forte expansion recherche un(e)

secrétaire général (e)

Ce poste, en plein développement, comportera la responsabilité de la comptabilité, du contrôle de gestion (suivi des chantiers des ingénieurs), des relations bancaires et de l'Administration Générale de la Société, ainsi que la Direction du Secrétariat.
Les candidats(es) doivent avoir une bonne formation comptable et une expérience d'au moins 3 ans de la fonction, leur permettant d'être rapidement opérationnels.
Rémunération de départ de l'ordre de 80.000 F.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1483 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

P.M.E. secteur services
recherche

CADRE COMMERCIAL

Formation école supérieure de commerce.
Age minimum 30 ans.
Pour lancement, développement et distribution produit encore neuf sur marché porteur.

LARGE AUTONOMIE
dans département à créer.
Il sera répondu à toutes les demandes.

Ecrire sous référ. 1975 à : INTER P.A. - B.P. 508, 75066 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Incendie-Accident gan assurances
LA DEFENSE
recherche

PROGRAMMEURS-ANALYSTES

Diplômés IUT ou équivalent.
Débutants ou ayant 1 an d'expérience.
Connaissance COBOL et JCL 370/OS appréciée.
13ème mois - prime de vacances - Horaires mobiles - restaurant d'entreprise.

Adresser C.V., *photo et prétentions* : Monsieur MAINGUET, Service Recrutement Tour GAN Cedex 13 - 92082 PARIS-LA-DEFENSE.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE

AUGMENTATION MINIMUM ANNUELLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES : 30 %

INTERTECHNIQUE QUI EST BÉNÉFICIAIRE DU PLAN DE CROISSANCE DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

recherche :

Pour la Direction Commerciale Informatique :

pour faire face au développement de ses ventes d'ordinateurs REALITE 20

— INGÉNIEURS COMMERCIAUX

(REF. 677)

— INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

(REF. 678)

Confirmés en Informatique de gestion temps réel. Diplômés Grandes Ecoles.

Nombreux avantages sociaux par accords d'entreprise, dont prime de fin. d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. et prétentions, en précisant référence annonce à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

Nous sommes:

Une importante Entreprise de T.P. filiale de l'un des premiers groupes Français de bâtiment et travaux publics, implanté au Petit Clamart (banlieue Sud-Ouest) et travaillant sur quatre continents (C.A. 60 % à l'exportations).

Nous recherchons:

un adjoint service assurances

Profil souhaité :
- Licence en droit ou équivalent,
- quelques années d'expérience des assurances si possible en T.P.,
- bon niveau d'Anglais. Réf. M1

un attaché service administration-personnel

Profil souhaité :
- Licence en droit ou équivalent,
- débutant, ayant goût pour problèmes concrets de personnel et contacts humains,
- connaissant l'Anglais. Réf. M2

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/CUI TRANSMETTRA

---

juriste confirmé

Très importante Société, C.A. 2 milliards, concevant, produisant et commercialisant des matériels de haute technicité, cherche à renforcer le potentiel de sa Direction Juridique en proposant à un JURISTE CONFIRMÉ d'apporter son concours à l'Equipe en place.

Il pourra faire valoir un capital de 7 à 8 années d'expérience acquise en Entreprise où il aura eu couramment à traiter du Droit des Affaires des contrats, des problèmes juridiques généraux d'une Entreprise de taille importante.

Une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit est nécessaire.

Envoyer C.V., rémunération souhaitée sous référence 3288-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Importante Société de Produits Chimiques
(Banlieue Sud-Ouest de Paris)

INGÉNIEUR

POUR LA MISE EN ROUTE D'INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX ET DE TRAITEMENT DES GAZ A L'ÉTRANGER ET EN FRANCE

Une formation ENSAM, IDN, IGC, ENSEEIG et des connaissances en électricité sont nécessaires. Quelques années d'expérience du travail de chantier sont souhaitées, de même qu'une bonne connaissance de l'anglais.

Des DEPLACEMENTS sont à prévoir dans toutes les parties du monde.

Adr. lettre manus. avec C.V. dét. en précisant rémunération souhaitée à n° 58.397 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, q. tr.

Société
NORBERT BEYRARD FRANCE
Etudes économiques, financières
Génie Industriel
spécialisée dans assistance technique aux pays en voie de développement, 68, rue Pierre-Charron, Paris-8e
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant sérieuse formation économique et dans la mesure du possible expérience en matière de finances publiques.
Pouvant envisager séjours à l'étranger.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons

Quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :

— Une formation complète.
— Une activité prenante.
— Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecr. n° 2884 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 PARIS

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
— SOIT de bonnes études.
— SOIT la preuve leur personnalité.

Société d'informatique proche banlieue Sud recherche pour travaux Logiciel sur systèmes temps réel

INGÉNIEURS

Grande école ou équivalent, même débutants
Env. C.V., photo et prétentions : T.I.T.N., 1, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

Laboratoire pharmaceutique PARIS, recherche

PHARMACIEN

35 ans minimum, ayant plusieurs années d'expérience fabrication, opérations pharmaceutiques. Serv. génér. usine. Ecr. à 739.811 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE banlieue Ouest recherche

TECHNICIENS BTS

Contrôle industriel et régulation automatique. Dégagés obligations militaires

Env. C.V., et prétent., n° 58.455, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

AEG TELEFUNKEN FRANCE S.A.
recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS
ou
TECHNICIENS SUPÉRIEURS
Parlant ALLEMAND

Ayant 3 à 5 ans d'expérience de la vente et du contact clientèle pour vente matériel industriel en particulier moteurs et cables électriques.

Travail à PARIS
Fréquents déplacements en province.

Avantages sociaux
Frais de déplacements payés

Adr. C.V., photo et prétent., à AEG TELEFUNKEN Service du Personnel 6, boul. du Général-Leclerc, 92115 CLICHY

SOCIÉTÉ ENGINEERING
recherche

PROJETEUR EN BÉTON ARMÉ CONFIRMÉ

5 ans de pratique minimum pour études d'exécution de bâtiments industriels.

Référ. antérieures en B.E.T. ou entreprises exigées.

Connaissance langue anglaise appréciée.

Séjours Outre-Mer de courte durée à envisager.

Ecrire avec C.V. détaillé, prét. et photo sous n° 56.992 à : CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Cie GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
LE PLESSIS-PATE
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

recherche

INGÉNIEURS-CHEFS DE PROJET
POSITION II

Diplômés grandes écoles, connaissances Hardware et Software nécessaires pour études de systèmes temps réel à base de micro-processeurs quelques années d'expériences exigées.

Adresser manuscrit et prétentions à Direction du Personnel.

GROUPE DE SOCIETES pour projets internationaux

INGÉNIEURS-LOGICIELS

IRIS 50, MITRA 125, M.M. T-2, SOLAR-MITRA 15, P.D.P. 11, 3 à 4 ans expér. temps réel, aptitudes à la direction de projets. Salaire : 130.000 par an. C.J.C., 9, r. Hanovre-2e. 227-09-79.

---

lambert distribution

filiale d'un des grands groupes français de la branche matériaux de construction, recherche pour son siège à Nanterre

Chef du Service Crédit Clients et Recouvrement

Rattaché (e) au Directeur Financier, il (elle) est responsable de tous les problèmes de crédit clientèle (appréciation de la solvabilité, définition du risque, suivi de l'en-cours total) et de mise en recouvrement des créances. Il (elle) anime et contrôle 12 collaborateurs.

De formation supérieure ou équivalente, âgé (e) d'au moins 35 ans, il (elle) justifie d'une expérience confirmée de l'analyse et de l'évaluation du CREDIT OCTROYE A DES ENTREPRISES. Une bonne maîtrise de la gestion de comptes informatisés serait appréciée.

La rémunération annuelle de départ, non inférieure à 100 000 Francs, sera fonction du niveau d'expérience acquis.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 815 M à notre Conseil

centor — DEPARTEMENT EMPLOI 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

THOMSON-CSF

Jeune Adjoint (position I ou II) à Responsable des Relations du Travail

(Gestion du personnel, emploi, formation, sécurité, relations avec organisations syndicales)

Lieu de travail :
Région parisienne (Sud ou Sud-Ouest).

Nécessité d'une formation ou d'une expérience en rapport avec le poste.

Ecrire en joignant photo à M. DENOUX, 1, rue des Mathurins - 92222 BAGNEUX.

IMPORTANT GROUPE TRANSPORT ROUTIER
à activités diversifiées
recherche
pour son siège social situé en région parisienne

RESPONSABLE FISCALITÉ

chargé plus spécialement au sein de la direction administrative et financière, de l'élaboration des règles fiscales afférentes à chacune des activités et de l'arrêté fiscal annuel.
- niveau D.E.C.S.,
- expérience dans un cabinet juridique et fiscal souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 30684 B à BLEU PUBLICITÉ 41, av. du Château - 94300 Vincennes Q.T.

BANQUE PRIVÉE,
Siège PARIS,
recherche pour PARIS-PROVINCE

jeunes diplomés

de formation commerciale supérieure.

Mission :
Une fois leur formation technique assurée, ils feront leurs preuves dans l'une ou l'autre activité de la société, dans la perspective d'accéder ultérieurement à des postes de responsabilités dans le réseau d'agences.

Profil :
Goût du contact et de la vente.
Sens de l'organisation et de l'animation d'équipe.
Désir de se créer une situation d'avenir dans un groupe important.

Rémunération :
élevée en fonction de l'âge et de l'expérience.

Adresser c.v. + photo, sous référence 42302 M, à Havas Contact - 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE
proche banlieue sud
recrute

UN BIOCHIMISTE
niveau doctorat d'Etat

spécialisé dans le domaine des neurotransmetteurs cérébraux

Le candidat travaillera au sein d'une équipe de recherche multidisciplinaire de niveau international

Env. C.V. à EPRI, 128, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 PARIS, sous la référence n° 457.

GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
cherche

DIRECTEUR DE LA PROMOTION MÉDICALE

IL AURA LA CHARGE POUR LA FRANCE :

— De la conception et de la mise en œuvre des plans d'information sur les produits.
— De l'animation d'un important réseau de délégués médicaux (recrutement, formation, motivation, administration).
— De la réalisation des objectifs définis par le Groupe.

LES QUALITÉS REQUISES SONT :

— Une formation de niveau supérieur (grande école et équivalent).
— Une expérience de plusieurs années acquise dans un poste similaire de l'Industrie pharmaceutique.
— Une excellente connaissance dans les différents domaines de la Gestion.
— Il justifiera d'une aptitude de Dirigeant dynamique.
— Il sera âgé de 35 ans et plus.

Envoyer curriculum vitae à C. MARTY, 28, rue du Ranelagh, 75016 PARIS.

Nous recherchons pour départ immédiat

ANIMATEURS DE CLUBS DE VACANCES

Sports et Loisirs

FORMATION ASSURÉE PAR NOS SOINS
PRATIQUE DE L'ALLEMAND SOUHAITÉE

Prendre contact pour rendez-vous au 266-66-82

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
recherche

analystes financiers confirmés

pour son Bureau d'Etudes.
- 2 à 3 ans d'expérience,
- anglais indispensable.

Il sera accordé une préférence aux candidats ayant une bonne connaissance du secteur des constructions électriques, mécaniques et du pétrole. (Réf. 844/M)

gérant de portefeuilles obligataires

pour son service Liaisons avec les institutionnels.
- 1 à 2 ans d'expérience,
- anglais indispensable. (Réf. 864/M)

gérants de fortune confirmés

- expérience de 3 ans minimum de la gestion avec mandat des clients,
- anglais souhaité. (Réf. 864/M)

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence correspondante à

SOFAC
11, rue Troyon - 75017 Paris.

SEREG
Schlumberger

DEPARTEMENT COMPTAGE DES LIQUIDES INDUSTRIELS

Pour répondre à nos besoins d'expansion nous recherchons un

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Nous lui confierons après formation sur nos produits la responsabilité de développer nos ventes dans les domaines :
- de l'instrumentation
- du comptage
- de la mesure et régulation.

Ce poste est basé dans la proche banlieue parisienne et couvre le secteur Nord-Est de la France.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à SEREG SCHLUMBERGER, B.P. 64 - 92152 SURESNES

DIRECTION GÉNÉRALE DES TELECOMMUNICATIONS
recherche

Ingénieur

DEBUTANT OU CONFIRME

pour l'étude et la conception de réseau de téléinformatique.
Profil : Ingénieur Grandes Ecoles ou formation universitaire équivalente.
Envoyer CV, photo et prétentions s/réf 5415

ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

Industrie chimique internationale cherche en Délégué Commercial toute France, vente PVC/PU, connaissant l'anglais, et un délégué commerc. sud France. Vte résines. Résid. Toulouse de préfér. CENAF, 742-27-46, 7, rue Chabanais, PARIS (2e).

E. G. L.
recherche

DÉPARTEMENT GESTION

1.) Ingénieurs ou équivalents, parfaite connaiss. DATA BASE expérimentés IMS/DL 1
2.) Analystes - Programmeurs expérimentés
— CICS/DL 1/Cobol/Dos ;
— CICS/Assembl./OS.
3.) Chefs de groupe programmation
Analystes - Programmeurs
Connaissances matériel HB série 66, IDS-PROTEE appréc.

DÉPARTEMENT MINI INFORMATIQUE
TEMPS REEL

1.) Ingénieurs diplômés 1 à 3 ans d'expérience en mini-calculateurs (Mitra, Solar, T 2000, etc.
2.) Ingénieurs télécommunications ou équivalent.
Expérimentés centraux téléphoniques pilotés par calculateur.

Ecrire avec C.V. et prétentions ou téléphoner pr R.-V. : E.C.L. 55, rue Hermel - 75018 Paris. 259-10-48.

Dans le cadre de son expansion, imprimerie publicitaire située à Asnières cherche en jeune collaborateur pour renforcer son équipe technico-commerciale. Présentation, dynamisme et ambition seront les critères de sélection. Ecr. avec C.V. et photo à Mme Anceaux, 6, rue Louis-Armand, 92600 ASNIERES

Société industrielle proche banlieue Ouest, 400 personnes, recherche
RESPONSAB. du PERSONNEL et du SECRETARIAT
Expérience souhaitée. Ecr. avec photo et C.V. à INTERMEDIA (réf. 406), 69, rue La Fayette, PARIS-9e, qui transmettra.

Niveau PUBLIC-RELATION pour situation grand standing. Ecr. à 5.193 à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

C.J.F. organise UN STAGE pour recruter CONSEILLERS COMMERCIAUX
— Forte personnalité,
— Goût contacts à haut niveau,
— Situation d'avenir,
— Rémunération importante.
Pour Rend.-vs : 574-20-64/27-32.

INGÉNIEURS ELECTRONICIENS
Expérimentés composants pour :
— Expertises et études technologiques composants actifs ;
— Etudes de spécification ;
— Diagnostic des défauts ;
— Physique des semi-conducteurs.
Disponibles rapidement
DEBEAUPUIS - 292-28-73
78, bd des Batignolles, Paris-17e

---

représent. offre

SOCIÉTÉ ALLEMANDE
cherche

REPRÉSENTANTS dans toute la France

pour la vente des abonnements d'informations marketing industriel. Statut multicarte, commission intéressante.

Ecrire sous n° 2346 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

---

secrétaires

SECRETAIRE COMPTABLE
Connaissance Publicité
Capable contrôle devis, vérification factures, contacts fournisseurs et suivi de comptes clients.
Téléphon. le matin ou 266-25-54

Service de Médecine Interentreprise de travail NANTERRE - rech. SECRETAIRE MEDICALE connaissant sténodactylo.
Tél. pour rendez-vous : 204-08-76

ÉTOILE
Cabinet
CONSEILS EN BREVET
recherche

PARFAITE
SECRÉTAIRE TRILINGUE
Anglais-Allemand

Cabinet WEINSTEIN
20, av. Friedland, Paris-8e
Tél. 227-22-31

BOULOGNE (92)
SECRETAIRES bilingues ANGLAIS
33 h par semaine, 6 h par jour alternées, 1 samedi sur 2.
Tél. pr rendez-vous : 609-95-95.

Société à NEUILLY
recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

Sténo française demandée.
Sténo anglaise souhaitée.
Il est indispensable qu'elle sache traduire et rédiger couramment et sans faute l'américain.

Travail varié faisant appel à l'initiative ; une expérience professionnelle est nécessaire.

Très bonne situation en vue pour personne travailleuse dans groupe dynamique.

Adresser C.V. et indiquer prétentions sous référence 255 : CEPIAD, 2, rue Joseph-Sansboeuf - 75008 PARIS.

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

REPRODUCTION INTERDITE

demandes d'emploi

J'AI 28 ANS
DIPLOMÉ : E.S.C.P. + D.E.C.S. + O.G.E.

5 ans expérience en cabinet expertise comptable et gestion dans Société Publicité. Anglais et allemand parlé, écrit.

JE RECHERCHE
CABINET EXPERTISE COMPTABLE

pour missions diversifiées dont organisation et conseil gestion P.M.E.

Salaire 110.000 par an. Libre de suite.

J.-C. PETER - 4, rue Fontaine, 75009 PARIS. Tél. : 285-82-20.

SECRÉTAIRE DACTYLO
DIRECTION COMMERCIALE

Bilingue français/anglais recherche poste sur PARIS
Expérience 2 années matériel médical.
Salaire demandé : 5.000 F mensuel.
Libre sous un mois.

Ecrire sous n° T 4.513 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ORGANISATION, GESTION et INFORMATIQUE

10 ans d'expérience professionnelle.

Excellentes références Industrie et Distribution. Bonnes connaissances en Assurances. 37 ans formation d'Ingénieur + IAE et anglais. Très mobile. Libre rapidement (R.P. de préférence). Recherche poste de responsabilité ou en création.

Rémunération actuelle 140.000 F/an.

Ecrire N° 8.957, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

ADJOINT DIRECTION
MARKETING-VENTE
29 ans

- Formation business-school ;
- 6 ans expérience produits grande consommation dans multinationale ;
- Anglais + espagnol.

recherche

SITUATION RESPONSABILITÉS
en France ou étranger.

Ecrire n° T 4.515 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

TRANSPORT
CADRE SUPÉRIEUR - 55 ans

30 ans expér. transit douane, comptable de formation. Grande expérience financière et administrative. Recherche création de poste transport chez P.M.E. Libre rapidement.

Ecrire n° 8.684 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transm.

VENDEUR CHEMISERIE PRET A PORT. GRAND LUXE
Homme
40 ans, excellente présentation. Anglais. Sérieuses références. Cherche situation stable. Quartier St-Honoré de préfér. ou 8e arrdt. Libre dans 1 mois. Ecr. n° 6003 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

INGENIEUR CADRE II
43 a., formation Arts et Métiers, mécanique, électrique, hydraulique, régulation, traitement des eaux. Cherche poste Direction technique France ou étranger. Ecrire Publ Inter, 75, r. Voltaire 92300 Levallois. - Réf. 22156

J.F., 26 ans, école de tourisme plus 4 ans d'expér., parlant anglais. Paris, banlieue Nord. Tél. 989-61-54

H., 38 ans, cadre administ. formal. sup. comm., anglais espag., 14 ans expérience, ADMINISTRATION VENTES dont 9 ans à l'export, spéc. transp., transit, douanes, banque, assur. Disp. immédiatem. Ecr. n° 2488 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Assistante sociale dipl., 30 ans, 6 ans d'expérience dont 5 en polyvalence de secteur, cherche poste plein-temps en entreprise. Ecr. n° 8944 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Coordonnateur, 31 a., BAT-TCE ch. empl. rég. paris., Bretagne Ecr. n° 2483 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JURISTE, 26 ANS
Maîtrise en droit des affaires, DESS droit des affaires, dipl. de juriste conseil d'entr. (DJCE), anglais, étudier. ttes proposit. Ecr. n° 8.935, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORT-EXPORT
J. N., Fran., résid. R.F.A., parl. angl., allem., ch. poste respons. rég. Sud-Ouest/Midi. P. BUTIN, ISEBEKSTRASSE 32 D-2 HAMBURG 50.

SPÉCIALISTE VENTE PAR TÉLÉPHONE
33 ans, autodidacte, EFFICACE, dynamique, recherche JOB à 5.000 F × 13. Ecr. n° 6.698, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur Bureau d'Etudes et Président Chambre Commerce italo-africaine, 36 ans, grande expérience bâtiment et pays arabes, cherche emploi Export. Hautes responsabilités, préférence basé PARIS - Ecrire : B.P. 28 - 95160 Montmorency.

J.N. 23 ans, maîtrise de gestion Dauphine + lic. anglais. EXPERIENCE distribution, achat, étudie toutes propositions. Ecr. : M. DAUDIER C. 44, rue Stephenson, 75018 Paris Téléph. : 076-72-07

J. Fem., 38 ans, maîtrise droit privé, certificat d'études supérieures de droit social, ét. ttes propositions - Téléph. : 780-20-90

Jeune I.U.T. gestion person. 4 ans expérience dans fonction, étud. toutes propositions. Ecr. Havas Béziers, n° 890110.

Cadre 36 a., respons. Marketing, libre suite, étud. toutes propositions. P.M.I.-P.M.E. désirant se développer, Paris ou RER. Ecr. s/n° 62013 Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris

Jeune Fille 23 ans, célibataire, diplômée E.S.C., diplômée des chambres de commerce anglaise et espagnole, étudie toutes propositions d'emploi, préf. import-export, tourisme. Ecr. : N 20144 HAVAS BORDEAUX 33075

CADRE, 28 ans
Lic. Droit + I.A.E. + CIFFOP Anglais correct. 4 a. exp. de la fonction personnel, ch. emploi correspondant, reg. Rhone-Alpes. Ecr. 81.674 M. REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SPECIALISTE INFORMATION RELATIONS PUBLIQUES
5 ans expér. profess. collectivité locale, aménagement, ch. poste secteur similaire ou agence RP Pub. ou journaux d'entreprise, et ttes possib. collaborat. Free-lance, temps partiel, vacation. Ecr. à T 04.474 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

capitaux ou proposit. com.

A céder Société d'études et de réalisation de matériel électronique de pointe (pour administration et industrie privées). Très forte rentabilité. C. A. : 9 millions de francs. Ecrire à : A.M.P. (n° 4.698/AL), 40, rue Olivier-de-Serres. — PARIS-XVe, qui transmettra.

Demande

travail à domicile

Rech. à domicile tous travaux dactylo et secrétariat. Téléphone 256-66-11, P. 573, jusqu'à 17 h.

propositions diverses

Professionnelle de soins esthétiques ass. détente et décontraction par relaxation et massages. TEL. : 543-04-37.

autos-vente

5 à 7 C.V.

A vendre GS 1220 CLUB, juin 1977, 12.200 km, beige, ess.-gl. arr., radio. fr. b. état. 21.400 F. FAUDOUAS, 139, rue Nationale, 75013 PARIS 583-02-08

12 à 16 C.V.

ALPINE V6 - 78
10.00 km, gris métal. Tél. 844-59-59

+ de 16 C.V.

Une Rover ?

3.500 - V.8
voiture de l'année 1977
JACQUES SAVOYE
237, bd pereire, Paris 17e
574.82.60

box-parking

Particulier ach. à Particulier box, garage, proche rue Flatters, dans le Ve arrdt. Ecrire n° 6.000, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

AV. FOCH - Près imm. standg rénové, prestations luxe, vidéo, vide-ordures, tout confort. VASTE et LUXUEUX 3 P.+ JARD. 150 m². S/pl. mercredi, jeudi, 15-18 h., 77, rue des BELLES-FEUILLES - 870-93-07.

SUR ARBRES ET VIGNES DE MONTMARTRE
Calme, Sud, 130 m², confort, gd living de 60 m²+2 grandes chambres, bains, impeccable - PERDRIX - 076-17-02.

PRES MURAT, 5 P., 126 m², 3 chbr. dont 2 indépend. sur jard., 800.000 F - 535-86-37.

AV. FOCH. Près immeuble stdg PRESTATION DE LUXE vidéo, vide-ordures, tout conft. GD 2 P. S/jard., 545.000 F. GD 2 P. S/rue, balc. 598.000 F. RENOVES PAR ARCHITECTE Sur place, mercredi, jeudi, 15 h. à 18 h., 77, rue des BELLES-FEUILLES - 870-93-07.

EXCELLENT PLACEMENT
neuf, jamais habité, studette, 103.000 F, location assurée 8.400 F par an, 139, rue des Pyrénées. Tous les jours, de 14 h. à 19 h. Tél. : 370-04-70.

PLACE EGLISE-D'AUTEUIL
Pptaire vd 2 p. + petite pièce, cuis., wc, entrée, imm. rénové. Tél. : 720-66-67.

20e. Propr. vd ds imm. ravalé gd appt en L, 4 p.+3 ptes p., entr., c., bs, wc, tél., soleil, vue sur Paris. 215.000 F. T. 636-77-95.

Me Pte-Charenton. B. imm. 1920 2 p., cuis., s. bs, wc, prox. bois, 130.000 F - Cleri. - 373-05-81.

ETOILE. Imm. de stdg, séj. + chbre, cuis., s. bs, wc, 270.000 F. 278-09-46.

15, RUE DE SURENE
LUXUEUX 3-4 PIECES, 2 sanitaires, tapissé tissus, 5e et dernier étage. - Visite mercredi, jeudi, 14 h. à 17 heures, ou 588-75-61, après 20 heures.

MUETTE - 176 m² - Vaste réception, 3 chambres, 2 bains, cuisine, 2 chambres serv., imm. pierre de taille - 567-22-88.

NATION Part. vend 2 pièces très bon état 6e étage sans ascenseur, vue, soleil. Téléphoner pr rendez-vs : 344-24-03 ou 343-80-48

9e Particulier à particulier 3 pièces, confort, 5e ét. sans asc., très lumineux, grand balcon, 60 m2, 230.000 F. Visite samedi, dimanche : 5, rue FROCHOT (9e droite) Tél. 280-20-33

QUAI LOUIS-BLERIOT
STUDIO douche, w.-c., cuis., 22 m2, excellent état, immeuble ancien. Prix 145.000 F. - 627-78-52.

MARAIS près place des Vosges
Me CHEMIN-VERT
Immeuble rénové, sur rue LIVING + 1 CHBRE + Bureau, entrée, kitchenette, s. de bains, agréablement aménagé, poutres, chauffage central, téléphone. 15, RUE DE BEARN Mercredi, jeudi, de 15 à 18 h.

Xe. Rue de Paradis. Studio R.C. tout confort, locat. assurée. 85.000 F. - 504-22-56 le matin.

JULIETTE LAMBER
Sur rue et cour rez-de-ch., ensoleillé, 4 belles pièces à moderniser, 110 m². CONVIENDRAIT à prof. libér. JOUBERT ET ANDRE Tél. : 266-67-06.

TROCADÉRO
Imm. neuf très grand standing. 2 pces, 67 m², SUR JARDIN. 48, R. DE LONGCHAMP (16e). Tél. : 720-17-54.

AV. MONTAIGNE
DIRECT. PROPRIETAIRE
2-3 p., 3e cour, asc. A rénover. 400.000. H. bur. : 734-99-75.

16e, VERDURE
Très bel hôtel particulier. Jardin. Piscine - 225-20-77.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 m² à 235 m². Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 heures ou 227-91-45 et 735-98-37.

GEORGE-V
7 p., 210 m², 4e étg., tout conft. garage, 4 chambres de service. MICHEL & REVL - 265-90-05.

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
DIRECT. PROPRIETAIRE
Grand studio 41 m² à rénover, 6.000 F le m², Prix 250.000 F. Heures bureau : 734-99-75.

9e - RARE, SUR
SQUARE BERLIOZ
Beau 4-5 p., 145 m², plein soleil, verdure, possib. profession libérale. Tél. Propr. : 11 h. à 17 h. : 526-30-54.

SUR AV. MONTAIGNE
MERVEILLEUX 158 M2 +balcon, étg. élevé. Plein soleil. SAINT-PIERRE - 563-11-88.

Paris Rive gauche

RUE DE SEINE
Beau studio, tout confort, refait neuf - 575-00-43.

PLACE SAINT-MICHEL
Vue sur la Seine, pptaire vend appt 135 m², occupé, bel imm. P. de taille - Tél. : 723-49-93.

PORT-ROYAL - 2-3 P., wc, s. de bains, cuisine, ascenseur, 350.000 F - 770-73-77 le matin, ou 522-95-20.

SQUARE NECKER
proche MONTPARNASSE
Imm. neuf, VRAI 2 PCES Sud, balcon, tél., 546.000 F, cave et parking compris - GEFIC, Mme MORANGE, tél. 723-78-78.

VIe - AVEC JARDIN
Dans immeuble classé, génial appt 220 m², 3 bains, parking. Prix 2.500.000 F - RIC. 02-44.

PASTEUR. Très bel imm., tout cft, appt 6 p., 4e étg., ppté 15 ans. Prix très intéressant. - 747-66-00, de 11 h. à 13 heures.

Métro PORTE-D'ITALIE
MAISON PARTICULIERE 1925 chauffage central 4-5 p., 100 m² + 30 m² aménageable, jardinet. 430.000 F - 535-56-92.

Bd ST-GERMAIN, Me ODEON
Duplex 140 m² + terrasse, chb. serv., 5e et 6e étg., asc., tél., ch. central. Propriétaire : 857-36-80.

A VDRE PARIS Atelier-Studio duplex 40 m², construction ancienne. Particulier à particulier. Téléphone : 222-14-86.

CAMBRONNE
Sur rue calme et jardins, immeuble neuf grand standing,
GRAND 4 P., 101 m2
+ LOGGIA - 650.000 F
VISITE SUR RENDEZ-VOUS
766-13-14

ATELIER DUPLEX 16e siècle
70 m2, tt conft. Mercredi-jeudi, 11-18 h : 10, rue Domat (5e)

7e BEL IMMEUBLE ANCIEN Dble liv. + 2 ch., cuis., bns
TOUT CONFORT - 100 M²
TEL. : 266-67-06

5 P. ODEON 135 M2
IMMEUBLE DIRECTOIRE CHARME PROVINCIAL
577-38-38

GOBELINS SOLEIL VERDURE
6-7 pièces, cuis., tt cft, 150 m2, terrasse en duplex 250 m2, cave, box - 321-81-11.

MONTPARNASSE
Gd studio tt conft, impeccable, balc., tél. 270.000 F sur place jeudi de 11 à 14 h. 53-55 av. DU MAINE. Tél. le matin et après 19 heures : 554-34-81

PLACE D'ITALIE
Dans immeuble rénové IDEAL PLACEMENT
STUDIOS et 2 PIÈCES
tout confort. Prix intéressant. Le propriétaire : 265-11-66

CONVENTION
beau studio, tt cft, bains, cuis., 5e étage, asc., tél., très clair Sud. - 770-75-62

7e, VARENNE
dans IMMEUB. BOURGEOIS 4e ETG. PLEIN SOLEIL A AMENAGER. Superficie
35 m2 ENVIRON
POSSIBLE BAINS, W.-C.
PRIX 199.500 F
Sur place jeudi 14 h. à 18 h. 59, RUE DE BOURGOGNE ou TEL. 723-96-05

Près place Italie. ODE. 35-10
MAISONNETTE
4 p. + studio. Jard. privé

6e, SAINT-MICHEL
300 m2, 3e étage. Imm. grand standing possibilité professionnel, 567-22-88

Région parisienne

VINCENNES - PRIX EXCEPTIONNEL, double living, 1 chambre, garage. - 622-02-17.

PARC DE SCEAUX Me. Part. rés. calme, jdins, 4 p, 72m² réc. 280.000 F. 350-15-39 et 702-19-27.

HERBLAY. Vue sur Seine. Appt 4 p., standg, piscine, tennis, club house, dans résidence - Prix 380.000 F. Tél. 417-03-10.

FONTAINEBLEAU
Plein Centre - Proximité immédiate commerces, neuf, jamais habité, STUDIO 25 m², imm. gd standg, parkg ss-sol. Tél. : 538-52-52.

Louveciennes, dans jardin, près gare, neuf, décor et équipem. lux. Tél., gar. : soit duplex 5 p. 630.000 F, soit liv. + 2 chb 490.000 F - Téléph. : 229-52-98.

BOULOGNE - 3' Me. 3 LIVGS, 5 CHBRES, 2 bains, TELEPH., SOLEIL - 723-49-68.

PARLY 2 Type 2, 105 m2, séjour 30 m2 + 3 ch., 2 s. de bains, 2 entr., loggias, park. DEGUELT, 926-98-89.

PUTEAUX Bd Richard-WALLACE
2 P. cuis., s. bains, wc 45 m2 chauff. cent. 2e ét. Soleil. ETAT NEUF - Tél. 266-19-00.

ST-MAUR R.E.R.
6 bis, avenue Littré. Dans immeuble récent - Studios 2-3 pièces cft. Prix intéressant. Jeudi, vendredi, 16-19 heures ou téléphoner : 574-54-04.

NEUILLY
6 pièces, 165 m², 2 bains, bel immeuble pierre de taille. - Vis. mercredi, jeudi, 14-17 h., 20, RUE DE CHARTRES.

CHATOU - Près R.E.R.
Vd F 4 dans imm. 2 étages. Résid., calme. Prix : 280.000 F. Tél. 071-08-01, à partir 14 h.

Province

Vds bord de mer studio 75.000 F TS garage 190.000 F Autres Agence Samalt, 6, rue Plan-du-Perc, Montpellier 34000.

Urgent. Propriétaire vd directement dans un vieil immeuble du Vieux-Nice 2 pièces confort, 50 m². Prix total 100.000 F. Ecrire à LADURELLI Achille, 12, rue Blanche, 75009 PARIS.

COTE D'AZUR VAROISE AU PIED DU MONT-FARON

Avec vue panoramique sur la rade. Située dans un magnifique parc naturel de 6.800 m²,

Une élégante résidence

LE CLARV

comprenant quelques appartements au confort raffiné dotés de vastes balcons et de jardins privatifs.
Appartements du T 1 au T 7 avec duplex. Visite sur place de 14 h. 30 à 18 heures, sauf dimanche. Samedi toute la journée boulev. Escudier (prolongement de l'avenue G.-Richard). Tél. (94) 41-54-88 et sur rendez-vous : (94) 93-05-78.

Immobilier (information)

LOCATION SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Me Opéra, 84, rue d'Alésia, Me Alésia. Frais abonn. 350 F. - 266-32-84.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

---

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Viagt ans de vie économique française. A vendre collection compl. de la rev. « Entreprise » sous couverture. Plus de 1 000 numéros. Téléphone : 723-43-92 le soir à partir de 20 heures.

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté
literies, salons, toutes marques.
MOBILIA
TEL. : 322-56-41,
30, bd de Vaugirard, Paris-15e (à 60 m. gare Montparnasse).
ou
9, avenue d'Italie, PARIS-13e. TEL. : 535-42-58.

Relations

Parmi nos adhérents se trouve celui ou celle que vous cherchez
ALISON CLAY
conseil matrimonial
Rencontres - Mariages - Loisirs vous propose sa nouvelle formule club. Ecrire ou téléphoner : 256-04-02 35, rue La Boétie, 75008 Paris.

Artisans

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, plomberie, électricité, menuiserie et peintures. TRU. 80-75.

Arts

GALERIE SUISSE DE PARIS 17, rue Saint-Sulpice, Paris-6e. Vernissage aujourd'hui à 18 h.
BURSCH : gravures
STERLING : sculptures
ULRICH : sculptures
WILLI : aquarelles
Ouvert 1 mois du mardi au samedi de 12 heures à 19 heures

Bibliophilie

Part. vd solde d'une collection exception. ouvrages 18e-19e S. Prix intéressant. Tél. 242-30-00, de 9 h. 30 à 17 heures.

Bijoux

J.C.S. PAIE CHER DIAMANTS. - 328-67-91

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

ACHAT TOUS BIJOUX OR, brillants. 136, rue Legendre. Me Brochant. Tél. : 627-36-13.

Cours

Cours d'anglais en Angleterre. 14 à 19 a. Séj. ds famille angl. Pour ts renseig. écr. : « Cours d'anglais », 9, Russell Road, Birmingham, 28, England.

Improve your english on a Devon Farm. Tuition by qualified teachers. Write to Mason, North ward farm, Bere Alston, Devon, England.

INSTITUT FRANCAIS DE LANGUES VIVANTES
cours audio-visuel privé
Démonstrations gratuites, 46, bd Saint-Michel, Paris. T. 329-02-88.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Œnophilie

Part. vd solde d'une collection bouteilles, except. gds crus, gds millésimes. 242-30-00 9 h. 30-17 h.

Psychanalyse

UNE AUTRE PSYCHANALYSE
L'ANALYSE SPONTANEE
GEISSMANN. 705-62-14.

Cérémonie

UN BEAU MARIAGE
UN BANQUET REUSSI
SALLES pour toutes REUNIONS
UN CADRE, DES PRIX
à 40' DE PARIS.
TEL. : 404-42-01.

Musique

PIANO CENTER

toutes les meilleures marques mondiales

PIANOS-ORGUES

« LOCATION-VENTE PIANO-BAIL »
en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution, location, transport).

PARIS-OUEST : pianos TEL. : 782-75-67.
PARIS-EST : pianos, orgues TEL. : 857-63-38.

Décoration

AGENCEMENT DECORATION pose revêtement, sols/murs, cuisines, meubles sur mesure.
Travail rapide et soigné. ROLLIN. TEL. : 287-84-50.

Moquette

MOINS CHER
30 A 60 %
sur 10 000 m2 moquette belles qualités, variées laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

Psychologie

Vous avez des problèmes, et vous avez besoin d'aide. Grâce à une méthode que nous avons mise au point en collaboration avec des psychologues : la graphopsychothérapie, nous pouvons vous aider. Les premiers essais sont gratuits.
Tél. : 362-53-34.

DYNAMIQUE DE GROUPE
Groupes thérapeutiques. Tél. 633-63-17 et 948-32-71.

Psychanalyste indépendant d'orientation reichienne. Tél. : 589-94-76.

Enseignement

ÉCOLE NOUVELLE DE GESTION ET DE DROIT DES ENTREPRISES

Préparation aux Examens d'Etat de l'EXPERTISE COMPTABLE
DECS intensif
CES intensif
MARGENCY
MÉRIBEL

ECOLE NOUVELLE DE GESTION ET DE DROIT DES ENTREPRISES
35, bd de Strasbourg - 75010 Paris

Maître Ruckebusch
depuis 30 ans

à PARIS
5, rue du Cirque
(Rond-Point des Champs Elysées)
Tél : 720.02.78/720.02.97

à LILLE
4 & 6
rue Jean Bart
Tél : 54.86.71/54.77.42

propose avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres entre personnes libres se distinguant par le bon équilibre, l'intelligence du cœur, l'excellence de l'éducation, selon leurs aspirations et leurs valeurs communes.

Antiquités

Particul. vend meubles, sièges, pendules, porcelain., flambeaux, luminaires, Reramis d'époque XVIIIe siècle, début XIXe siècle qualité exceptionnelle. px intér. Tél. : 242-30-00 9 h. 30 à 17 h.

Appareils ménagers

2 SUPERBES AFFAIRES

- Gdes marques, neuf garanti NOTTES ASPIRANTES cuisine modèle à recycler, valeur 850 F. PRIX : 280 F.
- AUTO-RADIOS cassettes touches pré-réglées-complet avec accessoires. Valeur 575 F. PRIX : 320 F.

CIRATEL : 49, rue de la Convention : 578-09-44.

Institut de beauté

Professionnelle de soins esthétiques ass. détente et décontraction par relaxation et massages.
TEL. : 543-04-37.

Spécialités culinaires

Achète ailerons de requin séchés vessies de poisson bêches de mer abalones. Ecr. Hang Cheong Trading Co. G.P.O. Box 7609 Hongkong.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

GRÈCE - TURQUIE
A LA VOILE

Prenons 3/4 personnes A BORD DE NOTRE KETCH pour CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE

INITIATION PERFECTIONNEMENT FARNIENTE
TEL. : 524-04-29.
ENTRE 19 H. ET 20 H.

STE-MAXIME. Bord mer immédi. Villa 4 ch., jardin (réf. 571. Août 9.650 F, sept. 3.150 F. Ag. Provençale, 83120 Ste-Maxime.

CORSE
Plage LOCATION studios, appts neufs de juin à septembre. Prix 600 à 1 000 F par semaine tout compris. Accueil par ppriétaire. Sur place ts comm., excurs., poss. voyage charter. Voyages CORSES. 58 bis, Ch.-d'Antin, 75009 Paris. 526-22-72, lic. 76043.

SAINTE-MAXIME Côte d'Azur. Encore disponible pour : Juin - juillet - août septembre studios, appts, villas. Ag. PROVENÇALE, 83120 Ste-Maxime.

MINORQUE (Baléares) tout cft, chalets bord de mer. Tél : 722-04-44, les après-midi.

STE-MAXIME, villa bord de mer, 9 P., tél., jardin, garage. Juin : 4.000 F, août : 10.000 F. Tél. : 344-36-52.

LOCATION CAP-D'AGDE
Appts neufs, studios, 2 pièces, 3 pièces. Px studios juin 300 F. juillet/août 1.050 F. septembre 500 F par semaine tout compris. Px 2 pièces juin 400 F. juillet/août 1.550 F. septembre 750 F par semaine tour compris. Prix 3 pièces juin 500 F. (juillet/août 1.750 F. septembre 900 F par semaine tout compris. Piscine, supermarché, boutique, foyer d'animation. Renseignem. et réservations : SAINT-LOUP avenue des Soldats, 34300 Cap-d'Agde T. (67) 94-20-50.

Finistère-Sud. Hôtel Bon Accueil-Chateaulin ** NN. Neuf, repos, pêche, campagne, plages. Vacances idéales. Demandez documentation. Tél. (98) 86-15-77.

A louer bord mer pour vacances familiales à 50 km Copenhague et de la Suède, villa tt cft avec jdin. Prom. forêt, prox. fjord, pêche mer ou lac, possib. équit. tennis, golf. Rég. int. touristiq. Ecrire : Tourisbureau Asserbo-Liseleje, Asserbo, DK Frederiksvaerk. - Téléphoner : Liseleje 03-346164.

LOUE PETIT PAVILLON CARRY (13), Côte Bleue, pinède, proximité plage. Juin - Juillet - Septembre. Téléph. (91) 77-46-14, Marseille.

Loue ROYAN, villa grand stdg. 4 ch., cuis., séj., téléph. TLV près mer. Tél. (56) 42-41-07.

Morbihan, 25 km plage ds mais. confort, sur propriété. Pour 4 personnes, 2 chambres, grande cuisine/salle manger, salle de bains, w.-c., gar. Juillet 2.200 F. Août 2.500 F. Tél. : 905-11-73.

A ANGLES (Vendée), 6 km plages, location GDE PIECE. Cuis., salle à manger, eau ch.-froide sur évier, cuis. av. four, frigo, batterie cuis. compl., fer à repasser, etc. Lit 140 bien équipé av. couvert., garde-robe, w.-c. ds le jardin. 850 F juillet ou août. Espaces verts. Possib. garer voiture. Pêche. 250 F à la réservation. H. PECNEREAU Le Clos-Cottet, 85750 ANGLES.

STE-MAXIME (Guerrevieille). Ensemble résidentiel av. piscine, tennis. Villa récente jumelée. Vue mer (réf. 112), 2 chbres. Juillet, août : 7.000 F. Agence Provençale, 83120 Ste-Maxime.

ILE DE RE. A louer maison bord mer, près village, en juin et sept. (sem., quinz. ou mois). Tél. : (15) 46-09-84-73.

STE-MAXIME. Pr vos locations vacances consultez Ag. PROVENÇALE, 83120 Ste-Maxime.

LA LOUVESC, Ardèche. Alt. 1.050 m. Hôtel Relais du Monarque ** NN Pension 68-110 F net. Ouvert 1/5-1/10. Ecrire.

VAL-THORENS (73), 2.300 m loue stud. 4 pers. terrasse Sud sur piste. 932-98-60 par le 93.

WEEK-END à la CAMPAGNE en faisant de la GRAVURE. Logement ancienne chapelle. Centre de gravure Chamigny, La Ferté-ss-Jouarre. T. 022-06-57

Il reste encore des places pour compléter groupes voyages
MOSCOU : 3 au 7 mai.
ISTANBUL : 28-4 au 1er mai.
LISBONNE : 12 au 15 mai.
MALTE : 4 au 7 mai.
ROME : 4 au 7 mai.
Inscriptions et renseignements : TEL. : 285-02-85.

Echanges pour les vacances organisés spécialement pour vous dans le Royaume-Uni. Pour tte demande de brochures écrire à : J. T. Inter-European (Holidays Ltd), 3/4 Princes St., Truro, Cornwall, England.

Part. loue 3 mois été splendide appt 2 P., 65 m2, Porte-Maillot, 16e, meublé, style, calme, soleil. Prix : 7 000 F c.c., Koch, 1, rte de la Faisanderie 78 Le Vésinet.

AVEC LES CONFRÉRIES VINEUSES DE FRANCE
VENEZ AU MEXIQUE DU 27 MAI AU 8 JUIN

Vous découvrirez Mexico - Acapulco - la belle Province du YUCATAN, berceau de la civilisation des Mayas (Palenque - Campêche - Mérida, etc...).

Une grande journée des Vins de France sera organisée à Mexico. Participez avec nos Dignitaires et les Chevaliers de nos Confréries à ce merveilleux voyage.

Tous renseignements à :
l'Agence de Voyages Jacques Bélair
47, av. George-V - 75008 PARIS - Tél. : 720-12-48.

Circulation

HAUSSE DE TARIF POUR 3 000 PARCOMETRES

DELAI DE GRACE POUR LES INFRACTIONS LEGERES

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

AUJOURD'HUI

Service national

LE MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION A BESOIN D'ENSEIGNANTS

Le ministère de la coopération rappelle dans un communiqué que les jeunes gens soumis aux obligations du service national peuvent accomplir celles-ci dans les Etats étrangers au titre de la coopération.

Les dossiers de candidature doivent être normalement déposés six mois avant la date d'incorporation envisagée. Exceptionnellement pour la prochaine rentrée scolaire, les dossiers de candidature établis par les enseignants pourront être acceptés jusqu'au 30 avril 1978.

Le service de la coopération, ajoute le communiqué, a particulièrement besoin d'instituteurs, de professeurs agrégés ou certifiés dans les disciplines suivantes : lettres classiques et modernes, mathématiques, sciences physiques et sciences naturelles.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau commun du Service national de la coopération, 57, boulevard des Invalides, 75357 Paris Cedex 07, tél. : 577-02-77, poste 214 ou 695.

Documentation

UN GUIDE POUR LES ASSOCIATIONS

« *Environnement, infrastructures et industries* », tel est le titre d'un guide pratique à l'usage des associations que vient de publier le ministère de la culture et de l'environnement. Cette brochure de quatre-vingt-quatre pages grand format, illustrée de schémas, est le fruit d'une constatation. On s'est aperçu que les militants, même chevronnés, se perdent dans le labyrinthe des procédures applicables aux principaux équipements. Pourtant leur rôle est bien d'intervenir dans ces processus administratifs pour faire connaître leur avis et, éventuellement, pour infléchir le projet dans un sens plus « écologique ».

Pour les aider dans cette tâche, l'administration a décidé de les munir d'une sorte de *vade mecum*.

(*) Guide pratique à l'usage des associations; service de l'information, des relations et de l'action éducative (S.I.R.A.E.), 11, rue Saint-Florentin, 75008 Paris.

Circulation

HAUSSE DE TARIFS POUR 3 000 PARCOMÈTRES

Les tarifs de trois mille parcomètres situés dans le centre de Paris — de part et d'autre des grands boulevards — et dans le huitième arrondissement vont augmenter au fur et à mesure que seront modifiés les appareils de perception, indique le *Bulletin municipal officiel*.

Les nouveaux tarifs sont les suivants : vingt minutes, 1 F ; quarante minutes, 2 F ; une heure, 3 F ; une heure vingt minutes, 4 F ; une heure quarante minutes, 5 F ; deux heures, 6 F.

Avenue de Versailles, dans le seizième arrondissement, les tarifs de stationnement seront, pour les résidents, de 6 F pour dix heures et, pour les non-résidents, de 1 F par demi-heure jusqu'à 4 F pour deux heures.

DÉLAI DE GRACE POUR LES INFRACTIONS LÉGÈRES

Certaines infractions au code de la route relatives à l'équipement des véhicules et aux pièces administratives imposées aux conducteurs vont faire l'objet d'une procédure simplifiée supprimant la sanction administrative ou pénale si le contrevenant régularise sa situation dans un délai de cinq jours (*le Monde* du 22 décembre 1977).

Cette nouvelle procédure, dite « *injonction gratuite* » — prise dans un souci de simplification administrative — fait l'objet de deux circulaires du garde des sceaux et du ministre de l'intérieur, qui ont été adressées à tous les services intéressés.

Les infractions en cause concernent notamment les cartes grises, permis de conduire, attestations d'assurance, ou, dans l'équipement du véhicule, les feux signaux, plaques minéralogiques, rétroviseurs et essuie-glaces.

La nouvelle réglementation prévoit la remise au contrevenant d'un carton genre timbre-amende lui expliquant qu'il dispose de cinq jours pour régulariser sa situation. Il devra alors faire constater cette régularisation par une autorité de police et de gendarmerie qui y apposera son timbre ou visa.

Le contrevenant adressera ensuite le timbre-amende ainsi visé au service centralisateur, dont l'adresse figure sur le carton. Coût de l'opération : 1 franc (pour l'expédition du carton) au lieu de 25 à 250 francs antérieurement.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12.04.78 A 0 h G.M.T.

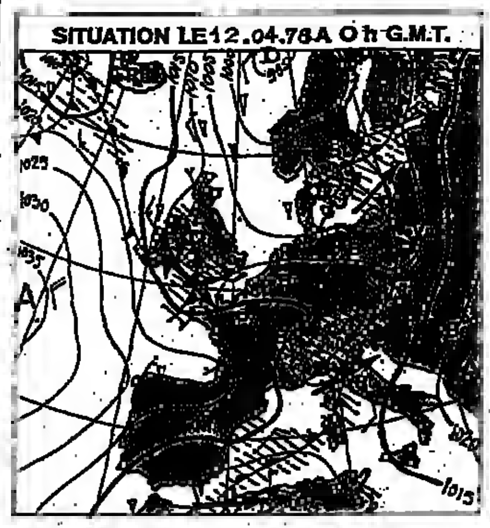

PRÉVISIONS POUR LE 13-IV-78 DÉBUT DE MATINÉE

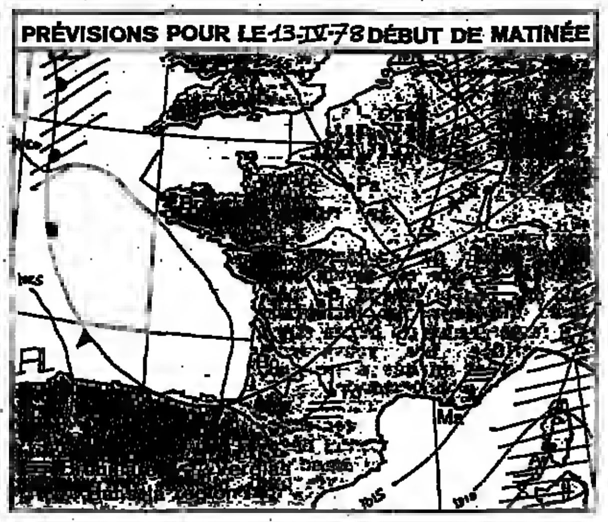

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 12 avril à 0 heure et le jeudi 13 avril à 24 heures :

Dans le courant perturbé assez froid de nord à nord-ouest qui circule des îles Britanniques à la France, la perturbation qui abordait mercredi matin l'extrême ouest du pays continuera à progresser vers le Sud-Est. Elle deviendra moins active jeudi sur les montagnes de l'Est et du Centre.

Jeudi, le temps restera très nuageux sur l'extrême sud des Alpes, le Sud-Est et la Corse, et des pluies orageuses seront encore observées principalement sur la Corse. Les vents resteront assez forts à forts de nord à nord-est près des côtes et les températures varieront peu.

D'autre part, une zone très nuageuse liée à la perturbation précitée se situera le matin des Ardennes et des Vosges au Massif Central et aux Pyrénées occidentales avec quelques pluies ou neige isolées. Ce type de temps persistera encore le soir sur le nord du massif alpin en s'atténuant. Après ce passage, sur le reste du pays, le temps sera encore un peu frais, mais moins froid que mercredi matin, avec un ciel variable. Quelques averses tendant à s'atténuer se produiront encore de la Manche orientale aux frontières du Nord et du Nord-Est, tandis que les éclaircies deviendront plus belles de la Bretagne au Limousin et au Bordelais. Les vents, de nord-ouest, faibliront et les températures maximales seront en hausse dans les régions de l'Ouest.

Mercredi 12 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,4 millibars, soit 760,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 avril ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 17 et 10 degrés ; Biarritz, 8 et 2 ; Bordeaux, 11 et 1 ; Brest, 7 et 4 ; Caen, 5 et — 1 ; Cherbourg, 4 et 1 ; Clermont-Ferrand, 9 et — 4 ; Dijon, 9 et 0 ; Grenoble, 7 et 1 ; Lille, 5 et — 2 ; Lyon, 9 et 0 ; Marseille, 15 et 5 ; Nancy, 7 et — 3 ; Nantes, 7 et — 1 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Le Bourget, 8 et — 5 ; Pau, 9 et 0 ; Perpignan, 11 et 3 ; Rennes, 5 et 0 ; Strasbourg, 9 et — 3 ; Tours, 6 et — 3 ; Toulouse, 11 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 14 degrés ; Amsterdam, 4 et 0 ; Athènes, 19 et 10 ; Berlin, 13 et 2 ; Bonn, 8 et — 3 ; Bruxelles, 5 et 0 ; Le Caire, min. 12 ; îles Canaries, 20 et 13 ; Copenhague, 9 et 1 ; Genève, 7 et — 1 ; Lisbonne, 14 et 6 ; Londres, 7 et 1 ; Madrid, 11 et — 1 ; Moscou, 9 et 2 ; New-York, 10 et 5 ; Palma-de-Majorque, 18 et 6 ; Rome, 16 et 11 ; Stockholm, 11 et 2.

Transports

● *Copenhague-Lyon-Marseille par air.* — La compagnie interscandinave S.A.S. vient, en coopération avec Air France, d'ouvrir une ligne régulière Copenhague-Lyon-Marseille avec un vol quotidien cinq fois par semaine. Cette nouvelle route est en principe surtout destinée aux hommes d'affaires des deux pays, mais de part et d'autre on espère aussi qu'elle permettra de stimuler les échanges touristiques entre l'Europe du Nord et les deux grandes métropoles françaises et leurs environs. Voici déjà de longues années qu'une route régulière directe (quatre fois par jour) relie Copenhague et Nice. — *(Corresp.)*

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 avril 1978 :

DES DECRETS :

● Portant nomination dans l'administration préfectorale ;

● Fixant l'étendue des zones et les servitudes de protection applicables au voisinage de stations et sur le parcours de faisceaux hertziens ;

DES ARRÊTÉS :

● Relatif à l'organisation sanitaire et sociale dans le département de Saint-Pierre-et-Miquelon ;

● Modifiant et complétant le tarif interministériel des prestations sanitaires ;

● Relatif à la rémunération des médecins assermentés et agréés auprès de l'administration ainsi que des membres des comités médicaux prévus par le décret n° 59-310 du 14 février 1959 ;

● Relatif au budget du Fonds national d'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées, géré par la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés ;

● Modifiant le prix de journée et le tarif des frais de rééducation des mutilés et des assurés sociaux admis à la rééducation professionnelle dans les écoles dépendant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;

● Portant création, au sein de la commission de l'informatique du ministère de l'agriculture, d'une sous-commission spécialisée Mutualité sociale agricole.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 046

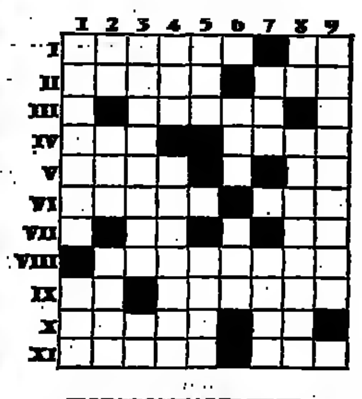

HORIZONTALEMENT

I. Il peut être très gêné mais n'est jamais embarrassé ; Sigle. — II. Naît dans une chaîne ; Se donna du mal. — III. Bon serviteur. — IV. Compagnon du canut ; Sur un chemin de Damas. — V. Jouées ; préfixe. — VI. Tint salon ; Abrite parfois des roucouleurs. — VII. Symbole ; Encore très proche (épelé). — VIII. Sera toujours postérieur à l'homme. — IX. Terme musical ; D'un commerce agréable. — X. Le mot de la fin ; Cité. — XI. Boîte aux lettres. — A vider au moment de se mettre à table.

VERTICALEMENT

1. Eau courante ; Se vide, l'été venu. — 2. Article ; Interprétation d'un silence ; Mot d'enfant. — 3. Peut honorer une assemblée ; Coin de France. — 4. S'altère en dormant ; Insensibles à tout ce qui fait du bruit dans le monde. — 5. Sur le Danube ; Le jeu peut causer sa perte. — 6. Ne dort pas toujours dans un lit ; Port étranger. — 7. Ce que l'on trouve à coup sûr au bout de la vie ; Etaient frappés avant de trébucher. — 8. Symbole ; Ne s'améliorera pas. — 9. Fermées pour cause de décès.

Solution du problème n° 2 045

HORIZONTALEMENT

I. Court; Ira. — II. Lavoir; En. — III. Otés ; Arc. — IV. Ue ; Saveur. — V. Spéciale. — VI. Os ; Ola. — VII. Apl ; Elida. — VIII. Banalités. — IX. Ange ; Est. — X. Sil ; dit. — XI. Cheminée.

VERTICALEMENT

1. Clou ; Babas. — 2. Oatès ; Panic. — 3. Uve ; Poing. — 4. Rosses ; Aède. — 5. Tl ; Ac ; El ; Im. — 6. Ravioli ; Tl. — 7. Réalité. — 8. Reculades. — 9. An ; Ré ; Astre.

GUY BROUTY.

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartem. achat

Rech. STUDIOS PARIS, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - Paiement comptant chez notaire - Téléphone 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Société disposant capitaux ach. comptant appts Paris et région parisienne - 345-86-41.

RECHERCHE CLIENT ETRANGER 5-7 pièces tt cft, 8e - 16e - 17e - Rive gauche - Neuilly. MICHEL & REYL. T. 265-90-05.

constructions neuves

VINCENNES près Mo - 55, rue de la Prévoyance Imm. neuf pierre de taille, gd standing, studio 29m2 + balcon sur jardin: 170.000 F. 2 pièces 44 m2 + 7 m2 balcon : 250.000 F. PARIS PROMO - 325-28-77

10e, PRES GDS BOULEV. 10 à 14, COUR DES PETITES-ECURIES. Petit immeuble de caractère. Prix ferme et définitif. Livraison immédiate. Actuellement disponibles, 2 APPARTEMENTS de 3 pièces. Bureau sur place, jeudi/lundi, de 11 h. à 17 h. Renseign. et vente, SEICAP-Promoteur, 113, bd Haussmann-8e. 073-73-45.

S.C.I. « RICHARD-LENOIR » Sur le boulevard, 51 à 55, PARIS-11e. LIVRAISON EN FIN D'ANNEE

AZED S.A. 25-27, bd Richard-Lenoir (11e). Tél. : 355-35-34 +

S.C.I. LES JARDINS DE VOLTAIRE 68-70, boulevard Richard-Lenoir (11e) LIVRAISON IMMEDIATE

AZED S.A. 25-27, bd Richard-Lenoir (11e) Téléph. : 355-35-34 +

« RÉSIDENCE AMBROISE » 16-18, rue de la Folie-Méricourt, Paris (11e) LIVRAISON ETE 1978

AZED S.A. 25-27, bd Richard-Lenoir (11e) Téléph. : 355-35-34 +

locations non meublées Offre

Paris

Récent, étage élevé, plein Sud, Studio tout confort, balcon, parking : 1.100 F + ch. Jeudi, 17 h 30 à 18 h, 69, rue des Morillons, escal. 2 - 10e étage, porte L.

LEORU-ROLLIN - Propr. loue studio décoré, ét. élevé, soleil, tt cft, balcon, 750 TCC - 200-42-20

PLACE D'ITALIE - GOBELINS Beau 2 pièces, entrée, cuis., tt confort, asc. 1.200 F - 344-71-97

A louer Stud. ent., c. toil. dche, cuis., remis nf, 7e ét., asc., tap., ch. centr. - EC.-Bd de Reuilly. Tél. 633-58-17, av. 9 h ou repas.

ARAGO DANS IMMEUBLE XVIIe EN PIERRE STUDIO 30 m2, refait neuf, sud. 1.150 F cherg. comp. - 726-55-59.

MONCEAU Grand studio, cuis., bains, tél. 1.700 F - 387-03-30.

Région parisienne

BECON près gare Imm. récent Living + chbre tt confort, tél., park. 1.100 F + charges. Jeudi de 14 h à 14 h 30 : 42, rue Louis-Ulbach - COURBEVOIE.

locations meublées Offre

Paris

VILLIERS - RAV. 2 P. tt conft, parking. TELEPH. Etage élevé. 2.500 F - 723-50-00

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche directem. Stud. ou Appt Paris, Villa banlieue Ouest - 265-67-79.

Etudiant médecin ch. chambre pour début octobre dans Paris 5e, 6e, 7e. Téléphoner au 548-63-08, de 20 h à 22 h.

Ch. appts de standing, pour locations 1 à 12 mois ou plus. SER. REF. OFFERTES. PARIS PROMO. - 325-28-77

locations non meublées Demande

Paris

300 m2 et vue

Rech. locat. Paris ou Neuilly. Gdes récept., 4 chbres, 3 bains, dépendances - Tél. : 766-44-44

Rech. loc. Appt grand standing Paris 7e, 8e, 16e ou Neuilly, 4 ch., 3 s. bns min., dépendances. Pour RV : tél. au 766-44-44

Part. ch. Studio ou petit 3 Pces non meublé, conft, tél., 17e résidentiel. Loyer 1.100 F/mois, charges comprises maximum. Tél. : 247-12-34 (Poste 5326) 8 h 30 à 17 heures.

Cherche Appt 3-4 pièces, imm. récent, téléph., 14e, 15e arrdt, préf., pr déb. août, max. 2.500 F TCC. Tél. apr. 19 h : 531-94-43 ou journ. 280-01-13. Ag. s'abstenir.

Rech. Appt 3 chambres, dans 5e, 6e, 13e, 14e, 15e arrdts, plus pr. possible Jardin du Luxembourg, max. 2.000 F. MONET, 5 bis, rue Jos-Bara, 75006 Paris

Région parisienne

Pr société européenne, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

Cherche banlieue sud proximité ligne de Sceaux : pavillon 4 ou 5 pièces ou appartement équivalent. Téléphone : Pasquet, 344-51-05.

Province

Association veut louer à l'année Maison rurale 4 ch. + pièce principale, 200 km de Paris maxim. Idépendances souhait.) pour travail éducatif. Ecr. no 6697, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

appartements occupés

10e QUARTIER PROTEGE Bel imm. pierre de t. ravalé. 4e étage. Occupé Loi 48. 2 P., entrée, cuis., w.-c. (bains poss.), 35 m2. Prix exceptionnel 55.000 F. - Tél. 766-12-00.

12e prox. BOIS VINCENNES Beaux petits 2 pièces occupés loi 48. Prix m2 1 900 F. Matin 265-40-99, ap.-m. 325-66-72.

viagers

12e - 2 pièces occupées, 71-73 a. 38.000 + 375 F. Bel immeuble. F. CRUZ 8, rue La Boétie, 266-19-00

bureaux bureaux

SURESNES

TRÈS BEAUX BUREAUX

400 m2, rez-de-chaussée, 1er étage dans immeuble pierre de taille, construction récente.

Belle réception. Grand parking en sous-sol.

TEL. CHASSANY 772-75-09

PROPRIETAIRE loue 1 bureau dans imm. neuf. Téléphone : 758-12-40.

A louer, 75006, 2 lots rez-de-chaussée, 115 m2 de bureau, 42 m2 bureau-boutique + 70 m2 d'exposition en sous-sol. Téléphone : 222-80-70.

Sté organisat. voyages cherche 300 m2 (bur. + bout.) arrdts : 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e. Poss. travx impts si bail long. durée. Tél. 770-71-31.

15e, Mo DUPLEIX Petit imm., 30 bureaux. Parfait état, 8 téléph., parking. 400.000 F/an - 728-56-63

fonds de commerce

OUTRE-MER - Rhumatologue cède GROS CABINET équipé radio physio. Téléph. 260-21-16, de 15 heures à 19 heures.

A SAISIR Petite entreprise Hygiène 84000 AVIGNON. - Désinfection vide-ordures - Désinsectisation - Dératisation. 3 pers. fixes + 1 ou 2 saisonn. C.A. a X 3 en 2 ans. - Matériel impeccable. 200.000 F. compt. Possib. logement important avec droit au bail : 40.000 F justif., pas sérieux s'abstenir. Ecrire Havas AVIGNON 3341.

A TOULOUSE 31 Vends, cause maladie, FONDS de COMMERCE Disques, plein centre (avec possibilité achat mural 60 m2 + cave. Bon chiffre d'affaires. Ecrire : « J'annonce », 2172, B.P. 1547 TOULOUSE 31000.

Toulon. Marché cent., vds fonds de magasin avec ou sans murs, sans connaissances particulières. Tél. : (94) 92-81-07.

PRESSING à v. lim. Vincennes-Fontenay-Montreuil. Reprise de fonds après gérance. Bel agencement. - 933-11-35.

locaux indust.

QUIMPER (29). Part. vd sortie voie express : ENTREPOT + BURX 800 m2, terr 2.000 m2, poss extens. Tél. (98) 95-36-33.

Loc., av. Paris, Villejuif, beau local 2.220 m2, atel., entrepôt, monte-charge + 320 m2 burx, loyer 215.000 F + charges. Tél., Editions Cerf : 551-38-53.

locaux commerciaux

RUE DE SEVRES (PRES) Beau local commercial, occupé, 55 m2, parfait état. Rapport : 36.000 F/ an. Prix : 320.000 F. PROMOTIC : 322-11-68.

A VENDRE VIROFLAY es bordure de la RN 10 Belle construction comprenant : local commercial 240 m2 + habitation 6 p. tt cft + dépend. + terrasse + jardin. Prix intér. Roger SEBBAN - 746-32-11 26, r. Pierre-Demours, Paris-17e

120 F LE M2 PARIS XVIIIe (près Métro). Imm. commercial 1.900 m2. LIBRE, à louer sans pas-de-porte, parking, achat possible. Ecrire I.P.F., no 76.340, 12, rue de l'Isly - PARIS (8e)

maisons de campagne

EN ARMAGNAC, Part. vd mais. de caruct., 212 m2, eau, électr., téléph. Tél. : 587-12-61, le soir.

90 MINUTES DE LYON HAUTE-ARDÈCHE Idéal grande famille ou entreprise, magnifique ferme typique, en grande partie habitable et en partie à aménager. Le tout en bon état. REELLE AFFAIRE Belle prairie de 5.000 m2. Prix : 230.000 F. Visites possibles tous les jours. Pour renseign. et R.-V. téléph. hres repas : « Hôtel Carrefour des Lacs » - Courcouron - Ardèche (66) 33-90-29. Demander M. ou Mme Blanc. Crédit possible : 80 %.

chasse-pêche

A vendre 275 ha seul tenant, très bonne chasse aux gros et petits gibiers. Ferme 32 ha, étang 3 ha, pins 120 ha, taillis et lande 120 ha.

Cabinet A. de ROCQUIGNY, 22, place du Vieux-Marché, 45000 Orléans. T. : (38) 87-07-42

villas

FONTENAY-AUX-ROSES Ville caractère, 9 Pièces en duplex, salon, S. à M., 6 chambres, 2 S. de B., lingerie + appt 100 m2, indépend., à aménager, garage, jardin. Exceptionnel : 900.000 F. - 660-16-77.

ETANG-LA-VILLE Ville récente, living 55 m2 environ, avec cheminée, 4 chambres + bureau, 2 bains, 200 m2 habitables, garage, jardin de 923 m2 environ. Tél. 973-28-25.

PRES VAUX-SUR-SEINE Belle propriété récente, réception avec cheminée, 5 chambres, salle de jeu, 3 garages, parc de 4.700 m2. Téléphone : 973-28-25.

Limite ST-GERMAIN, standing, neuve, 7 P., 2 bns, s.-sol total, gar. 3 voit., jardin de 700 m2 : 680.000 F T.T.C. Tél. : 027-57-40.

Vends grande villa, front de mer, 2 étages, superficie habitable 496 m2, terrain 1.020 m2, Hendaye-Plage (64). S'adresser à Mme de Pérignon, 21, bd Léopold-Gence — 83100 Toulon. Téléphone : (94) 41-42-68.

Mas résid., b. jard. agrum. : 750.000 F. — Ecrire AINSON, avenue Lucioles. — 06160 JUAN. Téléphone : (93) 61-31-54.

LE VESINET CENTRE 7' R.E.R. VILLA, parfait état, 5-6 pièces, 140 m2, tt cft., gar., jardin clos 600 m2. Convient. prof. libérale. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

MONTESSON près Centre Sur 3.000 m2 terrain clos et paysagé Rav. VILLA 1972, 320 m2 habit., piscine, bx arbres, 1.400.000 F. RUEIL IMMOBILIER - 967-03-79

SCEAUX - ROBINSON Près gare. Belle maison récente. Réception 5 chambres, de plein-pied. Garage. Grand jardin. WEATHERALLS 225-79-00

terrains

PARIS 4e MARAIS - Mo Sur 800 m2 Toutes possibilités Propriétaire : 766-49-94

MÉZIÈRES-SUR-SEINE et Gargenville, 78 terrains actuel, non viabilisés 5 à 15 F le m2. Tél. 326-34-10

HOULGATE. Terrain à bâtir, 2.500 m2. Eau-gaz-électricité. 59 F le m2. 359-30-85, hres bur. ou 567-07-08, après 20 h.

maisons individuelles

REGION LUBERON à vdre dans village cité classé, petite maison restaurée. PRIX 65.000 F. M. Bernard HUGUES, 20, rue Saint-Pierre, 84400 APT. Téléphone (90) 74-07-36, ap 19 h.

propriétés propriétés

REGION NEMOURS - FERME AMENAGEE 5 Pièces, tt conft. Parfait état, 1.715 m2. MICHEL et REYL - 265-90-05

DANVILLE (107 km Ouest de PARIS par A. 13 ou N. 12) Gentilhommière de gde classe 10 pces, parfait état. Boiseries chêne massif, 450 m2. Tennis. 4 HA BOIS et PARC, 1.300.000 F. TELEPH. : 050-10-90

ISOLÉE Au nord de la CREUSE, belle pplé compren. : 1 maison d'habitat. Excel. état, 4 gdes pces habit. de ste, ch. cent., tél. + MOULIN s./2 nivx gr O. excell. ét.+ETANG+6 HA DE TERR. +grange, remise, écuries, gar. Eau et électricité. Prix : 370.000 F CREDIT POSSIBLE PROGECO, 107, rue Nationale 36400 - LA CHATRE Tél. : (15-54) 48-10-66.

AUNIS-SAINTONGE BORDELAIS REGION LANGON : moulin à eau, restauré, 3 biefs, 4 ch., bs., sél. appt. gardien, terrasse : 2,60 ha parc clos. 600.000 F + viager libre 81 a. 1.226 F mois.

REG. LA ROCHELLE : mais. camp. pl.-pied, impecc., 3 ch., séj. 150 m2) rustiq. 2.800 m2 parc clos, gar. bateau. 650.000 F.

REG. SAINTES : Logis charm. P. de T. 2 niveaux, bon état, 2.000 m2 jdin clos à rénover : 200.000 F.

ROYAN : Château : 12 ch., 12 bs., salons, gde cuis., dép., 3 ha parc clos, arbres sécul. 1.600.000 F.

PROMOTEL domaine du Seillery LA CLISSE, 17000 SAUJON. TEL. : (46) 93-28-08 - 93-28-01.

RECH. : FERME AMENAGEE 5 à 7 p., 3.000 m2, 35 à 75 km Ouest ou Nord-Ouest. MICHEL et REYL 6, rue Greffulhe (8e) - 265-90-05

Ardèche - Ferme partie restaurée. Altit. 450 m. Eau, électricité, téléph. 10 ha. Droit vigne appellation contrôlée. Tél. matin au (75) 02-17-63.

594 PROPRIÉTÉS De la fermette au château autour de Paris : 0 à 120 km. L'ORDINATEUR DE LA MAISON DE L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par téléph. Questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M., 27 bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS. 757-62-02.

MORBIHAN - Moulin à rénover, 2 maisons, rivière, sur 3 ha, ombrages, 200.000 F. Crédit. Téléph. : 958-35-56

BEAUMONT LE ROGER PARIS - NORMANDIE 120 km Propriété normande s/6.000 m2. Nbreux colombag., gde chemin., dble sél., 5 gdes ch., 2 s. bns, 2 wc. Etat impeccable. Libre de suite. Prix total : 580.000 F ou 480.000 F avec 3.000 m2. TRU. 07-61 sauf week-end.

immeubles

Près BOURSE, petit imm., libre, R.-de-Ch. et 1er étg., locx Cciaux et burx + 2 gds appts convienď. pr officier ministériel, profess. libérale. — GERANT : 233-04-30.

PROPTAIRE vend AV. ITALIE imm. 600.000 F. Rentabilité : 9 %. Crédit maxim. 285-38-96.

Sté internationale achète imm. de bonne qualité, même avec travx, vides ou occupés, en vue de placement. Valeur de 10 à 15 millions de F. Intermédiaire accepté. Env. renseign. détaill. sous no 2.907 à P. LICHAU S.A., B.P. 220-75063 Paris, Cédex 02, qui transmettra.

PRÈS SACRÉ-CŒUR petit immeuble, rez-de-chaussée 5 étages, 1 commerce, 10 log. RAPPORT : 25.700 F TEL. 266-67-06

JE RECH. pour placement foncier bel imm. de rapport, majorité bourgeoise, 3.000.000 à 6.000.000 F Paris uniquement. Adress. propositions à mon notaire Maître HERSAN, 12, rue Ampère, ST-OUEN. Discrétion ass. Intermédiaire s'abst.

châteaux châteaux

EN NORMANDIE

à moins d'une heure de Paris

PETIT CHATEAU XVIIIe

récemment restauré et dépendances sur 7 hectares 2 pavillons d'entrée XVIIIe, entièrement restaurés. Le tout d'un grand confort.

TEL. CHASSANY 772-75-09

Le Monde

économie

ÉTRANGER

POUR LUTTER CONTRE L'INFLATION

M. Carter exclut toute politique contraignante des prix et des revenus

De notre correspondant

Washington. — Tout avait été dit, en principe, sur la politique économique du *gouvernement* Carter dans la série des messages et projets de loi envoyés au Congrès il y a moins de trois mois. Le président a dû pourtant y revenir mardi 11 avril, en prononçant un discours spécialement consacré à la lutte contre l'*inflation*. La hausse des prix à la consommation, qui était tombée à 4,5 % (en taux annuel) au cours du dernier trimestre de l'an dernier, s'est élevée à 9,8 % (toujours en taux annuel) en janvier et à 7,2 % en février. La Maison Blanche a contribué sans doute à cette évolution en mettant délibérément l'accent sur la reprise de la croissance et la réduction du chômage, ainsi qu'en tolérant un déficit budgétaire de 60 milliards de dollars. Toutefois, dans ce pays où l'inflation n'était il y a une quinzaine d'année encore que de 1 % l'an et n'avait pas dépassé 7 % depuis deux ans, une réaction s'imposait.

En fait, le président ne propose pas de mesures draconiennes. Il s'oppose à toute politique risquant de compromettre les résultats appréciables obtenus dans la lutte contre le chômage, ainsi qu'à *tout contrôle des salaires et des prix*. Cette mesure — employée pour la dernière fois en 1972 — ne lui paraît applicable que dans un cas d' « urgence nationale », tel qu'une guerre.. Il n'y recourra pas, a-t-il ajouté peut-être imprudemment, « *même si l'inflation continue de grimper jusqu'à un très haut niveau* ».

Salaires publics : 5,5 %

M. Carter en reste donc, en ce qui concerne le secteur privé, à la formule de « *décélération volontaire* » lancée il y a trois mois. M. Robert Strauss, principal conseiller du président sur la politique économique extérieure — et, en fait, sur toutes sortes d'autres sujets, — sera chargé de coordonner l'effort de persuasion de l'administration dans ce domaine. Celui-ci consistera en une série de « tables rondes » organisées par branches industrielles et visant à convaincre les partenaires sociaux de limiter les augmentations de salaires et de prix à un niveau inférieur à la moyenne des deux dernières années. Pour le moment, la Maison Blanche n'a obtenu qu'un résultat dans cette voie : la décision de U.S. Steel Corporation, il y a une semaine, de réduire de près de la moitié la hausse du prix de l'acier précédemment annoncée. En fait, les compagnies concurrentes s'étaient arrêtées à un prix plus bas, et les admonestations du gouvernement n'ont peut-être pas été décisives...

M. Carter a évidemment plus d'influence sur le secteur public, et c'est dans ce domaine que, pour « *donner l'exemple* », il a annoncé une série de mesures d'inégale importance :

● *Les augmentations de salaires des employés du gouvernement fédéral* — environ 1 250 000 personnes — seront limitées cette année à 5,5 %, contre 7 % l'an dernier. Toujours pour donner l'exemple, les conseillers les plus hauts placés de la Maison Blanche ne seront pas augmentés du tout. La mesure est aymbolique, mais M. Carter attend du personnel dirigeant des entreprises qu'il fasse preuve du même esprit de sacrifice. Les gouverneurs d'Etat seront invités à faire de même avec leur personnel.

Les premières réactions des syndicats d'employés gouvernementaux sont bien entendn négatives. Jugeant que leurs mandants sont déjà moins bien payés que *les salariés du secteur privé et* qu'ils servent injustement de « *bouc émissaire* », ils annoncent des actions de revendication.

● *Le gouvernement fédéral poursuivra d'autre part l'action déjà engagée pour abaisser les tarifs des transports aériens.* Il essaiera d'étendre cet effort aux transports routiers en éliminant certaines « *réglementations excessives* ». Constatant que le prix du bois de construction, en forte hausse, entre pour 25 % dans le coût des maisons d'habitation, il va chercher à en développer la production. Enfin, un effort sera fait pour limiter l'augmentation des frais médicaux, qui est devenue un sujet de scandale : la journée d'hôpital coûte aujourd'hui 200 dollars (910 francs), contre 15 dollars en 1950, tandis que la hausse des honoraires des médecins a été de 75 % supérieure à celle des autres prix. Une loi *ad hoc* est en instance devant le Congrès, nous a dit M. Carter, son adoption a été retardée avec bien d'autres « *par l'opposition de puissants groupes de pression* ».

Mais c'est aussi et surtout sur le Congrès que M. Carter a déversé sa mauvaise humeur. Sans élever la voix, il a menacé, plus souvent qu'il ne l'avait déjà fait dans le passé, d'utiliser son droit de veto. Selon le président, les projets de loi et amendements actuellemeot à l'étude dans les commissions des deux Chambres annoncent des dépenses supplémentaires de 8 à 13 milliards de dollars qui viendront gonfler d'aotant un déficit déjà substantiel. D'une manière générale, le président a bien dû admettre que son action est presque complètement entravée par la rébellion du législatif dans différents domaines.

Trois obstacles à franchir

I. — LE PROGRAMME ENERGETIQUE : M. Carter a révélé qu'il n'aurait jamais imaginé, lorsqo'il a présenté son programme en avril 1977, qu'il ne serait toujours pas approuvé un an plus tard. Or les compromis réalisés entre les deux Chambres, il y a quelques semaines, se soot à nouveau enlisés dans les arguties. Le président a dû renoncer à maintenir un contrôle des prix du gaz naturel, mais l'accord n'est pas fait sur les modalités de passage au prix du marché, qui doit avoir lieu aux environs de 1985. Aussi bien, a-t-il fait savoir qu'à défaut d'un programme législatif, il n'hésitera pas à limiter les importations de pétrole par la voie administrative en imposant des contingents ou des taxes.

II. — LA LOI D'AIDE A L'AGRICULTURE que M. Carter avait proposée au Congrès l'an dernier a été modifiée par celui-ci dans un sens jugé dangereusement « *laxiste* » par tous les responsables. Le président se proposait d'encourager les fermiers à laisser en jachère 8,8 millions d'hectares de terres arables, afin de limiter la production de céréales et de garantir, pour le blé, par exemple, un prix de 3 dollars le boisseau. Sous l'impulsion du sénateur Dole, un espoir possible du parti républicain pour les prochaines élections présidentielles, ce prix a été porté à 5,04 dollars le boisseau de blé et la surface laissée en friche à 23 millions d'hectares. Non seulement la note à payer par le contribuable doublerait, passant à 10,5 milliards de dollars, mais les stocks pourraient ne plus être suffisants pour garantir le haut niveau d'exportation que le gouvernement cherche à maintenir. Celui-ci a calculé, en outre, que le texte du Congrès entraînerait une hausse des prix alimentaires de 3 %, correspondant à une élévation du coût de la vie de 0,4 %. La Chambre doit se prononcer incessamment sur ce projet, qui a déjà été approuvé par le Sénat ; mais le président a déjà indiqué qu'il y opposerait son veto.

III. — DEUX AUTRES PROJETS DE LOI FONT LEUR CHEMIN AU CONGRÈS, MALGRÉ L'OPPOSITION DU PRESIDENT : les législateurs, qui avaient voté en décembre une très forte augmentation des cotisations au système de sécurité sociale (qui assure les retraites des salariés), ont fait marche arrière après avoir repris contact avec leurs électeurs. Ils examinent actuellement divers moyens de réduire la note, notamment pour faire éponger le déficit de la sécurité sociale par le budget général.

De même, toujours pour apporter de bonnes nouvelles à leurs mandants, en cette année électorale, une majorité de congressistes entendent voter un crédit d'impôt pour les parents qui envoient leurs enfants dans des écoles privées. Le projet qu'a adopté le Sénat prévoit un allégement fiscal pouvant aller jusqu'à 500 dollars par an (tous les degrés d'enseignement secondaire sont concernés), pour un total de plus de 4 milliards de dollars. Celui de la Chambre, qui n'a été voté qu'en commission pour le moment, est plus restrictif et coûterait quatre fois moins cher, mais il se heurte, lui aussi, à l'opposition résolue de l'administration. M. Carter a fait valoir, mardi, au cours d'une conférence de presse, que ces projets auraient pour effet de faire payer deux fois des frais d'éducation aux parents des élèves des écoles publiques. En outre, les écoles privées, qui ont déjà les faveurs des classes aisées, deviendraient vite la principale source de dépenses de tout le système d'éducation.

Là encore, le président a menacé d'user de son droit de veto, et il peut l'emporter sur le Congrès à propos de plusieurs de ces projets. L'on voit mal cependant comment les limites qui lui sont imposées dans le secteur public ne serviront pas de mauvais exemple lorsqu'il s'agira de tenir tête au patronat, aux syndicats et autres agents économiques du secteur privé pour lequel l'inflation, comme l'a constaté M. Carter lui-même, « *est ancrée dans le tissu de notre économie* ».

MICHEL TATU.

Au Portugal

Le patronat exprime des réserves sur la politique de stabilisation du gouvernement Soares

De notre correspondant

Lisbonne. — Les projets de plan de budget qui seront votés au Parlement le jeudi 13 avril suscitent des réserves de la part du patronat portugais.

« *Les trois objectifs essentiels du plan : réduction des déficits de la balance des paiements, limitation du taux d'inflation et maintien du niveau de l'emploi semblent difficiles à atteindre simultanément* », explique la Confédération de l'industrie portugaise (CIP). D'après cette association patronale, la « *politique de stabilisation* » annoncée par le gouvernement soumettra les entreprises à des conditions « *extrêmement dures* » qui ne manqueront pas de se répercuter sur le marché du travail. En outre, l'augmentation des tarifs des services publics, des salaires, des prix des matières premières et des biens d'équipement importés, ainsi que l'aggravation des impôts, rendraient « *trop exigeant* » l'objectif du gouvernement de fixer à 20 % le taux d'inflation pour 1978.

Mais les réticences de la CIP sont fondées surtout sur ce qu'elle appelle « *le décalage entre les buts proposés et les instruments politiques nécessaires à leur accomplissement* ». Ainsi les entreprises privées manqueraient de garanties quant à l'obtention du crédit auprès de la banque nationalisée, qui favoriserait davantage le secteur public. D'autre part l'actualisation des salaires ne tiendrait pas compte « *de la capacité économique de chaque secteur* ».

Enfin, rien n'aurait été fait non plus pour redonner confiance aux investisseurs, assure la CIP, qui réclame des mesures permettant la « *libre concurrence* » dans des secteurs interdits par la loi aux capitaux privés, comme la banque, les assurances, les cimenteries, la production d'énergie etc. La confédération exige également le retour à l'initiative privée des unités industrielles « *spoliées* », la révision de la loi sur les indemnisations dues aux anciens actionnaires des entreprises nationalisées; la définition du régime de « *contrôle de gestion par les travailleurs* », de telle sorte que celui-ci ne constitue pas un « *obstacle permanent* » aux décisions patronales en matière de gestion; des amendements à la législation, notamment en ce qui concerne le droit de grève et à la loi sur les licenciements. « *Il faut une fois pour toutes résoudre les ambiguïtés de l'économie portugaise* », conclut la Confédération de l'industrie.

JOSÉ REBELO.

AFFAIRES

« Aucun mystère dans la démission du baron Empain »

déclare M. René Engen

Il n'y a « *aucun mystère dans la démission du baron Empain* », a déclaré le nouveau P.D.-G. du groupe Empain - Schneider, a déclaré le nouveau P.D.G. du 12 avril), qui a qualifié d'« absurdes » les rumeurs selon lesquelles « *l'état-major du groupe n'avait pas apprécié ce qui avait pu être dit sur la vie privée du baron* ». M. Engen a ajouté au micro d'Europe 1 : « *Le baron a passé plus de huit semaines dans des conditions incroyablement inhumaines, et il est certain que pour diriger des affaires comme les nôtres il faut avoir toute sa santé et tout son équilibre. Bien que sa santé soit aussi bonne que possible, il est évident qu'il a besoin de repos. L'intérim, dans les circonstances actuelles, n'était pas possible. Il faut à un certain moment que, juridiquement, la gestion du groupe prenne une autre forme.* »

Parlant ensuite à Antenne 2, M. Engen a rappelé que le baron Empain restait avec sa famille le principal actionnaire du groupe Empain-Schneider et qu'il était inexact de dire qu'il quittait le groupe.

« *J'ignore le délai qu'il lui faudra pour se reprendre*, a poursuivi M. Engen, *je sais simplement que nous souhaitons tous qu'il revienne et qu'il reprenne, en tout ou en partie, progressivement ou directement, les fonctions qui étaient les siennes et que je lui garde* « au *chaud* » *en attendant. Tant qu'il sera au repos, il n'y aura pas de changements au sein du groupe, ni dans les objectifs, ni dans les structures, ni dans les méthodes. Jusqu'à son retour, nous continuerons sa politique.* »

[Manifestement, M. René Engen, en multipliant les déclarations, a voulu dissiper le malaise provoqué par les rumeurs qui ont suivi l'annonce de la décision du baron Empain de céder son poste de président à son plus proche collaborateur. La procédure, il est vrai, est inusitée. De là à penser que l'état-major du groupe Empain-Schneider, choqué par les révélations sur la vie privée du baron, lui avait demandé de prendre du champ, il n'y avait qu'un pas, que certains ont franchi. Rien, pour l'heure, ne permet d'étayer ces rumeurs. Au demeurant, il existe un précédent. En février 1976, M. François Bouygues, qui présidait la société du travaux publics qui porte son nom, avait annoncé qu'il quittait provisoirement la présidence du son groupe pour raison de santé, et qu'il serait remplacé par M. Augereau, vice-président-directeur général. Cette nouvelle avait alors donné naissance aux rumeurs les plus alarmistes sur la situation financière du groupe, le cours de l'action Bouygues perdant 20 % de sa valeur en quelques jours. Opéré avec succès, M. François Bouygues a repris la présidence de son entreprise un an plus tard.]

RHONE-POULENC SANTÉ S'IMPLANTE AU JAPON

Le groupe chimique Rhône-Poulenc a décidé d'implanter une filiale pharmaceutique au Japon sous le nom de Rhodia Yakuhin. L'opération, encore soumise à l'approbation des autorités nippones, se fera en association avec deux firmes locales, les sociétés Clugai et Showa Denko, qui prendront chacune 24,5 % du capital de cette filiale, les 51 % restants revenant à Rhône-Poulenc.

C'est la première entreprise de type industriel que le groupe français installera dans le pays du Soleil-Levant, où il n'intervenait jusqu'ici qu'en vendant des licences ou en concluant des contrats de distribution par l'intermédiaire de sa filiale commerciale Nippon Rhodia. Elle lui permettra de renforcer son implantation sur le marché japonais des médicaments, deuxième au monde après celui des Etats-Unis.

La rentabilité des charbonnages de la C.E.E. a continué à se détériorer en 1977

La rentabilité des industries charbonnières de la plupart des Etats membres de la Communauté économique européenne a continué à se détériorer en 1977, les coûts de production augmentant plus rapidement que les recettes. De 1976 à 1977, les coûts de production se sont accrus de 3,6 % en Belgique, de 6 % en Allemagne fédérale, de 7,7 % en France et de 17,3 % en Grande-Bretagne. Le ralentissement de la hausse des coûts salariaux ainsi qu'une augmentation relativement faible des prix de matériaux ont eu pour conséquence un ralentissement de la croissance de ces coûts globaux de production par rapport à 1976, mais les recettes, qui avaient largement progressé de 1975 à 1976, ont été bien moindres de 1976 à 1977. Elles ont même régressé en Belgique (— 4,3 %) et en R.F.A. (— 1,2 %). En France, elles ont augmenté de 2,3 % et en Grande-Bretagne de 17,1 %. Ces hausses sont le résultat d'une augmentation des prix de barème alors que la baisse est liée, en Allemagne, à la crise de la sidérurgie et en Belgique à l'érosion des prix du charbon à coke, dont de fortes quantités ont dû être vendues aux centrales électriques, afin d'éviter une augmentation des stocks de houille aux mines. — (*Agence Europe.*)

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Les dépenses de transferts en R.F.A.* ont représenté en 1977, avec 263,6 milliards de DM, environ 46,6 % des dépenses publiques (566,7 milliards de DM). Le versement des retraites et des pensions a constitué le poste le plus important de ces transferts, avec 147,7 milliards de DM, devant les dépenses d'allocations familiales (13,7 milliards de DM), d'allocations chômage (10,4 milliards de DM) et maladie (7,3 milliards de DM). Les autres postes comprennent des aides à l'investissement pour les entreprises privées (18,5 milliards de DM) et des dépenses de construction publique (33,8 milliards de DM). — (*A.F.P.*)

● *Le chiffre d'affaires du commerce de détail* s'est élevé, en 1977, à 320 milliards de deutschemarks (T.V.A. incluse), en accroissement de 20 milliards de DM, ou 6,9 % par rapport à 1976. — (*A.F.P.*)

● *Les entreprises de commerce de gros* ont réalisé un chiffre d'affaires de 512 milliards de deutschemarks en 1977, en progression de 2,3 % par rapport à 1976. En volume, l'augmentation a été de 0,5 %. — (*A.F.P.*)

CHINE

● *La Chine vient d'acheter aux Etats-Unis* 600 000 tonnes de blé, a annoncé le département américain de l'agriculture. Ce sont les premiers achats chinois sur le marché américain depuis 1974. La Chine se fournit en général en Australie et au Canada. La possibilité d'achats chinois aux Etats-Unis était cependant évoquée depuis plusieurs semaines en raison de la mauvaise récolte australienne. — (*A.F.P.*)

GRANDE-BRETAGNE

● *Les investissements productifs britanniques ont atteint* 4 078 millions de livres (chiffres révisés) en 1977, en progression de 9,1 % par rapport à 1976. Dans la seule industrie manufacturière ils se sont élevés à 1 761 millions, en hausse de 7,8 %. Dans le secteur tertiaire ils ont augmenté de 9 %, se situant à 2 070 millions de livres. — (*Agéfi.*)

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES

Société Nationale des Matériaux de Construction
Division Production

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
N° D.P. - 03/78

La Société Nationale des Matériaux de Construction (S.N.M.C.) lance un Avis d'Appel d'Offres International en vue de la fourniture de :

— Raccords pour tubes rigides en P.V.C.
— Série pression
— Série écoulement.

Les dossiers peuvent être retirés à la S.N.M.C., Division Production, Département Approvisionnements, Gué de Constantine, B.P 78, Kouba, ALGER (ALGÉRIE), contre versement de cinquante Dinars (50 DA).

Les soumissions établies en six (6) exemplaires sous double enveloppe cachetées, l'enveloppe extérieure portera uniquement la mention « APPEL D'OFFRES - Raccords pour tubes rigides en P.V.C. - A NE PAS OUVRIR », devront parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée avant le 30 avril 1978.

ISLANDE

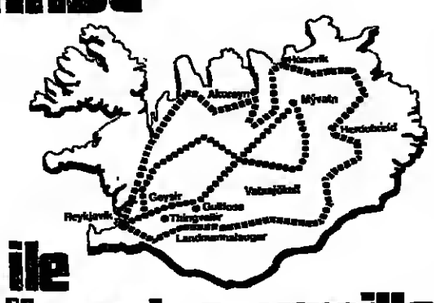

une île
à nulle autre pareille

une île si lointaine et pourtant si proche !
Est-il possible de comparer l'Islande à quelque chose de connu ? Nous pouvons en douter. Jules Verne y situa le départ de son "Voyage au centre de la terre" et presque rien n'a changé depuis... Glaciers, geysers, cascades, rivières cristallines... sont les atouts incontestés de ce pays où l'esprit est vivant.
Que vous découvriez l'Islande par un voyage classique ou par une aventure à travers l'île, il est certain que vous serez conquis par son magnétisme.
Voulez-vous en savoir plus ? Demandez le brochure « Islande 1978 » à votre agent de voyages ou à LOFTLEIDIR

ICELANDAIR
LOFTLEIDIR ICELANDIC
les Spécialistes de l'Islande

LOFTLEIDIR ICELANDIC
32, rue du 4 Septembre
75002 Paris - tél. 073.75.42
32 bis, rue du Mt Joffre
06000 Nice - tél. 88.73.41
Nom .....
adresse .....
..... (M/76)

Paris-Turin
Aller et retour dans la journée.
Alitalia AZ 325 décollage 8 h 05 à Orly Ouest
Air France AF 641 décollage 19 h 45 à Turin
Alitalia
79 vols par semaine vers l'Italie.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

LA PRÉSENTATION DE DEUX BUDGETS

Grande-Bretagne : une réduction d'impôts de plus de 18 milliards de francs devrait permettre une relance modérée

De notre correspondant

Londres. — Présenté, mardi 11 avril, aux Communes par M. Healey, chancelier de l'Echiquier, comme « *la première contribution de la Grande-Bretagne à l'action collective engagée pour mettre fin à la stagnation mondiale* », le nouveau budget représente, en fait, un modeste effort vers une relance prudente et modérée. Le stimulant de 2 milliards 500 millions de livres (21 milliards de francs) annoncé par M. Healey aboutira, en effet, à augmenter légèrement, pour les douze prochains mois, le taux de croissance qui passera de 2,5 % à 3 %, soit un niveau insuffisant (en octobre, les estimations officielles prévoyaient une hausse de 3,5 %), selon les experts, pour amener une réduction sensible du chômage. Les milieux industriels, les syndicats et le parti libéral — allié parlementaire du gouvernement travailliste, — qui avaient recommandé un stimulant plus fort (entre 3 et 4 milliards de livres), expriment une certaine déception à l'égard d'un budget dont « *l'objectif*, selon M. Healey, *est d'encourager suffisamment l'activité économique pour réduire sensiblement le chômage* ».

A en juger par les premières réactions, M. Healey n'a que partiellement réussi dans ses efforts pour satisfaire tout le monde à la fois. Apparemment, la City et la communauté bancaire internationale ont réagi de manière relativement favorable aux diverses mesures inspirées par la discipline monétaire, comme la hausse du taux d'escompte minimum *(minimum lendeing rate)*, qui passe de 6,5 % à 7,5 %, et le remboursement anticipé au Fonds monétaire international de 1 milliard de livres s'ajoutant au milliard annoncé en janvier. Néanmoins, les milieux financiers restent préoccupés par la faible limitation envisagée de l'accroissement de la masse monétaire — limitation sujette à révision à l'automne — ainsi que par le plafond de 8 milliards 540 millions de livres fixé aux emprunts du secteur public, qui s'inscrivent, de justesse, dans les limites des 8 milliards 690 millions de livres négociées avec le *Fonds monétaire*.

La confédération du patronat (C.B.I.) trouve le budget « *politiquement timide* ». Elle considère que M. Healey reste « *prisonnier des syndicats* » et estime que l'absence de mesures fiscales favorables aux chefs d'entreprise ne favorisera pas l'amélioration escomptée des performances industrielles. De son côté, la confédération des syndicats (T.U.C.) aurait souhaité une augmentation plus importante des dépenses publiques et une action plus vigoureuse dans la lutte contre le chômage. Mais surtout le T.U.C. est préoccupé par l'intention du gouvernement annoncée par M. Healey de négocier avec les syndicats et le patronat les moyens de limiter la hausse des salaires et des prix. Les premières déclarations des leaders syndicalistes confirment en tout cas leur opposition à la prolongation d'une politique des revenus, quelle que soit son nom. M. Healey avait cependant indiqué que le taux d'inflation, qui est actuellement de 9 %, descendrait jusqu'à 7 % cette année, mais pourrait remonter en 1979, ajoutant que le succès de la politique du gouvernement — stimuler la demande en combattant l'inflation — dépendait essentiellement de la modération des hausses des revenus et des salaires. En fait, M. Healey estime que cet objectif ne pourra être atteint que si l'augmentation des revenus, qui est actuellement de 14 %, est réduite de moitié l'an prochain.

Quant aux libéraux, tout en estimant avoir remporté un succès en obtenant de M. Healey des assouplissements fiscaux en faveur des petites entreprises, des agriculteurs et des encouragements à la participation aux bénéfices, ils déplorent que le gouvernement n'ait pas abaissé le taux standard de l'impôt sur le revenu qui reste toujours fixé à 34 %. Les libéraux, qui assurent au gouvernement sa majorité parlementaire, annoncent qu'ils déposeront des amendemnets au projet de budget. Mais il est acquis que, surmontant leur déception, ils finiront par approuver les projets de M. Healey afin de ne pas provoquer une crise et des élections générales qui leur seraient, selon tous les sondages, défavorables.

Niveau de vie : + 6 %

« *Je ne vous demande aucun sacrifice* », a déclaré le chancelier de l'Echiquier, qui, grâce à la retransmission radiophonique de la séance, s'adressait pour la première fois à une plus vaste audience que celle des Communes. En effet, le nouveau budget ne prévoit aucune augmentation des impôts directs (à l'exception d'une hausse de 7 % environ sur les cigarettes à forte dose de nicotine) pour compenser de substantielles concessions fiscales (2 milliards 150 millions du total du budget de « relance », soit 18,3 milliards de francs), notamment en faveur des économiquement faibles. Les premières 750 livres des petits salariés seront imposées à 25 %, ce qui aura pour conséquence de faire échapper 4 millions de contribuables au taux standard d'imposition. D'autre part, les abattements à la base sont relevés (coût : 550 millions de livres), ce qui aboutira à exempter complètement de l'impôt 380 000 contribuables. En faveur des contribuables aisés, qui sont actuellement soumis à une imposition à 83 %, le budget prévoit un léger relèvement du seuil de l'imposition, qui passera de 21 000 à 23 000 livres. D'autre part, la lutte contre l'évasion fiscale sera intensifiée.

Dans une perspective électorale, M. Healey, de toute évidence, a voulu favoriser essentiellement les catégories de contribuables les moins privilégiées, aider les familles et les retraités. Les allocations familiales seront augmentées, l'accroissement prévu du prix des repas scolaires est ajourné et la distribution gratuite de lait aux écoliers de sept à onze ans est maintenue « *grâce aux subventions de la Communauté européenne* ». Le montant des pensions est également augmenté, et les retraités bénéficieront d'une augmentation des abattements à la base. Des assouplissements fiscaux sont prévus en faveur des petites entreprises (relèvement du seuil d'imposition, réduction de l'impôt sur les plus-values, augmentation des allégements destinés à compenser les pertes de l'entreprise). Aucun changement, par contre, n'est apporté à la taxe sur les bénéfices industriels et commerciaux. En ce qui concerne les dépenses publiques, le budget prévoit un supplément de 50 millions de livres pour les services de santé et de 40 millions de livres pour l'éducation.

Dans l'ensemble, M. Healey prévoit que le niveau de vie du travailleur britannique moyen augmentera de 6 % cette année, à condition que la limite de 10 % imposée aux augmentations de salaires soit strictement observée. Mais du côté conservateur, on estime que l'augmentation du pouvoir d'achat consécutive aux augmentations de salaires de ces derniers mois va entraîner un « boom » de la consommation avec, pour conséquence, un accroissement sensible des importations qui risque de déséquilibrer de nouveau la balance des paiements. Le *Daily Telegraph* (conservateur) porte au crédit de M. Healey qu'il a tenu compte de l'importance des facteurs monétaires et qu'il n'a pas cédé complètement à l' « *électoralisme* », mais, conclut-il, « *il n'a rien fait pour renforcer la confiance des milieux d'affaires ou pour améliorer les stimulants financiers sans lesquels on ne peut espérer le meilleur de ceux dont dépend notre succès industriel et commercial* ».

HENRI PIERRE.

CANADA : nouveau tassement des dépenses publiques

De notre correspondant

Montréal. — M. Jean Chrétien, ministre fédéral des finances, a présenté, au début de la semaine, le budget du gouvernement canadien pour l'exercice fiscal 1978-1979. Celui-ci s'élève à 48,8 milliards de dollars canadiens (1), soit une hausse des dépenses publiques de 9,8 % par rapport à l'exercice précédent. C'est, pour la seconde année consécutive, un budget de modération, sinon d'austérité : au cours de l'exercice 1974-1975, les dépenses publiques s'étaient accrues de plus de 28 %.

Le déficit budgétaire s'accroît de 1,1 milliard de dollars, pour atteindre 11,6 milliards. L'ensemble de la dette publique atteint 66 milliards de dollars, en hausse de plus de 1 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Il appartenait à M. Chrétien, dont c'est le premier budget depuis qu'il est devenu ministre des finances, de définir la politique économique qu'il compte mettre en œuvre pour lutter contre les principaux maux qui affectent le Canada : chômage élevé (plus de 8 %), inflation égale ou supérieure à 7 %, baisse de la productivité dans l'industrie. Le ministre des finances e reconnn l'existence de ces problèmes et a souligné que les Canadiens avaient sans doute profité inconsidérément de la période de croissance des années 1960-1968, pour se retrouver à l'époque de la récession mondiale de 1973-1974 avec une productivité réduite, une industrie dont les défauts structurels n'avaient pas été corrigés et, en particulier, des coûts de revient excessifs dus à des hausses de salaires trop rapides.

Pour lutter contre cet état de choses, a expliqué M. Chrétien, le gouvernement d'Ottawa a commencé par freiner la hausse de ses propres dépenses, et la Banque du Canada a adopté et maintenu une politique monétaire restrictive. D'autre part, grâce à la politique de blocage des prix et des salaires, le rythme de l'inflation s'est ralenti, la hausse du prix moyen des biens et des services est revenue de 11,3 % en 1975 à 6,7 % en 1977. Les hausses salariales ont également faibli : après avoir atteint 17,5 % en 1975, elles n'étaient plus que de 8 % en 1977. Par ailleurs, la baisse du dollar canadien a un effet positif sur les exportations.

Le ministre des finances considère que le pire est passé. Il a le sentiment que les relations entre le patronat et le monde du travail se sont considérablement améliorées et il rappelle que, à la suite d'une récente conférence des premiers ministres provinciaux consacrée à l'économie, une série d'études sur la situation des entreprises a été lancée, ainsi qu'un projet d'allégement des réglementations administratives, accusées de freiner le développement économique.

Une vision optimiste

Les économistes reprocheront sans doute au ministre des finances de faire preuve de beaucoup d'optimisme. Rien n'est encore fait pour relever la faible productivité de l'industrie canadienne, dont les salariés sont souvent mieux payés que leurs collègues américains. L'économie canadienne a des caractéristiques « britanniques » qui inquiètent les experts, et que la politique de M. Chrétien sera bien incapable de modifier. Il se trouve, en outre, que, dans les mois qui viennent, un grand nombre de conventions collectives devront être renégociées. C'est seulement alors que l'on pourra apprécier la modération que le ministre fédéral prête aux salariés.

En revanche, le gouvernement fédéral a choisi d'agir en profondeur sur l'économie par le biais de la fiscalité, dans les secteurs suivants : la recherche et le développement, le transport et l'énergie. M. Chrétien a annoncé également une aérie de mesures destinées à accélérer la récupération des huiles lourdes et des sables bitumineux, afin de renforcer l'indépendance énergétique du Canada.

Sur le plan conjoncturel, la principale nouveauté du programme de M. Chrétien réside dans la réduction de la taxe sur les ventes au détail. Le gouvernement fédéral abaissera celle-ci de 2 % pendant six mois et demande aux gouvernements provinciaux de sacrifier 1 % sur la portion de la taxe qui leur revient. Pour tenir compte des disparités régionales, Ottawa prendra entièrement à sa charge les 3 % de réduction en vigueur dans les provinces maritimes. Tous les gouvernements provinciaux — notamment celui du Québec — n'ont pas encore donné leur accord; s'ils le faisaient, cette politique devrait permettre de laisser en circulation 1,1 milliard de dollars, a indiqué M. Chrétien.

Enfin, pour faire plaisir à l'électeur à l'approche des élections législatives, M. Chrétien a annoncé des mesures concernant la versement des retraites, la fiscalité sur les biens mis en commun par les couples mariés et les droits de succession dans l'agriculture.

ALAIN-MARIE CARRON.

(1) 1 dollar canadien équivaut à 4,02 F.

(PUBLICITE)

Pour vous aider à cerner les problèmes politiques et économiques de l'énergie, une nouvelle revue est née.

PANORAMA DE L'ÉNERGIE

qui présente chaque mois plusieurs dossiers sur les questions essentielles de l'énergie dans le monde.

Au sommaire du numéro d'avril :

- le marché pétrolier français, une affaire d'Etat
- face à la crise, la chimie européenne cherche son souffle
- la hausse des prix du pétrole est-elle inéluctable ?
- l'Algérie en la théorie et la pratique
- l'enrichissement de l'uranium, un marché de $ 20 milliards
- le Canada au bord de la pénurie.

Edité par S.C.M. PRESSE, 99, av. du Roule, 92200 Neuilly (747-20-80)

ParisProtection

vous propose également...

systèmes d'alarme, grilles extensibles, barreaux, portes de cave métal, persiennes, rideaux métal,

spécialiste: ISOBAIE & BIVER (survitrage & double vitrage)

POSE PARIS-BANLIEUE 336.44.55 DEVIS GRATUIT B.P. 343-75625 PARIS CEDEX 13

ParisProtection

vous propose

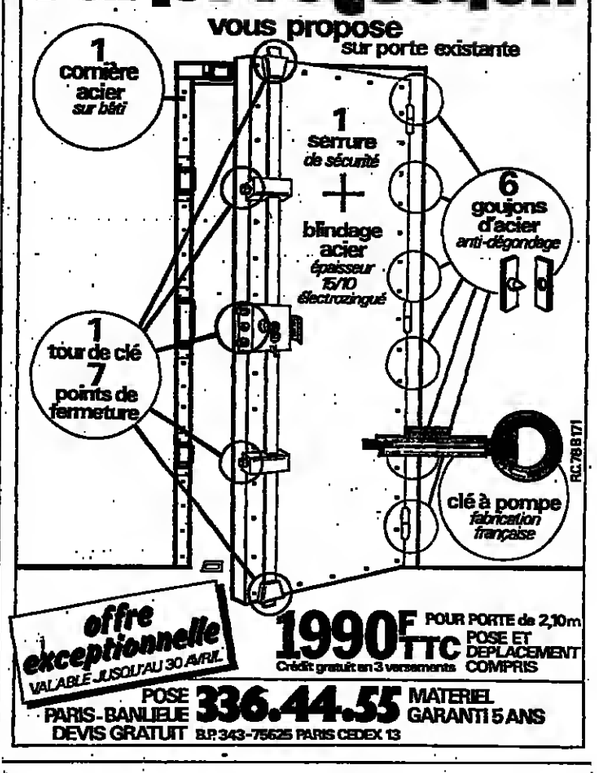

sur porte existante

offre exceptionnelle VALABLE JUSQU'AU 30 AVRIL

1990 F TTC POUR PORTE de 2,10 m POSE ET DEPLACEMENT COMPRIS

Crédit gratuit en 3 versements

POSE PARIS-BANLIEUE 336.44.55 MATERIEL GARANTI 5 ANS

DEVIS GRATUIT B.P. 343-75625 PARIS CEDEX 13

5 rue Royale

2000 m² de bureaux rénovés

Immeuble indépendant surface à partir de 80 m²

Bourdais 227.11.89 164 bd Haussmann 75008 Paris

Progestim 256.04.87 1 rue Rabelais 75008 Paris

MSL

DIRECTEUR DE DIVISION

Prêt à porter féminin de Luxe — PARIS — 200.000 F

Une société française de renommée internationala (CA 100 millions de F), spécialisée dans le prêt à porter féminin de luxe, occupe une excellente position sur son marché. Elfa viant d'acquérir les droits d'exploitation d'une griffe prestigieuse mondialement connue. Créant un département pour lancer le nouveau produit, elle en recherche le directeur. Sous l'autorité du directeur général et en collaboration avec un styliste réputé, il concevra et présentera les collections et coordonnera les fabrications. Il élaborera la politique commerciale et sera chargé de son application, il définira et mettra en place le réseau de distribution. A la tête d'une petite équipe, il sera responsable du développement des ventes en France, en Europe et dans un proche avenir aux USA. Le poste sera confié à un spécialiste du prêt à porter de luxe, âgé de 32 ans au moins, de formation supérieure, connaissant bien la mode féminine et, si possible, la haute couture et possédant dans ces domaines une solide expérience commerciale. Anglais courant impératif. Après la période d'adaptation et de probation, un intéressement aux résultats pourra s'ajouter à la rémunération indiquée. Ecrire à P. Vinet, réf. B. 3.849.

DIRECTEUR DU PERSONNEL — PARIS — 110/140.000 F

Filiale d'un groupe multinational, une société française fabrique et commercialise des biens d'équipements destinés au commerce et à l'industrie. Ayant doublé son chiffre d'affaires (80 millions en 1977) en 3 ans, elle est en position de leader sur son marché. Elle emploie 250 personnes en plusieurs établissements. Elle crée le poste de directeur du personnel. Dépendant du président directeur général, le titulaire sera membre du comité de direction. Elaborant et proposant la politique de personnel, il sera chargé de son application. Traitant les questions sociales et salariales, organisant la formation, il supervisera l'embauche et assurera les relations avec les partenaires sociaux. Le candidat retenu, âgé de 35 ans au moins, de formation supérieure et connaissant si possible l'anglais, aura acquis pendant plusieurs années en tant que chef du personnel ou adjoint, une solide expérience de la fonction. Il aura une connaissance approfondie du droit du travail et de la législation sociale. Ecrire à P. Vinet, réf. B. 3.850.

INGENIEUR COMMERCIAL

Directeur des ventes — HAUT RHIN — 100/120.000 F + intéressement

Une société française importe, fabrique partiellement et distribue en France les produits du groupe allemand dont elle est filiale. Il s'agit de compresseurs et de pompes à vide spéciaux et de haute qualité dont les applications sont nombreuses et variées. Pour réaliser ses prévisions d'expansion, elle crée le poste de directeur des ventes. Le titulaire concevra et proposera la politique de vente et, après accord du gérant, il sera chargé de son application. Il assurera l'accroissement du chiffre d'affaires tant par son action personnelle que par la direction et l'animation des agents technico-commerciaux. Le candidat retenu, âgé de 30 ans au moins, sera un ingénieur (AM, ICAM...) connaissant l'allemand ou, à défaut l'anglais. Praticien de la mécanique il aura acquis dans la conception ou la fabrication de machines ou d'appareillages industriels, une expérience simultanément ou successivement technique et commerciale. Après la période d'adaptation et de probation et sous réserve de sa réussite, le titulaire du poste bénéficiera d'un intéressement aux résultats. Ecrire à P. Vinet, réf. B. 3.848.

Pour chacun de ces postes, adresser un bref curriculum vitae à Paris en spécifiant bien la référence. Aucune information ne sera transmise sans autorisation préalable des candidats.

73, Bd HAUSSMANN 75008 PARIS - Tél. 266.04.93 - 11, PL. A. BRIAND 69003 LYON - Tél. (78) 62.08.33

Europe - Amériques Nord et Sud - Afrique - Australie - Moyen et Extrême Orient

GALERIE CYRUS 65-71 Champs-Elysées Paris 8e

MINIATURES PERSANES

des XIVe, XVe, XVIe, et XVIIe siècles

COLLECTION PRIVEE

prêtée par le Centre Reza Abbassi à Téhéran

DU 6 AVRIL AU 15 MAI 1978

MAISON DE L'IRAN 225 62 90

Avant de louer un véhicule

Renseignez-vous sur les prix

MATTEI

Tourisme et utilitaires jusqu'à 3,5 t. (p. t. r.)

courte et longue durée

205, Rue de Bercy (R.E.R. & Métro. Gare de Lyon) 346.11.50

12e - 108, Bd Diderot 628.27.50 ● 18e - 102, Rue Ordener 076.32.90

DRANCY 830.66.70 ● LE BLANC MESNIL 931.37.00

LE CHESNAY PARLY 2 954.34.50 ● LA COURNEUVE 836.81.54

ORLY SENIA 686.25.45 ● RUNGIS M.I.N. 687.04.05

VITRY sur SEINE 680.72.70

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Office des Postes et Télécommunications

Direction Générale des Télécommunications

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

L'Office des Postes et Télécommunications de Côte-d'Ivoire lance à la concurrence internationale un Appel d'Offres relatif à la fourniture et l'installation de faisceaux hertziens numériques de moyenne capacité.

Le dossier d'Apel d'Offres est disponible à la Direction Générale des Télécommunications, Direction des Etudes et de la Programmation des Equipements, Hôtel des Postes, 2e étage, porte 17, place de la République, ABIDJAN.

Il pourra y être retiré tous les jours ouvrables contre versement d'un chèque de CENT MILLE (100.000) francs C.F.A. établi à l'ordre de M. l'Agent Comptable de l'Office des Postes et Télécommunications de COTE-D'IVOIRE, ABIDJAN.

La date limite de dépôt des offres est fixée au lundi 21 AOUT 1978, avant 17 heures.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 32-46-67, poste 14, Service des Marchés des Télécommunications.

SNCF

OBLIGATIONS DE 2000 F

11%

AVRIL 1978

● Intérêt : payable annuellement le 25 avril

● Remboursement :
AU PAIR, à la suite de tirages au sort, le 25 avril de chacune des années 1979 à 1993, pour la moitié au moins du nombre d'obligations à amortir, la S.N.C.F. se réservant, pour le complément, la faculté de procéder à l'amortissement par rachat. A chaque échéance, les obligations seront amorties suivant un tableau établi sur la base d'une annuité constante d'intérêt et d'amortissement.

● Jouissance : 25 avril 1978

● Prix d'émission : 2 000 F.

● Taux de rendement actuariel brut : 10,92%

Les souscriptions peuvent être libérées uniquement en numéraire. Elles seront servies à concurrence du nombre de titres disponibles à chaque guichet, pour un montant global de 700 millions de francs.

Les Obligations seront cotées à la Bourse de Paris.

SOUSCRIVEZ

DANS LES BANQUES ET CHEZ LES AGENTS DE CHANGE, CHEZ LES COMPTABLES DU TRESOR, DANS LES BUREAUX DE POSTE ET LES CAISSES D'EPARGNE ET AU SERVICE DES TITRES DE LA S.N.C.F. (GUICHET : 8 RUE DE LONDRES - PARIS 9e OU PAR CORRESPONDANCE ADRESSEE 3 RUE D'ATHENES - 75009 PARIS).

B.A.L.O. DU 10 AVRIL 1978

127.76 F

SOCIAL

LES AMIS DE M. BERGERON PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DU RECUL DE LA C.G.T.

La patiente ascension de Force ouvrière

Depuis le début de l'année, l'érosion ressentie par la C.G.T. depuis mai 1968 s'est sensiblement accélérée.

Il serait hasardeux d'en tirer des conclusions définitives. Les statistiques, en effet, ne portent que sur quelques centaines de milliers de suffrages : on ne saurait affirmer que le contenu des urnes sociales enregistre ailleurs une semblable détérioration. Comme toujours, en ce domaine, il n'existe aucune large récapitulation officielle présentant de sérieuses garanties.

Deux faits ajoutant, cependant, au relief des scores malheureux de la C.G.T. D'une part, les voix perdues sont souvent recueillies par Force ouvrière, et, d'autre part, ces fluctuations contrastent avec la stabilité traditionnelle du corps électoral lorsqu'il s'agit de désigner les délégués du personnel et ceux qui siègent aux comités d'entreprise.

Il est tentant d'établir un lien entre ces phénomènes et l'attitude différente des dirigeants C.G.T. et F.O. dans la récente campagne électorale. Mais on aurait tort de ramener l'audience croissante de F.O. à ce seul élément.

Nettement accentué depuis le mois d'octobre 1977, le recul de la C.G.T. coïncide avec les prises de position de MM. Séguy et Krasucki en faveur du P.C.F. lors de la rupture de l'union de la gauche. Ceux des travailleurs qui étaient las de la politisation croissante de la C.G.T. — la C.F.D.T., dont le comportement a été différent pendant les élections, ne souffre pas de désaffection — ont, sans vaines disputes, usé de l'arme silencieuse du bulletin de vote syndical. Cette tendance s'est accentuée lorsqu'il s'est avéré, le 19 mars, que ceux qui avait voulu faire pression sur la classe ouvrière pour qu'elle vote communiste avaient joué perdant. La C.F.T.C., la C.G.C., les autonomes, ont profité de ces transferts de voix car, comme F.O., ces organisations « *ne font pas de politique* ».

La tradition ouvrière de F.O. lui a permis d'en tirer le bénéfice principal. Le cégétiste déçu est souvent peu attiré par la C.F.D.T., dont la doctrine risque de lui paraître trop complexe. En revanche, il se souvient plus ou moins des raisons qui ont entraîné la scission de 1947. Les amis de M. Bergeron ne manquent d'ailleurs pas de rappeler que leur sigle complet est « C.G.T.-Force ouvrière », et ils se présentent comme les continuateurs de la « vieille maison », la C.G.T. de Léon Jouhaux.

Tous s'interdisent de mêler la politique à l'action syndicale. La présence dans leurs rangs de syndiqués qui votent R.P.R. ou U.D.F. est équilibrée par celle d'anarcho - syndicalistes, trotskistes, libertaires et autres révolutionnaires qui, à chaque congrès, peuvent tenir la tribune — même si leur contestation apparaît parfois comme « l'opposition de Sa Majesté ». F.O. est la seule centrale à compter parmi ses adhérents un ancien candidat à l'Elysée en la personne de Mme Arlette Laguiller (Lutte ouvrière).

Pourtant, certains responsables de F.O. s'insurgent quand on leur dit qu'ils récoltent les fruits de leur non-alignement politique. Les travailleurs, répliquent-ils, ont-ils été si longtemps aveugles sur les excès du syndicalisme lié à un parti ? Pour ces militants, F.O. recueille surtout le prix d'une action sérieuse, responsable, celui d'un syndicalisme, comme dit M. Payement, ce sont les résultats de ses longs investissements dans la politique contractuelle.

Parfois seule ou avec les autres réformistes, parfois avec la C.F.D.T. puis la C.G.T., F.O. a participé, dès leur démarrage, aux grands accords sur les retraites, l'assurance - chômage, l'extension des congés payés, la formation professionnelle, la retraite anticipée, etc. Elle a signé la quasi-totalité des accords salariaux dans le secteur public et nationalisé. Et, ajoute M. Bergeron, malgré les sarcasmes, voire les insultes de ceux qui accusaient F.O. de « trahison », le rendement de ces accords n'a pas été négligeable. L'action revendicative des autres centrales, reconnaît-il, a parfois permis aux négociateurs F.O. d'obtenir davantage. Sans leur paraphe, rien n'était acquis, et « *personne n'a proposé mieux* ».

QUELQUES SCORES

L'énoncé des chiffres est brutal : tandis que la C.G.T. dans les Houillères de Lorraine, perd 8,4 %, F.O. gagne 4,3 %. A l'Arsenal de Toulon, les chiffres sont respectivement de — 7,3 % et de + 5,9 %, au Groupe d'assurances Drouot de — 4,1 % et de + 10 %, au Printemps, de — 5,35 % et de + 5,4 %.

Dans l'automobile, le recul cégétiste est de 3,43 % et F.O. progresse de 18,70 % chez Ford, à Bordeaux. Chez Peugeot, à Sochaux, la perte de la C.G.T. est de 6,4 % (F.O. + 2,1 %), la perte de la C.G.T. est de 13,76 % chez Renault à Douai (F.O. + 5,5 %, C.F.D.T. + 9 %) et à Billancourt de 4,90 % dans le collège ouvrier (F.O. + 1,10 %) et de 10 % dans le collège employés-cadres (F.O. + 3,53 %).

A l'usage, des conventions décriées, dites « au rabais », se sont révélées positives, y compris dans le secteur privé. M. Bernard Mourgues (secrétaire des métallos F.O.) cite en exemple celle qui a été conclue dans la sidérurgie lorraine.

Il n'y a pas que ce bilan. Il y a aussi le patient développement de l'implantation matérielle, géographique de F.O. Si l'on ne conteste plus, avenue du Maine, que les syndicats américains apportèrent un appui financier lorsque Léon Jouhaux et Robert Bothereau quittèrent la rue Lafayette, on y rappelle la longue période de difficultés qui suivit ; pas ou peu de bureaux dans les bourses du travail, alors que les municipalités communistes ne marchandaient pas leur aide aux organisations cégétistes. Celles-ci ont su tirer parti de la gestion des œuvres sociales des comités d'entreprises, souvent placées entre leurs mains.

Dans la fonction publique et les grandes entreprises nationalisées, F.O. se plaint d'avoir été moins bien traitée que la C.G.T. en ce qui concerne le détachement d'agents à des postes de permanents.

Des causes diverses

Aujourd'hui, assurent les dirigeants F.O., le réseau des militants dont ils disposent est jeune, solide et compétent et offre aux salariés une efficacité que naguère maints travailleurs allaient chercher à la C.G.T. ou ailleurs. Ainsi, dans certaines régions, la progression de F.O. est constante depuis des années. Dans le Doubs, par exemple, elle est enregistrée aussi bien dans les entreprises importantes (Peugeot, Rhône-Poulenc Textile, Kelton) que dans les entreprises de plus petite taille. A Besançon, une bonne quinzaine de sections, déclare M. Cherrière, ont été créées depuis le début de l'année.

Cependant, l'autorité d'une confédération ne tient pas qu'à ses efforts méthodiques d'implantation. Parfois, c'est la personnalité d'un militant qui inverse une situation, dans un sens ou dans l'autre, quel que soit l'étendard de sa centrale. Les qualités d'un négociateur, la conjoncture économique, les tribulations internes d'une usine ou d'un chantier, entraînent un succès ou un échec à l'heure des élections professionnelles. Il en va de même avec le départ d'un « permanent » à la retraite, la modification des collèges électoraux, une grève qui dure trop longtemps, une initiative hasardeuse...

Par exemple, chez Renault, à Billancourt, la C.G.T. a sans doute perdu les voix de ceux qui n'avaient pas approuvé la « séquestration » du P.D.G. pendant quelques heures, lors d'un conflit qui traînait.

Autre imprévu : il arrive que, dans une usine nouvelle, comme chez Ford, à Bordeaux, on embauche, en période d'expansion, des militants qui avaient été licenciés ailleurs et qui bouleversent le climat syndical de l'entreprise. Une période électorale peut aussi avoir des répercussions. Ainsi, M. Marius Charrière estime que « *la préparation des élections aurait plutôt eu une influence néfaste pour le développement de F.O., car certains de nos militants, engagés par ailleurs, ont passé beaucoup de leur temps à faire de la politique en oubliant un peu l'action syndicale* ».

Ces considérations sont valables pour la grande masse des « soldats » et des « officiers » du syndicalisme. Parmi les attraits de F.O. figure aussi, pour beaucoup de salariés paisibles, la tactique d'une organisation qui répugne à « *galvauder la grève* », qui rejette le rituel des « *grandes journées d'action* », du « *tous ensemble dans la rue* ».

Par-dessus tout cela, il y a la présence de M. Bergeron. Son expression sérieuse, décontractée, tolérante, à chacune de ses apparitions au « petit écran » — il se défend d'ailleurs de venir à la télévision plus souvent que les leaders cégétistes ou cédétistes — popularise et renforce l'image de marque de la centrale. Au grand meeting annuel parisien, dans les réunions provinciales hebdomadaires, lors d'innombrables dîners-débats, l'ancien typographe, rassurant, optimiste, ne varie guère dans ses discours. N'est-ce pas, précisément, ce qu'attend de lui une partie du salariat, qui voit en lui l'homme tranquille du syndicalisme ?

JOANINE ROY.

La C.G.T. demande à la F.S.M. de reconnaître le droit de grève dans tous les pays

Le neuvième congrès de la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.), qui aura lieu à Prague du 16 au 23 avril, va-t-il constituer comme l'indique M. René Duhamel, l'un des secrétaires de la C.G.T., « un événement marquant du mouvement syndical international » ? A la veille de ces assises, où les centrales occidentales affiliées à la F.S.M. — la C.G.T. française et la C.G.T. italienne notamment — confronteront leurs positions avec celles des organisations similaires des démocraties populaires, le dernier numéro du « Peuple », organe officiel de la C.G.T., formule un certain nombre d'interrogations et propose un projet de « déclaration universelle des droits syndicaux ».

Sous le titre : « Pour une F.S.M. à l'heure de notre temps », M. René Duhamel pose les questions suivantes : « *Le mouvement syndical mondial de 1978 n'est-il pas encore paralysé par les séquelles de la guerre froide ? Répond-il aux besoins actuels face à l'accentuation de la crise du système capitaliste, aux développements des sociétés transnationales, aux problèmes qui se posent dans l'édification de la société socialiste, à la constitution de communautés économiques régionales, etc. ?* ».

Pour répondre, sans doute, à « *toutes ces questions, toutes les questions sans exclusive aucune* » qui doivent « *trouver leur place dans le débat préparatoire du congrès et à la tribune du congrès lui-même* », la C.G.T. va proposer à Prague un projet de « *déclaration universelle des droits syndicaux* ».

Ce document, publié dans le même numéro du *Peuple* (n° 1 035, du 6 avril au 15 avril 1978), rappelle tout d'abord un certain nombre de principes, du « *droit au travail productif et socialement utile pour chacun* » au « *droit des organisations syndicales nationales, régionales et internationales, de décider, d'une façon indépendante et en dehors de toute ingérence extérieure, de leurs programmes et de leurs actions, et de leurs rapports éventuels avec des organisations extérieures au mouvement syndical* ».

Au chapitre des droits syndicaux « *dans la société* », le projet cégétiste déclare notamment : « *Les travailleurs ont le droit de se réunir, de discuter et d'exprimer librement leur opinion sur toutes les questions les intéressant sans autorisation préalable* » ainsi que de « *former des syndicats, y compris dans la fonction publique, d'adhérer aux organisations syndicales existantes et de participer à toute activité syndicale, sans autorisation ni contrôle des autorités publiques ni des employeurs* ». En outre, ils ont le droit « *de participer à toute action pour la défense de leurs intérêts, que cette action prenne forme de grève, de boycottage, de piquets d'occupation des lieux de travail* [...] »

Le document précise : « *Les travailleurs, quelle que soit leur profession, ont le droit de recourir à la grève ; et la participation à une grève ainsi qu'à une manifestation de solidarité ne pourra, en aucun cas, faire l'objet avant, pendant ou après la grève, de licenciement, de peines, amendes ou mesures de sanction ou répression.* » Les organisations syndicales exerceront leurs activités « *conformément aux seuls statuts qu'elles se sont librement donnés, sans ingérence ni contrôle des autorités publiques ni des employeurs. Elles jouiront de la personnalité juridique* ».

Enfin, « *les organisations syndicales ont le droit de prendre toute mesure pour organiser et soutenir toute forme d'action syndicale, y compris la grève, et de ce fait ne pourront faire l'objet avant, pendant et après les actions, de peines, amendes, sanctions ou mesures de répression* ».

Mais c'est surtout le troisième chapitre, celui des droits syndicaux dans l'entreprise, qui retiendra l'attention :

« *Les travailleurs ont le droit de se réunir dans chaque lieu de travail, de collecter des cotisations, de lire la presse de leur choix, de diffuser la presse et les publications syndicales et ouvrières, de mener toute propagande syndicale et d'exercer pleinement leurs droits civils et politiques.*

« *Les Etats doivent assurer la reconnaissance et la garantie du droit au travail et à un emploi, l'interdiction du lock-out et de toute fermeture ou tout transfert d'usines suite à un conflit syndical, en tant que violation du droit au travail et entrave à l'action syndicale, le droit de contrôle des syndicats sur l'embauche et l'interdiction de tout licenciement sans consultation préalable de l'organisation syndicale et l'interdiction de l'emploi de la force publique contre les travailleurs.* »

● *La Fédération des transports C.G.T.*, se félicite de « la *mesure de grâce* » qui, dit-elle, vient d'être annoncée pour le chauffeur Michel Kurster, « *emprisonné en Bulgarie depuis juillet 1977 et condamné à huit ans de prison pour un accident de la route qui avait fait cinq morts* ».

La fédération continue à demander, avec l'Union internationale des transports, « *un règlement global de la situation des chauffeurs routiers internationaux en activité professionnelle en pays étrangers* », et notamment une convention de l'O.I.T. définissant les droits des conducteurs.

● *Le sort des salariés en cas de faillite.* — La Commission européenne vient de soumettre aux Neuf un projet de directives visant à renforcer la protection des salariés contre l'insolvabilité de leurs employeurs, surtout dans les cas de faillite. Les gouvernements sont invités à créer des institutions spécialisées chargées, dans les limites de plafonds, de rembourser leurs créances aux travailleurs : salaires, indemnités, frais de maladie, etc. En France, cette proposition de directives, si elle est retenue par le conseil des ministres de la C.E.E., n'entraînera pas de changements notables, les salariés étant déjà protégés par une législation de même nature. — (*Correspondances*.)

مكذا من الأصل

RECUL DE LA C.G.T.

ce ouvrière

s'il s'agit de désigner les délégués du personnel et ceux qui siègent aux comités d'entreprise

est tentant d'établir un lien entre les phénomènes et l'attitude différente des dirigeants C.G.T. et F.O. dans la campagne électorale. Mais on aurait tort de ramener l'audience croissante de F.O. à ce seul élément.

SOCIAL

Le Bureau international du travail n'entendra pas les ouvriers soviétiques qui contestent les syndicats officiels

De notre correspondante

Genève. — Le Bureau international du travail (B.I.T.), après avoir longuement examiné le dossier — présenté par Amnesty International, le 1er février — du « syndicat libre des travailleurs soviétiques » créé à Moscou le 26 janvier par Vladimir Klebanov, ouvrier mineur, et ses camarades, a estimé que les statuts de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) ne lui permettait pas d'y donner suite. Les pièces du dossier, qui relatait des cas précis de persécution d'ouvriers et de licenciements abusifs, comportent un appel signé de cent dix travailleurs soviétiques demandant que le syndicat soit reconnu internationalement. Mais le B.I.T. n'est pas pourvu d'un mécanisme de reconnaissance des syndicats. De sorte que, pratiquement, seuls les syndicats — où, dans les pays où ils sont inexistants, des organisations censées représenter les travailleurs et dotées de statuts officiels — sont reconnus par le B.I.T.

L'article 26 de la charte constitutive précise bien que « *chacun des membres pourra déposer une plainte au Bureau international du travail contre un autre membre qui, à son avis, n'assurerait pas d'une manière satisfaisante l'exécution d'une convention que l'un ou l'autre aurait ratifiée* », et que le conseil d'administration peut saisir de la question une commission d'enquête. Or l'appel du « syndicat libre » ne peut être considéré comme une plainte de cette nature, n'ayant pas été présenté par un membre (gouvernement, syndicats ou patronat) de l'Organisation internationale du travail.

Aussi curieux que cela puisse paraître, aucun membre gouvernemental, employeur ou travailleur, n'a jamais déposé de plainte, en bonne et due forme, contre l'U.R.S.S. pour violation de la liberté syndicale. Ni les Trade-Unions britanniques, ni l'A.F.L.-C.I.O. américaine, qui semblent pourtant préoccupés par la situation des travailleurs soviétiques et qui connaissent parfaitement les règles de procédure du B.I.T., ne sont intervenus, à ce jour, dans ce sens. L'Union soviétique a ratifié la convention n° 87 du B.I.T. sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, et personne ne l'a jusqu'ici accusée de ne pas la respecter. Même le gouvernement des Etats-Unis n'a pas cru devoir retenir, parmi les griefs exposés lorsqu'il s'est retiré du B.I.T., la violation de la liberté syndicale en Union soviétique. Les grandes centrales syndicales internationales, qui, constitutionnellement, peuvent déposer des plaintes, n'ont pas eu recours, jusqu'à présent, à cette procédure pour donner suite à l'appel des ouvriers soviétiques.

En Tchécoslovaquie et en Espagne

Dans le passé, lorsqu'une plainte visant le gouvernement tchécoslovaque avait été déposée pour protester contre le licenciement de travailleurs ayant participé activement au « printemps de Prague », le conseil d'administration du B.I.T. l'avait prise en considération. En juin 1974, en plein franquisme, des oppositionnels représentant des ouvriers espagnols en exil, notamment ceux du mouvement Solidarité basque, avaient été intégrés au groupe espagnol de la conférence internationale du travail, en dépit des protestations véhémentes de l'ambassadeur d'Espagne auprès des Nations unies. Cette décision avait été considérée comme une certaine reconnaissance des droits des travailleurs antifranquistes. Aujourd'hui, on voit difficilement les représentants officiels des travailleurs soviétiques suivre cet exemple et accepter dans leurs rangs leurs camarades du « syndicat libre » même si ces derniers étaient autorisés à sortir d'U.R.S.S.

Dans ces conditions, le B.I.T. s'en est tenu aux règles d'irrecevabilité qui lui ont été imposées. Il reste à Vladimir Klebanov et à ses camarades l'espoir que les retombées de l'échec de la conférence de Belgrade et l'amertume que les Occidentaux en ont retirée provoquent chez ces derniers une initiative qui pourrait se concrétiser à l'occasion de la prochaine conférence internationale du travail, qui se tiendra en juin à Genève.

ISABELLE VICHNIAC.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,5250	4,5358	+ 60	+ 80	+ 80	+ 100	+ 140	+ 200
$ can. ...	3,9553	3,9654	+ 30	+ 60	+ 45	+ 60	+ 65	+ 115
Yen (100)	2,0690	2,0750	+ 92	+ 110	+ 200	+ 225	+ 540	+ 610
D. M	2,2580	2,2650	+ 90	+ 120	+ 180	+ 230	+ 550	+ 620
Florin ...	2,1150	2,1220	+ 50	+ 66	+ 100	+ 170	+ 320	+ 400
F. B. (100)	14,4850	14,5300	+ 350	+ 500	+ 650	+ 800	+1600	+1720
F. S.	2,4560	2,4670	+ 150	+ 200	+ 310	+ 390	+ 950	+1060
L. (1 000) .	5,5316	5,5330	— 250	— 100	— 500	— 200	—1300	—1100
£	8,5287	8,5322	+ 70	+ 120	+ 100	+ 150	+ 50	+ 170

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	5	3 5/16	5	5 3/8	5	5 3/8	5 1/16	3 7/16
$ E.-U. ...	16 13/16	20 3/16	6 3/8	6 7/8	7	7 5/16	9 9/16	7 15/16
Florin ...	5 1/8	5 7/8	5	5 7/16	4 15/16	5 5/16	4 13/16	5 3/16
F. B. (100)	3 7/8	5 1/8	5	5 3/8	5 1/8	5 5/8	5 5/8	6 3/8
F. S.	1/8	5/8	1/4	7/16	3/16	5/8	7/16	13/16
L. (1 000) .	12 7/8	17 1/8	11 1/2	12 1/2	12	13	12 1/2	13 1/2
£	4 1/8	4 7/8	6 7/8	7 3/8	7 1/4	8	6 1/4	6 7/8
Fr. franç..	7 7/8	6 5/8	6 3/8	6 7/8	5 3/8	6 1/8	6 1/8	9 2/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Caisse Centrale de Coopération Économique

EMPRUNT 11%

de F 250 MILLIONS garanti par l'Etat

représenté par 250 000 obligations de F 1 000 nominal
Prix d'émission : le pair soit F 1 000 par obligation
Jouissance : 8 avril 1978
Intérêt annuel F 110 par titre
Amortissement obligatoire : en 15 ans au maximum à partir du 8/4/1978
par annuités constantes
soit pour moitié au moins par remboursement au pair
soit par rachats en Bourse
Amortissement anticipé : possible par rachats en Bourse seulement
Cotation : à la Cote Officielle
(Bourse de Paris)
L'admission de ces obligations
en SICOVAM sera demandée
Taux de rendement actuariel brut : 11,02%
CCCE - Etablissement Public National
233, Bd Saint-Germain 75007 PARIS

Date d'émission : 10 avril 1978

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Les actionnaires réunis en assemblée générale ordinaire le vendredi 7 avril 1978, sous la présidence de M. Ambroise Roux, ont approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le résultat net des opérations courantes de l'exercice s'établit à 137 900 000 francs, contre 115 200 000 francs pour l'exercice 1976. L'essentiel de ce résultat est constitué par les revenus du portefeuille qui interviennent pour 135 900 000 francs, contre 109 600 000 francs en 1976.

Le solde de la balance des plus et moins-values en capitaux s'établit, après impôt, à 239 100 000 francs, dont l'essentiel provient de plus-values dégagées par les apports effectués en 1977.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit, compte tenu de ces plus-values, à 377 005 102 francs.

Il a été décidé, après affectation à la réserve spéciale des plus-values à long terme de 16 091 169 francs et à la réserve des plus-values d'apport de 226 746 076 francs, de répartir aux actionnaires une somme de 114 000 615 francs. Ce montant comprend le reliquat de 8 070 840 francs des bénéfices de l'exercice 1976 qui n'avait pu être distribué en raison des recommandations des pouvoirs publics concernant la limitation des dividendes et avait, de ce fait, été reporté à nouveau pour être ajouté à la distribution effectuée au titre des résultats de l'exercice 1977.

En conséquence, chaque action va bénéficier :

— d'une part, au titre de la partie reportée de la distribution de l'exercice 1976, d'un revenu global de 2,40 francs, soit 1,60 francs pour le dividende distribué et 0,80 francs pour l'impôt déjà payé au Trésor ;

— d'autre part, au titre de l'exercice 1977 proprement dit, d'un revenu global de 31,50 francs, soit 21 francs pour le dividende distribué et 10,50 francs pour l'impôt déjà payé au Trésor.

Ces deux dividendes seront mis en paiement à partir du 17 avril 1978, le premier contre remise du coupon n° 34 et le second contre remise du coupon n° 35.

Au total, le revenu global par action, y compris le complément reporté du bénéfice de l'exercice antérieur, ressort ainsi à 33,90 francs, soit 22,60 francs pour le dividende net distribué et 11,30 francs pour l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

Il est rappelé, à titre de comparaison, que le revenu global par action correspondant aux sommes mises en paiement l'an dernier s'est élevé à 27,60 francs, soit 18,40 francs pour le dividende distribué et 9,20 francs pour l'impôt déjà payé au Trésor.

Dans son allocution, le président Ambroise Roux a notamment indiqué qu'étant donnée la date de l'assemblée, tenue exceptionnellement cette année deux mois plus tôt que d'habitude, il ne lui était pas possible de donner communication des comptes consolidés du groupe. Il a cependant précisé que le résultat et le cash-flow consolidés de l'exercice 1977 seraient en progression d'environ 25 % par rapport à 1976 et seraient en conséquence de l'ordre de 375 millions de francs pour le résultat et de 1 milliard pour le cash-flow.

Le président Ambroise Roux a en outre ajouté que, pour l'exercice en cours, les revenus du portefeuille, qui constituent l'essentiel du résultat des opérations courantes, devraient passer de 136 à environ 150 millions de francs et que les résultats seraient donc en progression sensible. Il appartiendra à la prochaine assemblée générale, a encore indiqué le président Ambroise Roux, de tirer les conclusions de cette progression en ce qui concerne la distribution.

Il a enfin souligné le traitement favorable réservé par la Bourse à l'action C.G.E. à la suite de la récente levée de l'hypothèque politique qui pesait sur le sort de l'économie française. Cependant, bien que s'étant relevé de près de 80 % sur son plus bas niveau, le cours de l'action reste encore très sous-évalué, ne serait-ce que par rapport à sa valeur liquidative de 686 francs au 31 mars dernier.

GROUPE SCREG

Le Conseil de la CHIMIQUE ROUTIÈRE SCREG, réuni le 7 avril, a arrêté les comptes de l'exercice 1977 qui seront soumis à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires le 16 juin prochain.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a atteint 6 135 500 000 F en progression de 22 % par rapport à l'année précédente. La part de ce chiffre d'affaires réalisée par les agences et filiales étrangères est de 36 % (contre 24 % en 1976).

En France, où la crise économique a durement frappé les professions du bâtiment et des travaux publics, l'activité a été quasi stagnante, tandis qu'à l'étranger, le chiffre d'affaires a progressé de 84 %.

La filiale SCREG ROUTES, dont l'activité s'exerce uniquement en France, a vu son chiffre d'affaires baisser de 6 %, ce qui a entraîné une perte pour l'année de 7 millions de francs.

L'ensemble SMAC-FEREM, fusionné à dater du 1er juillet 1977 dans la Société nouvelle SMAC-ACIEROID, a dû lui aussi faire face à la crise économique qui a sévi en France. Les résultats ont néanmoins été équilibrés.

DRAGAGES et TRAVAUX PUBLICS, dont l'activité se déploie principalement hors de France, notamment en Afrique, au Moyen-Orient et dans le Sud-Est asiatique, a accru son chiffre d'affaires de 27 % et le résultat consolidé est en progression sensible. Il sera proposé à l'Assemblée la distribution d'un dividende net de 20 F par action (+avoir fiscal de 10 F) pour les actions anciennes, et de 10 F pour les actions nouvelles émises en 1977.

Les résultats de la BRANCHE IMMOBILIÈRE du Groupe sont également en progression importante, en France (Société PROMOGIM) et aux Etats-Unis (AMERICAN SCREG CONSTRUCTION).

AU NIVEAU DU GROUPE, comme il a déjà été indiqué précédemment, la récession du marché français a pesé sur le résultat d'ensemble. Le bénéfice consolidé a été de 40,2 millions de francs, la part de SCREG dans ce bénéfice étant de 14,35 F par action.

Le bénéfice de la Société SCREG s'élève à 18 930 118 F. Le Conseil proposera à l'Assemblée la distribution au titre de l'exercice 1977 D'UN DIVIDENDE NET DE 8 F, contre 7,40 F pour l'exercice précédent. Compte tenu des nouveaux progrès sur les marchés étrangers, l'activité du Groupe se situera, en 1978, à un niveau élevé.

GROUPE CRÉDIT LYONNAIS

Situation des Sicav au 31 Mars 1978

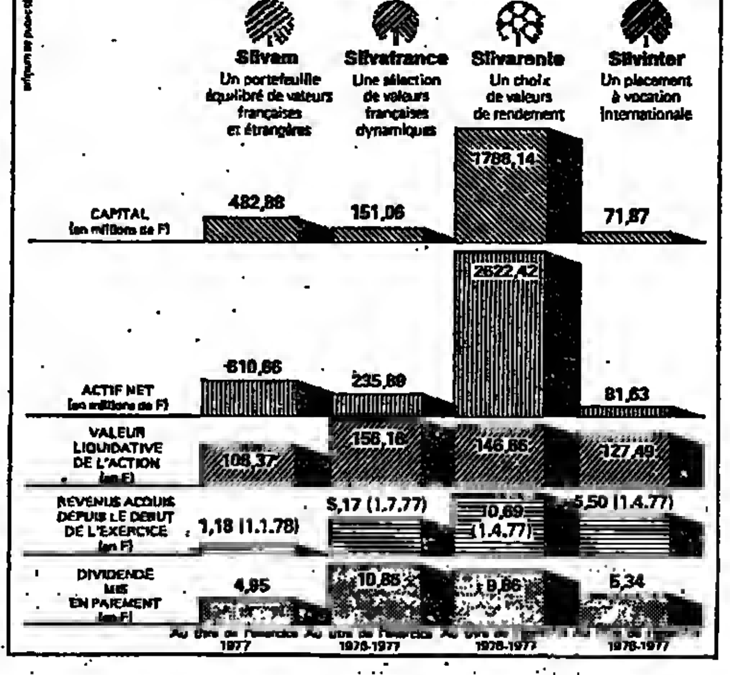

STEMI

Le conseil d'administration de la STEMI, qui s'est réuni le 6 avril, a arrêté les comptes de l'exercice 1977.

Malgré une conjoncture difficile, la société a pu maintenir les activités et les résultats de ses parcs de wagons au niveau de 1976.

Les filiales industrielles, malgré la fermeture d'un atelier, ont vu leur chiffre d'affaires progresser légèrement.

Les implantations africaines du groupe ont, d'autre part, donné des résultats satisfaisants et se développent.

Les produits d'exploitation de la STEMI ont atteint, hors taxes, 43 579 000 F contre 44 202 000 F.

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 12 985 000 F.

Après 13 295 000 F d'amortissements, 8 635 000 F de frais d'entretien et 2 400 000 F de provisions pour gros entretien et renouvellement du matériel, le bénéfice net s'établit à 6 560 000 F, contre 6 806 000 F pour 1976 et 4 201 000 F pour 1975.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée pour le 20 juin 1978, la distribution d'un dividende de 17 F, contre 15,40 F pour l'exercice 1976. Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor de 8,50 F, le revenu global s'établira à 25,50 F par action.

La société a porté tout récemment à 20,30 % sa participation dans la Compagnie de transports de céréales.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

L'emprunt de printemps 11 % de la Caisse nationale de crédit agricole, émis le 28 mars 1978, a été souscrit intégralement dans les meilleurs délais : la clôture est intervenue le 5 avril 1978, à la fermeture des guichets.

Le montant total des souscriptions recueillies s'élève à 2 625 millions de francs.

TRANSPORTS

LE TRAFIC DES PORTS FRANÇAIS A DIMINUÉ DE 2 % EN 1977

Selon les renseignements provisoires donnés par la direction des ports maritimes au ministère de l'équipement, le trafic global de marchandises des ports maritimes français a diminué d'environ 2 % entre 1976 et 1977, où il a été de 292 millions de tonnes.

Cette situation est due à la réduction des importations d'hydrocarbures consécutive au ralentissement de l'activité économique et à l'application de la politique d'économie d'énergie.

Le trafic total des marchandises autres que les hydrocarbures a en revanche légèrement progressé, cette progression étant plus sensible pour les marchandises diverses, notamment celles transportées par conteneurs, et pour les importations de charbons.

L'évolution a été très variable selon les ports, certains, notamment les ports moyens et petits, enregistrant des augmentations parfois importantes.

Le nombre des voyageurs embarqués et débarqués — de l'ordre de 12 millions, si l'on exclut le trafic côtier — s'est accru davantage en 1977 que l'année précédente après la reprise du trafic transmanche et d'un accroissement plus important du trafic entre la France continentale et la Corse. *(Source : Union des ports autonomes et des chambres de commerce et d'industrie maritimes.)*

(PUBLICITÉ)

La Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne

communique :

Le paiement des prestations familiales du mois de mars 1978 payables en avril est actuellement en cours.

D'une manière générale *le montant des prestations versé est identique à celui déjà payé au cours du mois de mars 1978.* Les modes de paiement habituels — Banques, C.C.P., Mandats, Agents Payeurs — sont à nouveau utilisés.

Les guichets et services d'accueil (à l'exception des Centres de Diagnostic et de Soins et des Cliniques Dentaires) *seront fermés au public le samedi pendant tout le mois d'avril.*

Cette disposition exceptionnelle vise à accélérer les opérations de mise à jour des différents fichiers après la reprise du travail par le personnel qui suivait un mouvement de grève depuis le 31 janvier 1978.

Dans le même but, *il est vivement conseillé aux familles, et jusqu'à nouvel ordre, de ne pas se présenter aux guichets, de ne pas écrire et de ne pas téléphoner,* sauf en cas d'absolue nécessité.

Sauvage

Le mensuel de l'écologie

marée noire: SHELL s'explique

EN VENTE PARTOUT — 10 F

Bénis soient St-Patrick et St-Killian. Ils emmènent gratuitement les voitures en Irlande.

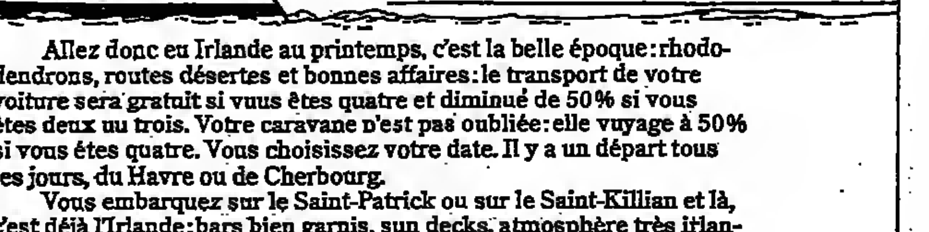

Allez donc en Irlande au printemps, c'est la belle époque : rhododendrons, routes désertes et bonnes affaires : le transport de votre voiture sera gratuit si vous êtes quatre et diminué de 50 % si vous êtes deux ou trois. Votre caravane n'est pas oubliée : elle voyage à 50 % si vous êtes quatre. Vous choisissez votre date. Il y a un départ tous les jours, du Havre ou de Cherbourg.

Vous embarquez sur le Saint-Patrick ou sur le Saint-Killian et là, c'est déjà l'Irlande : bars bien garnis, sun decks, atmosphère très irlandaise, boutiques hors taxes (pour acheter ce qu'on boit au bar). Décidemment oui, vous avez fait une bonne affaire. Tout va bien.

Gloire à Saint-Patrick et à Saint-Killian.

Irish Continental Line

Agent Général : Transports et Voyages : 8 rue Auber 75441 Paris Cédex 09 - Tél. 742.31.49

Nom ____________________

Adresse ____________________

LM

Lic. 241 A

INTERMARCO FRANCE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RADAR S.A.

Le conseil d'administration, réuni le 5 avril 1978, a examiné les comptes consolidés et arrêté les comptes de Radar S.A. pour l'exercice écoulé, qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 14 juin prochain.

Les ventes totales des magasins du groupe ont atteint 5 858 000 000 F, en progression de 16,77 % par rapport à 1977 ; ces chiffres prennent en compte la quote-part du chiffre d'affaires réalisé dans les sociétés associées, à concurrence du pourcentage des participations détenues dans celles-ci par le groupe.

Les comptes consolidés subissent des modifications importantes de présentation par rapport à 1976. En effet, conformément aux recommandations de la C.O.B., ils comprennent pour la première fois les résultats des sociétés consolidées par équivalence. De plus, à la demande de l'administration fiscale, ils prennent en compte une fraction plus importante des ristournes afférentes à l'exercice ainsi que de nouvelles provisions et pertes exceptionnelles, soit 45 719 000 F au titre de ristournes et 24 754 000 F au titre de charges.

Le bénéfice d'exploitation consolidé s'élève à 183 728 000 F qui, compte tenu des amortissements, des provisions et des BIC, dégagent un résultat net de 36 941 000 F.

Dans la formation des résultats, les magasins traditionnels ont apporté une contribution fondamentale. La plupart des hypermarchés ont répondu aux objectifs fixés. Toutefois, et en raison de considérations techniques ne dépendant pas de la société exploitante, les trois magasins de Fameck, Boissy-Saint-Léger et Metz-Saint-Jacques, ont pesé fortement sur les résultats de l'ensemble des hypermarchés.

Le bénéfice net de Radar S.A., société holding, qui, rappelons-le, représente essentiellement les dividendes encaissés de ses filiales au titre de l'exercice précédent, ressort à 17 823 000 F après amortissements exceptionnels de 3 804 000 F de frais de l'emprunt obligataire émis en 1977, contre 20 796 000 en 1976.

Il sera proposé à cette assemblée générale ordinaire du 14 juin prochain un dividende de 20 F par action, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de 10 F.

ÉLECTRO BANQUE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 5 avril 1978, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1977 qui se soldent par un bénéfice net de 15 613 211 F contre 15 139 700 F en 1976.

La distribution aux actions a été fixée à 8 568 000 F dont 428 400 F correspondant à la fraction du dividende non distribué, conformément aux recommandations des pouvoirs publics, au titre de l'exercice 1976.

Au titre de l'exercice 1977, le revenu global par action est de 14,25 F dont 8,50 F de dividende distribué et 4,75 F d'impôt déjà payé au Trésor.

S'ajoute à ce revenu la complément de dividende non distribué au titre de l'exercice 1976 et qui s'élève à 0,75 F dont 0,50 F de dividende distribué et 0,25 F d'impôt déjà payé au Trésor.

Le revenu brut global par action s'établit ainsi à 15 F contre 12,76 F l'année précédente, dont 10 F, contre 8,50 F, de dividende distribué et 5 F, contre 4,25 F, d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

Ce dividende sera mis en paiement à compter du vendredi 28 avril 1978, aux guichets des établissements suivants :

Electro Banque, Société Générale, Crédit Commercial de France.

SILIC

Le conseil d'administration, réuni le 30 mars sous la présidence de M. Jean Loreoceau, a enregistré avec satisfaction les conditions dans lesquelles s'est déroulée la récente augmentation de capital, qui témoigne et de la confiance et de la fidélité de l'ensemble de son actionnariat, et plus particulièrement des investisseurs institutionnels.

Le conseil a constaté la poursuite de la progression des recettes locatives, qui se traduit par les chiffres suivants. Les loyers des trois premiers trimestres de l'exercice en cours (1er juillet 1977 au 31 mars 1978) et ceux émis le 1er avril 1978 pour le quatrième trimestre, non compris, par conséquent, les émissions complémentaires d'ici au 30 juin, s'élèvent à 50 503 000 F, contre 43 329 000 F pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette progression résulte pour l'essentiel de l'augmentation des surfaces louées tant à Rungis qu'à Evry, qui, au cours du deuxième semestre de l'année 1978, dépasseront 90 % de la totalité des surfaces construites.

Le conseil a décidé de convoquer le 25 mai prochain une assemblée générale extraordinaire qui sera appelée à renouveler pour une période de cinq années l'autorisation donnée au conseil d'administration d'augmenter le capital social par tous moyens sur ses seules délibérations. Il n'est évidemment pas dans les intentions du conseil d'user d'une telle autorisation pour procéder, dans un avenir prévisible, à une nouvelle augmentation de capital en numéraire. Il s'agit seulement de maintenir, pour les cinq années à venir, les possibilités d'action dont le conseil disposait déjà dans ce domaine depuis l'assemblée du 12 juin 1974. Le conseil proposera, par ailleurs, à cette assemblée de proroger jusqu'au 31 décembre 1978 l'exercice commencé le 1er juillet 1977, et de modifier l'article 32 des statuts pour faire coïncider, à partir du 1er janvier 1979 l'exercice social avec l'année civile.

Dans cette éventualité, le conseil a l'intention de distribuer un acompte sur dividende avant la fin de l'année, de façon à éviter toute perturbation dans le rythme des règlements aux actionnaires.

COMPTOIR LYON-ALEMAND-LOUYOT

Au cours de sa séance du 7 avril 1978, le conseil d'administration du Comptoir-Lyon-Alemand-Louyot a examiné et arrêté les comptes de l'exercice 1977 tels qu'ils seront soumis à l'assemblée générale ordinaire dont la date a été fixée au 2 juin 1978.

Le résultat net non consolidé de l'exercice 1977 s'élève à 15 594 909 F contre 14 060 087 F pour 1976, après :

— Dotation aux amortissements de 13 232 790 F contre 13 013 984 F l'année précédente ;

— Dotation de 54 087 120 F à la provision pour fluctuation des cours contre 33 829 597 F en 1976 ;

— Dotation à la provision pour hausse des prix de 2 522 038 F contre 1 260 791 F en 1976.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire la distribution de 7,50 F par action de 75 F (plus 3,75 F d'impôt déjà payé au Trésor) contre 6,70 F l'an passé (plus 3,35 F d'impôt déjà payé au Trésor).

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
7 avril 1978

ALLOCUTION du PRÉSIDENT Ambroise ROUX

Mesdames, Messieurs,

Le 15 juin 1977, au cours de notre dernière assemblée générale, je terminais l'allocution que je vous adressais par la phrase suivante : « La confiance profonde que j'ai dans le bon sens traditionnel de notre pays me fait, avec sérénité, vous donner rendez-vous lors de notre prochaine assemblée générale pour y constater ensemble qu'aura été levée, de façon positive, une des hypothèques les plus lourdes et les plus dangereuses qui aient jamais pesé sur l'avenir de notre pays. »

L'échéance électorale de mars 1978 est aujourd'hui derrière nous. Les Français, pourtant soumis à une extraordinaire campagne d'intoxication, ont, renversant sondages et pronostics, rejeté avec la plus grande clarté le programme commun de la gauche qui leur était proposé et confirmé la majorité parlementaire de l'ensemble des partis qui soutiennent le Président de la République.

Ainsi s'écarte de nous — et pour longtemps, on peut l'espérer — le spectre du collectivisme économique et probablement politique qui pesait si lourdement sur l'ensemble de notre économie et, bien entendu, au premier chef sur une affaire comme la nôtre.

Certains d'entre vous avaient exprimé l'année dernière le souhait, devant une échéance qu'ils redoutaient légitimement, de voir avancer la date à laquelle seraient arrêtés les comptes sociaux de l'exercice 1977.

J'ai examiné avec le plus grand soin cette suggestion. Il m'est apparu, en effet, qu'en dépit du caractère fort improbable à mes yeux d'une victoire de la gauche aux élections de mars dernier, il semblait raisonnable d'établir et d'approuver les comptes de l'exercice 1977 à des dates aussi proches que possible de la date charnière de mars 1978.

C'est aujourd'hui chose faite. Les comptes et le rapport à l'assemblée générale ont été approuvés par votre conseil le 23 février dernier. Votre assemblée se tient aujourd'hui 7 avril et le dividende sera mis en paiement le 17 avril.

Ce dispositif exceptionnel apparaît aujourd'hui sans utilité. Mais je tiens cependant à cette occasion à remercier très vivement l'équipe de direction de notre compagnie qui, par un travail écrasant et un dévouement exceptionnel, a permis, cette année, d'avancer de plus de deux mois la tenue de notre assemblée générale.

Il ne saurait naturellement être question pour l'avenir de tenir nos assemblées en avril. D'abord, parce que seules des circonstances exceptionnelles peuvent justifier l'effort également exceptionnel qui a été accompli cette année. Ensuite, parce que vous jugerez comme moi plus normal que les comptes de notre compagnie vous soient fournis à un moment où les résultats de nos filiales sont définitivement connus et ne font pas seulement comme aujourd'hui l'objet d'une évaluation, si précise soit-elle.

De même, vous souhaitiez bien évidemment que notre assemblée générale soit pour vous l'occasion de connaître les comptes consolidés de l'exercice écoulé qui, dans l'avenir comme actuellement, ne sont disponibles qu'vers la fin du premier semestre.

Je n'ignore pas cependant votre désir de voir notre assemblée générale se tenir aussitôt que possible au cours de l'année. C'est pourquoi je peux vous assurer que nous ferons nos meilleurs efforts pour avancer dans l'avenir la date de nos assemblées avec comme objectif la fin mai-début juin.

Un bilan favorable après quatre ans de crise de l'énergie

Je ne reviendrai pas sur les données essentielles de l'exercice 1977 telles qu'elles vous ont été présentées dans le rapport du conseil à l'assemblée générale. Je soulignerai, cependant, le fait que l'activité de notre groupe, dans une année considérée à juste titre comme morose, se manifeste par des performances favorables sur le plan des chiffres d'affaires, des commandes et des carnets de commandes.

Il me semble plus intéressant en comparant les exercices 1973 et 1977 d'examiner globalement comment s'est comporté notre groupe au cours de quatre années d'une période marquée tant par la crise de l'énergie que par le désordre monétaire international.

La structure industrielle de la CGE est fort différente d'un exercice à l'autre : uniquement constitué d'affaires contrôlées, notre groupe réalisait en 1973 un chiffre d'affaires de 12 855 millions de francs. En 1977, il est composé d'affaires contrôlées et de sociétés affiliées dont le chiffre d'affaires global s'élève à 32 674 millions de francs dont, respectivement, 18 300 pour les affaires contrôlées et 14 374 pour les sociétés affiliées.

Il m'est difficile, alors que l'arrêté définitif de nos comptes consolidés nous demandera encore plusieurs semaines, de vous donner aujourd'hui sur ce point autre chose que des évaluations : résultats consolidés et cash-flow devraient progresser approximativement de 25 % de 1976 à 1977 passant pour les résultats de 300 millions à environ 375 millions et pour le cash flow de 805 millions à environ 1 000 millions. Par rapport à 1973, le résultat consolidé aurait ainsi doublé ; quant au cash flow, il accuserait une progression de plus de 75 %.

Ces chiffres me semblent bien refléter le développement de notre groupe au cours de ces dernières années. Mais vous le savez — et j'avais insisté sur ce point l'an dernier — nous ne nous sommes pas contentés d'assurer l'expansion de nos affaires existantes : prises de participations et prises de contrôle ont succédé durant cette période dans le cadre d'une stratégie ayant pour objectif de renforcer les positions de notre groupe tant en France qu'à l'étranger, dans ses principaux secteurs d'activités, et d'adapter ses structures à l'évolution prévisible des marchés.

Dans le même temps, nous avons méthodiquement renforcé notre appareil de production par un effort continu d'investissements qui ne s'est pas ralenti, bien au contraire, au cours des années 1976 et 1977 : de 558,5 millions de francs en 1973 les immobilisations sont passées en 1977 à 1 150 millions de francs, dont 870 millions de francs pour les sociétés contrôlées et 280 millions de francs pour les sociétés affiliées.

Au cours de ces quatre années, le groupe a, par ailleurs, considérablement renforcé sa position internationale : l'ensemble de ses sociétés contrôlées et affiliées a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires à l'étranger de 12 100 millions de francs, succédant aux 10 300 millions de francs de 1976 qui lui avaient permis d'être classé par le « Moniteur du Commerce et de l'Industrie » comme troisième exportateur français.

Il a parallèlement poursuivi un très important effort de recherche et de développement destiné à renforcer et développer son indépendance technique et technologique. Après les succès remportés dans des domaines aussi variés que la commutation électronique temporelle, les barrières de séparation isotopique, les plates-formes pétrolières off-shore ou les lasers, je voudrais aujourd'hui mettre l'accent sur les recherches poursuivies par le groupe depuis plusieurs années dans le secteur des énergies nouvelles et des économies d'énergie.

Les Laboratoires de Marcoussis et cinq de nos plus importantes filiales industrielles sont associés à ces travaux qui ont d'ores et déjà permis de mettre à la disposition de la clientèle les chauffe-eau solaires de la CEPEM et les alimentations à panneaux photovoltaïques de la CIPEL, tous ces matériels relevant de techniques développées dans nos propres laboratoires.

Ces recherches sont appelées à d'importants développements au cours des années à venir et sont porteurs d'une large diversification qui devrait contribuer de façon notable à la constitution de notre chiffre d'affaires global vers le million de la prochaine décennie.

Ayant ainsi réussi, par un effort continu, indifférent aux incertitudes politiques comme aux fluctuations de la conjoncture, à la fois à faire progresser ses résultats et à renforcer massivement son potentiel technique, industriel et commercial, notre groupe se trouve remarquablement placé pour poursuivre son développement sur des bases solides et dans un climat politique assaini malgré une conjoncture française et internationale encore peu soutenue.

Un de ses atouts les plus solides est d'ailleurs la situation de sa trésorerie qui est en amélioration constante en raison des remarquables efforts de gestion accomplis par l'ensemble de ses filiales. Pour l'ensemble formé par la CGE et ses filiales contrôlées et en dépit de la très forte expansion que je viens de rappeler, la trésorerie s'est en effet améliorée d'un milliard de francs à endettement constant du 31 décembre 1974 au 31 décembre 1977.

La Bourse semble d'ailleurs prendre conscience de cette situation. Au cours de ces dernières semaines, le cours de notre action s'est, en effet, relevé probablement plus que ceux de l'ensemble des valeurs françaises, marquant aujourd'hui une plus-value de près de 80 % sur son cours le plus bas.

Il m'apparaît néanmoins qu'avec son fort taux de rendement, le cours de l'action CGE reste encore très sous-évalué, notamment par rapport à sa valeur liquidative qui s'élevait à 686 francs au 31 mars dernier.

Le moment est enfin venu de vous donner quelques indications sur la marche de nos affaires.

Compte tenu de la date à laquelle se tient la présente assemblée générale, nous ne disposons pas encore des chiffres définitifs du premier trimestre. Les chiffres des deux premiers mois de l'année font apparaître une légère progression de nos chiffres d'affaires par rapport aux mois correspondants de l'exercice précédent.

Mais, traditionnellement, les chiffres des premiers mois de l'exercice ne sont guère significatifs. Le phénomène est encore accusé cette année par les incidences du calendrier électoral : la conjoncture est, en effet, demeurée morose en début d'année — particulièrement s'agissant des biens de consommation et du petit appareillage. Les quelques frémissements enregistrés au cours des toutes dernières semaines permettent toutefois d'espérer sur l'exercice entier le retour à des taux de progression satisfaisants, tant en chiffre d'affaires qu'en enregistrement de commandes.

Il est bien entendu trop tôt dans l'année pour vous présenter dès aujourd'hui une prévision sérieuse des résultats consolidés de 1978. Et cela d'autant plus en raison des aléas des neuf prochains mois sur les plans économique et social qui sont d'ailleurs loin d'être tous négatifs.

Il m'est évidemment plus aisé de faire une prédiction touchant les résultats de notre compagnie qui sont, vous le savez, largement fonction de nos revenus de portefeuille. Ceux-ci avaient marqué une forte progression de 1976 à 1977 passant de 109,6 à 136 millions. L'accroissement envisagé de 1977 à 1978 paraît devoir être moins important, mais nous donne cependant l'assurance de voir nos revenus de portefeuille atteindre 150 millions. Sur cette base, il apparaît que les résultats de la CGE seront à nouveau en progression sensible de 1977 à 1978. Nous tirerons ensemble de cette situation les conclusions nécessaires lors de la fixation de la distribution afférente à l'exercice 1978.

La C.G.E. prête à mettre en œuvre les nouvelles politiques industrielles

Les perspectives à plus long terme que nous pouvons établir pour l'économie française ne comportent certes pas que des aspects positifs. La crise mondiale déclenchée par la hausse massive des prix du pétrole en 1973 comme par l'abandon des taux de change fixes n'est pas encore résorbée. Qui plus est, l'approvisionnement en énergie du monde libre et plus spécialement de l'Europe apparaît devoir être fort difficile au cours de la décennie 1980-1990. J'ai eu récemment l'occasion d'exposer dans une autre enceinte que des solutions existaient permettant aux économies des pays fortement industrialisés et tout spécialement à la nôtre d'envisager à travers des politiques nouvelles tant industrielles qu'énergétiques une croissance sensiblement plus élevée que celle qui résulterait strictement des disponibilités en énergie.

La mise en œuvre de ces politiques nouvelles, que le gouvernement français a d'ailleurs largement amorcées, serait au surplus en elle-même un puissant stimulant pour notre économie.

C'est dire que si notre pays veut bien consentir l'effort nécessaire, il est capable de faire face aux situations difficiles qui l'on peut envisager aujourd'hui pour les années à venir et même d'accentuer à cette occasion la modernisation de ses structures économiques.

Quant à votre compagnie, les orientations stratégiques adoptées bien avant la crise lui ont permis de traverser les années 1974 à 1977 en accroissant fortement sa surface industrielle comme sa surface financière. Les nouveaux développements dans lesquels elle s'est hardiment lancée la mettent en état de contribuer dans les meilleures conditions à la mise en œuvre des vastes politiques nouvelles évoquées plus haut.

C'est avec une totale confiance, que les faits ont justifiée, que j'envisageais le 15 juin 1977 l'avenir de notre pays comme celui de notre compagnie. C'est avec la même confiance que, fort de votre constant soutien comme des performances remarquables réalisées par un personnel auquel je tiens à rendre ici l'hommage qui convient, je vous donne aujourd'hui rendez-vous pour notre prochaine assemblée générale.

هكذا من الاصل

مكنز من الأجل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
11 AVRIL

Mieux orienté

Le marché de Paris a, mardi, un peu recouvré les forces qui lui avaient fait défaut la veille pour résister aux ventes bénéficiaires que cinq journées de hausse avaient déclenchées. Mais ce n'était pas encore la grande forme. Loin s'en faut. L'activité est demeurée modérée et l'indicateur instantané n'a finalement progressé que de 0,6 % environ.

Dans presque tous les compartiments, la tendance a été à l'irrégularité, sauf aux pétroles, fermes pour la plupart, les écarts de cours dans les deux sens se révélant au surplus assez faibles dans la majorité des cas. Au total, une trentaine de hausses appréciables (1 % et plus) ont été dénombrées, parmi lesquelles celles du Printemps et de Creusot-Loire (+ 9 % environ) ont été assez remarquées.

A l'inverse, près de vingt valeurs ont fléchi dans des proportions analogues, Arjomari (— 6 %) comptant parmi les plus affectées.

De l'avis à peu près général, une phase de consolidation commence après la récente poussée de fièvre enregistrée autour de la corbeille. Les opérateurs, dit-on, voudraient bien savoir quelles intentions M. Monory, le ministre du budget, nourrit à l'égard de l'épargne. Cherchera-t-il à la mobiliser sur le marché des actions en portant, par exemple, l'avoir fiscal à 100 % ? Une refonte de la fiscalité, toujours en vue de relancer la Bourse serait-elle en projet ? Autant de questions qui restent et resteront vraisemblablement sans réponse jusqu'au 19 avril, date à laquelle M. Barre doit présenter à l'Assemblée nationale le programme de son nouveau gouvernement, mais qui coïncide aussi, ici au Palais Brongniart, avec le début des opérations de liquidation.

L'or a peu varié. Le lingot a regagné 5 F à 26 495 F (après 26 490 F), tandis que le napoléon reproduisait son cours précédent (256 F), le tout dans un marché famélique.

LONDRES

Repli

La hausse qui avait salué mardi les mesures budgétaires, ne s'est pas poursuivie mercredi, et a même fait place à un repli.

Or (ouverture) (dollars) 180 70 contre 178 90

VALEURS	CLOTURE 11/4	COURS 12/4
Beecham	648	642
British Petroleum	768	766
Courtaulds	118	118
De Beers	326	327
Imperial Chemical	354	350
Rio Tinto Zinc Corp	185	190
Shell	517	515
Vickers	183	184
War Loan 3 1/2 %	35 1/2	35 1/4
*West Driefontein	24	24 1/4
*Western Holdings	22 1/4	22 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

SCHNEIDER. — Le résultat bénéficiaire du compte d'exploitation s'élève à 43,2 millions de francs en 1977 contre 48,2 millions de francs en 1976 et 45,9 millions de francs en 1975. Compte tenu d'importantes plus-values de cession, le bénéfice net atteint 87,7 millions de francs contre 42 millions de francs. Le dividende net est porté de 11,50 F à 12,20 F.

RADAR S.A. — Le bénéfice net d'exploitation s'élève à 35,7 millions de francs et le résultat net de la holding, à 17,8 millions de francs. Le dividende global est fixé à 30 F (inchangé).

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Finsider, dr.	2 p. 1	.. ..
Reliance, c. 18	1 p. 20	.. ..

Le Monde
PUBLIE
CHAQUE LUNDI
(numéro daté mardi)
UN SUPPLÉMENT
ÉCONOMIQUE

NEW-YORK

Recul

Un recul des cours s'est produit mardi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu 3,47 points à 770,18. Ce recul, qui est intervenu après cinq séances de hausses, est attribué à des ventes bénéficiaires et à l'incertitude régnant sur le marché dans l'attente du discours du président Carter consacré à la lutte contre l'inflation.

Les opérateurs redoutaient que les mesures proposées par le président soient peu contraignantes, ce qui est effectivement le cas. Il faudra attendre la prochaine séance pour connaître la véritable réaction du marché au discours présidentiel.

VALEURS	COURS 10/4	COURS 11/4
Alcoa	41	40 5/8
A.T.T.	61 7/8	61 3/4
Boeing	34 7/8	35
Chase Manhattan Bank	28 7/8	28 7/8
Du Pont de Nemours	104 3/4	104 1/8
Eastman Kodak	44	44 1/4
Exxon	45 1/2	45 5/8
Ford	46 3/8	46 5/8
General Electric	47	46 7/8
General Foods	27 7/8	27 5/8
General Motors	62	62
Goodyear	17 5/8	17 1/4
I.B.M.	241 1/4	239 7/8
I.T.T.	29 1/8	29 1/8
Kennecott	27 1/4	26 5/8
Mobil Oil	62	62 1/4
Pfizer	27 1/8	27 1/4
Schlumberger	66 3/4	66 1/2
Texaco	25 5/8	25 1/2
U.A.L. Inc.	22 1/8	22 3/8
Union Carbide	38 7/8	38 7/8
U.S. Steel	25 5/8	25 5/8
Westinghouse	18 5/8	18 3/8
Xerox	43 1/8	43 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/4	12/4
1 dollar (en yens)	218 10	218 48

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3/8 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	10 avril	11 avril
Valeurs françaises	123,7	124,5
Valeurs étrangères	97,6	97,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	71,9	72,2

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OPB Paribas	87	88
Paris-Orléans	80	84 10
Paternelle (La)	d 97 80	78
Placem. Inter.	d 89 80	c101 50
Providence S.A.	128	131
Ravillon	290	285
Santa-Fé	..	58
Saffa	89	88
Safinex	501 50	288 80
Cambodge	43 20	43 20
Clause	390	393
Indo-Hévéas	...	98
Madag. Agr. Ind.	...	22 10
(M.) Mimet	17 50	d 18
Padang	189 50	118
Salins du Midi	188 80	170
Aliment Essentiel	148 20	148 50
Allobroge	...	195
Banania	188 50	208 50
Fromageries Bel.	88	86 80
Cedis	560	c570
(M.) Chambourcy	205	206
Const. Modernes	178 50	172 10
Docks France	281	283
Economats Centr.	363	353
Epargne	450	455
Prom. P.-Renard	...	229 50
Général Aliment.	84 80	64
Genvrain	150	150
Goulet-Turpin	188	184 90
Lesieur (Cie fin.)	270	278
Gr. Moul. Corbeil	...	124
Gr. Moul. Paris	234	227
Nicolas	232	a241
Piper-Heidsieck	...	213 40
Potin	...	325
Rochefortaise	...	163
Roquefort	285	285
Saupiquet	150	104
Sup. Marché Doc.	038	102
Taittinger	288	288
Unipol	96	c 98
Bénédictine	1070	1088
Bras et Glac. Int.	288 50	280 50
Dist. Indochine	...	375
Ricqlès-Zan	72	70 50
Saint-Raphaël	129 50	129 50
Sogepal	320	d334
Union Brasseries	...	21
Slavus	186	150 50
Sucr. Bouchon	63	63 60
Sucr. Soissonnais	148	152
Chausson (Us.)	33	..
Equip. Véhicules	48	49
Motobécane	79	76
Bois Dér. Océan	1 50	1 50
Borie	263	263
Camp. Bernard	74 90	74 70
C.E.C.	32 70	d 35 50
Carabati	104	108
Ciments Vicat	237 30	237 50
Rochery	52 30	68 70
Drag. Trav. Pub.	118 80	d125
F.E.R.E.M.	...	55 50
Fougerolle	185 50	184 80
Française d'entr.	...	96 30
G. Trav. de l'Est	50 50	77 30
Heriieq	201	204
Iéna Industries	18 10	..
Lambert Frères	34 10	34 20
Leroy (Ets G.)	37 30	38
Origny-Desvroise	...	79
Porcher	158	152 50
Rougier	150	165
Routière Colas	244 50	241 50
Sablières Seine	91	91 80
S.A.C.E.R.	32 10	32 10
Savoisienne	...	34
Schwartz-Hautm.	...	..
SMAC Acieroïd	70	70
Spie Batignolles	...	..
Voyer S.A.	...	..
Dunlop	15 80	d 17 50
Hutchinson-Mapa	58 10	67 15
Safic-Alcan	172	174
Comiphos	34 90	35 35
S.M.A.C.	38 20	38 50
Gaumont	406	437
Pathé-Cinéma	...	62 50
Pathé-Marconi	102	98
Tour Eiffel	94	94
Air-Industrie	...	d 65
Applic. Mécan.	28 80	28 60
Arbel	148 90	148 90
Av. Dass.-Breguet	356	356
Bernard-Moteurs	50	50
B.S.L.	103	176
G.M.P.	253 10	264
De Dietrich	...	441
Duc-Lamothe	...	294 50
E.L.M.-Leblanc	...	446
Ernault-Somua	...	51 50
Facom	570	579

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Forges Strasbourg	58	80
(Li) F.B.M. ch. fer	181	181
Frankel	d374	375
Huard-U.C.F.	...	288
Jaeger	183 70	184
Jaz	154	158
Luchaire	205	198
Manurhin	c285	218
Métal Déployé	...	218 50
Radiola	...	68 80
Rodet-Gougis	165	181 50
Peugeot (ac. ent.)	188	186
Ratier-For. G.S.P.	e 11 70	11 70
Rossarts-Nord	d118	128
Saffo	3 90	8 90
S.A.F.A.A. Ag. Aut	74	d 76
Satam	50 50	50
Sico	...	81 80
Soudure Autog.	196 10	175 10
S.P.E.I.C.H.I.M.	187	187
Stokvis	87	87
Trailor	510	318
Virax	88	88
At. Ch. Loire	e 14 80	15 40
France-Dunkerque	...	78
Ent. Gares Frig.	181	89
Indus. Maritime	288	258 40
Mag. gén. Paris	...	122 90
Cercle de Monaco	49	50
Eaux de Vichy	...	438
Sofitel	...	20 80
Vichy (Fermières)	...	130
Vittel	...	196
Gossedat-Rey	...	28
Darblay S.A.	31 10	d 32 38
Didot-Bottin	...	181
Imp. G. Lang	d 5 65	d 5 80
La Risle	41 85	42
Rochette-Cenpa	36 50	d 58 50
A. Thiéry-Sigrand	145 80	180
Bon Marché	158	146
Damart-Servip	309	303
Darty	425	418
Mars. Madagasc.	67 80	87 10
Maurel et Prom.	...	188
Optorg	168	188
Palais Nouveauté	206	560
Prisunic	...	48 50
Uniprix	d 45	43 50
Crouzet	88	150
Europ Accumul.	279 80	278 80
Ind. P. (C.I.P.E.L.)	84	d 87 45
Lampes	91	50 70
Merlin-Gérin	232	229
Mors	43	42 50
Océanic	d171	176
Paris-Rhône	...	117
Piles Wonder	209 80	205
Radiologie	166	165
SAFT Acc. fixes	749	748
Schneider Radio	170 50	164
SEB S.A.	168	170
S.I.N.T.R.A.	325	320
Unidel	148 80	149 50
Carnaud S.A.	67	68
Davum	70 60	71 10
Escaut-Meuse	148	147 10
Fonderie-préc.	21 20	28 50
Gueugnon (F. de)	47 80	45 50
Profilés Tubes Est	27 20	..
Senelle-Maub.	52	50
Tissmétal	58	57
Vincey-Bourget	28	27
Huaron	...	...
Kinta	260	265
Mokta	200	107
Amrep R.	384	399
Antargaz	...	168
Hydroc. St-Denis	148	150
Lille-Bonnières-C	208	200
Shell Française	...	...
Carbone-Lorraine	48	48 80
Delalande S.A.	208	208
Finalens	d 52	58 50
FIPP	58	58
(Ly) Gerland	240	249
Gévelot	140 40	148
Grande-Paroisse	95	83
Huiles G. et dér.	...	c41
Novacel	...	146
Parcor	348	350
Quartz et Silice	...	58
R.E.T.I.	...	177
Ripolin-Georget	53 50	54 50
Roussselet S.A.	534	545
Sautre Réunies	125	125
Synthelabo	126 90	128
Thann et Mulh.	...	97
Ufiner S.M.D.	184	194 10
Agache-Willot	573	580
Filés Fourmies	18 10	19 10
Lainière-Roubaix	51	53

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Rondière	308	318
Saint-Frères	87	85
Anct. Navigation	186	183
M. Chambon	...	...
Gén. Maritime	...	72 50
Delmas-Vieljeux	241	239
Messag. Marit.	...	90
Nat. Navigation	...	71 10
Saga	38	28 50
S.C.A.C.	112	112
Stern	252	265
Tr. C.I.T.R.A.M.	112	118
Transp. et Indust	118 50	112
(Li) Baignol-Far.	42 50	42
Bis S.A.	239	239 80
Blanzy-Ouest	c202	208
La Brosse	28	97
Degremont	344 50	346
Dong-Triéu	...	...
Duquesne-Purina	818	815
Essilor	888	888
Ferrailles C.F.F.	200	128 80
Havas	148	140
Locatel	244	248
Lyon-Alemand	...	186
G. Magnant	...	...
(Ly) Majorette	233	297
M. I. C.	...	128
Novotel	118 30	118 10
O.F.P.-Om.F.Paris	285	298
Publicis	...	187
Seiller-Leblanc	131	132
Waterman S.A.	205	208
Brass. du Maroc	...	...
Brass. Ouest-Afr.	...	95
Elf-Gabon	390	387 20
(B) Min. et Métl.	398	395
C.E.C.A. 5 1/2 %	....	4680
Emprunt Young	...	288
Nat. Nederlanden	235	238
Phoenix Assurance	25	25 20
Algemene Bank	728	728
Bco Pop. Español	62	62
B.N. Mexique	26 50	25 85
B. régl. Inter.	...	12850
Bowring C.I.	8 75	8 80
Commerzbank	525	525
Dresdner Bank	560	565
Bowater	...	15 35
Cie Br. Lambert	...	...
Gén. Belgique	...	274
Latonia	...	...
Rolinco	...	247
Robeco	344 90	343 20
Cavenham	...	8
Lyons (J.)	...	8 80
Goodyear	...	78 95
Pirelli	...	5 40
I.B.C.	28	29
Kubota	...	8 50
Olivetti	4 45	4 20
S.K.F. Aktiebolag	...	74
United Technolog	...	171
Pakhoed Holding	...	72 10
Femmes d'Auj.	...	47
Marks-Spencer	...	10 50
A.E.G.	...	290
Bell Canada	...	220 50
E.M.I.	13 50	14
Hitachi	4 67	4 95
Honeywell Inc.	...	281 50
Matsushita	14 20	14 48
Sperry Rand	180	130 30
Thorn Electrical	32	32
Arbed	...	310 10
Cockerill-Ougrée	...	48 40
Finsider	...	0 48
Hoogovens	...	58
Mannesmann	...	371 80
Steel Cy of Can.	...	97
Thyss c. 1 000	...	284
Blyvoor	...	18 25
De Beers (port.)	20 10	20 34
General Mining	...	99
Hartebeest	...	87
Johannesburg	...	70 30
President Steyn	...	45 50
Stilfontein	...	15 50
Vaal Reefs	...	79 50
West Rand	7 30	7 20
Alcan Alum.	114 50	114 50
Asturienne Mines	...	76
Cominco	...	104
Finoutremer	...	116
Minerais-Resourc	...	8 35
Noranda	...	182
Vieille Montagne	...	215 30
Am. Petrofina	...	137
British Petroleum	...	50
Gulf Oil Canada	114	110
Petrofina Canada	...	97
Shell Tr. (port.)	...	43 90
Tenneco	139 50	141 50
Akzo	...	61
Dart. Industries	...	190
Dow Chemical	...	168 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Foseco	...	18
Gevaert	184 80	185
Glaxo	...	46 50
Grace and Co.	128	128 50
Pfizer Inc.	122 50	121
Procter Gamble	...	352 90
Courtaulds	...	8 30
Est-Asiatique	...	c 81 60
Canadian-Pacif.	...	78
Wagons-Lits	...	79
Barlow-Rand	...	12 80
Suéd. Allumettes	...	82

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsar	378	378
Banq. Fin. Sur.	...	280
Cellulose Pin	...	38
Caparex	234 90	234 80
Ecco	580	567
Eurafrep	428	429
Intertechnique	c184	182
Métall. Minière	...	84
Promoptic	288	c255
Sab. Mar. Corr.	...	185
S.P.R.	181	204
Ufinex	...	d148
Oce v. Grinten	...	818
Sorento NV	...	276

SICAV

Plac. Institut.	13204 88	13337 78
1re catégorie	10672 75	10483 48

12/4	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélect.	143 32	130 50
Aedificandi	165 50	157 59
Agfimo	176 70	c168 80
A.L.T.O.	158 95	146 97
America-Valor	264 63	252 97
Assurances Plac.	125 47	118 78
Bourse-Invest.	141 83	135 21
C.I.P.	282 03	c269 25
Convertibles	122 26	118 71
Convertimmo	128 99	128 14
Drouot Invest.	185 39	178 97
Elysées-Valeurs	169 30	161 62
Epargne-Croiss.	525 38	501 56
Epargne-Inter.	260 26	248 46
Epargne-Mobil.	160 89	153 50
Epargne-Oblig.	132 19	128 29
Epargne Revenu	287 82	274 80
Epargne-Unie	304 60	290 50
Epargne Valeur	171 76	163 86
Foncier Investiss.	308 64	294 94
Fortune 1	120 50	185
France-Croissance	173 64	165 96
France-Epargne	167 19	159 63
France-Garantie	218 46	214 18
France-Invest.	148 78	142 03
Laffitte-Rend.	197 26	192 40
Laffitte-Tokyo	218 75	208 88
Nouv. France-Obl.	281 24	268 46
France Placement	173 24	165 50
Gestion Rendem.	260 71	247 08
Gest. Sél. France	164 82	156 58
I.M.S.I.	151 13	144 28
Indo-Valeurs	185 03	176 64
Intercroissance	136 57	130 38
Intersélection	144 21	137 67
Livret porteur	200 19	191 12
Oblig. Itas catég.	1178	1150 81
Paribas Gestion	170 41	162 68
Pierre Investiss.	201 26	192 15
Rothschild-Exp.	272 54	260 18
Sécur. Mobilière	287 56	274 52
Sélec. Croissance	561 75	536 28
Sélect. Mondiale	122 29	118 66
Sélection-Rend.	138 07	132 57
S.F.I. Fr et Etr.	173 74	165 87
S.I.B.	263 22	250 99
Silvafrance	157 60	150 88
Silvam	115 64	110 32
Silvarente	155 32	148 28
Sivinter	134 82	128 71
Sogepargne	280 29	267 68
Sogevar	342 88	326 57
Soleil-Investiss.	185 75	171 33
U.A.P.-Investiss.	136 11	129 94
Unifoncier	322 76	308 14
Unijapon	233 47	222 88
Uni Obligations	1518 98	1450 48
Unipremière	1571 48	1511 50
Unisic	153 14	146 28
Worms Investiss.	232 26	221 75

12/4		
Actigest-Etoile	*184 56	99 92
Credinter	139 84	133 31
Croissance-Immob.	145 55	188 95
Euro-Croissance	150 36	143 55
Financière Privée	341 94	326 34
Fructidor	153 12	146 10
Gestion Mobilière	214 91	205 15
Mondiale Invest.	*165 28	161 53
Oblisem	125 80	119 96
Optima	150 51	143 97
Planinter	282 39	269 58
Sicavimmo	213 42	203 74
S. L. Est	421 78	402 51
Soginco	128 51	117 81
Sogister	409 42	390 85
Univalor	*153 42	146 46
Valorem	166 78	159 14

*Cours précédent

BOURSE DE PARIS - 11 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 80	1 586
5 %	56 50	9 959
5 % 1920-1960	...	0 959
3 % amort. 45-54	71	2 055
4 1/4 % 1963	103 10	3 308
4 1/4-4 3/4 % 63	94 80	2 517
Emp. N. Eq. 5%65	100 20	2 097
Emp. N. Eq. 6%66	107 20	3 173
Emp. N. Eq. 6%67	101 85	5 178
Emp. 8,80 % 77	103 50	7 667
E.D.F. 5 1/2 1950	...	5 873
— 5 % 1960	104 75	6 753

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2760	2780
E.D.F. parts 1958	...	...
E.D.F. parts 1959	...	...
Ch. France 3 %	167	166
A.G.F. (Sté Cent.)	364	385
Ass. Gr. Paris-Vie	1445	1500
Concorde	345	344 85
Epargne France	...	805
Financ. Victoire	...	185
Fonc. I.A.R.D.	103	105
France I.A.R.D.	185	190
GAN (Sté) Centr.	628	629
Protectrice A.I.R.	200	200
U.A.P.	539	542
Alsacien. Banque	315	315
Banque Hervet	202 80	202 80
Bque Hypoth. Eur	250	256
Bque Nat. Paris	338	338
(Li) B. Scalb. Dup.	85	88
Banque Worms	192 50	193
C.G.I.B.	... 67	66 80
Cofica	...	c
C.A.M.E.	...	38 50
Creditel	110	111
Créd. Gén. Indust	193 90	186 20
Cr. Ind. Als.-Lor.	149 60	146
Crédit Lyonnais	328	328
Electro-Banque	156	158
Eurobail	128 10	121
Financière Sofal	285	278
Fr Cr. et B. (Cie)	52 20	59 80
France-Bail	215	225
Hydro-Energie	10 30	10 70
Immobail S.I.P.	152	152
Immobanque	228	225
Immofice	185 70	183
Interbail	182	c170
— (obl. conv.)	190	189
Laffitte-Bail	132	133
Locabail Immob.	228	228 80
Loca-Expansion	186	186
Locafinancière	139 50	138
Marseill. Crédit	232	232
Paris-Réescompt.	273	274
Sequanaise Banq.	180 20	184
SLIMINCO	239 50	248
Sté Cent. Banq.	65	69 20
Sté Générale	281	281
SOFICOMI	284	284
Savabail	230	230
UCIP-Bail	133 90	c134 80
Unibail	...	233
Un. Ind. Crédit	158	184
Cie Foncière	...	85 90
C. G. V.	...	266
Fonc. Chât.-d'Eau	900	583
(M) S.O.F.I.P.	78	75
Fonc. Lyonnaise	492	490
Immob. Marseille	800	890
Louvre	160 30	160
Midi	370	375
Rente foncière	336	331
SINVIM	138 80	133 50
Cogifi	115 50	116
Foncina	190 50	181 50
Gr. Fin. Constr.	117	117
Immindo	118	113 30
Immoinvest	87	87
Cie Lyon. Imm.	85	92
UFIMEG	80 70	81
U.G.I.M.O.	181	181
Union Habit.	142	142 10
Un. Imm. France	128	128
Actar Investiss.	94	94 50
Gestion Sélect.	190	194
Sotragi	206	207
Abeille (Cie Ind.)	217	220
Applic. Hydraul.	620	610
Artois	89 50	87
Centen. Blanzy	247 50	248
(Ny) Contrest	112	115
(Ny) Champex	129 40	130
Charg. Réun. (p.)	...	2099
Cominduc	348 50	340 50
(Li) Dév. R. Nord	136	138
Electro-Financ.	220	223
(M.) Et. Particip.	47	47
Fin. Bretagne	51	52
Fin. Ind. Gaz Eaux	492	496
Fin. et Mar. Part.	51	66 70
France (La)	410	417
La Mure	37	38
Lebon et Cie	170	180
(Ny) Lordex	c115	117
Cie Marocaine	27	26 30

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
692	4,5 % 1973	712	789	786	786
2070	C.N.E. 3 %	2085	2190	2098	2083
390	Afrique Occ.	390	393	393	390
280	Air Liquide	291	261	291	291
64	Als. Part. Ind.	68 50	60	55	59
166	Als. Superm.	165 50	150 50	165 50	165 50
76	Alsthom-Atl.	74 80	74	73 80	74
181	Applic. gaz	134 90	135	136	133 60
368	Aquitaine	404 85	402	405	407
65	— certif.	70 50	72 50	72 80	71 20
103	Arjom. Prioux	145	139	136	188
270	Aux Entrepr.	402	410	406 50	408
92	Babc. Fives	93 50	94 85	94 80	93 80
160	Bail-Equip.	185	177	177	178
235	Bail-Invest.	281	201 50	201 50	201 50
92	B.I.I.	118 10	120	122	120
76	Bazar H. V.	82	80 50	82	81
58	Beghin-Say	62 20	65	58	61
428	Bic	463	463	463	463
575	Bouygues	650	642	642	645
438	B.S.N.-G.D.	450	460	460	450
840	— (obl.)	849	849	849	846
1550	Carrefour	1628	1610	1644	1625
260	— (obl.)	266	266	266	266
1050	Casino	1127	1128	1129	1145
50	CEM	53	54	54	53
205	Cetelem	243 60	245	245	241
162	Charg. Réun.	181	181	170 50	178
17	Chiers-Châtil.	16 90	18 55	18 50	18 80
105	Chim. Rout.	112	112 50	112 10	114
95	Cim. Franç.	165	106 50	107 90	158
123	— (obl.)	122 90	122 50	122 80	122
1160	C.I.T. Alcatel	1145	1160	1158	1158
425	Club Méditer.	436	447	446 20	447
196	C.M. Industr.	227	222	220	218
114	Codetel	119	122	118	122
107	Cofimeg	114	112	112 20	110 50
336	Cofradel	335	345	345	339
340	Cie Bancaire	337	348	348	340
345	C.G.E.	357	366	366 80	366
380	— (obl.)	383	572	374	574
109	C. Entrepr.	107	107	107 20	107
50	Cot. Foncier	83	83	58	95
125	Créd. Com. F	125	124 50	124 50	123 50
186	— (obl.)	188	188	188	188
525	Créd. Fonc.	335	336	334 90	328 50
118	C.F. Imm.	107	102 50	150 50	109
115	Créd. Indust	111	118 80	118 80	118
290	Crédit. Nat.	501	304	304	289
60	Crédit Nord	58 50	55	55	55 85
88	Creus.-Loire	71 50	76	78	75
133	C.S.F.	219 50	222	218 60	220
220	— (obl.)	240	244 50	244 50	244 50
125	D.B.A.		159 50	163	161
35	Denain-N.-E.	33 90	33 90	33 80	33 35
41	Dollfus-Mieg.	40 50	40 85	41 10	41
580	Dumez	700	710	715	719
545	Cie Gle Eaux	527	538	527	535

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
245	E. J. Lefebvre	290	288	298	295
63	Esso S.A.F.	70	71 90	70 90	70 90
205	Eurafrance	252	254	258 85	250
440	Europe no 1	458	465 90	485 30	460
420	Ferodo	442	444 80	444 80	440
440	— obl. conv.	470	459	459	455
59	Fin Dév. Ent.	58	55	55	55 50
185	Fin Paris PB.	187	189 50	187 50	188
215	— obl. conv.	215 70	214	214	212
145	Finextel	188 50	159 50	188 80	188
80	Frassinet	58 85	58	60	63
115	Fr. Pétroles	122	123	123 50	122 80
28	— (Certific.)	29	29 45	29 50	29
50	Galeries Laf.	80 50	68	64	64 80
154	Gle d'Entr.	201	200	202 50	200
38	Gle Fonderie	88 50	87	87 50	85 60
104	Gle Ind. Par.	102	100	100	104
100	Générale Occ.	185 50	185 50	185 50	180 80
225	Gr. Tr. Mars.	271 50	264	263 50	260
215	Guyenne-Gas.	280	278	272	278
170	Hachette	187	174	176 50	175
62	Imetal	60 60	58	58 40	57 85
360	Inst. Mérieux	387	358	395	398
81	J. Borel Int.	104	101	104	150 20
58	Jeumont Ind.	64 50	94 10	94 10	95
90	Kali Ste Th.	88 10	87 80	87 50	87 50
44	Kléber-Col.	46 50	46	46 50	46 80
180	Lab. Bellon	208	218	209	218
151	Lafarge	181	182	164	161 10
275	— (oblig.)	277	276 80	276 50	278 25
275	La Hénin	287	258 10	287	282
1580	Legrand	1580	1689	1668	1675
2050	— (obl.)	2129	2127	2127	2087
150	Locabail	192	192	192	190
150	Locafrance	175 50	172	171 50	168 60
318	Locindus	330	323	323	317
500	L'Oréal	623	625	622	622
3070	— Obl. conv.	3138	3100	3150	3090
438	Lyonn. Eaux	440	441	440	438
33	Mach. Bull	83	84	33 80	33 35
1030	Mais. Phénix	1028	1038	1028	1030
48	Mar Wendel	52	52	51 10	51 10
57	Mar. Ch. Réu.	58	57 80	57 50	57 90
316	Martell	324	328	320	320
1270	Mat. Teleph.	1350	1360	1350	1333
1780	Matra	1750	1768	1784	1765
31	M.E.C.I.	21	28	28	28
49	Mét. Nav. N	50	48 30	49 95	50 20
1320	Michelin B.	1391	1406	1386	1359
818	— (oblig.)	622	623	628	620
309	Midi Cie	376	375	375	375
425	Moet-Hen.	457	459	457	469
680	— (obl.)	572	572 50	572	566
525	Mot. Leroy-S	624	621	618	620
192	Moulinex	187	150	137	188
330	Mumm	384	360	380	355
390	Nat. Invest.	385	400	400	400
205	Navigat. Mix	189	180 90	189	180
68	Nobel-Bozel	58	57 50	57 50	58 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
18	Nord	18 50	18 50	18 50	18 50
58	Nouvel. Gal.	61 50	64	64 70	64
132	Olida-Caby	150	134 50	154 50	131 95
80	Opfi-Paribas	81 50	81 40	81 45	81
72	Paris-France	73	77	77 80	76 50
78	Pechelbronn	76 50	76	77 80	76 80
90	P.U.K.	84	83 85	83 15	83
120	— (obl.)	118	117 50	117 50	117
80	Penarroya	50 50	85 10	50 10	55 20
225	Penhoët	240 80	248	243	252 50
240	Pernod-Ric.	257	258 60	260 90	258 80
102	Perrier	176 80	179 90	179	180
88	Pétroles B.P.	81	62 20	62 05	61
335	Peugeot-Cit.	356	356	358 50	358
330	— (obl.)	440	448	448	449
71	Pierre-Auby	69 90	50 30	69 60	75
51	P.L.M.	48 50	51	51 10	60
157	Poclain	180 90	194	184	195
137	Poliet	148	145 50	148	145
70	Pompey	77	77	77	75 50
90	P. M. Labinal	84 95	84 90	94 90	98 50
28	Primatal	28	27 70	27 60	27 28
270	Presses Cité	282	288	279 60	285 60
390	Prétabail Si.	368 20	378	377	371 80
111	Pricel	120	115 10	117	115 10
150	Primagaz	138	133	133	150 48
45	Printemps	72	78 50	78 50	78
335	Radar S. A.	355	343	339	340 10
400	— (obl.)	478	477 50	477 30	470
410	Radiotech.	445	442	446	440
64	Raffin. (Fse)	73	72	72	72
74	Raff. St-L.	71	71 80	71 80	76 50
565	Redoute	593	590	690	595
58	Rhône-Poul.	72 50	73	72 10	73
245	Roussel-Uclaf	241	285	250	*225
280	Roche Picard	237	237	237	237
355	Rue Impérial	385	394	384	388
38	Saclier	50	50 50	38 50	81
133	Sade	141 50	141 80	141 80	144 50
450	Sagem	504	525	525	525
147	Saint-Gobain	146 80	147	147	147
505	S.A.T.	505	500	500	502
44	Saulnes	39 40	40	40	50 70
78	Saunier-Duv.	88 50	80	88	88 80
152	Schneider	146	146 50	145 50	145
80	S.C.O.A.	77 80	78 50	76 10	78
124	Sefimeg	111	111 60	111 50	111 10
285	S.I.A.S.	310	309	398	306
220	Sign. E. El.	224 80	222	223	220 50
190	S.I.L.I.C.	181 90	193	180	184 50
129	Simco	128	129 50	129 80	120 80
74	S.I.M.N.O.R.	80	58	88	79 50
1710	Sk. Rossignol	1725	1725	1726	1891
78	Sogerap	76	78 50	76 50	76 10
500	Sommer-All.	481	485	485	490
285	Suez	279	273	273	274
258	Télé-Lux.	241	240	241	244 80
510	T.R.T.	488	495	485	496
750	Thl. Electr.	795	800	800	798
121	— (obl.)	128 50	123 50	123 50	123

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
240	Tél. Ericsson	244 50	243	243	243
67	Terres Roug.	68 40	60	88 50	68 30
186	Thomson-Br.	192	195 10	194 85	195
225	— (obl.)	234	235	236	233
256	U.I.S.	285	284	284	266
205	U.C.B.	232	238	236	235
270	Un. F. Banq.	288	288	288	288
128	U.T.A.	128 80	125 90	125 90	125
28	Usinor	22 50	21 50	22 90	21 15
80	— (obl.)	181 10	181 10	181 10	181
61	Vallourec	88	58	88 50	59
400	V. Clicquot-P	563	565	565	558
330	Viniprix	400	400	399	400
150	Amax	150	157 50	157 50	150
250	Amer.-Tel.	284	284 80	284 50	284 95
17	Ang. Am. C.	17 75	17 78	17 70	17 50
87	Amgold	58 60	c 80 60	88 85	95 50
340	B. Ottomane	325	327 10	327 10	327 10
315	BASF (Akt.)	308 50	310	309	308
318	Bayer	510	320 20	320 20	310 10
48	Buffelsfont.	51 50	52	51 90	51
11	Charter	10 85	11 15	11 45	11 50
136	Chase Manh.	150 30	133 10	100	100 80
81	Cie Pétr. Imp.	70 50	70 70	70 50	70
320	C.F. Fr.-Can.	314	514	517 50	511
50	De Beers (S.)	20 25	20 35	28 50	20 50
690	Deuts. Bank	690	697	697	692
295	Dome Mines	308	300 50	300 60	306
480	Du Pont Nem.	485	479 50	470 50	470 80
265	East Kodak	180	202	501 50	202 60
17	East Rand	18 40	18 75	16 10	18 95
150	Ericsson	132 10	132	132 10	131 30
215	Exxon Corp.	206 50	200 20	209	205 10
210	Ford Motor	214	215 50	212	209 90
93	Free State	95 60	95 15	93 10	95
280	Gen. Electric	217 50	210 80	218	210 70

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
285	Gen. Motors	283	284 80	284 50	285
15	Goldfields	15 15	18	18	15
21	Harmony	21 30	81 25	21 25	21 85
295	Hoechst Akt.	294	297	297	298
52	Imp. Chem.	56 50	38 40	38 50	60
72	Inco Limited	74 20	74 40	74 40	74 40
1130	I.B.M.	1195	1191	1095	1192
140	I.T.T.	135 20	150 10	133 20	133 90
250	Merck	228	232 50	231 50	232 50
215	Minnesota M.	203	205 20	205	205
300	Mobil Corp.	288 50	283 10	283 10	280 10
8350	Nestlé	8430	8120	8200	8200
155	Norsk Hydro	170 50	171 10	172 50	173 90
560	Petrofina	595	606	600	606
280	Philip Morris	274 50	c280 50	278	282 50
52	Philips	54	53 70	54 85	53 50
97	Prés. Brand.	58	50	85 50	58 50
245	Quilmès	260	264	284	263
190	Randfontein	218 50	211 80	211	210
280	Royal Dutch	268	765	285 50	280 80
18	Rio Tinto Zinc	18 15	18 50	18 70	18 85
47	St-Helena Co	48 70	50 50	48 80	50 10
320	Schlumberg.	306 50	280 90	303	306
43	Shell Tr. (S.)	43 95	43 85	43 85	43 80
640	Siemens A.G.	637	633	634	631
34	Sony	80 80	35 40	35 50	30 10
11	Tanganyika	11	11	11	11
255	Unilever	250	246	248	246
18	Union Corp.	17 20	17 20	17 20	17
103	U. Min. 1/10	107 10	187 50	107 50	106 20
104	West Driet.	110 20	111	111	111 50
42	West Deep	43 95	43 85	43 50	43 85
102	West Hold.	102 40	108	102 80	101
295	Xerox Corp.	107 80	197	150	150 30
8 65	Zambia Cop.	8 80	8 67	8 50	8 87

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/4	COURS des BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 647	4 644	4 650
Allemagne (100 DM)	226 110	226 010	226
Belgique (100 F)	14 495	14 500	14 325
Pays-Bas (100 fl.)	211 015	211 700	211 500
Danemark (100 krd)	81 800	81 870	81 500
Suède (100 krs)	99 550	99 400	100 250
Norvège (100 k.)	85 570	85 960	80
Grande-Bretagne (£ 1)	8 520	8 522	8 600
Italie (1 000 lires)	5 344	5 340	5 580
Suisse (100 fr.)	244 800	245 340	244 606
Autriche (100 sch.)	31 450	31 425	31 250
Espagne (100 pes.)	5 713	5 705	5 750
Portugal (100 esc.)	11 090	11 100	12 -
Canada ($ can. 1)	3 982	3 980	3 975

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/4
Or fin (kilo en barre)	26450	26450
Or fin (en lingot)	26490	26495
Pièce française (20 fr.)	256	256
Pièce française (10 fr.)	193 50	195
Pièce suisse (20 fr.)	234 20	234 50
Union latine (20 fr.)	231	233 50
Souverain	258	257
Pièce de 20 dollars	1228	1224
Pièce de 10 dollars	590	585
Pièce de 5 dollars	400	.
Pièce de 50 pesos	1098	1086 50
Pièce de 10 florins	251 20	256

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— LOISIRS : le point de vue de Jean-Marie Despinette : « Les quatre - vingts jours critiques » ; « L'hypnose télévisuelle », par Jean Cluzel.

3. ÉTRANGER
— L'Europe et ses difficultés.

4-5. EUROPE
— « Les pays baltes entre la fierté et la résignation » (II), par Daniel Vernet.

6. PROCHE-ORIENT
— Les affrontements se poursuivent dans la banlieue sud-est de Beyrouth.

7. AMÉRIQUES

7. AFRIQUE

7. ASIE

8-9. POLITIQUE

10-11. RÉGIONS
— LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE.
— CENTRE : « A propos de... » : une proposition de la chambre de commerce : des autoroutes payées par l'essence.

12-13. SOCIÉTÉ

14. SPORTS

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
PAGES 15 A 22
THÉATRE : Beckett chez Renaud-Barrault ; Rétro à Londres.
MUSIQUE : Une nouvelle « Tosca » à Strasbourg.
EXPOSITIONS : Zoran Music à Paris.
VENTES : Le désert et quelques oasis.
CINÉMA : « La Barricade du Point-du-Jour » ; Voyage à Cuba ; Rencontre avec Junichi Ushiyama ; Notes livres.

30 à 33. ÉCONOMIE
— ÉTRANGER : présentation des budgets anglais et canadien.
— SOCIAL : la patiente ascension de Force ouvrière.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (23)
Annonces classées (25 à 29) ; Aujourd'hui (28) ; Carnet (24) ; « Journal officiel » (29) ; Météorologie (35) ; Mots croisés (29) ; Bourse (35).

NOUVEAUX TISSUS "COUTURE" PRINTEMPS-ÉTÉ 1978
• Impressions soies exclusives.
• Lainages coordonnés originaux.
• Cotons suisses imprimés.
• Tissus exotiques, bourrette.
• Jerseys "ultra mode" imprimés.
• Carrés, panneaux et bases.
• Cotons anglais depuis 12,95 F.
• Toiles écrues, batistes, crépons.
• Organdis brodés, dentelles.
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

FABRICANT — VENTE DIRECTE
COUVERTS ARGENTÉ ET INOX
ORFEVRERIE
Garantie 25 ans s/couverts argentés Réargentage
FRANOR 70 R. AMELOT TEL. 700.87.94
Mº St-Sébastien — Fermé le samedi

LE NOUVEAU MINISTÈRE DU CADRE DE VIE

La direction de l'architecture n'est pas démantelée

Les attributions des nouveaux ministres de la culture, de l'environnement et des transports devaient être approuvées par le conseil des ministres du mercredi 12 avril, avant d'être publiées au *Journal officiel*. Les derniers arbitrages ont été rendus dans la journée du mardi 11 avril, notamment pour ce qui concerne le service des monuments historiques.

Le nouveau ministère de l'environnement et du cadre de vie groupe, comme nous l'avions annoncé, tous les services de l'ancien ministère de l'environnement (pollution et nuisances, protection de la nature et environnement rural et urbain) ; plusieurs directions du l'ancien ministère de l'équipement (aménagement foncier et urbanisme, construction, bâtiment et travaux publics, administration générale) ; ainsi que la direction de l'architecture, qui était depuis 1959 rattachée au ministère de la culture. Il gère, en outre, les crédits de la voirie urbaine, qui dépendent de la direction des routes, rattachée au ministère des transports avec celle des ports et des voies navigables. Les directions de l'ex-équipement sont sous l'autorité du ministre de l'environnement, seuf en ce qui concerne les infrastructures (routes et ponts).

Les derniers arbitrages ont permis de régler le sort de la direction de l'architecture. Il a été décidé qu'elle conserverait son organisation actuelle (monuments historiques, sites, création architecturale). Mais le ministre de la culture sera chargé de la « gestion » des monuments historiques classés ou inscrits, des objets mobiliers, et donc des crédits qui permettent de subventionner les travaux sur ces immeubles, qu'ils appartiennent ou non à l'Etat. Le ministre de la culture pourra, pour ce qui le concerne, c'est-à-dire du point de la sauvegarde d'un monument, prendre l'initiative d'une procédure d'inscription ou de classement. Mais cette procédure est mise en œuvre sous l'autorité du ministre de l'environnement et du cadre de vie dans la mesure où elle est souvent utilisée à des fins d'urbanisme pour obtenir un meilleur aménagement et non seulement pour protéger un bâtiment. De même, la protection des abords des monuments dépend du ministre du cadre de vie. Les deux ministres auront donc chacun autorité par l'intermédiaire du directeur de l'architecture sur les services territoriaux : directeurs et conservateurs régionaux, et, dans les départements, architectes des bâtiments de France.

D'autre part, l'enseignement de l'architecture est rattaché au ministère de l'environnement et du cadre de vie, ce qui est logique puisque celui-ci a la tutelle sur cette profession.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, s'installent boulevard Saint-Germain, où se trouvait le ministre de l'équipement, à côté des services de la direction des routes, qui ne dépendent pas de lui mais de Joël Le Theule, ministre des transports, installé avenue du Président-Kennedy. Les services de l'urbanisme et de la construction restent dans des locaux voisins du ministère des transports... tandis que la direction de l'architecture est toujours rue de Valois, à quelques mètres de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture, qui n'a que partiellement autorité sur elle ! Quant aux services de l'environnement, ils restent domiciliés à Neuilly. La réorganisation des ministères est logique... mais pas sur le terrain.

[La direction de l'architecture a provisoirement sauvegardé son unité. Il est important pour l'équilibre du nouveau ministère qu'elle ne se présente pas en ordre dispersé, afin de « faire le poids » face aux services plus riches en hommes et en crédits qui s'occupaient du cadre de vie dans l'ancien ministère de l'équipement. Mais la réforme n'en est qu'à ses débuts.

Le premier ministre écrira prochainement à MM. d'Ornano et Lecat pour leur demander de « réfléchir » dans les mois qui viennent à d'autres possibilités d'organisation. L'idée d'une « direction du patrimoine », qui rapprocherait les Monuments historiques des services des fouilles et de l'inventaire, est toujours dans l'air. Quand on note que les sites bâtis, qui dépendent de la direction de l'architecture, pourraient aussi bien être rattachés à la mission de l'environnement rural et urbain, qui s'occupe des sites naturels ; quand on sait que la direction de la construction ambitionne d'ajouter l'architecture à son titre et — pourquoi pas ? — à ses responsabilités, on peut se demander ce qui restera de la direction de l'architecture. — M. Ch.]

La route étant coupée

Cinq mille personnes sont bloquées à Valloire

De notre envoyé spécial

Valloire. — Froid, neige, verglas, brouillard, pluie, sur la plus grande partie de la France, ont marqué, mardi 11 avril, un bref retour de l'hiver. L'une des conséquences les plus spectaculaires du mauvais temps a eu pour cadre Valloire, en Savoie, où, mardi, une coulée de boue a achevé d'isoler la station et ses cinq mille vacanciers, déjà dans une situation critique après l'effondrement, le 9 avril, d'une portion de la route départementale 902.

Mardi, le mécontentement s'est exprimé de manière brutale par l'occupation de la mairie, envahie par plusieurs dizaines de touristes qui réclamaient le déclenchement du plan Orsec.

M. Charles-A. Griffith, directeur du cabinet du préfet de la Savoie, dépêché sur place, n'a pas réussi à calmer les inquiétudes des touristes, qui ont pris conscience que l'effondrement de la route du Galibier, dans la nuit de samedi à dimanche, les emprisonnait à 17 kilomètres au-dessus de Saint-Michel-de-Maurienne.

Les touristes sont placés dans l'impossibilité de descendre avec leur voiture, car la chaussée ne subsiste que sur un mètre de largeur. Un pont métallique ne permettra la circulation automobile qu'à partir du 19 avril. Il n'y a presque plus d'essence dans la commune. Le ravitaillement en vivres est désormais assuré par les hommes du 13e bataillon de chasseurs alpins. Les commandes de médicaments transitent par le réseau radio des pompiers. Situation tendue : cinq mille personnes, dont deux mille jeunes appartenant à des collectivités, veulent quitter Valloire le plus tôt possible.

Mardi, M. Griffith a fait part aux vacanciers des décisions que le préfet de la Savoie avait arrêtées. Des contacts sont en cours avec les autorités militaires pour l'utilisation d'hélicoptères Alouette-III et Puma afin d'évacuer les personnes, à l'exclusion de tout véhicule. Des vols de reconnaissance devraient avoir lieu le mercredi 12 avril.

Un registre est ouvert à la mairie de Valloire, où se feront inscrire tous ceux qui abandonnent leur véhicule. Le préfet de la Savoie a pris l'engagement que « *toutes les conditions de sécurité seraient assurées pour le transport des personnes* ».

A qui attribuer la responsabilité d'une situation dommageable aussi bien pour les touristes que pour Valloire ? A l'évidence, la route du Galibier est dans un piteux état et rien n'a été fait pour l'améliorer. « *Depuis des années, nous tirons la sonnette d'alarme* », affirme M. Jean Laurent, maire adjoint de Valloire. Un conseiller municipal, M. Paul Rapin, est plus amer : « *Nous n'esommes pas grand-chose, une toute petite commune*, dit-il. *Depuis six ans nous demandons des crédits pour notre route. Malheureusement, nous ne sommes ni Courchevel ni Val-d'Isère...* »

ALAIN FAUJAS.

Dans une interview au « Républicain lorrain »

« La revalorisation des bas salaires doit être étudiée branche par branche »

déclare M. Ceyrac

Dans une interview publiée ce mercredi 12 avril par *le Républicain lorrain*, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., déclare à propos de l'« ouverture sociale » :

« *Nous avons reçu des demandes d'entretien de Force ouvrière et de la C.F.D.T. Nous les recevrons séparément pour nous informer de leurs préoccupations. Ce n'est qu'après avoir analysé les propositions syndicales que nous pourrons déterminer — en commun — si nous pouvons négocier, sur quels points, et à quel niveau. Notre attitude serait irréaliste si nous voulions nous engager sans connaître, auparavant, les orientations de la politique du nouveau gouvernement. Cependant, notre objectif est d'aboutir à des résultats avant le mois de juillet.* »

Concernant la revalorisation des bas salaires, le président du C.N.P.F. indique : « *Elle peut être abordée à plusieurs niveaux : par le SMIC, la valorisation du travail manuel et, éventuellement, la garantie annuelle de ressources. Nous avons étudié ce dernier problème.* Un tel système donnerait, branche par branche, une garantie — différente du SMIC, — mais qui pourrait être avantageuse pour les salariés. *Tout cela peut être discuté. Mais l'on ne peut progresser simultanément dans toutes les voies.* »

Abordant ensuite le problème de la durée du travail, M. François Ceyrac souligne : « *Une réduction systématique de la durée du travail serait néfaste sur le plan économique et inefficace pour lutter contre le chômage. En revanche,* « *il est possible d'amé-* » *noger avec plus de souplesse la* » *durée du travail afin de mieux* » *l'adapter à la fois aux aspira-* » *tions et aux besoins des entre-* » *prises* ». *Nous souhaitons que* » *l'on en vienne à une vision* » *annuelle du temps de travail.* » *1 920 heures par an, cela fait un* « *capital-travail* » *que l'on pour-* » *rait périr au mieux pour bénéfi-* » *cier d'un meilleur* « *capital-* » *loisir* ». *Ainsi, en schématisant à l'extrême, on peut imaginer une entreprise qui ferait ses 1 920 heures de travail normal en 46 semaines. Elle dégagerait alors 2 semaines supplémentaires de loisirs.* »

Enfin, le président du C.N.P.F. souhaite le « renouvellement du « pacte national pour l'emploi » : « *Aujourd'hui*, il paraît nécessaire de reconduire le pacte pour l'emploi des jeunes *qui s'est révélé très efficace, car les données de base restent les mêmes qu'en 1977 (...) Mais la lutte générale contre le chômage passe par la revitalisation de notre économie.* Car une bonne politique de l'emploi passe par une bonne politique économique. »

● *M. Giscard d'Estaing* devait recevoir mercredi 12 avril à 15 heures à l'Elysée, M. Michel Debré (R.P.R.), ancien premier ministre.

● *M. Raymond Borre* devait recevoir mercredi 12 avril, à 18 heures, à l'hôtel Matignon, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R.

● *Le premier ministre* a présidé mardi après-midi 11 avril à l'hôtel Matignon, une séance de travail à laquelle ont participé cinq ministres : MM. Monory (économie), Papon (budget), Boulin (travail et participation), Giraud (industrie) et Mme Veil (santé et famille).

Le plan de redressement de la société M E C I entraînerait cinq cents licenciements

Les difficultés de la société MECI, qui a déposé son bilan le 28 mars, vont se traduire par près de 500 licenciements. La société Contrôle-Bailey (du groupe Comsip Entreprise) se propose de reprendre l'activité « instrumentation » de MECI aux termes d'un contrat de gérance libre d'une durée de six mois renouvelables. Cette reprise ne concernera donc qu'une partie des activités de l'usine d'Issoudun (Indre) de MECI, soit environ 350 emplois. Il y aurait dans cette usine 196 licenciements. Le siège social de Plaisir (Yvelines) serait fermé, ainsi que les agences de province, entraînant près de 300 suppressions d'emplois. Les lettres de licenciement seraient en cours d'expédition. Les personnes concernées toucheront l'intégralité des indemnités prévues et bénéficieront de la procédure pour licenciement économique (les « 90 % »).

La société Contrôle-Bailey pourrait, au cas où l'activité de l'usine d'Issoudun se développerait favorablement, réembaucher au cours des prochains mois une partie des salariés actuellement licenciés.

Dans un *communiqué*, la Fédération de la métallurgie C.F.D.T. s'élève contre « *les conséquences d'une restructuration réalisée sans tenir compte des intérêts des travailleurs et sans information préalable de leurs représentants* ». Elle « *dénonce cette situation, soutient l'initiative du comité central d'entreprise de faire appel en justice de la décision du tribunal de commerce de Paris, et appelle les travailleurs de MECI à s'opposer à tout licenciement* ».

La visite de M. Husak en Allemagne fédérale

LES ÉCHANGES CULTURELS ET ÉCONOMIQUES ONT ÉTÉ AU CENTRE DES ENTRETIENS DE BONN

(De notre correspondant.)

Bonn. — La visite du chef d'Etat tchécoslovaque et secrétaire général du P.C., M. Gustav Husak — dont la partie officielle a pris fin, ce mercredi 12 avril, par une rencontre avec le président de la République, M. Scheel, — a traduit la volonté des deux pays d'établir des relations de bon voisinage et de le montrer. De part et d'autre, l'accent a été délibérément mis sur des thèmes qui ne présentaient pas de difficultés majeures : les échanges culturels et le développement des relations économiques, notamment sous la forme de coopération et de création d'unités communes de production destinées à des pays tiers.

Les deux ministres des affaires étrangères ont signé le traité, déjà paraphé au mois de février dernier, portant sur les échanges culturels, scientifiques et sportifs.

La question des droits de l'homme et de la répression en Tchécoslovaquie n'a pas fait l'objet de déclarations officielles. Mais elle a été évoquée par l'opposition parlementaire chrétienne-démocrate, dont les deux leaders, MM. Kohl et Strauss, se sont entretenus avec M. Husak. Questionné au cours d'une brève conférence de presse, M. Husak a affirmé que la période de crise postérieure à 1968 avait été maîtrisée à l'aide de moyens politiques, et non par une répression basée sur la force ; il a déclaré également qu'en Tchécoslovaquie ceux qui se trouvaient actuellement en prison sont des personnes ayant violé les lois en vigueur, et non des opposants au régime. MM. Strauss et Kohl avaient joint leurs signatures aux cinquante-deux mille que comporte la pétition présentée à l'ambassade du Tchécoslovaquie à Bonn, pétition qui fut d'ailleurs refusée par l'ambassade.

(Intérim.)

VENTE A GENÈVE
HOTEL INTERCONTINENTAL
SAMEDI 29 AVRIL 1978, à 21 heures
ANCIENNE COLLECTION MAYORKAS et DIVERSES COLL. PRIVEES
RARES TAPIS
TURQUIE, PERSE (Asie mineure), CAUCASE, ASIE CENTRALE, Principalement du XIXe siècle, dont :
Rare tapis de soie Tebriz dit « Jardin » - Exceptionnel tapis de soie HEREKE - 14 Précieux tapis de soie, PERSANS, TURCS
EXCEPTIONNEL ENSEMBLE de 15
TAPISSERIES XVIe, XVIIe, XVIIIe
● Tapisserie AUDENARDE XVIe « Feuilles de choux au griffon », 2,75 × 3,05 m.
● Tapisserie BRUXELLES « La kermesse villageoise », d'après un carton de David Teniers, XVIe, 3,30 × 5,40 m.
● Atelier Flamand XVIIe « Scène champêtre », 3,30 × 4,25 m.
● Tapisserie BRUXELLES, vers 1650 « Ajax et les Troyens », 3,70 × 4,80 m.
● Tapisserie BRUXELLES « Histoire d'Annibal », XVIe, par Franz GEUBELS, 3,30 × 2,60 m.
● Manufacture BRUXELLES « Chasse aux sangliers », XVIe, 2,70 × 4,45 m.
Exp. : vendredi 28 avril à part. de 21 h. - sam. 29, de 11 h. à 18 h.
Expertise et documentation : M. Alan BASK, the International Art Registry Ltd New-York - T (212) 374-6371.
Expert : M. Roger ARCHIRIAN - PARIS - T. 624-53-18.
Me Pierre CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V, 75008 PARIS, Tél. : 359-19-97
Me Jean CHRISTIN, Huissier judiciaire, 8, place des Eaux-Vives, 1207 GENEVE - Tél : 36-22-55

. Dernière minute

L'ENQUÊTE SUR LE RAPT DU BARON BRACHT

Quatre arrestations

Quatre personnes ont été arrêtées, mardi matin 11 avril, à Schoten, dans la banlieue d'Anvers, après la découverte du corps du baron Charles-Victor Bracht, a-t-on appris, mercredi 12 avril, de source judiciaire.

Les personnes arrêtées, toutes de nationalité belge, tiennent un magasin de journaux à Scheten, village où réside la famille du baron Bracht. (Voir notre information page 13.)

Arrêtée à l'audience du tribunal de Versailles le 6 avril

Mme TORRES A ÉTÉ LIBÉRÉE

La cour d'appel de Versailles a ordonné, ce mercredi 12 avril, la mise en liberté de Mme Nicole Torrès, quarante-deux ans, nourrice à Houdan (Yvelines), que le tribunal correctionnel de Versailles avait condamnée le 6 avril à un an d'emprisonnement pour avoir voulu soustraire à la visite de leur mère les deux enfants dont elle avait la garde (*le Monde* daté 9-10 et du 12 avril). Mme Torrès avait été arrêtée à l'audience et aussitôt incarcérée. Elle avait, en guise de protestation, entrepris une grève de la faim.

TENTATIVE DE SABOTAGE D'UN BATEAU CHARGÉ D'ARMES A MARSEILLE ?

Le surveillant d'une société de manutention du port de Marseille, qui effectuait, lundi soir 10 avril, une ronde de routine le long du môle J 4, d'où le cargo la « Durance » avait embarqué, dans la journée, vingt-cinq chars AMX 30 et plusieurs half-tracks à destination de l'Arabie Saoudite, a surpris et mis en fuite trois hommes à bord d'un Zodiac, dont deux avaient déjà revêtu des combinaisons d'homme-grenouille et qui s'apprêtaient à plonger sous la coque du cargo contre lequel l'embarcation était rangée, tous feux éteints.

La nature particulière de la cargaison à destination de Djeddah ainsi que l'attitude singulière des mystérieux visiteurs, qui n'ont pu être ni rejoints ni identifiés, ont mis les autorités en émoi et ont fait se mobiliser d'importantes forces de police et du personnel de la D.S.T., qui ont longuement enquêté tout au long de la journée de mardi. Une équipe spécialisée de marins-pompiers a passé les cales du cargo au peigne fin tandis qu'une équipe de plongeurs inspectaient la coque, car on craignait une tentative de sabotage. Crainte injustifiée. La « Durance » a pu appareiller mardi à 23 h. 30 avec 1 500 tonnes de matériel militaire à son bord. — (Corresp.)

M. LE MÉNESTREL EST NOMMÉ P.D.G. DE LA RÉGIE FRANÇAISE DE PUBLICITÉ

M. Philippe Le Menestrel a été nommé président-directeur général de la Régie française de publicité, holding coiffant les deux sociétés chargées de la publicité sur les chaînes de télévision.

Il remplace à la fois MM. René Noiret — récemment nommé président de chambre à la Cour des comptes — et Jean-Claude Servan-Schreiber, respectivement président et directeur général de la R.F.P. depuis sa création, en 1968.

[M. Philippe Le Ménestrel, âgé de quarante-trois ans, maître des requêtes au Conseil d'Etat, était depuis mai 1973 chargé de mission au secrétariat général du gouvernement (service législatif).]

● *M. Krasucki condamné pour injures.* — Pour injures envers M. Raymond Houssard, responsable de la Confédération des syndicats libres (C.S.L., ex-C.F.T.), M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., a été condamné, le 7 avril, en qualité de directeur de *la Vie ouvrière*, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à 500 francs d'amende et 1 000 francs de dommages et intérêts. Avec la légende « Quelques meneurs et cogneurs », l'organe de la C.G.T. avait publié, en juin 1977, la photographie de M. Houssard à côté d'autres portraits, notamment celui de M. Claude Leconte, meurtrier à Reims de M. Pierre Maître, ouvrier aux Verreries roéanaiques champenoises, dans la nuit du 4 au 5 juin dernier.

Le numéro du « Monde » daté 12 avril 1978 a été tiré à 549 780 exemplaires.

هكذا من الاصل